

Série **A**nnales

2007 > 2008

Passerelle

BAC +2 → admission en 1^{re} année d'ESC
BAC +3/4 → admission en 2^e année d'ESC

Le concours
Passerelle
à 20 ans !

Annales officielles
SUJETS • CORRIGÉS

- Le concours qui vous ouvre le monde des Grandes Écoles



Diplômés

- 1^{er} cycle universitaire
- 2^e cycle universitaire
- Maîtrise – Ingénieurs...

hobsons

Série « Annales »

Annales
PASSERELLE ESC
Concours 2007

Sujets et corrigés



SOMMAIRE

Présentation des concours Passerelle 1 et Passerelle 2	5
PASSERELLE 1	
Épreuves communes	
• Synthèse de dossier	15
• Test Arpège	34
• Test d'anglais	41
Épreuves au choix	
• Allemand	56
• Biologie	63
• Droit	69
• Économie	76
• Espagnol	91
• Gestion	99
• Informatique	111
• Marketing	119
• Mathématiques	133
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	139
• Technologie	154
PASSERELLE 2	
Épreuves communes	
• Synthèse de dossier	161
• TAGE-MAGE	183
• Test d'anglais	188
Épreuves au choix	
• Allemand	203
• Biologie	210
• Droit	216
• Économie	224
• Espagnol	235
• Gestion	243
• Informatique	257
• Marketing	264
• Mathématiques	282
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	287
• Technologie	304
À chaque école, son entretien	317
Les écoles Passerelle ESC se présentent	
• CERAM Business School	326
• École de Management de Normandie	328
• ESC Amiens-Picardie	330
• ESC Bretagne Brest	332
• ESC Chambéry Savoie	334
• ESC Clermont	336
• ESC Dijon	338
• ESC Grenoble	340
• ESC La Rochelle	342
• ESC Lille	344
• ESC Montpellier	346
• ESC Pau	348
• ESC Rennes School of Business	350
• ESC Saint-Étienne	352
• ESC Troyes	354
• IECS École de Management de Strasbourg	356

PRÉSENTATION DES CONCOURS

ADMISSION EN 1^{RE} ET 2^E ANNÉE

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CONCOURS

Admission aux épreuves

- La banque PASSERELLE ESC propose des épreuves pour l'intégration en première ou seconde année des écoles adhérentes.
- Les conditions d'admission aux épreuves sont communes à chacune des 16 écoles supérieures de commerce utilisatrices de la banque PASSERELLE ESC.
- Un candidat ne peut s'inscrire qu'à une seule forme d'admission.

Admission aux écoles

Ne peuvent intégrer que les candidats admis qui sont titulaires de leur titre ou diplôme au 1^{er} novembre 2008.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Chaque concours est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

- Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font sur Internet (www.passerelle-esc.com) du 30 novembre 2007 jusqu'au 31 mars 2008 (minuit). Paiement des frais d'inscription uniquement par carte bancaire, d'un montant de 275 € pour les écrits et 50 € pour les oraux (demi-tarif pour les boursiers).
- Les pièces obligatoires d'inscription doivent être retournées dans les plus brefs délais suivant l'inscription sur Internet (cf. règlement général du concours Passerelle ESC sur www.passerelle-esc.com), à l'adresse suivante :

Concours Passerelle ESC
BP 10404 – 63011 Clermont Ferrand Cedex 1
N° indigo : 0820 22 36 15
Fax : 04 73 98 24 33

Ces pièces sont :

- En fonction de votre cas :
 - boursier : une attribution définitive de bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur français de l'année en cours ;
 - sportif de haut niveau : une attestation de sportif de haut niveau délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ;
 - handicapé : une attestation médicale de la Commission Départementale de l'Éducation Spécialisée (CDES) de l'Inspection Académique ou du Service de la Médecine Préventive de votre établissement.

Les épreuves écrites (Passerelle 1 et Passerelle 2)

Pour la session 2008, l'inscription aux épreuves écrites d'admissibilité est un droit unique de 275 € (demi-tarif pour les boursiers) pour les 16 écoles de la banque *Passerelle 1*. Pour *Passerelle 2*, il est aussi de 275 €, sauf pour les candidats ayant déjà passé et validé le TAGE-MAGE qui paieront 220 €.

- Les épreuves écrites se déroulent dans 38 centres :
 - Centres d'examens en France: Amiens, Annecy, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, La Rochelle, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nouvelle-Calédonie, Paris, Pau, Poitiers, Quimper, Rennes, Reims, La Réunion, Saint Étienne, Saint Malo, Sophia Antipolis, Strasbourg, Toulouse, Tours, Troyes, Vannes.
 - Centres d'examens à l'étranger : Casablanca, Genève, Londres.

Liste non exhaustive. D'autres centres d'examens sont susceptibles d'ouvrir, retrouvez la liste définitive sur www.passerelle-esc.com

- À l'issue des épreuves écrites, le jury de chaque école établit la liste des candidats éligibles.
- Affichage des résultats sur le site Internet *passerelle-esc.com* : vendredi 16 mai 2008 à 11 heures.

Les candidats éligibles peuvent, dans un délai de 9 jours (du 16 mai, à 15 heures, au 25 mai, à minuit) s'inscrire et prendre leurs rendez-vous pour les oraux sur le site Internet des écoles dans lesquelles ils ont été déclarés éligibles.

Ils ont, durant cette période, la possibilité de vérifier et modifier leur inscription jusqu'au 27 mai à 12 heures.

Les épreuves orales

- Les droits d'inscription aux épreuves d'entretien sont de 50€ par école (demi-tarif pour les boursiers).
- Ces droits seront à payer par carte bancaire lors de l'inscription aux épreuves orales d'admission sur Internet (www.passerelle-esc.com).

Les épreuves orales de langues vivantes *

- Elles sont communes aux écoles de la banque; il est prévu d'ouvrir des centres d'examen à Amiens, Brest, Chambéry, Clermont, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Le Havre, Lille, Montpellier, Pau, Rennes, Saint Étienne, Sophia Antipolis, Strasbourg et Troyes. Les oraux d'arabe se passent à Grenoble, de chinois à Grenoble ou à Lille, ceux d'italien à Grenoble ou au CERAM Sophia Antipolis et ceux de russe uniquement à Clermont.
- Les épreuves d'entretien sont spécifiques à chaque école (se reporter au site www.passerelle-esc.com et/ou au magazine et aux sites des ESC).
- À l'issue des épreuves orales, le jury de chaque école arrête la liste des candidats admis et sur liste supplémentaire.
- Affichage des résultats d'admission sur le site Internet le vendredi 20 juin 2008 à partir de 11 heures.

* Anglais, arabe, allemand, chinois, espagnol, italien et russe.

Affectation dans les écoles

- Les écoles membres de Passerelle ESC ont élaboré une procédure d'affectation centralisée des candidats qui a pour but de faciliter la démarche d'inscription et d'intégration dans leur future école. Ainsi, en fonction de leurs résultats, les étudiants sont affectés dès le **4 juillet 2008**, à une école à partir d'une corrélation entre leurs souhaits d'intégration et leurs rangs définitifs d'admission. Les candidats recevront courant mai 2008, un guide sur les étapes clefs de ce processus d'affectation.

*Pour les coefficients et le nombre de places offertes, se reporter aux magazines **Passerelle 1 et 2** ainsi qu'au site **passerelle-esc.com**.*

CALENDRIER GÉNÉRAL DES CONCOURS PASSERELLE 1 ET PASSERELLE 2

INSCRIPTION UNIQUE À TOUTES LES ESC
(du 30 novembre 2007 au 31 mars 2008, minuit)



ÉPREUVES ÉCRITES D'ÉLIGIBILITÉ (mercredi 16 avril 2008)



RÉSULTATS D'ÉLIGIBILITÉ (vendredi 16 mai 2008)



INSCRIPTION AUX ORAUX DES DIFFÉRENTES ÉCOLES
(entre le 16 mai 2008, 15 h, et le 25 mai 2008, minuit)
Vérification et modification d'inscription possibles jusqu'au 27 mai 2008 à 12 h



ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION
(du lundi 2 juin au samedi 14 juin 2008)

<p>ÉPREUVES communes aux ESC Anglais obligatoire Seconde langue pour certaines ESC*</p>	<p>ENTRETIEN propre à chaque ESC se reporter au site <i>passerelle-esc.com</i> et/ou au magazine et/ou aux sites des ESC</p>
--	---



ADMISSION À UNE OU PLUSIEURS ESC (le vendredi 20 juin 2008 à 11 h)



AFFECTATION DANS LES ÉCOLES DE PASSERELLE ESC (le vendredi 4 juillet à 11 h)

* Se reporter aux magazines Passerelle 1 et 2, et au site www.passerelle-esc.com.

ADMISSIONS SUR TITRE BAC +2 EN 1^{RE} ANNÉE (PASSERELLE 1)

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Pourront intégrer les candidats suivants qui seront titulaires de leur diplôme l'année du concours :

- Les candidats français ou étrangers ayant réussi les épreuves organisées à la fin du premier cycle des universités françaises ou à la fin de la deuxième année des Instituts d'études politiques.
- Les candidats titulaires d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur.
- Les candidats issus de classes préparatoires de mathématiques spéciales et lettres supérieures.
- Les candidats titulaires d'un diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins deux ans post-baccalauréat, d'un titre homologué niveau III ou d'un titre étranger reconnu comme équivalent.
- Tous les candidats admis à se présenter en 2^e année.

LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 1*.

PASSERELLE 1	Test Arpège	Test d'anglais	Synthèse de dossier	11 épreuves au choix <ul style="list-style-type: none">• Allemand• Biologie• Droit• Économie• Espagnol• Gestion• Informatique• Marketing• Mathématiques• Philosophie, lettres, sciences humaines• Technologie
--------------	-------------	----------------	---------------------	--

LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2^e langue pour certaines ESC* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

* Se reporter au magazine *Passerelle 1* et au site www.passerelle-esc.com.

- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
 - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
 - une conversation.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

Entretien

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 21 avril 2008 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).

ADMISSIONS SUR TITRE BAC +3/4 EN 2^E ANNÉE (PASSERELLE 2)

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Pourront intégrer les candidats français ou de nationalité étrangère titulaires, au cours de l'année du concours, d'un des titres ou diplômes suivants :

- Titre ou diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat, ou d'un titre homologué au niveau II.
- Titre ou diplôme français, visé par le ministère de l'Éducation nationale, ou étranger reconnu comme équivalent.

LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 2*.

PASSERELLE 2	TAGE-MAGE	Test d'anglais	Synthèse de dossier	11 épreuves au choix <ul style="list-style-type: none">• Allemand• Biologie• Droit• Économie• Espagnol• Gestion• Informatique• Marketing• Mathématiques• Philosophie, lettres, sciences humaines• Technologie
--------------	-----------	----------------	---------------------	--

LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2^e langue pour certaines ESC* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.
- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
 - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
 - une conversation.

* Se reporter au magazine *Passerelle 2* et au site www.passerelle-esc.com.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

Entretien

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 21 avril 2008 (se reporter au site *passerelle-esc.com*, rubrique **Concours – l'entretien**).

CONCOURS PASSERELLE 1



ÉPREUVES COMMUNES

PASSERELLE 1

Synthèse de dossier	p. 15
Test Arpège	p. 34
Test d'anglais	p. 41

Épreuves au choix

• Allemand	p. 56
• Biologie	p. 63
• Droit	p. 69
• Économie	p. 76
• Espagnol	p. 91
• Gestion	p. 99
• Informatique	p. 111
• Marketing	p. 119
• Mathématiques	p. 133
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	p. 139
• Technologie	p. 154

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Programme, conseils, bibliographie

Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

Méthodologie proposée

A) Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- La première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- La seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'opposition, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

B) Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

C) Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

Le style doit être sobre, concis : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est indispensable en fin d'introduction.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente*: les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- Lecture et analyse : 45 minutes ;
- Élaboration du plan : 15 minutes ;
- Rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- Formulation d'un plan rigoureux ;
- Pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- Clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Ce cas a été rédigé par le CERAM Business School.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

À partir des seuls documents ci-joints, les candidats doivent rédiger une note de synthèse de trois pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un PLAN aux structures apparentes (1^{re} partie : titre – A : titre – B : titre ...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc. 1 ou docs 3,4).

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

LE CANNABIS EN FRANCE

- Doc. 1 :** Cannabis : des dangers psychiques établis, des risques cliniques mineurs (septembre 2003)
- Doc. 2 :** Le cannabis favoriserait schizophrénie et dépression (septembre 2003)
- Doc. 3 :** Deux rapports scientifiques mettent en garde contre les dangers du cannabis (septembre 2003)
- Doc. 4 :** La banalisation de l'usage du cannabis relance le débat sur sa dépénalisation (septembre 2003)
- Doc. 5 :** Un rapport officiel rapproche la dangerosité de l'alcool de celle de l'héroïne (septembre 2003)
- Doc. 6 :** L'académie des sciences met en garde contre la toxicité du cannabis (septembre 2003)
- Doc. 7 :** Le cannabis entre quartiers chics et banlieue (septembre 2003)
- Doc. 8 :** La dépénalisation de l'usage de drogues divise la commission Henrion (septembre 2003)



risque de développer une schizophrénie. Des travaux australiens ont montré une relation, là encore proportionnelle à la dose, entre le cannabis et l’anxiété ou la dépression. Une étude, anglo-franco-néerlandaise, publiée en 2002 dans l’*American Journal of Epidemiology*, établissait que « *l’usage de cannabis peut augmenter le risque de troubles psychotiques et entraîner un pronostic médiocre chez les individus ayant une vulnérabilité établie aux psychoses* ».

Document 2



Le cannabis favoriserait schizophrénie et dépression

La consommation de cannabis fait-elle le lit de la schizophrénie et de la dépression ? Trois études, publiées dans le *British Medical Journal* daté du 23 novembre, apportent des arguments en faveur d’un tel lien et d’une responsabilité du cannabis dans la survenue ultérieure de troubles mentaux. Jusqu’ici, on avait mis en évidence le lien entre le fait de consommer ou d’avoir consommé du cannabis et celui de présenter une psychose. De même, une corrélation avec la dépression avait été rapportée. Mais la question du lien de causalité restait posée. En effet, jusqu’ici, les études ne permettaient pas de savoir si la consommation de cannabis déclenchait la maladie ou si les utilisateurs pratiquaient une sorte d’automédication, en essayant d’alléger leurs symptômes. De plus, la fréquence de la prise concomitante d’autres substances ne permettait pas d’imputer au seul cannabis des effets psychiatriques. Les nouvelles études autorisent à aller plus loin.

L’une d’entre elles fournit des données actualisées sur le suivi de 50 087 Suédois convoqués pour effectuer leur service militaire en 1969-1970. Une première publication en 1987 avait déjà montré le lien entre usage de cannabis à l’adolescence et risque ultérieur de schizophrénie. Après 27 années de suivi, les auteurs affirment que la consommation de cannabis est associée à un risque accru de développer une schizophrénie, et que ce risque dépend de la dose : plus la consommation est élevée, plus celui-ci est grand.

Cela s’applique aussi bien à l’ensemble des personnes ayant déjà consommé du cannabis et éventuellement d’autres produits – le risque croît alors de 20 % – que pour celles n’ayant consommé que cette drogue – risque accru de 30 %. Au sein de ce dernier groupe, les sujets ayant consommé plus de cinquante fois du cannabis avaient un risque 6,7 fois plus grand que la moyenne de développer par la suite une schizophrénie. Ces constatations sont similaires, expliquent les auteurs, chez les personnes n’ayant développé cette psychose que plus de cinq ans après leur conscription, ce qui écarte les sujets ayant consommé du cannabis afin de soulager leurs signes cliniques. Ces constatations rejoignent des travaux menés par des équipes hollandaises et néozélandaises.

La deuxième étude, qu’ont réalisée des chercheurs australiens, rapporte une relation, là encore proportionnelle à la dose consommée, entre le cannabis et l’anxiété ou la dépression. Des travaux américains avaient montré un risque de dépression majeure multiplié par quatre. L’échantillon australien était composé de 1 601 élèves âgés de 14 à 15 ans suivis pendant sept ans. À l’âge de 20 ans, 60 % des élèves avaient déjà expérimenté le cannabis et 7 % en étaient des consommateurs quotidiens. Chez les jeunes filles, l’utilisation quotidienne était associée à un risque d’état dépressif ou

Lors de sa séance plénière, mardi 19 février, l'Académie nationale de médecine a dénoncé, elle aussi, « *les désordres physique, psychique, professionnel et social* » du cannabis, en regrettant qu'ils ne soient « *pas assez connus* ». Pour justifier cette prise de position, l'Académie s'appuie notamment sur de récents travaux neurobiologiques réalisés sur des souris. Ces expériences présentées par le professeur Jean Costentin (CNRS Rouen), tendraient à suspecter que le cannabis « *suscite une dépendance physique* » assimilable à celle d'une drogue dure, « *facilite la sensibilité à l'héroïne* » et pourrait être un facteur révélateur ou aggravant de la schizophrénie.

« Un discours de vérité »

Jean-Pol Tassin, neurobiologiste au Collège de France et directeur de recherche à l'Inserm, remet vigoureusement en cause les interprétations tirées de ces expériences sur l'animal. Interrogé par l'AFP, il regrette que « *la parole d'un chercheur isolé prenne le pas sur le travail mené par vingt-cinq scientifiques pendant six mois et nous fasse retomber dans les débats idéologiques et la diabolisation* ». Le chercheur fait ici référence à l'expertise collective de l'Inserm sur le cannabis. Cette étude indique que la théorie de l'escalade de cette drogue vers d'autres ne peut pas être retenue, que les signes somatiques aigus sont « *souvent mineurs* » et que l'altération de certaines performances psychomotrices et cognitives est « *réversible* ». « *Quand parlera-t-on sereinement du cannabis ?* », s'interroge Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), qui avait demandé à l'Inserm de réaliser cette expertise. « *Il est faux de dire que les pouvoirs publics ont banalisé le cannabis. Simplement, on est passé d'un « non à la drogue », qui n'a pas empêché l'augmentation de la consommation, à un discours de vérité* ». Inquiète que « *certaines essaient à nouveau de durcir le discours et d'introduire la confusion* » Nicole Maestracci se demande aussi pourquoi ces prises de position interviennent aujourd'hui. Elle ne peut s'empêcher de penser que « *tout cela n'est pas tout à fait fortuit* ». Chargé d'« *éclairer la réflexion des parlementaires* », l'Opecst « *ne fait pas de timing électoral pour ses publications* », assure Christian Cabal. Il précise que son rapport a été voté « *à l'unanimité du bureau, composé d'élus de droite comme de gauche* ».

Document 4

La banalisation de l'usage du cannabis relance le débat sur sa dépénalisation

La France suivra-t-elle la voie belge de dépénalisation de la consommation du cannabis? La décision prise par le gouvernement de la Belgique, le 18 janvier 2003, d'autoriser la consommation et la détention de cette substance a entraîné un regain des prises de position favorables à une telle évolution en France. Des voix se sont à nouveau élevées pour réclamer l'abrogation de la loi du 31 décembre 1970, qui rend passible d'une peine maximale d'un an de prison la consommation de cannabis.

Les partisans d'une réouverture du débat tirent notamment argument des conclusions d'une étude sur les consommations de substances psychoactives à la fin de l'adolescence,

présentée le 6 février par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), qui confirme que l'usage du cannabis est très largement banalisé. À 17 ans, un garçon sur deux (et 41 % des filles) a déjà expérimenté le cannabis, selon cette enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense (Escapad), réalisée auprès de 14 000 adolescents par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Il peut s'agir d'un usage répété (au moins dix fois au cours de l'année) : c'est le cas de 24 % des garçons et de 13 % des filles à 17 ans, et même d'un tiers des garçons à 19 ans. La consommation de cannabis est intensive (vingt fois et plus au cours du mois) à 17 ans pour 8 % des garçons (16 % à 19 ans) et 2,6 % des filles.

Faire évoluer la législation ?

La France serait-elle devenue le pays du laxisme ? Sitôt connus les résultats de cette étude, Dominique Gillot, alors secrétaire d'État à la santé, démentait un tel soupçon devant l'Assemblée nationale : « *La France n'est pas engagée dans un processus de tolérance, ni de permissivité.* »

Le gouvernement a pour l'instant choisi d'éviter de s'avancer sur le terrain miné du débat sur la dépénalisation. M^{me} Gillot a d'ailleurs indiqué que la voie choisie par la Belgique « *n'est pas du tout celle que la France a décidé de suivre* ». Plutôt que de poser directement la question en termes législatifs, Matignon privilégie une approche axée sur les comportements, indépendamment des produits. « *Nous sommes liés par un système de textes reposant sur un classement des produits*, explique Nicole Maestracci, présidente de la MILDT, *alors que nous savons aujourd'hui que le comportement est plus important que le produit lui-même.* » Un point de vue qui s'appuie sur le fait que la dangerosité du cannabis n'est par exemple pas la même si le consommateur est chez lui ou s'il conduit un véhicule. « *Le débat pénalisation-dépénalisation ne rend pas compte de cette complexité* », poursuit M^{me} Maestracci. Magistrat de formation, elle souligne les problèmes d'application des textes : « *L'enjeu, traduit dans les circulaires [qui recommandent aux parquets de ne pas poursuivre le simple usage du cannabis] mais pas dans la loi, est celui des consommations problématiques.* » Et la présidente de la MILDT de souligner que, dans la pratique, les policiers et les magistrats distinguent déjà l'usage occasionnel de la consommation problématique : « *Les critères sont très variables selon les lieux. Il faudra donc, peut-être, en définir des critères plus précis et plus transparents.* »

Pour elle, « *faire respecter un interdit n'est pas nécessairement synonyme de sanctions pénales. Certains de nos voisins européens ont prévu des sanctions administratives, l'équivalent de nos contraventions pour l'usage de stupéfiants en public.* » Une manière de poser la question de la nécessaire évolution de la législation, déjà vieille de trente ans.

Avec la loi de 1970, le législateur entendait pénaliser l'usage de drogues et, simultanément, favoriser l'action médicale et sociale. L'articulation entre soin et répression se traduisait par l'introduction de l'injonction thérapeutique : en se soumettant au traitement, le toxicomane peut être exempté de poursuites pour usage illicite lors de la première infraction.

L'abrogation de ce texte, critiqué depuis longtemps, est réclamée par les associations d'usagers du cannabis, comme le Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC), qui juge que ce texte bafoue le libre choix. De son côté, Act Up

réclame « un processus de légalisation de toutes les drogues ». Mettant en cause la politique de contrôle social permise par la loi de 1970, des responsables de l'Association française pour la réduction des risques dénoncent, quant à eux, le fait que le nombre d'interpellations d'usagers de drogues a doublé au cours des dix dernières années, tandis que la part des interpellations pour trafic diminue depuis quelque temps.

Parmi les politiques, le discours de fermeté, voire de « tolérance zéro » à l'égard de drogues illicites, est de rigueur. Isolées, quelques voix divergentes se sont cependant fait entendre. Du côté de l'opposition, Alain Madelin fait figure d'éclaireur. Après s'être déclaré « très ouvert » sur le sujet en 1997, le député (DL) d'Ille-et-Vilaine estime aujourd'hui que « la loi de 1970 est inappliquée et inapplicable ». Affirmant qu'« il faut oser le débat sur la drogue », Alain Madelin appelle à « proposer les évolutions nécessaires ». Un ton au-dessous, un responsable national des jeunes du RPR, Franck Giovannucci, s'est dit « personnellement plutôt contre la libre consommation du cannabis », tout en ajoutant : « Cessons d'imposer un diktat, n'ayons pas peur d'engager le débat ! ».

Dans l'entourage du gouvernement, Bernard Kouchner, alors secrétaire d'État à la santé, avait affirmé qu'une réforme n'était « ni un tabou, ni un préalable », expliquant que « l'on peut agir, prévenir, soigner, sans attendre une révision de la loi de 1970 ». En réponse, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, avait immédiatement pris position en affirmant que la loi de 1970 « a une signification sociale et permet aussi de remonter les réseaux ». Les plus radicaux se trouvent au sein des Verts, qui militent en faveur d'une « dépénalisation de l'usage », d'une « amnistie pour les victimes de la prohibition (usagers, petits dealers) » ainsi que d'une « médicalisation des drogues dures » et d'une « distribution réglementée du cannabis et des autres psychotropes ».

Document 5

Un rapport officiel rapproche la dangerosité de l'alcool de celle de l'héroïne

C'est un rapport à bien des égards dérangeant qui vient d'être remis à Bernard Kouchner, secrétaire d'État à la santé, et dont nous révélons le contenu. Ce document, intitulé *Problèmes posés par la dangerosité des « drogues »* et rédigé par un groupe de dix experts français et étrangers présidé par le professeur Bernard-Pierre Roques (Inserm-CNRS), propose une nouvelle classification des « drogues », qu'elles soient licites (comme le tabac et l'alcool) ou illicites. Il conclut que l'on peut classer ces substances « hédoniques susceptibles d'entraîner des effets plus ou moins accentués de dépendance psychique » en trois groupes en fonction de leur dangerosité. Le premier groupe comprend l'héroïne (et les substances opiacées), la cocaïne et l'alcool; le deuxième réunit les psychostimulants, les hallucinogènes et le tabac ainsi que les benzodiazépines (médicaments anxiolytiques et hypnotiques). N'arrive qu'ensuite, et « en retrait », le cannabis.

De telles conclusions, qui ne manqueront pas de relancer le débat sur la dépénalisation de la consommation des drogues, risquent de placer le gouvernement dans un certain embarras. Le 12 juin, Lionel Jospin s'était déclaré hostile à la dépénalisation de

la consommation des drogues douces, estimant que « *l'interdit de consommation de drogue contribue à la prévention comme à la répression* ». Il rejoignait en cela la position exprimée le 6 juin par Jacques Chirac. « *Il ne faut pas libéraliser*, avait déclaré le Chef de l'État. *Chaque fois que je rencontre des professionnels, cela me conforte dans cette idée, car il n'y a pas de prévention sans pédagogie, mais il n'y a pas non plus de prévention sans interdit.* » Le rapport Roques avait été demandé en janvier par Bernard Kouchner. « *Je souhaite que vous puissiez réaliser*, écrivait alors le secrétaire d'État à la santé au professeur Roques, *à partir de vos travaux et de ceux publiés dans la littérature internationale, une analyse scientifique visant à comparer la dangerosité, en particulier sur le cerveau, des différents toxiques et psychotropes, y compris l'alcool et le tabac, souvent associés à la prise d'autres drogues* ».

Distinction licite-illicite

Des consultants extérieurs français et étrangers ont été associés à ce travail qui établit une comparaison originale et politiquement à très haut risque dans la mesure où elle remet en question, d'un strict point de vue de santé publique, la distinction entre drogues licites et illicites. Une telle remise en question avait été amorcée, en 1994, par le Comité national d'éthique, qui avait estimé que « *la pertinence de la distinction entre drogues licites et illicites est remise en cause tant par les données scientifiques que pratiques* ».

C'est donc sur la base des derniers acquis scientifiques que les auteurs du rapport Roques ont fondé leurs réflexions : Les progrès récents dans la connaissance du fonctionnement du système nerveux central [...] ont permis d'éclaircir un certain nombre de questions posées par la consommation de substances psychoactives capables d'engendrer des conduites caractérisées par une utilisation répétée de quantités importantes d'une ou de plusieurs de ces substances, et susceptibles, pour certaines, de générer des phénomènes de dépendance (*addiction*). On trouve, parmi ces substances, des opiacés (comme l'héroïne) et des psychostimulants (comme la cocaïne, l'amphétamine, l'alcool, le tabac, le cannabis, les benzodiazépines).

Certains de ces composés possèdent des propriétés pharmacologiques potentiellement intéressantes, ce qui fait qu'elles sont couramment utilisées en thérapeutique sous forme de médicaments. C'est le cas des opiacés et des benzodiazépines.

D'autres, au contraire, ne sont pas utilisés à des fins thérapeutiques, soit parce que leurs effets toxiques indésirables apparaissent dès les faibles doses (nicotine et cocaïne), soit parce que les éventuels effets bénéfiques n'ont pas encore été clairement démontrés (c'est le cas du cannabis).

Le rapport rappelle que les phénomènes d'addiction peuvent conduire à des actes portant atteinte à autrui (vols, trafics, rixes, accidents, etc.), et que c'est pour se prémunir contre ces risques que les substances pouvant conduire à des consommations abusives ont été placées en deux catégories : les drogues dites dures, à usage et détention illicites (héroïne, cocaïne, cannabis), par opposition à celles licites (alcool, tabac, psychostimulants), dont la consommation était tenue pour moins dangereuse.

« Classification incorrecte »

« *Cette classification se base essentiellement sur la spécificité des drogues dures à induire un état de dépendance. Nous verrons, à la lumière de travaux récents, que cette*

proposé, en vain d'ailleurs, la dépénalisation expérimentale de sa consommation pendant dix-huit mois. Spontanément, un certain nombre de jeunes avaient posé la question. Il était devenu impossible de ne pas en tenir compte. »

Le cannabis la marijuana (« l'herbe ») et le haschisch (la résine de cannabis, qui suscite de multiples appellations : « shit », « teush », « chichon »...), choisi autrefois comme symbole par une génération très versée dans la spiritualité orientale et dont la consommation marquait l'adhésion à une sorte de contre-culture et à un système de valeurs, s'est « désidéologisé ». *« Même s'ils ne s'affichent pas, il faut arrêter de considérer les fumeurs de cannabis comme des gens hors normes. À l'armée, par exemple, nombre de jeunes découvrent la fumette. Cela crée une sorte de communauté »,* insiste Robert, la trentaine, architecte d'intérieur parisien. *« Le cannabis délire les langues, facilite les contacts sans perte de lucidité, et, le lendemain, on ne risque pas la gueule de bois. »* Pour Laurence, vingt-huit ans, assistante commerciale, *« ce qui est important, c'est l'attrait de la transgression. Même si le cannabis est entré dans les mœurs, éprouver le vague sentiment d'appartenir à un cercle d'initiés ajoute au plaisir. Ce qui est sympa, c'est le folklore qui flotte autour de tout cela : trouver un plan pour se procurer de quoi fumer, la technique pour rouler et puis, surtout, le partage. Un joint, ça tourne. Cela engendre une complicité ». « Au début, aller chercher du shit au Quartier latin, c'est l'aventure. Après, on trouve des fournisseurs qui vendent dans leur appartement, mais ça reste forcément une activité clandestine. Aujourd'hui, à trente ans, admet Franck, je serais terriblement mal à l'aise si mes parents apprenaient que je suis consommateur occasionnel. Je vois ça d'ici : "Mon fils est un drogué !" Ce serait affreux ! ».*

Le cannabis, parce qu'il creuse souvent le fossé entre générations, semble jouer une fonction de rite de passage à l'âge adulte. Vanessa, seize ans, élève de troisième dans un établissement d'une banlieue plutôt chic, a découvert le « hasch » depuis quelques mois, *« pour se taper un bon délire et parce que ça donne du toupet, que ça permet de parler plus facilement avec les autres ». « Le prof nous parle souvent de la drogue en nous passant des documentaires vidéo. Il dit que c'est grave, mais ce qu'il ignore, comme mes parents, c'est que nous sommes un bon quart de la classe à savoir parfaitement de quoi il retourne pour le shit »,* raconte, mi-amusée mi-gênée, Vanessa, qui n'aime pas l'alcool (*« c'est fort, ça rend malade »*) et n'a pas du tout envie de tester l'ecstasy, *« que l'on voit parfois passer dans les soirées techno ». « Le cannabis est souvent un révélateur des relations entre parents et adolescents »,* constate Sylvie Angel, psychiatre et directeur médical du centre de thérapie familiale Montceau, à Paris. *« Ce qui importe, c'est le contexte. Le gamin qui laisse traîner des petits bouts de haschisch dans sa chambre adresse parfois un signal. Il peut s'agir d'une sorte de provocation face à des parents qui ne savent pas se positionner face à lui. »* Souvent, selon Sylvie Angel, les parents qui ne sont pas toujours bien informés dramatisent et recourent à une aide extérieure avant même d'avoir discuté avec leur enfant. Le hasch, ce n'est ni l'alcoolisme, qui risque d'ailleurs de se banaliser chez les jeunes, ni l'héroïne, ni l'ecstasy, explique-t-elle encore. Le problème se pose lorsque la consommation devient frénétique et que le contexte général, affectif et scolaire se dégrade : *« Dans une telle situation, une décompensation psychologique peut effectivement se produire, pour peu que le produit soit fort et que la personnalité du*

jeune soit fragile. Comme cette jeune fille chez qui la consommation de haschisch déclenchait des crises d'angoisse à répétition. » Le docteur Angel reçoit aussi « des quadragénaires qui sont des fumeurs occasionnels, mais qui se trouvent désemparés face au regard de leurs enfants, qui, certains soirs, demandent quelle est cette drôle d'odeur fruitée qui flotte dans le salon. Certains n'assument pas, disent qu'ils ont peur pour leurs enfants, et choisissent d'arrêter complètement ».

Fumeurs occasionnels ou réguliers, médecins et enseignants s'accordent sur un point : le statut de simple « drogue récréative » ne peut être décerné au cannabis que si son usager fait preuve d'une certaine mesure. « *À fumer sans arrêt, on finit par structurer sa vie autour du shit et par tomber dans une sorte d'accoutumance psychologique : impossible de poursuivre une activité normale et une vie sociale régulière. L'esprit est plus lent, la concentration fuyante* », prévient Olivier. « *Au fond, le principal danger du haschisch est d'inciter au tabagisme. Néanmoins, il faut savoir l'apprécier comme on le ferait avec un bon vin*, dit Carole, trente-cinq ans, infirmière. *Ma règle est de ne pas consommer avant de conduire ou de prendre mon service à l'hôpital.* » « *En terminale, certains arrivent "raides" dès le matin. Je ne veux pas diaboliser le cannabis, mais, lorsque cela devient trop fréquent, il faut réagir* », insiste Sylvia, professeur d'anglais dans un lycée de la région parisienne. « *Souvent, ce sont des adolescents en conflit avec eux-mêmes, un peu paumés : une partie d'eux-mêmes veut passer le bac, l'autre partie ne veut rien entendre. Fumer leur évite de choisir, puisqu'ils ne sont pas en état de suivre les cours.* » Pratique sociale courante mais discrète parmi les jeunes des classes moyennes, la consommation de cannabis semble être massive dans les cités et les quartiers dits « difficiles ». « *Cela fait partie de l'ajustement à une situation de pauvreté. C'est un amortisseur de crise qui alimente une économie souterraine, favorise l'apathie et annihile les vellétés de révolte. Lorsqu'on manque de hasch dans la cité, on sent de l'agressivité dans l'air* », lâche le docteur Didier Ménard, médecin généraliste au Franc-Moisin, à Saint-Denis. « *Ce qui est révélateur de notre société et de nos dirigeants, c'est que l'on se mette brusquement à parler du cannabis non pas parce que les jeunes des banlieues en consomment énormément, mais parce que des sportifs de haut niveau en ont pris* », soupire-t-il, convaincu que, « *si demain on légalisait le cannabis, il faudrait imaginer un véritable plan social pour les dealers* ».

Sylvain Aquatias estime qu'« *il existe quelques gros revendeurs, mais on ne les voit guère. En fait, il s'agit plutôt d'une économie de survie* ». Sous l'égide du CNRS, ce sociologue à l'Iresco (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines) participe depuis plusieurs mois à une recherche centrée sur la consommation de cannabis dans une cité. « *Il existe un marché spécifique. Le clivage avec les autres substances est très net : celui qui est "accro" à une drogue dure est disqualifié.* » « *Les gens qui prennent de l'héroïne ne sont pas les mêmes. Dans le discours de la cité, de la rue, c'est une "autre race", renchérit le sociologue Ahmed Khedim. Il y a ceux qui "prennent la came" et ceux qui "fument le shit". Et la très grande majorité des fumeurs de shit n'ont rien à voir avec la came.* » Répandue, la consommation de haschisch n'est pas ostentatoire. Selon les chercheurs, elle s'accompagne d'une sorte d'éthique. Ainsi ceux-ci ont-ils remarqué que les jeunes qui fument un « joint » s'efforcent de s'écarter des fenêtres de l'appartement de leur famille, de manière à ne pas être repérés. « *Cela est totalement lié à une sorte de respect. Pour cette même raison, la plupart d'entre eux ne fument pas*

Les dix-sept « sages » sont en effet unanimes pour demander aux pouvoirs publics de « renforcer la surveillance épidémiologique ».

Prenant exemple sur les méthodes utilisées pour évaluer la population infectée par le virus du sida, ils proposent de créer « des indicateurs précis, fondés sur des examens biochimiques anonymes des urines à la recherche de toxiques, effectués dans de larges couches de la population dont la composition ne varie a priori pas d'une année à l'autre ». Les femmes enceintes, et les accidentés de la voie publique sont pressentis pour constituer les premières cohortes.

Le deuxième objet de consensus porte sur la nécessité de « promouvoir la recherche » dans trois domaines : neurobiologie, clinique et thérapeutique, sciences humaines. Afin de coordonner ces travaux, une mesure plus spectaculaire est envisagée : la suppression de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT), qui, indique le rapport, « n'apparaît pas être une structure parfaitement adaptée à la coordination en matière de recherche et d'évaluation », dont « les moyens sont limités » et qui est « affligée d'une instabilité chronique ».

Le remplacement de la DGLDT par une « agence indépendante » est prôné. Cet organe deviendrait alors un « observatoire des conduites addictives », chargé de recherche fondamentale, de formation et d'évaluations. En bref, tout « ce qu'aurait dû être l'institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, créé par une loi du 31 décembre 1987 (J.O. du 5 janvier 1988), qui n'a jamais vu le jour ».

Un suivi thérapeutique

Les deux derniers domaines où les propositions ont fait l'unanimité sont ceux de la prévention et des soins. Les membres de la commission estiment qu'« il est important de présenter les drogues illicites sans les isoler des autres substances psychoactives susceptibles d'entraîner une dépendance ». La création d'une « fondation composée de professionnels de la publicité et des médias » est envisagée.

L'amélioration de la prise en charge des toxicomanes à l'hôpital fait également partie du programme. La commission demande que « tout toxicomane arrivant aux urgences puisse être examiné par un médecin formé et qualifié » et prévoit de créer dans les hôpitaux « une unité permanente d'accueil pour les toxicomanes » inspirée des équipes de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (ECIMUD), au nombre de sept en 1994. La commission souhaite par ailleurs que la politique dite de réduction des risques (surdoses, hépatites, sida, marginalisation, délinquance), basée sur la distribution de seringues stériles, de préservatifs, de produits de substitution et sur les réseaux de médecins généralistes, passe à la vitesse supérieure. Elle aimerait voir « nettement augmenté » le nombre des « boutiques », ces lieux d'accueil pour les usagers de drogues les plus démunis, ainsi que celui des bus de prévention itinérants.

Pour les usagers de drogues incarcérés du fait d'autres délits de droit commun (environ 10 000 personnes sur près de 54 000 détenus), le rapport insiste sur la nécessité de « poursuivre l'effort entrepris pour organiser un véritable suivi thérapeutique » et prend pour exemple les problèmes liés à la poursuite des traitements par la méthadone. Jugeant « marginal » le nombre des places de méthadone actuellement ouvertes sur le territoire français, mais insistant pour que l'on cesse « d'opposer constamment sevrage et

substitution », la commission défend la complémentarité des prises en charge. Le recours aux communautés thérapeutiques, très peu usité en France, devrait, selon le rapport, être encouragé et développé par « *d'autres équipes que celles du Patriarce* », une association aux méthodes plus que discutables fondée par Lucien Engelmajer.

CORRIGÉ

Le dossier proposé aux candidats comprenait huit documents et portait sur un thème unique. Le concepteur a ainsi tenu compte du laps de temps imparti aux candidats, soit deux heures d'épreuve.

Les attentes des correcteurs, exprimées explicitement dans les consignes du concours, étaient simples : un plan structuré et apparent, une synthèse sur l'ensemble du dossier, ordonnée, concise (trois pages), avec des références aux documents du dossier, donc sans aucun commentaire personnel, le tout dans un style et une orthographe corrects.

Le plan choisi par le candidat pouvait, par exemple, s'articuler autour de deux, voire trois axes principaux :

I – Un phénomène récurrent (docs 4, 7 et 8)

A – Un usage interdit mais banalisé

B – Un rôle social (transgression, créativité)

II – Des risques identifiés et discutés (docs 1, 2, 3, 5 et 6)

A – Des risques médicaux (psychiques et toxicité)

B – Le débat sur la dépénalisation éventuelle

III – Des propositions de réforme de la loi de 1970 nuancées (Doc. 8)

A – Une évolution libérale

B – Une évolution répressive

C
CORRIGÉ

PASSE
RELLE
1

SYNTHÈSE DE DOSSIER

PRÉSENTATION DU TEST ARPÈGE

Ce test a été élaboré par Roger Fontaine, université François Rabelais à Tours, laboratoire de psychologie expérimentale.

PRÉSENTATION DU TEST : PRINCIPES ET EXEMPLES

Aucune filière d'origine (sciences, lettres ou techniques) n'est avantagée, il s'agit d'une épreuve qui permet le recrutement de candidats possédant des cursus scolaires variés.

Dans sa structure, Arpège est constitué de quatre tests. Le contenu de ces tests a été déterminé en fonction du profil et du niveau attendu d'un étudiant en école supérieure de commerce.

TEST DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES

But :

Sélectionner des étudiants ayant de bonnes connaissances et une ouverture d'esprit assortie d'une forte curiosité d'esprit, c'est-à-dire des « bons managers » à cursus variés.

Contenu :

Savoirs encyclopédiques

- Droit ;
- Économie ;
- Politique ;
- Histoire ;
- Géographie ;
- Science ;
- Art, etc.

Connaissances événementielles (de l'année écoulée)

- Couverture médiatique TV ;
- Couverture médiatique presse écrite.

Préparation :

- Encyclopédies ;
- Jeux de connaissances ;
- Journaux d'informations télévisés ;
- Émissions liées à l'actualité ;
- Presse écrite.

Quelques exemples :

- 1) Quel est le nom de l'homme politique français qui a présidé la commission chargée d'élaborer une constitution européenne ?
A) Jacques Delors
B) Olivier Duhamel
C) Valéry Giscard d'Estaing
D) Raymond Barre

La bonne réponse est « C ».

2) Quel est le titre du film musical, tourné sans acteur, réalisé par Patrice Leconte et qui est sorti sur les écrans en 2004 ?

- A) Senteur d'Asie
B) Dogora
C) Nuit d'été
D) Nirvana

La bonne réponse est « B ».

3) En matière informatique qu'est-ce qu'un modem ?

- A) un système qui permet de dicter oralement les ordres à un ordinateur
B) un système qui permet d'éliminer le clavier et de communiquer avec l'ordinateur à l'aide d'un crayon spécial
C) un système qui permet d'intégrer des images de télévision dans des documents élaborés sur ordinateur
D) un périphérique permettant de se connecter et de communiquer avec d'autres ordinateurs via une ligne téléphonique

La bonne réponse est « D ».

TEST DE MÉMORISATION

But :

Deux types de questions, portant soit sur des informations de surface, soit sur des informations profondes, sont posés dans ce sous-test. Deux registres de mémoire sont donc sollicités : la mémoire événementielle et la mémoire sémantique. Elles sont toutes les deux importantes dans l'appréhension de très nombreuses situations quotidiennes et représentent donc une compétence que les concepteurs d'Arpège ont jugée essentielle à évaluer.

Contenu :

Ce test se déroule en deux temps. Tout d'abord le candidat doit lire, en un temps limité de 15 minutes, trois textes d'une longueur d'environ deux pages dactylographiées en double interligne chacune. Le contenu de ces textes est varié. En effet, comme pour le test précédent, le souci des concepteurs a été de ne pas favoriser certains candidats en ne choisissant que des textes de nature économique, par exemple.

Préparation :

- Entraînement quotidien de la mémoire ;
- Manuels d'exercices de mémorisation.

Quelques textes proposés lors de précédentes versions du test Arpège :

- 2003 :
 - Le lien social ;
 - Systèmes de retraite ;
 - État, les mutations invisibles.
- 2004 :
 - Où sont passés les catholiques ?
 - La disparition des rentiers ;
 - Les ONG à l'épreuve de la critique.

Caractéristiques :

- Pas de terme mathématique ;
- Situations généralement concrètes, compréhensibles de tous pour ne pas avantager les « matheux ».

Méthodologie :

- Les questions sont de difficulté variable. Il est parfois possible de trouver la bonne réponse sans se lancer dans de savants calculs, tout simplement car une seule des réponses semble crédible, les autres étant aberrantes. Il peut être judicieux de confronter les réponses au texte. L'usage de la calculatrice est interdit ;
- Quelles connaissances ?
- Équation du premier et second degré ;
- Pourcentages à manipuler ;
- Séries arithmétiques et géométriques...

Préparation :

- Manuels de calculs ;
- Manuels de mathématiques de base (équations/pourcentages...);
- Manuels et livres de jeux mathématiques, etc.

Quelques exemples de questions :

- 1) Dans une entreprise de matériel Hi-Fi, la production de l'année 1993 a été de 25 % supérieure à celle de 1992. En revanche, la production de l'année 1994 a été de 10 % inférieure à celle de 1993. Quel pourcentage de la production de 1992 a été réalisé en 1994 ?
- A) 98 %
B) 125 %
C) 112,5 %
D) 117,5 %

La bonne réponse est la réponse « C ».

Il s'agit d'un problème de manipulation de pourcentage.

- 2) Lors d'une soirée étudiante organisée par les 26 étudiants d'une formation, quatre filles ont dû prendre une autre fille pour cavalière, faute de cavalier servant ! Combien y a-t-il de garçons ?
- A) 2
B) 10
C) 9
D) 7

La bonne réponse est « C ».

Dans ce problème, la solution peut être trouvée soit en posant un système à deux équations du premier degré, soit par simple calcul mental en partant des réponses proposées, ce qui permet au candidat de gagner du temps.

- 3) Ci-après est représenté un tableau de nombres. En gras sont représentés les totaux des lignes et des colonnes. Quelle est la valeur de $x + y$?

?	12	?	4	40
8	?	1	4	27
3	5	x	y	15
1	?	3	?	19
29	40	13	19	

- A) 15
B) 9
C) 13
D) 7

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 4) La somme de trois entiers naturels m , n et p consécutifs est égale à 72. Quelle est la valeur de $m + p$?

- A) 48
B) 52
C) 41
D) 54

La bonne réponse est la réponse « A ».

TESTS DE LOGIQUE

LOGIQUE DE CHIFFRES ET LETTRES MANQUANTS, INTRUS

Comme les tests de mathématiques, ils font appel à la déduction et au raisonnement mais ils ne nécessitent pas de connaissances mathématiques particulières.

I. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC CHIFFRES MANQUANTS

Quel est le chiffre manquant ?

- 1) **26** **52** **117** ? **91** **169**
A) 79 B) 107 C) 135 D) 156

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 2) **842** **933** **1243** ? **1829**
A) 347 B) 273 C) 632 D) 458

La bonne réponse est la réponse « C ».

II. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC LETTRES MANQUANTES

- 1) **P** **N** ? **J** **H**
A) **K** B) **O** C) **M** D) **L**

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 2) **F** ? **N** **A** **Z**
A) **E** B) **K** C) **M** D) **I**

La bonne réponse est la réponse « C ».

III. EXERCICES DE LOGIQUE AVEC INTRUS, RAISONNEMENT CONDITIONNEL, RELATION D'ORDRE, SYLLOGISME

- 1) Quelle est la réponse correspondant au point d'interrogation ?

Terrain \Rightarrow Nettement
Rouge \Rightarrow ?
Limer \Rightarrow Réel
Nappé \Rightarrow Elan

- A) Piment
B) Errer
C) Trace
D) Rage

La bonne réponse est la réponse « B ».

- 2) Les cinq nageuses les plus performantes des douze derniers mois sont au départ de la finale des Jeux olympiques du 800 m. La course a révélé que Kaïdo était plus rapide que Parker qui est elle-même plus rapide que Vladich. De plus Panidou s'est montrée moins rapide que Parker et moins lente qu'Aznar.

Quelle conclusion peut-on tirer ?

- A) On ne connaît ni la nageuse la plus rapide ni la nageuse la plus lente
B) On connaît la nageuse la plus lente mais pas la plus rapide
C) Deux nageuses sont arrivées *ex aequo*
D) On connaît la nageuse la plus rapide mais pas la plus lente

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 3) Parmi les quatre réponses proposées quelle est la seule qui peut remplacer le point d'interrogation sachant que chaque symbole représente un nombre entier ?

$$\text{+} + \text{cylindre} + \text{+} = 147$$

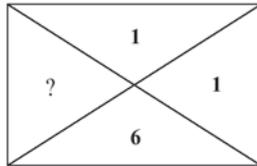
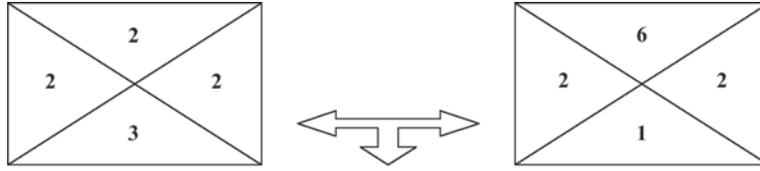
$$\text{cylindre} \times \text{cylindre} \times \text{cylindre} = \text{étoile}$$

$$\text{étoile} = ?$$

- A) 216
B) 64
C) 81
D) 125

La bonne réponse est la réponse « D ».

- 4) Quelle est la valeur du nombre représenté par le point d'interrogation ?



- A) 4
B) 3
C) 2
D) 1

La bonne réponse est la réponse « A ».

- 5) Françoise est la sœur de Thérèse et Éric est le cousin de Karine. Pétula a presque le même âge que Thérèse, sa tante. Éric est plus âgé de cinq ans que sa sœur. Karine est plus jeune de 2 ans que sa cousine Pétula.

Parmi ces quatre propositions quelle est la seule qui peut être vraie ?

- A) Karine est la fille de Françoise
B) Thérèse est la cousine de Éric
C) Karine est la sœur de Thérèse
D) Éric est le frère de Françoise

La bonne réponse est la réponse « A ».

TEST D'ANGLAIS

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type BTS, DUT et Licence 2.

Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais : elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.

Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales : il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

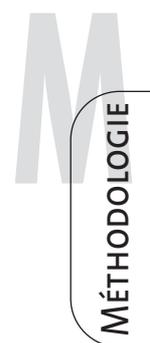
En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évaluée ; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.).

Bibliographie

- J. Brossard et S. Chevalier, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. Thomson, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain Le Ho, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.



22. Insulin it is a hormone / discovered in the late 1920's. / It is produced from the
 A B C
 pancreas of cattle and hogs / and is used to treat diabetes.
 D

23. Although the school administration refused / to publish the examination results /
 A B
 there were rumours between the students / that the failure rate was very high.
 C D

24. There are many methods used in marketing / but the one that has created most
 A B
 controversy / is the one what uses / brain scanning to test consumer tastes.
 C D

25. The frequently visited London Docks, / down river from the Festival Hall, /
 A B
 have been beautifully modernised / with the conversion of warehouses in flats.
 C D

26. British pubs are known / throughout the world for theirs warmth and hospitality /
 A B
 and they are among the best places / to have a reasonably priced good lunch.
 C D

27. Alike other forms of energy, / solar panels are used to heat homes, / provide abundant
 A B C
 hot water / and even run some prototype cars.
 D

28. The terrorist was arrest in conditions that / the authorities did not want to comment on. /
 A B
 However, one journalist claims that he was / witness to a scene with a lot of violence.
 C D

29. He said he could not attend / the graduation ceremony but fortunately / there were
some developments / which made that possibly.
A B C
D
30. The first heart transfer, / performed by Dr. Barnard the 3 December, 1967 in
Johannesburg, / was an operation of more than 10 hours length / that revolutionised
cardiac surgery.
A B
C D
31. American negotiators are known for their / desire to reach a fast decision, /
whereby Japanese negotiators take more time / in order to get to know you well first.
A B
C D
32. In the aftermath of the terrible tsunami, / the devastated countries must to / put in
place a global warning system / which guarantees that fewer lives are lost.
A B
C D
33. Although no country has exactly the same culture / like any other country, / there
are certain basic values / that all developed countries share.
A B
C D
34. The behave of students / is sometimes totally unacceptable / as, for instance, when
they use their laptops / to communicate via MSN during a course.
A B C
D
35. It was Margaret Thatcher which / pulled the UK out of a catastrophic situation, /
but Tony Blair has done well too, / in creating almost full employment in the UK.
A B
C D

57. **annoying**
 a) boring b) tiring c) stimulating d) irritating
58. **pointless**
 a) useless b) blunt c) round d) smooth
59. **incessantly**
 a) optimistically b) intelligently c) constantly d) confidently
60. **strictly**
 a) usually b) fully c) roughly d) exactly

SECTION 4 – READING COMPRÉHENSION

Text 1

The silent tsunami

As the world marks AIDS Day, there are few victories to cheer, but ever more victims to mourn. Ambitious targets for spreading treatment have been missed by a mile.

The death toll of this disaster is now ten times larger than that of last year's Indian Ocean tsunami. Some 3m people have died of AIDS in the past year alone, a sixth of them children. These miserable statistics make a mockery of much-touted promises to be treating many more people for AIDS by now.

In the run-up to World AIDS Day, on Thursday December 1st, the man in charge of the World Health Organisation's efforts against the disease has said sorry for the failure to spread treatment. Jim Yong-Kim told the BBC this week: "All we can do is apologise... I think we have to just admit we've not done enough and we started way too late." But he is hardly responsible for the collective failure. It has long been known that certain anti-retrovirals help tackle the symptoms of AIDS and prolong victims' lives by many years. They are no longer expensive: basic therapies cost a few dollars a month. For those infected with the HIV virus in rich countries, they make it possible to live a normal life while avoiding full-blown AIDS. Those kept healthy are also likely to be less infectious, slowing the spread of the virus. But the pills are still not reaching most people who need them.

Some 40m people are probably infected with HIV, and the greatest number are spread across parts of Africa where getting even an aspirin is tricky. Anti-AIDS drugs need to be taken daily and should be provided by trained nurses, kept within moderate temperatures and guarded from thieves. Ideally the patient should be monitored by doctors, blood samples regularly tested in laboratories, and treatment adjusted over time. In poor and hot countries, all that is proving hard to do. Even when available, the drugs should be taken on a full stomach, something the poorest in China, India and Africa rarely enjoy.

There are small victories to record. The Global Fund, an independent body that helps pay for anti-AIDS efforts, says the number of people getting the drugs from its programmes is rising fast, to some 380,000 today from barely half that a year ago. South Africa, after years of delay and government suspicion, now supplies anti-retroviral drugs through its hospitals.

Prevent it too

Though the battle against AIDS is increasingly about treatment, prevention matters too. Preventing the spread of HIV in the first place requires better education, wider use of condoms and finding ways to let women choose when – and when not – to have sex. China's rulers this week said they would take the threat of AIDS more seriously, for example by doing more to stop HIV-contaminated blood being used by doctors. It would be even more useful if the authorities were honest about how many Chinese carry the virus: estimates range wildly, from 430,000 to 1.5m. India, which may now have more people infected with HIV than any other country, over 5m, hopes to educate more of its rural people about the disease.

What else could be done? A slew of reports has just been published by international organisations worried about AIDS. A vaccine would help dramatically, but there is no serious sign of an effective one yet, notes a study this week. More donor money might help roll out treatment and boost prevention efforts, but the need is all but endless: some \$55 billion could easily be swallowed up in the next three years, suggested the UN recently.

The final conclusion might still be optimistic: unlike a tsunami, this disaster is spread by human behaviour, and human behaviour can be altered. Lesotho, a tiny country in southern Africa, has just announced that every citizen will be tested for HIV and educated about the result. If all goes to plan, everyone should know how to avoid catching or spreading the virus, and then how to get treatment if needed.

The Economist, Global Agenda, 30/11/2005.

Text 1: Questions

61. According to the journalist, the World Health Organisation's efforts against AIDS
 - a) have achieved their objectives
 - b) started too late
 - c) have been more effective in Africa
 - d) have eradicated AIDS in Western Europe

62. What does the article say about certain anti-retrovirals?
 - a) they are very expensive
 - b) they cure AIDS
 - c) they immunise against AIDS
 - d) they prolong victims' lives

63. Victims of the HIV virus in rich countries
- live a normal life despite full-blown aids
 - are likely to be less infectious
 - are paying a lot for the treatment
 - make regular visits to the hospital
64. Which of the following is not a true concerning anti-AIDS drugs?
- they should be provided by trained nurses
 - they should be protected against theft
 - they should be taken every week
 - they should be stored at moderate temperatures
65. The majority of AIDS victims are in
- Eastern Europe
 - India
 - Africa
 - South America
66. In countries like Africa, China and India, one of the additional problems is that
- there are difficulties in refrigerating the anti-retrovirals
 - there is insufficient medical staff
 - the victims do not have enough to eat
 - distribution is ineffective
67. The Global Fund programme, 6 months ago, provided drugs to roughly how many victims?
- 185,000
 - 380,000
 - 750,000
 - 570,000
68. Which of the following is not listed among the measures to prevent the spread of AIDS?
- better education
 - avoid homosexual relations
 - generalise further the use of condoms
 - enable women to choose when, or not, to have sex
69. What have Chinese authorities decided to do to combat AIDS?
- provide vaccination to the population
 - distribute free condoms
 - prevent the use of HIV-infected blood
 - open AIDS education centres

70. Why is Lesotho mentioned in the article?
- a) it has the highest rate of AIDS in Africa
 - b) it recently was devastated by a tsunami
 - c) all the population will have an HIV test and education
 - d) it has significantly reduced the level of AIDS among the population

Text 2

**New thinking on old age**

Nothing, said Benjamin Franklin, is sure in this world except death and taxes. These days, however, many in the rich world are faced with another certainty: old age. This has left politicians struggling to work out how society should take care of this rapid surge in geriatrics.

On November 30th, the Turner Commission in the UK released its report on pensions. This urged the government to make sweeping changes that would force people to save more, and to remove the perverse incentives not to do so.

Under the Turner plan, everyone would feel the pinch of putting Britain's faltering retirement system right. The commission recommended slowly raising the state pension age, preferably to 68, by 2050. This would not be popular with pensioners. It would also be hard for the government to defend, given that it recently cut a deal to let those already working in the public sector retire at 60.

The report also endorses a new voluntary savings scheme, into which workers would put at least 4% of their wages, with employers contributing 3% more and a further 1% coming from the government in the form of tax relief. While the system would be voluntary, the commission suggests making it "opt out" rather than "opt in", meaning that workers would be automatically enrolled, but could choose not to contribute if they wished. This does not exactly please companies, which are complaining that the new plan would put thousands of small companies out of business.

While Tony Blair has already come out in support of the plan, Gordon Brown, the finance minister, has dismissed it as too costly. The plan's defenders argue that Britain's current system is unsustainable; workers are not saving enough, meaning that the government will have to bail them out somehow.

Continental crunch

Britain is not the only country trying to figure out how to support the elderly in an era of ever-lengthening lifespans. Continental Europe's lavish government benefits guard the old against poverty, but are threatening to bankrupt the states that offer them; the French finance minister told parliament this week that the government was looking at an unfunded pensions liability of €900 billion (\$1.1 trillion) on top of already record levels of public debt. Forced savings schemes have become more popular, but the amounts are often too small to substitute for a traditional pension. Pension reform is also on the agenda in Italy.

The big question for all governments is who should provide for people in their old age: businesses, governments, or the citizens themselves? Individuals are best placed to

gauge how much retirement income they need to live comfortably, but employers are better at investing. Are government pensions the answer? Unfortunately, these have problems at least as large as those of private schemes. Government systems are generally pay-as-you-go (PAYG), taking benefits for retirees out of current workers' benefits—in contrast to private pensions, which generally pay benefits out of investment earnings. PAYG schemes work very well as long as the workforce is steadily growing. However, as birthrates fall well below replacement rates, governments are promising pensioners more than a shrinking workforce can realistically deliver, and even now few of them are facing the problem square-on.

Ironically, government pension schemes may be victims of their own success: new research suggests that generous public pensions actually encourage people to have fewer children, since they no longer need offspring to care for them in their old age. But because none of today's lawmakers will be present when the pensions time-bomb finally explodes, they often give into the temptation to put off painful changes to the system. Those public pension schemes left unreformed will eventually blow up, and the resulting mess will be extremely difficult and expensive to sort out. And unlike individual or corporate pension disasters, their failure will engulf the entire nation.

The Economist, Global Agenda, Nov 30/11/2005.

Text 2: Questions

71. The main theme of this text could best be described as
 - a) increasing life expectancy
 - b) the UK pension scheme
 - c) pension schemes in Europe
 - d) voluntary pension schemes

72. The “sweeping changes” recommended by the Turner Commission
 - a) concern pensioners starting 2050
 - b) will have an effect on low earners only
 - c) will result in much lower pensions
 - d) will have a large scale effect on government, companies and workers

73. “Feel the pinch of” means that, under the Turner plan, everyone would
 - a) have financial difficulties
 - b) be surprised
 - c) benefit from
 - d) be satisfied

74. The proposed new voluntary savings scheme would
 - a) reduce employer contributions
 - b) provide more taxes to the government
 - c) mean a 4% contribution from employees' wages
 - d) increase the final pension by 4%

75. The proposed new UK pension plan
- a) has the support of all the UK government
 - b) could jeopardise the existence of thousands of small companies
 - c) is unsustainable according to its opponents
 - d) is going to be adopted by the EU
76. What does the journalist mean by “have to bail them out”?
- a) help pensioners out of financial difficulties
 - b) help companies out of financial trouble
 - c) provide more retirement homes
 - d) lower income tax
77. The problem with Europe’s lavish government schemes are
- a) they do not guarantee the pensioners against poverty
 - b) governments no longer have the means to finance them
 - c) they cost employees too much
 - d) people prefer to save for their own retirement
78. The French government has a €900 billion problem related to
- a) public debt
 - b) balance of trade deficit
 - c) money lacking for pensions
 - d) companies going bankrupt
79. How does the PAYG system work?
- a) pensions are paid with money from investment earnings
 - b) money is retained from workers’ wages to pay their future pension
 - c) the government uses taxes to pay pensions
 - d) benefits for retired people are taken from current workers’ benefits
80. In what way are government schemes victims of their own success?
- a) politicians are tempted to postpone difficult decisions
 - b) people are having smaller and smaller families
 - c) people want to retire later
 - d) nobody believes the problem is real

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
d	d	d	d	a	c	c	d	b	b
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
c	d	b	c	d	b	c	d	a	a

SECTION 2 – FIND THE ERROR: A, B, C, OR D

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
a	a	c	c	d	b	a	a	d	c
31	32	33	34	35					
c	b	b	a	a					

SECTION 3*Vocabulary 1*

36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
d	a	b	a	b	d	b	a	b	d

Vocabulary 2

46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
b	c	a	c	b	a	b	d	b	a
56	57	58	59	60					
c	d	a	c	d					

SECTION 4 – READING COMPREHENSION*Text 1*

61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
b	d	b	c	c	c	b	b	c	c

Text 2

71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
b	d	a	c	b	a	b	c	d	b

ALLEMAND

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition *sine qua non* pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ALLEMAND

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve: 2 heures.

CONSIGNES

PASSELLE
1

Aucun document n'est autorisé.

SUJET

Das Alter

Travail à faire

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „Firmen grenzen über 50jährige aus“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Paraphrase!

10 Punkte.
- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text „Grands-parents, parents et enfants se ressourceent dans un “village” aux allures de Club Med“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen. Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!

10 Punkte.
- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:
Glauben Sie, dass jung sein immer ein Vorteil ist? Begründen Sie Ihre persönliche Meinung mit argumenten und Beispielen!
Mindestens 200 Wörter.

20 Punkte.

Text 1

Firmen grenzen über 50jährige aus

Kommission übergibt Alten-Bericht an Bundesregierung - „Betriebe müssen endlich Jugendzentrierung aufgeben“.

Berlin - Schon 18 Prozent der Deutschen sind heute älter als 65 Jahre. 2020 werden es 22 Prozent sein. Der Anteil der über 50jährigen Arbeitnehmer wird bis dahin von 22 auf 34 Prozent steigen. „Langfristig droht ein Mangel an Arbeitskräften“, warnte der Heidelberger Altersforscher Professor Andreas Kruse bei der Vorlage des 5. Altenberichts der Bundesregierung in Berlin. Angesichts der alternden Erwerbsbevölkerung gebe es keine Alternative, als die Potentiale älterer Menschen in Zukunft stärker zu nutzen.

Derzeit beschäftigen 41 Prozent der Betriebe in Deutschland keine Arbeitnehmer, die älter als 50 Jahre sind. Die Erwerbsquote der 55- bis 64jährigen ist zwar bereits von 39,4 auf 41,5 Prozent gestiegen, liegt aber immer noch deutlich niedriger als in Ländern wie Dänemark oder Schweden. „Die Betriebe müssen endlich ihre Jugendzentrierung aufgeben“, forderte Kruse. Notwendig seien eine Verlängerung der Lebensarbeitszeit, neue Altersteilzeitmodelle und gleitende Übergänge in den Ruhestand. Eine Lockerung des Kündigungsschutzes für ältere Arbeitnehmer lehnte er als diskriminierend ab.

In der Frage des Renteneintrittsalters konnte sich die elfköpfige Expertenkommission, die den Altenbericht unter Kruses Vorsitz in den vergangenen zwei Jahren erarbeitet hat, nicht einigen. Ein Teil des Gremiums lehnt eine Anhebung auf jeden Fall ab, der andere Teil plädiert dafür, über eine höhere Altersgrenze zu diskutieren und auch umzusetzen, sollten sich die wirtschaftlichen Rahmenbedingungen verändern.

Einigkeit bestand in der Forderung nach lebenslangem Lernen. Angesichts des heutigen Innovationstempos genüge eine Erst-Berufsausbildung nicht mehr, erklärte Kruse. Er schlug ein staatlich gefördertes Bildungssparkonto für Erwachsene mit geringem Einkommen vor, um berufliche Fortbildungen zu finanzieren. Zugleich forderte er, den Wissens- und Erfahrungsschatz älterer Arbeitnehmer besser zu nutzen. „Betriebe sollen Ältere nicht aus altruistischen Gründen beschäftigen“, stellte Kruse klar. Es müsste klar sein, dass ältere Mitarbeiter ein Gewinn für die Betriebe seien.

(...) Die Unternehmen sollten erkennen, dass Kompetenz, Kreativität und Innovationskraft auch jenseits der Lebensmitte vorhanden seien. Lernfähigkeit und persönliche Weiterentwicklung hörten im Alter von 50 Jahren nicht auf. Von der Mitverantwortung älterer Menschen profitierten auch die jüngeren, sagte Schmidt. Die Erfahrungen zeigten, dass altersgemischte Teams die besten Arbeitsergebnisse bringen würden. Schmidt kritisierte, dass sich Diskussionen um ältere Menschen bislang vor allem auf die Themen Rente, Pflege und Altersarmut konzentrierten. „Der Altenbericht zeigt deutlich, dass wir ein neues Bild vom Alter brauchen.“

Dazu gehöre auch, die Potentiale älterer Menschen als Wirtschaftsfaktor zu entdecken. Die Älteren seien eine kaufkräftige Kundschaft. „Seniorenhaushalte geben heute im Jahr mehr als 300 Milliarden Euro für den privaten Verbrauch aus“, sagte

Schmidt. Produktentwicklung und Werbung würden zunehmen auf ältere Menschen abgestimmt. Ältere wüssten aber eher, was Ältere wollen. Schmidt kündigte die Einführung eines neuen Qualitätssiegels für Produkte an, die sich an den Bedürfnissen älterer Konsumenten orientieren. Schmidt unterstrich auch die Bedeutung des ehrenamtlichen Engagements älterer Menschen. In den vergangenen zehn Jahren sei die Bereitschaft, sich unentgeltlich zu engagieren, weiter gestiegen. Viele ältere Menschen unterstützten zudem die eigenen Kinder bei der Betreuung der Enkelkinder. (...)

Von Claudia Ehrenstein,
Nach *Die Welt*, 31/08/2005.
(488 mots)

Texte 2

Grands-parents, parents et enfants se ressource dans un « village » aux allures de Club Med

[...] Le village-club Delcloy est situé à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes) au cœur de la Côte d'Azur. La vraie, celle qui fait rêver, la Riviera des stars. Ce n'est pourtant pas la clientèle de ce club. À 406 euros la semaine en demi-pension, le village, géré par le groupe Vacances bleues, s'adresse plutôt aux classes moyennes. Même si, avec ses buffets, ses animations et ses activités sportives, il se donne des allures de Club Med.

Madeleine et Josiane sont assises sur des chaises blanches en PVC. Ces deux sœurs ont plus de 70 ans. L'une bavarde avec sa fille, Marie-Christine, 49 ans, sans enfant. L'autre prend sur ses genoux ses deux petites-filles, Séverine et Oriane. Une famille en vacances, cinq femmes, trois générations. Madeleine résume le sentiment général: « On est tranquille ici. Les petits-enfants sont en sécurité. Je profite d'eux. Ils ne s'ennuient pas. Ils sont pris en charge au club enfants. On ne les voit pas du tout, seulement le matin et le soir. »

Les parents d'Oriane et de Séverine ne sont pas du voyage. Ils travaillent tous les deux et ont déjà pris leurs vacances. Ils ont confié les enfants à la grand-mère. « Ils sont rassurés de les savoir avec moi, insiste celle-ci. Il y a tellement d'histoires de nos jours dans les colonies de vacances ou chez les scouts... Les moniteurs sont trop jeunes! » [...]

Le soir, les familles se retrouvent autour du repas. La formule buffet permet aux enfants de manger ce qu'ils veulent. Chacun migre ensuite vers la salle de spectacle. [...]

Marianne Yung, responsable du marketing chez Vacances bleues, résume le concept d'ensemble: « Ici, c'est "sécuré". Le village doit être une zone apaisante, un espace "no stress". »

Vacances bleues recrute traditionnellement sa clientèle parmi le troisième âge. Depuis 1973, la société travaille avec les caisses de retraite. Cependant, M^{me} Yung en feuillette le catalogue avec une certaine insatisfaction. « L'année prochaine, nous allons supprimer ces photos de personnes à cheveux blancs, ces rides... » Pour elle, la cible prioritaire, ce sont les jeunes seniors. « Ils ne veulent pas se voir avec des cheveux blancs. Ils ne se considèrent pas comme des seniors. Par principe, les gens se représentent toujours dans leur tête avec 20 ans de moins. Nous devons en tenir compte dans notre marketing. »

Comment définir un jeune senior? Par l'âge, d'abord. « Il a entre 55 et 70 ans », estime Marianne Yung. Par quelques traits de caractère, ensuite. « Il est zappeur. Il attend de la souplesse et du sur mesure. »

Jean-Michel Deschamps, le directeur du village-club Delcloy, a mis en pratique quelques idées simples pour s'adapter à cette clientèle en pleine expansion. « J'ai commencé par élargir la plage horaire pendant laquelle on peut prendre son petit-déjeuner. Le créneau était entre 7h30 et 9 heures. Désormais, on peut prendre une petite collation jusqu'à midi. Même chose pour la piscine. Elle est ouverte jusqu'à 22 heures, au lieu de 19 heures auparavant. Le maître mot, c'est la souplesse. »

Finies les excursions encadrées, en groupe et en autocar. Un espace « kiosque » propose des activités en individuel. De l'avis de Jean-Michel Deschamps, les deux activités sportives les plus prisées sont la randonnée et l'aquagym. Des loisirs que l'on peut pratiquer seul, en couple ou en famille.

D'après Xavier Ternisien

Le Monde, 21/08/2005

(556 mots)

CORRIGÉ

PASSERELLE
1

CORRIGÉ

Firmen grenzen über 50jährige aus

Angesichts des dramatischen Berichts über die Alterung der deutschen Bevölkerung, bleibt es der Bundesregierung nur noch übrig, die Arbeitszeit der Älteren zu verlängern. Die Betriebe sollten sich nicht mehr auf die Jugend als Arbeitskraft konzentrieren sondern die Älteren besser in Anspruch nehmen.

Obwohl die Frage nach dem Renteneintrittsalter diskutiert wird, scheint jedoch die der Berufsausbildung wichtiger zu sein. Dafür sollten ein Bildungssparkonto für Erwachsene und berufliche Fortbildungen sowie gleitende Übergänge in den Ruhestand und neue Arbeitszeitmodelle von der Bundesregierung gefördert werden. Erfahrung, Lernfähigkeit und Weiterbildung tragen wesentlich zum Erfolg eines Betriebs bei.

Das Bild der älteren Menschen hat sich neu entwickelt. In der Tat verkörpern die älteren Menschen eine besondere kaufkräftige Kundschaft. Deshalb hat sich das Marketing angepasst und bietet jetzt für Ältere abgestimmte neue Produktkonzepte sowie Qualitätssiegel. Neben dem ökonomischen Aspekt fällt es auch auf, dass die Bereitschaft der älteren Menschen zugunsten der jungen Generationen gestiegen ist.

(148 mots)

Grands-parents, parents et enfants se ressource dans un « village » aux allures de Club Med

Nicht weit von der Côte d'Azur hat sich ein Feriendorf niedergelassen. Dort sind aber keine Stars zu sehen, sondern eine neue Zielgruppe des Mittelstandes: die jungen Senioren. Am Beispiel der beschriebenen Familien treffen sich dort viele Generationen:

ALLEMAND

Grosseltern, Eltern, Kinder und Enkelkinder, während die Eltern arbeiten. Hauptsache ist, dass jeder findet, was er will, Sicherheit, Entspannung und Spaß.

Die Senioren haben sich insofern verändert, als sie sich jetzt nicht mehr alt fühlen und alt aussehen wollen. Schon in den Katalogen, die nur weißhaarige Menschen zeigten, sollte sich das Marketing neu erfinden.

Nach der Marketingleiterin wurde hier ein neues Konzept entwickelt. Das Feriendorf ist ein Ort, wo kein Stress herrscht. Diese neue Kundschaft verlangt auch mehr Flexibilität und neue Ferienkonzepte. Deshalb bietet dieses Feriendorf verlängerte Öffnungszeiten für den Frühstücksraum oder das Schwimmbad. Die Zeit der Ausflüge im Reisebus ist tatsächlich vorbei, jetzt streben die jungen Senioren nach individuelleren kulturellen und sportlichen Aktivitäten.

(151 mots)

BIOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau Licence 2 de Biologie ; DUT Génie biologique (options : Analyses biologiques et biochimiques, Diététique, Industries alimentaires, Agronomie) ; BTS Analyses biologiques et Biochimie.

Programme

- Organisation et fonctionnement de la cellule eucaryote. Les principaux constituants organiques. Les tissus animaux.
- Étude des grandes fonctions et de leurs régulations en physiologie animale : digestion, respiration, excrétion, circulation et reproduction. Les systèmes intégrateurs de l'organisme (nerveux et endocrinien).
- Génétique formelle (monohybridisme, dihybridisme, liaison génétique) et moléculaire (ADN et ses différents niveaux de compaction : nucléosomes, chromatine, chromosomes, structure des gènes, éléments génétiques mobiles, mutations...).
- Les techniques en biologie (microscopies photonique et électronique, immunométhodes, cultures cellulaires, méthodes séparatives, techniques opératoires...).

Conseils de préparation

La préparation à l'épreuve demande, impérativement, dans un premier temps, l'acquisition des principales connaissances, par conséquent des notions essentielles relatives aux différents chapitres du programme.

L'étudiant doit établir des fiches permettant de résumer les faits essentiels et d'organiser sa pensée en construisant un plan.

Pour chaque partie du programme, dans un second temps, une lecture approfondie doit lui permettre de compléter ses connaissances pour pouvoir argumenter et développer sa pensée de manière cohérente, réfléchie et originale.

L'étudiant doit se préparer à répondre, après analyse et réflexion de la ou des solutions proposées et exactes, aux différentes questions du QCM.

Pour le sujet de synthèse, il doit s'exercer à développer son travail de manière logique pour présenter un devoir bien construit et non une accumulation de connaissances et encore moins d'idées vagues sur la question.

Bibliographie

- E. N. Marieb, *Biologie humaine : anatomie et physiologie*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2000, 560 p.
- A. J. F. Griffiths, W. Gelbart, J. H. Miller et R. C. Lewontin, *Analyse génétique moderne*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2001, 696 p.
- J.-L. Serre et J. Feingold, *Génétique humaine : de la transmission des caractères à l'analyse de l'ADN*, doc. Inserm, éd. Nathan, 1993, 144 p.
- J. Étienne, *Biochimie génétique, biologie moléculaire*, 3^e édition, coll. « Abrégés Masson », éd. Masson, 1996, 493 p.

BIOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

PASSELLE
1

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

1. Questions à choix multiple ou à compléter (13 points sur 20)

Répondre à chaque question de façon précise sur la feuille de composition, en indiquant au besoin la (les) réponse(s) exacte(s) ou en complétant les espaces laissés libres. Chaque réponse correcte est notée 1 point. Chaque absence de réponse(s) ou réponse incorrecte est notée 0 point.

2. Question de synthèse (7 points sur 20)

Il sera tenu compte du plan, du contenu informatif et de la rédaction.

SUJET

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE OU À COMPLÉTER

- Le tissu conjonctif dérive de :
 - l'ectoderme
 - du mésoderme
 - de l'endoderme
- Par définition, les épithéliums sont constitués de cellules :
 - isolées
 - jointives
 - glandulaires
 - différenciées
- En histologie, le montage des coupes colorées est précédé d'une étape de :
 - hydratation des coupes
 - déshydratation des coupes
 - d'inclusion des coupes
 - de déparaffinage des coupes

4. Les cellules procaryotes possèdent un noyau :
 - a) oui
 - b) non
 - c) pas toujours

5. Dans la cellule, les lysosomes sont des organites :
 - a) à pH acide
 - b) à pH basique
 - c) à pH neutre
 - d) riches en enzymes permettant la digestion extracellulaire
 - e) riches en enzymes permettant la digestion intracellulaire

6. Le pancréas exocrine est une glande :
 - a) tubuleuse composée
 - b) acineuse composée
 - c) tubulo-acineuse
 - d) réticulée
 - e) vésiculée

7. Les régulations dans l'organisme permettent de maintenir la constance du milieu intérieur ou :
 - a) aplasie
 - b) homochromie
 - c) homéostasie
 - d) homologie

8. L'unité fonctionnelle du rein est le :
 - a) corpuscule de Malpighi
 - b) glomérule
 - c) néphron
 - d) tube contourné

9. Par définition, une artère est un vaisseau sanguin qui :
 - a) arrive au cœur dans un ventricule
 - b) arrive au cœur dans une oreillette
 - c) part du cœur d'une oreillette
 - d) part du cœur d'un ventricule

10. Dans l'oxyhémoglobine, l'oxygène est fixé :
 - a) molécule par molécule sur la globine
 - b) molécule par molécule sur l'hème
 - c) atome par molécule sur la globine
 - d) atome par molécule sur l'hème

11. Dans l'estomac, la digestion de certains aliments débute, ainsi pour les :
 - a) glucides par la trypsine
 - b) protéines par la trypsine
 - c) protéines par la pepsine
 - d) lipides par la pepsine
12. Le pH sanguin est voisin de 7,4, celui de l'urine aussi :
 - a) vrai
 - b) faux

QUESTION DE SYNTHÈSE

« Généralités sur les hormones »

CORRIGÉ

1. Le tissu conjonctif dérive de :
b) du mésoderme
2. Par définition, les épithéliums sont constitués de cellules :
b) jointives
3. En histologie, le montage des coupes colorées est précédé d'une étape de :
b) déshydratation des coupes
4. Les cellules procaryotes possèdent un noyau :
b) non
5. Dans la cellule, les lysosomes sont des organites :
a) à pH acide
e) riches en enzymes permettant la digestion intracellulaire
6. Le pancréas exocrine est une glande :
b) acineuse composée
7. Les régulations dans l'organisme permettent de maintenir la constance du milieu intérieur ou :
c) homéostasie
8. L'unité fonctionnelle du rein est le :
c) néphron

9. Par définition, une artère est un vaisseau sanguin qui :
d) part du cœur d'un ventricule
10. Dans l'oxyhémoglobine, l'oxygène est fixé :
b) molécule par molécule sur l'hème
11. Dans l'estomac, la digestion de certains aliments débute, ainsi pour les :
c) protéines par la pepsine
12. Le pH sanguin est voisin de 7,4, celui de l'urine aussi :
b) faux

CORRIGÉ

PASSELLE
1

QUESTION DE SYNTHÈSE

« Généralités sur les hormones »

Les hormones sont des médiateurs chimiques, sécrétées par des glandes spécialisées ou endocrines qui déversent leur sécrétion dans le sang. Elles agissent à distance sur des organes cibles ou effecteurs hormonaux pour produire des effets spécifiques. Les hormones qui font partie du système endocrinien, l'un des deux systèmes d'intégration de l'organisme avec le système nerveux, agissent sur la mise en place des organes par effet morphogène et sur les métabolismes.

Le système endocrinien est constitué de nombreuses glandes endocrines qui pour certaines, comme l'hypophyse est en relation directe via l'hypothalamus avec le cerveau et pour d'autres, localisées dans divers points de l'organisme (Thyroïde, Parathyroïdes, Pancréas endocrine, Glandes surrénales et Gonades). Certains organes tels l'appareil digestif (pancréozymine, cholécystokinine...) et le rein (EPO) produisent eux aussi des hormones. Récemment des hormones ont été mises en évidence dans d'autres organes (Leptine dans le tissu adipeux, Hepsidine dans le foie).

Chimiquement les hormones dérivent soit d'acides aminés en particulier de la tyrosine (h. thyroïdiennes, h. médullosurréaliennes) ou sont peptidiques (h. dénohypophysaires et neurohypophysaires) ou protéiques (insuline...) ou stéroïdes (h. cortico-surréaliennes et sexuelles).

Suivant leur structure, les hormones, transportées par des protéines spécifiques ou l'albumine, agissent en se liant à des récepteurs membranaires (h. peptidiques et protéiques) ou nucléaires (h. thyroïdiennes et h. stéroïdes) qui amplifient leurs effets par cascade de kinases dans le premier cas ou action génomique dans le second. Cette liaison obéit à la loi d'action de masse ce qui permet de définir l'équation du graphique de Scatchard à partir de laquelle on peut déterminer l'affinité de l'hormone pour son récepteur et la concentration en récepteurs totaux de l'effecteur considéré.

Les hormones agissent en très faible concentration (10^{-7} à 10^{-12} M) par imprégnation. Leurs effets sont lents et durables. Elles sont ensuite catabolisées principalement au niveau hépatique où les catabolites subissent une glucuroconjugaison ou une sulfoconjugaison qui

BIOLOGIE

les rend solubles donc facilement excrétables au niveau rénal. Ces derniers et une faible quantité d'hormones natives se retrouvent dans l'urine où leur dosage permet d'évaluer le niveau de sécrétion hormonale.

Les hormones sont régulées soit par contrôle métabolique simple, soit par contrôle nerveux soit par un arbre de régulation impliquant le complexe hypothalamo-hypophysaire par des rétroactions le plus souvent négatives.

Leurs interactions sur les métabolismes sont souvent synergiques ou antagonistes.



Ces caractéristiques font que les actions hormonales sont fortement intégrées à l'état normal et sont essentielles à la morphogénèse et au maintien de l'homéostasie du milieu intérieur. Tout dérèglement entraîne des répercussions importantes qui sont difficiles et longues à corriger en thérapeutique.

DROIT

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

L'épreuve « Passerelle 1 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (Licence 2 Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leurs « formations courtes » de type BTS, DUT, ou d'une Licence 2 AES, ou d'une Licence 2 Sciences économiques.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.

Programme

- Introduction au droit : la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes : les personnes physiques, les personnes morales, état et capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations ; techniques contractuelles ; clauses pénale, résolutoire, de non concurrence, attributive de compétence matérielle et/ou territoriale, de conciliation... classification des contrats ; formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités ; la force obligatoire du contrat *inter partes* ; l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers ; les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution ; les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses, les quasi-contrats.
- Droit commercial : le commerçant ; les actes de commerce ; le fonds de commerce ; les opérations sur le fond de commerce (location-gérance, cession du fond de commerce...) ; le statut des commerçants.

Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant

brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en récitant un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

Bibliographie

Le programme des épreuves « Passerelle 1 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. Lefebvre, E. Mollaret-Laforêt et al., *Droit et entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

DROIT

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET : CAS PRATIQUE

Madame Avril se promène sur la « Grand-Place ». Une opération de « vide grenier » a été organisée par une association caritative. À cette occasion, Madame Avril va porter son attention sur le stand tenu par Monsieur Mars. Elle est intéressée par un petit vase en cristal de Bohème. Après avoir discuté longuement et marchandé, Madame Avril et Monsieur Mars se mettent d'accord sur le prix, soit 850 euros au total. Elle verse immédiatement, en liquide, la somme de 100 euros à Monsieur Mars, et, avec l'accord de ce dernier, elle se rend au guichet automatique d'une banque voisine pour retirer la somme nécessaire pour payer le solde du prix.

L'opération prend quelques minutes car d'autres utilisateurs du distributeur automatique de billets précèdent Madame Avril.

Après avoir obtenu la somme nécessaire, Madame Avril retourne alors, comme prévu, au stand tenu par Monsieur Mars. Contre toute attente, celui-ci lui annonce « *qu'il n'est pas en mesure de lui vendre le vase car, dans l'intervalle, il l'a vendu à une autre personne, Mademoiselle Juin, qui a payé d'un seul coup la totalité du prix* ». Madame Avril connaît Mademoiselle Juin car c'est une ancienne collègue de travail.

Fort mécontente de la situation, Madame Avril demande le remboursement immédiat de la somme de 100 euros versée à Monsieur Mars il y a quelques minutes... Celui-ci prétend ne pas se souvenir d'avoir reçu le moindre versement d'argent de la part de Madame Avril et refuse donc de lui rendre quoique que ce soit...

Plusieurs personnes étant présentes au moment où le versement a eu lieu, qui pourront l'aider dans la perspective d'un litige, Madame Avril menace Monsieur Mars de lui faire un procès au « civil », pour établir que la vente avait eu lieu à son profit et, dès lors, prendre possession du vase convoité après règlement intégral du prix, ou si, par impossible, cette solution lui était refusée en justice, obtenir à défaut le remboursement de la somme de 100 euros par elle versée. Madame Avril ne veut pas agir sur le terrain pénal. Il est précisé que les différents protagonistes ont tous leurs domiciles respectifs dans la même ville...

Qu'en est-il du point de vue de l'action qu'entend exercer Madame Avril contre Monsieur Mars, et de ses caractéristiques juridiques ?



La situation présentée par le cas est originale et la mésaventure subie par Madame Avril mérite qu'on qualifie la situation délicate à laquelle elle est désormais confrontée avant toute proposition de solution au litige...

Les faits sont en réalité assez simples Madame Avril a conclu un véritable contrat de vente avec Monsieur Mars ayant pour objet un meuble corporel. Il convient donc d'appliquer d'emblée les dispositions des articles 1582 et 1583 du Code civil.

I. UN CONTRAT DE VENTE CONCLU MAIS PAS EXÉCUTÉ

La qualification du contrat n'est en effet pas contestable juridiquement. Selon l'article 1582 du Code civil: « la vente est une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose, et l'autre à la payer. Elle peut être faite par acte authentique ou sous seing privé ». L'article 1583 dispose en outre que « *la vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur à l'égard du vendeur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été livrée ni le prix payé* ».

La difficulté provient du fait que l'acquéreur Madame Avril n'a pas pu payé immédiatement comptant le prix prévu de 850 euros, faute d'avoir les espèces suffisantes avec elle. Le court moment d'absence pendant lequel elle a retiré de l'argent dans un distributeur automatique de billets a permis au vendeur Monsieur Mars, de profiter manifestement de la situation pour ne pas respecter l'engagement pris envers Madame Avril alors qu'un accord était intervenu entre eux sur l'objet (le vase) et le prix global (850 euros), comme le révèle l'acompte de 100 euros versé par Madame Avril à Monsieur Mars... Mais le vase a été, sans vergogne, vendu à une tierce personne, Mademoiselle Juin, qui est, en outre une des anciennes collègues de travail de Madame Avril...

Il ne fait, *a priori*, pas de doute, que le contrat de vente avait bien été conclu entre les protagonistes, car il y avait comme nous venons de le souligner accord des deux parties sur les deux objets des obligations contractuelles réciproques de l'un et de l'autre: la chose et le prix. La vente n'est évidemment pas un contrat réel comme le dépôt, le commodat ou le gage; la remise de la chose n'est pas une condition préalable à la formation du contrat car le contrat de vente est, qualifié, notamment en matière mobilière, comme étant un contrat consensuel. Le transfert de propriété a lieu « *solo consensu* », sans formalisme spécifique. La loi attache à l'accord de volonté des contractants le transfert de propriété immédiat après accord des parties, le vase appartenait juridiquement à Madame Avril, sans même qu'elle ne le « possède » physiquement, matériellement, le bien était pour autant entré dans son patrimoine, et n'était plus, par voie de conséquence, dans celui du vendeur Monsieur Mars.

Le paiement intégral n'est pas non plus une condition du transfert de propriété, ni d'ailleurs quelquefois de la mise en possession de l'acquéreur par le vendeur, tout est question du rapport de confiance plus ou moins grand susceptible d'exister entre les parties. Monsieur Mars avait dans le cas présent conservé la possession du vase en l'absence de Madame Avril et attendait qu'elle lui verse le solde du prix restant dû (750 euros) pour lui permettre de prendre possession de son précieux vase.

Néanmoins, avec une mauvaise foi assez évidente Monsieur Mars prétend ne se souvenir de rien, ni de l'accord de volonté, ni du paiement de l'acompte, alors qu'il a « revendu », le vase à Mademoiselle Juin, alors qu'au moment de cette opération le vase en question ne lui appartenait plus. Le scénario révèle, dès lors, l'hypothèse de la vente de la chose d'autrui au sens des dispositions de l'article 1599 du Code civil. Selon les dispositions de ce texte, il est évident que: « la vente de la chose d'autrui est nulle et qu'elle peut donner lieu à des dommages-intérêts lorsque l'acheteur a ignoré que la chose fût à autrui ».

II. LA PROBLÉMATIQUE DE LA PROPRIÉTÉ ET DE LA POSSESSION DU VASE

Si Mademoiselle Juin en qualité d'ancienne collègue de travail a conservé des liens amicaux avec Madame Avril et qu'elle apprend la mésaventure dont cette dernière a été victime de la part de Monsieur Mars, elle lui remettra peut-être le vase, mais alors la question du remboursement du prix payé par Mademoiselle Juin à Monsieur Mars se posera, outre celle du remboursement de l'acompte de 100 euros directement versé par Madame Avril à Monsieur Mars... Mais le droit des biens peut, ici, exercer une certaine influence sur l'issue du litige par référence aux dispositions de l'article 2279 du Code civil et de l'article 2280 du même Code. Mademoiselle Juin en qualité d'acquéreur de bonne foi « *a non domino* » ignorait au moment même de son propre achat que le bien n'appartenait plus à Monsieur Mars, mais en réalité déjà à Madame Avril, elle peut donc exercer l'action en nullité de la vente de sa propre initiative en agissant contre Monsieur Mars rapidement; l'action est soumise à prescription quinquennale car il s'agit d'un cas de nullité relative et non de nullité absolue du contrat... En outre, à la condition de pouvoir prouver l'existence d'un préjudice fut-ce simplement moral, Mademoiselle Juin pourrait tenter d'obtenir des dommages et intérêts en mettant en œuvre la responsabilité de Monsieur Mars.

Mais Mademoiselle Juin peut aussi ignorer la situation de Madame Avril. Dans ce cas, Madame Avril pourrait tenter, d'une part, d'exercer une action en revendication contre Mademoiselle Juin, en qualité d'acquéreur « *a non domino* » et, d'autre part, d'agir également contre Monsieur Mars pour inexécution du contrat de vente légalement formé, refus de délivrance et éviction, etc... afin d'obtenir réparation des préjudices causés par la situation au-delà même de la demande en remboursement de l'acompte de 100 euros que Monsieur Mars entend indûment conserver.

En ce qui concerne l'action éventuelle de Madame Avril contre Mademoiselle Juin, cette dernière revendiquerait peut être le bénéfice de la célèbre règle « en fait de meubles possession vaut titre » posée par l'alinéa 1^{er} de l'article 2279 du Code civil. Nonobstant le principe précité, Madame Avril pourrait exercer une action en revendication contre Mademoiselle Juin malgré la bonne foi présumée de cette dernière. En effet, selon l'alinéa 2 de l'article 2279 « *celui qui a perdu ou auquel a été volé une chose peut la revendiquer pendant trois ans à compter du jour de la perte ou du vol, contre celui dans les mains duquel il se trouve; sauf à celui-ci son recours contre celui duquel il la tient* ». Or l'attitude de Monsieur Mars révèle une forme de vol de sa part, puisqu'il avait vendu le vase à Madame Avril, sans autre condition que le paiement du prix, et qu'il avait reçu

un acompte il ne peut pas prétendre avoir eu la qualité de propriétaire de la chose au moment où il a cédé le vase à Mademoiselle Juin. La responsabilité de Monsieur Mars peut de toute évidence être engagée à la fois par Madame Avril et par Mademoiselle Juin...

Mademoiselle Juin peut également se prévaloir des dispositions de l'article 2280 du Code civil: « *Si le possesseur actuel de la chose volée ou perdue l'a achetée dans une foire ou dans un marché, ou dans une vente publique, ou d'un marchand vendant des choses pareilles, le propriétaire ne peut se la faire rendre qu'en remboursant au possesseur le prix qu'elle lui a coûté* ». Cela signifie dans le cas où l'opération de « *vide-grenier* » serait assimilable à une foire et que le texte précité serait appliqué Mademoiselle Juin pourrait au moment de la restitution du vase à Madame Avril, demander le remboursement du prix qu'elle avait versé à Monsieur Mars... Madame Avril conserverait alors le vase restitué par Mademoiselle Juin, sans avoir à payer le prix à Monsieur Mars qui a déjà été payé du prix du vase par Mademoiselle Juin, elle devra obtenir en revanche le remboursement de l'acompte versé...

Mademoiselle Juin devrait être tenue de restituer le vase à Madame Avril, propriétaire du bien. Si l'opération de « *vide-grenier* » n'était pas considérée comme assimilable à une foire, les dispositions de l'article 2280 ne seraient pas applicables, aussi la somme reçue par Monsieur Mars de la part de Mademoiselle Juin devrait être remboursée par celui-ci, outre le versement de dommages et intérêts éventuels versés au titre de l'éviction dont cette dernière a été victime. Madame Avril devant dans cette même hypothèse, compte tenu de l'acompte versé à l'origine lors de la conclusion du contrat (100 euros), s'acquitter de la somme de 750 euros (solde restant dû, moins les éventuels dommages et intérêts qu'elle pourrait être amenée à recevoir qui entreraient alors en déduction de la somme précitée).

III. LA PROCÉDURE APPLICABLE À L'ACTION EN JUSTICE DE M^{ME} AVRIL

Que Madame Avril décide ou non d'agir directement contre Mademoiselle Juin, elle a clairement décidé d'agir contre Monsieur Mars. La difficulté la plus grande en matière de litige est de rapporter la preuve.

Selon les dispositions de l'article 1315 du Code civil, il appartient au demandeur de supporter le fardeau de la charge de la preuve. Madame Avril doit donc assumer la charge de la preuve, mais que doit-elle prouver?

Madame Avril doit prouver que le contrat de vente a été conclu: quels sont les moyens de preuve utilisables?

On soulignera d'abord, que le contrat de vente est un contrat de nature « civile » et non de nature commerciale en l'espèce... L'opération n'est *a priori* pas davantage un acte mixte dans ce cas, car la vente contestée a eu lieu dans le cadre d'une opération de « *vide-grenier* », cela signifie donc que ceux qui vendent des objets le font à titre occasionnel et ne sont pas des commerçants concluant des contrats à titre professionnel...

Dès lors que le contrat de vente litigieux a bien cette nature civile, il faut en déduire les conséquences du point de vue de la preuve. Les dispositions de l'article 1341 du Code civil imposent la preuve littérale en matière d'actes civils supérieurs à un certain

montant... Actuellement ce montant est fixé par décret du 20 août 2004 à la somme de 1 500 euros... En tout état de cause le prix global du vase était de 850 euros, l'acompte versé par Madame Avril et conservé indûment par Monsieur Mars d'un montant de 100 euros. On peut donc admettre par une lecture, *a contrario*, de l'article 1341 du Code civil, que Madame Avril pourra prouver l'existence de la formation et de son contenu par tout mode de preuve, y compris par les témoignages des personnes qui étaient présentes sur place au moment des faits, auxquelles il est fait allusion dans le dernier paragraphe de l'intitulé du cas pratique. La preuve testimoniale est une preuve susceptible d'être retenue en l'espèce puisque le litige portera sur une somme inférieure à 1 500 euros, mais il faut aussitôt ajouter que la preuve par témoins n'est pas une preuve parfaite, et, dès lors, le juge appréciera la pertinence des différents témoignages avec mesure et les prendra ou non, en compte.

Espérons pour les intérêts de Madame Avril que les témoignages de ces tierces personnes seront nombreux et surtout parfaitement concordants...

S'agissant du paiement de l'acompte de 100 euros dont à défaut de pouvoir récupérer « son » vase, elle entendrait obtenir restitution, la Cour de cassation fait preuve d'une certaine hésitation du point de vue des principes applicables: pour la 1^{re} chambre civile dont la jurisprudence a vocation à être suivie dans l'hypothèse qui nous intéresse le paiement constitue un « fait » juridique et non un « acte juridique », dès lors la preuve du paiement est libre par tous moyens, alors que la chambre sociale soutient, quant à elle, le point de vue inverse. Pour autant, Madame Avril n'aura pas de difficulté dans le cas particulier qui est le sien dans la mesure où, indépendamment à la qualification applicable au paiement, on a relevé que la somme revendiquée était en toute hypothèse de 100 euros donc, en toute hypothèse très largement inférieure au montant de 1 500 euros au-delà duquel les actes juridiques sont soumis à l'exigence de la preuve littérale...

En ce qui concerne le tribunal devant lequel l'action devra être exercée, là encore qu'elle concerne Monsieur Mars seul ou également Mademoiselle Juin, il faut distinguer la question de la compétence matérielle et celle de la compétence territoriale.

Du point de vue de la compétence matérielle, il convient de relever que dans la mesure où le litige porte sur une question « civile » d'un montant inférieur à 4 000 euros, la juridiction compétente sera le juge de proximité, compétent pour les « petits litiges » de cette nature.

En ce qui concerne la compétence territoriale, le principe est que la compétence de la juridiction est déterminée, sauf critères alternatifs, par le domicile des défendeurs.

En l'espèce, l'intitulé du cas ne précise pas dans quelle ville résident les différents protagonistes, mais signale, *in fine*, qu'ils ont leurs domiciles respectifs dans la même ville. Ce sera donc devant le juge de proximité compétent pour la ville en question que l'action devra être exercée par Madame Avril que ce soit contre Monsieur Mars comme elle entend le faire, ou contre Mademoiselle Juin comme elle pourrait également le faire...

La plus grande difficulté que rencontrera en pratique Madame Avril sera de retrouver des témoins dignes de foi de sa désagréable mésaventure...

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de Licence 2 de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac +2 (DUT, BTS).



Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière: la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État: objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours: les grandes tendances.

Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents: les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments: ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations: il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec: introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets): ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison, intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

PASSELLE
1

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

Pensez-vous que plus de flexibilité puisse être le moyen de faire reculer le chômage en France ?

Vous répondrez à cette question en utilisant vos connaissances personnelles, tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits, en les complétant par les informations apportées par le dossier documentaire ci-joint (Les documents sont rangés dans un ordre quelconque), selon un plan logique et clair.

Votre travail sera jugé non pas en fonction de l'orientation que vous donnerez à votre réponse mais en fonction de la qualité de l'argumentation avec laquelle vous la défendrez.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

S'il faut relativiser certaines oppositions, l'Europe et les États-Unis n'en constituent pas moins deux modèles assez différenciés de marché du travail, les seconds se montrant beaucoup plus attachés à respecter les canons¹ de la théorie libérale.

[...] Lorsqu'au début des années quatre-vingt, l'OCDE a édicté un certain nombre d'impératifs de réforme structurelle nécessaires pour améliorer la situation de l'emploi, elle a mis en avant le concept de flexibilité, qui pour ses détracteurs rimait avec précarité. L'OCDE a depuis fait preuve d'une assez grande continuité quant à la manière de définir la flexibilité : une économie est flexible lorsque son fonctionnement décentralisé permet un ajustement rapide des prix relatifs et des quantités. [...]

Se livrant à des études récurrentes sur le sujet, l'OCDE constate que les pratiques sociales mais surtout institutionnelles, sont, à quelques exceptions près (dont les États-Unis et à certains égards, le Royaume-Uni), peu conformes à cette définition. D'où un appel constant pour des réformes institutionnelles notamment sur le marché du travail.

Olivier Passet (Commissariat général du Plan), « Modèle américain versus² modèle européen », *Les Cahiers Français*, n° 304, « Les nouvelles questions de l'emploi », *La documentation Française*, octobre 2001.

¹ canons = règles, principes

² versus = contre

DOCUMENT 4

Nombre d'économistes affirment que l'une des causes du chômage français est l'insuffisance de flexibilité. Les entreprises seraient, en particulier, dissuadées d'embaucher parce qu'il est trop compliqué de licencier. Est-ce le cas ?

Le terme de flexibilité ne désigne pas partout la même réalité. Il y a d'abord la flexibilité que je qualifierais de « numérique », qui consiste à faciliter à la fois les licenciements et les embauches – comme au Royaume-Uni et aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande. D'autres pays, à l'instar du Japon et de la Corée du Sud, ont opté pour la flexibilité salariale, qui permet de préserver l'emploi pendant les périodes difficiles en diminuant les salaires par des accords négociés. Il y a, enfin, la flexibilité fonctionnelle, qui consiste à jouer de la formation et de la mobilité pour réaffecter les salariés là où l'on a besoin, pratiquée dans les pays scandinaves. [...]

Quel a été, en France, le choix effectué ?

La spécificité française est justement... qu'il n'y a pas eu de choix clairement affirmé. La flexibilité salariale est quasiment impossible dans le cadre de conventions collectives signées au niveau des branches et la flexibilité fonctionnelle reste assez peu utilisée, car les conditions de la mobilité géographique et professionnelle sont rarement réunies.

La seule variable d'ajustement a donc été l'extension des emplois précaires – contrats à durée déterminée (CDD), stages, contrats aidés, intérim, d'autant que les obstacles au licenciement n'ont été que très partiellement levés. Le résultat est un marché du travail dual : d'une part, celui des emplois en contrat à durée indéterminée (CDI), protégé mais peu fluide, puisque les employeurs sont réticents à embaucher sous cette forme ; d'autre part, celui des emplois précaires, sur lesquels les employeurs concentrent les limitations de salaires, les suppressions et la rotation des emplois, et qu'ils n'ont pas intérêt à transformer en CDI.

Interview de Raymond Torres, chef de la division analyse et politique de l'emploi de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) dans *Le Monde Économie*, 07/06/2005.

CORRIGÉ**1. REMARQUES GÉNÉRALES****SUJET**

Le sujet relevait simultanément de plusieurs parties du programme de l'épreuve d'économie du concours Passerelle ESC. En effet, s'interroger sur le problème du chômage et sur la flexibilité comme moyen éventuel d'y faire face, en France, conduisait à s'interroger sur :

- « les grandes fonctions économiques (production, répartition et dépense) en économie ouverte,
- l'évolution des structures économiques et l'organisation de la production,
- le progrès technique et l'innovation,
- les stratégies d'entreprises,
- le rôle de l'État,
- les grands courants de la pensée économique,
- les grandes tendances de l'histoire économique de 1945 à nos jours ».

Le sujet en lui-même ne présentait pas de difficulté : il demandait d'analyser les liens pouvant exister entre la flexibilité, notion basique en économie, rappelée et explicitée dans les documents, et le chômage, problème récurrent de l'économie française sur laquelle devait se concentrer l'analyse.

Ce sujet, posé quelques jours à peine avant le premier tour des élections présidentielles de mai 2007 avait donc une dimension politique évidente : les questions du chômage, de la flexibilité sont des thèmes sur lesquels les divers candidats se sont opposés ou rapprochés. Par conséquent, sur une question aussi débattue, les correcteurs, comme cela était explicitement indiqué dans le libellé du sujet, se sont abstenus de juger l'orientation de la réponse, qui relevait de la liberté complète de chaque candidat. Leur jugement a porté sur le degré de connaissances économiques en la matière et sur le degré de solidité et de rigueur de l'argumentation présentée à l'appui de la réponse, argumentation devant mobiliser les enseignements de la science économique et de l'histoire économique contemporaine, lesquels permettaient de soutenir autant une position favorable que défavorable au rôle de la flexibilité comme moyen de lutter contre le chômage.

Le dossier qui accompagnait le sujet :

- présentait quelques faits tirés de l'actualité récente ;
- et des références à des mécanismes fondamentaux et aux grandes théories de l'analyse économique (exemples : l'équilibre d'un marché [document 1], le différentiel croissance économique-gains de productivité comme facteur de la demande de travail par les firmes [document 2]...).

CONTENU DES COPIES

Comme les années précédentes, beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

Forme

L'amélioration de la présentation matérielle des copies, déjà constatée depuis plusieurs années, se confirme : il y a de moins en moins de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé...). Ces défauts, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont pesé négativement sur la note.

Il faut déplorer un nombre assez élevé de copies présentant des déficiences fortes du point de vue de l'orthographe.

Le jury rappelle avec fermeté, cette année encore, qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté, une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2, non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit pour les candidats de faire la preuve qu'ils sont capables de communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur vie professionnelle future.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui n'est pas exigeant vis-à-vis de lui-même pour la forme l'est rarement pour le fond.

Une mention particulière doit être faite l'emploi des majuscules et des minuscules, lesquelles posent problème à pas mal de candidats. Leur emploi n'est pas laissé à la fantaisie des candidats : il existe des règles qu'il faut observer. Exemples :

- l'État, l'Europe, les États-Unis, les Américains... : majuscules obligatoires
- l'état de l'emploi, le modèle social européen, américain... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (effaceur, correcteur) doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment : dans la grande majorité des copies,

- l'introduction définissait convenablement les termes du sujet, posait clairement le sujet, annonçait explicitement le plan général ;
- le développement était constitué de parties et de sous-parties introduites par des phrases-titres constituées des idées générales qui étaient ensuite développées ;
- une conclusion terminait le travail.

À noter que le défaut qui était apparu il y a deux ans, bien qu'en forte régression, n'a toujours pas totalement disparu, à savoir la présentation systématique, à la fin de chaque sous-partie, de l'idée générale de la sous-partie suivante (sorte de transition interne à la partie).

Cette technique est triplement gênante :

- Elle perturbe la lecture (on ne sait plus si l'on est dans le thème de la sous-partie que l'on est en train de lire ou dans celui de la sous-partie qui va suivre) ;
- Elle aboutit à des répétitions systématiques : cette phrase de transition fait double emploi avec le titre de la sous-partie suivante, lequel suffit s'il est clair et bien rédigé ;
- Surtout, elle occasionne des pertes de temps aux dépens du contenu des éléments abordés, de la qualité de l'analyse économique, de la précision des démonstrations, qui doivent demeurer l'objectif premier.

Conclusion : compte tenu de la durée relativement courte de l'épreuve, les transitions doivent être faites exclusivement lors du passage d'une grande partie à une autre, pas lors du passage d'une sous-partie à une autre sous-partie.

Une remarque nouvelle s'impose cette année par rapport aux années précédentes : la quasi-totalité des copies sont structurées selon un plan qui, certes, existe, mais qui est souvent peu logique.

On sent que beaucoup de candidats se sont sentis rassurés à partir du moment où ils sont arrivés à bâtir un plan sur leur brouillon: ils ont négligé de se demander s'il était logique, efficace, bien adapté au sujet.

Beaucoup de candidats, notamment, ont adopté un plan qui suivait l'ordre des documents, alors que le libellé du sujet précisait que cet ordre était volontairement quelconque. Dans ce cas, ces candidats commençaient par analyser des solutions (documents 1 à 3) avant d'exposer le problème qu'elles étaient censées résoudre (document 4: « *les entreprises seraient, en particulier, dissuadées d'embaucher parce qu'il est trop compliqué de licencier* »), ce qui est tout à fait illogique.

Fond

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :

- 1) Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements, des démonstrations, qui s'appuient à la fois, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles et sur le dossier fourni.

L'épreuve ne consiste pas en une synthèse de dossier. Elle ne consiste pas non plus à reproduire les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant. Elle consiste à intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées dans les documents fournis. Le recopiage ou la paraphrase d'un extrait de document ne vaut pas démonstration.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à faire le lien entre :

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve,
- et des questions d'actualité, le terme actualité étant à prendre dans une acception large.

À cet égard, deux défauts extrêmes sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;
- à l'opposé, se contenter de la récitation d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, en particulier sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

À propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que :

- les représentations graphiques en usage en science économique (par exemple, pour un sujet comme celui-ci, la représentation graphique de l'équilibre du marché du travail selon l'approche néoclassique, visualisant le fait qu'un salaire supérieur au salaire d'équilibre est cause de chômage) doivent être accompagnés d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Il est obligatoire de formuler explicitement les idées qui s'y rattachent.
- Même règle pour les schémas (termes économiques reliés par des flèches).

2) Précisions sur le dossier de documents

- Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a l'obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à utiliser toutes les ressources disponibles, donc, ici, la documentation qui lui est fournie.
- Le dossier de documents est volontairement incomplet :

Il est volontairement conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion.

C'est vrai pour les thèmes couverts par les quatre documents fournis. C'est vrai également pour chaque document à l'intérieur desquels des coupes, explicitement signalées ([...]), ont été volontairement opérées.

Le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement allusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires.

C'était le cas, par exemple, du document 1. Il fait référence au marché du travail et à la théorie libérale, expressions qui devaient conduire les candidats à expliciter ces concepts en utilisant les indispensables connaissances personnelles qu'ils devaient avoir en science économique et à les intégrer dans leur démonstration.

Contenu des copies

Il est globalement en progression mais on note une assez grande hétérogénéité des copies.

La grande majorité des candidats a compris le sujet.

Cependant, un nombre non négligeable de candidats est resté « en amont » du sujet. Ils ont décrit les rigidités du marché du travail, les modalités de la flexibilité, déjà en place en France (CDD, CNE...) ou envisageables, leurs difficultés d'application, mais en sont restés là : ils n'ont pas « débouché » sur ce qui était véritablement le sujet : la capacité – ou l'incapacité – de ces mesures à faire reculer le chômage. Le sujet n'était pas la flexibilité en elle-même (ses modalités) mais son impact sur l'emploi – positif, négatif ou neutre.

Les deux défauts extrêmes cités ci-dessus – dans lesquels ne sont pas tombés les bons candidats – ont été rencontrés :

- Une accumulation de faits sur le marché du travail et sur le chômage, sans aucune utilisation des outils les plus basiques de la science économique en la matière ;
- Une accumulation de mécanismes et de théories sur le marché du travail absolument pas connectées à la réalité actuelle.

2. PROPOSITION DE CORRIGÉ

Quelques remarques préliminaires :

- Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question. Il représente une réponse « balancée » à la question posée, reconnaissant que la flexibilité présente à la fois des points forts mais aussi des points faibles dans la lutte contre le chômage.
- Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer *a priori* de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (Idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un moyen de présenter ses idées et de les justifier : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.
- Le corrigé proposé ici dépasse assez largement ce que l'on pouvait raisonnablement exiger des candidats dans le temps assez bref de l'épreuve. Il est présenté pour :
 - rassembler les différents thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet,
 - fournir un modèle assez élaboré afin de faciliter la préparation du concours 2008.

INTRODUCTION

1. Amener le sujet (tout en définissant les termes du sujet au fur et à mesure qu'on les rencontre)

- On peut démarrer sur le chômage, déséquilibre macroéconomique le plus préoccupant de l'économie française (référence au « carré magique » de Kaldor).
- D'où la recherche de solutions à ce problème. Parmi elles, la flexibilité c'est-à-dire la possibilité pour les firmes de faire varier rapidement et facilement, en fonction de l'évolution des données économiques, les salaires (flexibilité salariale), les effectifs salariés (flexibilité quantitative externe ou flexibilité numérique), la durée du travail et les horaires du personnel (flexibilité quantitative interne) ainsi que l'affectation du personnel (flexibilité fonctionnelle)

2. Poser le sujet

- Plus de flexibilité peut-il être le moyen de faire reculer le chômage en France ?
- Problématique : l'alternative sécurité-flexibilité
 - On se propose ici d'examiner quels peuvent être les effets positifs de la flexibilité sur la demande de travail par les firmes, ses limites voire les effets pervers éventuels, et de tenter d'en faire la balance.
 - Le champ géographique du sujet est donné directement par le sujet (la France) mais englobe d'autres pays, à titre de références (États-Unis, pays scandinaves...)
 - Le champ chronologique, pour l'étude des évolutions, est donné par le programme officiel du concours qui remonte à 1945 mais privilégie, bien évidemment, la situation actuelle.

3. Annoncer le plan

On se propose de répondre à la question posée en trois temps.

- D'abord en présentant les arguments selon lesquels plus de flexibilité est effectivement le moyen de régler les difficultés en matière d'emploi (1^{re} partie),
- Puis en prenant en compte les limites et les effets pervers possibles d'une telle orientation (2^e partie),
- Enfin, en examinant comment la complexité de la relation flexibilité-chômage se retrouve bien dans la situation française actuelle (3^e partie).

DÉVELOPPEMENT

1. Ceux qui prônent plus de flexibilité comme solution au problème du chômage voient dans les rigidités du marché du travail en France sa cause principale et donc dans l'accroissement de la flexibilité le moyen de le résorber. Ils justifient leur position par le recours à la théorie néoclassique, d'autant plus que celle-ci leur semble validée par des expériences étrangères récentes, en particulier celle des pays anglo-saxons

A. Les rigidités du marché du travail, cause du chômage, appellent plus de flexibilité

1. La volonté d'apporter de la sécurité aux salariés provoque des rigidités :
 - Rigidité salariale : légale (SMIC), conventionnelle (conventions collectives),
 - Rigidité quantitative : législation protectrice (droit du travail) encadrant fortement le droit de licenciement.
2. Ces rigidités sont causes de chômage. Les employeurs hésitent à embaucher car, en cas de difficultés, ils ne maîtrisent :
 - ni les coûts du travail,
 - ni les effectifs (licenciement : procédures longues, incertaines [recours possibles] et coûteuses).
3. D'où la solution d'inspiration libérale, relayée par l'OCDE (document 1) : des réformes structurelles (déréglementation, libéralisation) introduisant ou accroissant la flexibilité :
 - salariale,
 - quantitative externe (licenciement facile) et interne (souplesse concernant la durée du travail et les horaires), et fonctionnelle (diversité des fonctions auxquelles chaque salarié peut être affecté à l'intérieur de la firme, grâce à une amélioration de la formation).

B. L'analyse néoclassique apporte des arguments théoriques en faveur de l'extension de la flexibilité

1. L'équilibre de tout marché, donc de celui du marché du travail, en concurrence pure et parfaite, est obtenu grâce à la flexibilité du prix (c'est-à-dire, ici, du salaire) :

- Analyse de courte période : l'autorégulation du marché du travail (plein emploi) est assurée par la flexibilité du prix (salaire) et des quantités, en particulier de la demande de travail (effectifs, durée), fonction décroissante du salaire ;
 - Analyse de longue période : un coût du travail relativement élevé (par rapport au capital), conduit à substituer du capital au travail (lorsque l'élasticité de substitution est élevée) donc joue contre l'emploi.
2. Toute entrave à cette flexibilité est cause de chômage (chômage volontaire) : (« chômage classique », Malinvaud) :
 - Coût du travail (salaire, mais aussi charges sociales et coûts administratifs liés à la gestion de l'emploi) ;
 - Rigidité quantitative (législation restrictive sur le licenciement, la durée du travail).
 3. Donc la lutte contre le chômage passe par la flexibilité des prix et des quantités :
 - Double flexibilité, salariale et quantitative (effectifs, durée du travail) ;
 - Cette flexibilité suppose elle-même la concurrence entre les salariés (pas d'ententes entre travailleurs [syndicats, grève]) donc la non-intervention de l'État (pas d'ententes, notamment entre salariés, pas de législation du travail, liberté totale des contrats).

C. Plusieurs expériences étrangères semblent valider cette thèse. On le retrouve dans les différents types de flexibilité

1. La flexibilité « pure » : le modèle anglo-saxon (États-Unis) [document 1]. Le plein-emploi y est favorisé par :
 - Une grande flexibilité salariale (ni salaire minimum légal ni salaire conventionnel),
 - Surtout une grande flexibilité quantitative (liberté de licenciement).
2. D'autres formes de flexibilité :
 - La flexibilité négociée : Japon (accords salariaux admettant des baisses de salaires [document 4]),
 - La flexibilité fonctionnelle : les pays scandinaves [document 4].

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée-générale de la partie (phrase-titre du I)
- Transition (question que l'on va aborder dans la partie suivante)

II. La flexibilité comme solution au chômage soulève des réserves importantes : elle présente des limites et développe des effets pervers

A. Les limites de la flexibilité comme solution au chômage

1. Le degré de flexibilité n'a pas d'impact fondamental sur le volume de l'emploi.
 - La position keynésienne : la demande de travail par les firmes dépend de la demande effective, elle-même dépendant du rythme de croissance (*gap* d'Okun), et du différentiel croissance-productivité. (« chômage keynésien », Malinvaud). Le chômage est involontaire.
 - La leçon des faits [document 2] : dans un cycle, le nombre total d'emplois créés en phase d'expansion ne dépend pas du degré de flexibilité.

2. L'analyse économique moderne du chômage a même mis en lumière le fait que, de manière paradoxale, la rigidité peut provenir de décisions des firmes qui, par ce moyen, cherchent des parades aux asymétries d'information dont elles peuvent être victimes en matière de productivité du travail.
- Un salaire volontairement élevé pour s'assurer le concours de travailleurs de niveau de productivité élevé (théorie des contrats implicites [Azariadis], théorie du salaire d'efficience [Stiglitz et Yellen]).
 - Une limitation volontaire du recours au licenciement et à l'embauche pour exploiter au mieux les ressources d'un marché du travail interne à l'entreprise (théorie « *insiders-outsiders* » [Lindbeck et Snower]).

B. Davantage de flexibilité peut aggraver le chômage (approche keynésienne: crise de demande)

1. L'effet mécanique d'une baisse des salaires (flexibilité salariale) :
- La baisse des salaires accroît la crise de la demande globale (spirale déflationniste) donc les besoins en emploi (« chômage keynésien », Malinvaud) ;
 - L'effet Pigou ne se vérifie pas (les agents prennent en compte les revenus nominaux, non les revenus réels; la baisse des prix revalorise les dettes; conséquence: la demande globale donc l'emploi ne progresse pas).
2. Les effets généraux d'une flexibilité accrue (flexibilité salariale et quantitative externe) :
- La flexibilité développe la pauvreté (« *working poors* »), la précarité ;
 - Ce qui joue contre la croissance donc l'emploi (incertitude => épargne de précaution; accès très difficile au crédit, à la location d'appartements...).

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée-générale de la partie (phrase-titre du II)
- Transition (question que l'on va aborder dans la partie suivante)

III. Face à la complexité de la question, la France est restée pour l'instant (avril 2007) très hésitante, ce qui a limité sa capacité à faire reculer le chômage

A. La flexibilité a progressé ces dernières décennies, mais avec des modalités et des effets qui posent problème

1. Des mesures d'accroissement de la flexibilité ont déjà été prises :
- La flexibilité salariale par abaissement des charges ;
 - La flexibilité quantitative externe par multiplication des emplois atypiques (CDD, intérim, CNE) ;
 - La flexibilité quantitative interne (assouplissement des horaires; même les lois Aubry sur la RTT, représentant une contrainte accrue pour les employeurs [35 heures], ont inclus des mesures de flexibilité (horaires), accrues par la suite (assouplissement de l'utilisation des heures supplémentaires par les gouvernements Raffarin puis de Villepin).

2. Cependant cette situation n'est pas satisfaisante :
- Situation inéquitable: le dualisme du marché du travail (Doringer et Piore) s'en est trouvé accru :
 - Sécurité maintenue pour la majorité (CDI, statut de la fonction publique) ;
 - Ajustement opéré grâce à une flexibilité partielle, pesant sur les catégories de travailleurs les plus fragiles (jeunes, femmes, ...) sur lesquelles se concentrent les formes de travail précaires (CDD, intérim, CNE).
 - Effets insatisfaisants :
 - Pour les partisans de solutions d'inspiration libérale, ces mesures sont encore trop timides, la déréglementation est insuffisante, ce qui explique le maintien du chômage ;
 - Pour ses adversaires, au contraire, il y a eu trop de mesures de flexibilisation d'où des effets négatifs sur l'emploi (développement d'emplois dégradés [cas du temps partiel contraint] développant le phénomène des travailleurs pauvres (« *working poors* »), au pouvoir d'achat restreint (=> « chômage keynésien »). Anxiété sociale => refus d'une extension de la flexibilité quantitative externe : rejet du Contrat Première Embauche en 2006.

B. Le modèle danois de la « flexsécurité » séduit beaucoup d'acteurs de la vie économique et sociale en France mais son application y serait difficile

1. Le modèle: un marché du travail unifié sur lequel sont conciliées pour tous flexibilité et sécurité :
 - l'aspect flexibilité: grande liberté de licenciement pour les entreprises,
 - l'aspect sécurité: aide financière aux chômeurs et accompagnement dans la recherche d'un nouvel emploi (formation + mécanismes incitatifs).
2. Les difficultés de mise en œuvre en France: deux conditions de mise en œuvre, présentes au Danemark, sont très mal remplies en France :
 - L'acceptation d'un coût élevé pour les finances publiques (au sens large), donc le maintien de prélèvements obligatoires à un niveau élevé ;
 - L'acceptation de compromis par des organisations professionnelles puissantes (patronat, salariés), habituées à négocier.

Conclusion partielle

- Reprise de l'idée générale de la partie (phrase-titre du III)
- Pas de transition

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Reprise rapide des idées générales (correspond à peu près à l'annonce générale du plan).
2. Ouverture (élargissement du sujet): le sujet et le dossier qui l'accompagnait invitaient à envisager le rôle de la flexibilité sur le marché du travail. Mais, à l'heure actuelle, le problème se pose de manière beaucoup plus large. En

effet, la mondialisation, à l'heure actuelle, requiert une grande flexibilité dans d'autres domaines :

- Flexibilité dans l'organisation du travail (toyotisme, juste à temps),
- Flexibilité dans l'organisation des firmes (externalisation, sous-traitance, analyses d'Aoki [quasi-rente de relationnelle]),
- Délocalisation et décomposition internationale des processus productifs.

Autant de domaines où, là encore, le bon dosage entre flexibilité et sécurité est très difficile à trouver.

ESPAGNOL

Nature de l'épreuve, objectifs, conseils aux candidats, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte extrait de la presse espagnole ou hispano-américaine d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

Chaque synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle. Il s'agit de traiter librement un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

Objectifs

L'épreuve vise à mobiliser et tester les compétences du candidat dans les domaines suivants :

- Compréhension d'un document écrit en espagnol et en français,
- Connaissances culturelles, historiques et économiques du monde hispanophone,
- Capacités de synthèse et d'appropriation personnelle d'une problématique liée au monde hispanophone.

Pour ce faire, il est nécessaire d'associer à une **maîtrise solide** de la langue une **bonne connaissance** de la sphère culturelle et économique du monde hispano-américain, de savoir retirer d'un support les concepts et les informations essentiels afin de les mettre en forme **rapidement et efficacement**.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être d'ordre culturel, économique, politique, sociétal, etc.

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe et ses relations, avec l'Espagne et/ou l'Amérique latine. Les questions abordées peuvent se rapporter à une réalité précise du monde hispanophone (un homme politique, une entreprise, un événement, les délocalisations, le tourisme, l'immigration, etc.), mais aussi voir les choses sous un angle bien plus général dans le cadre des relations franco-espagnoles ou franco-hispano-américaines (i.e. politiques de coopération dans le domaine de la Recherche et du Développement : forces / faiblesses, divergences / convergences, historique des relations, etc.).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni trop spécialisés, ni trop techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux (même s'ils savent qu'il est

impossible de contenter tout le monde !) et que le lexique soit accessible à la grande majorité des candidats qui, rappelons-le, ont **volontairement** fait le choix de prendre l'espagnol parmi les onze épreuves au choix proposées.

Nous conseillons aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés. **Une synthèse ne s'improvise pas à la dernière minute.**

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de recul par rapport à leur contenu sont les conditions *sine qua non* pour pouvoir prétendre à réaliser de bonnes synthèses.

La synthèse à partir d'un texte en français est celle qui pose le plus de problèmes formels car il faut trouver les mots justes dans la langue cible. Ce n'est en aucun cas un exercice de thème. Néanmoins, tout candidat averti retrouve facilement la plupart des mots-clés dans le texte en espagnol puisque les deux articles traitent un aspect du même thème sous un éclairage différent.

Concernant le fond, certains candidats oublient qu'une synthèse se base sur les principes suivants :

- lire **attentivement** le document pour en faire une analyse rigoureuse,
- distinguer l'essentiel de l'accessoire,
- reproduire les mots-clefs (recopier des passages en entier),
- proscrire les commentaires personnels,
- respecter les consignes quant à la longueur exigée,
- supprimer les exposés introductifs du genre : « *El texto que voy a sintetizar está sacado del muy famoso periódico español... en fecha de..., y en una primera parte voy a tratar el tema de...* ».
- enchaîner logiquement les idées... Et c'est là que le bât blesse...

À ce sujet, voici une liste des enchaînements les plus courants qui peut s'avérer utile. S'il ne faut pas en abuser, il convient cependant de les connaître pour les employer correctement.

Les connecteurs logiques

Ces connecteurs sont très utiles car ils permettent de ne pas livrer pêle-mêle vos idées, mais bien au contraire de les structurer afin que l'ensemble, écrit ou oral, soit plus cohérent. Faites-en bon usage !

a) Les marqueurs déductifs

- así es que / dado que / de ahí que / de hecho / en efecto / por consiguiente / por eso / por lo tanto / porque / puesto que / pues / ya que, etc.

b) Les marqueurs énumératifs

- 1^{re} idée : ante todo / en primer lugar / para empezar / por un lado / por una parte / primeramente / primero, etc.

- 2^e idée : a continuación / además / después / en segundo lugar / por otra parte / por otro lado / segundo / también, etc.
- 3^e idée : en último lugar / finalmente / para terminar / por fin / por último / tercero, etc.

c) Les marqueurs restrictifs

- ahora bien / a no ser que (+ subjonctif) / a pesar de / aun cuando / aun si / aunque (+ subjonctif = même si) / excepto / no obstante / por mucho que (+ subjonctif) / salvo / sin embargo, etc.

d) Les marqueurs adversatifs

- a diferencia de / al contrario / aunque (+ indicatif = bien que) / en cambio / en comparación con / mientras que / sino / sino que, etc.

e) Les marqueurs conclusifs

- al fin y al cabo / en conclusión / en definitiva / en resumen / en resumidas cuentas / para concluir / total, etc.



Quant à l'exercice de production libre (parfois oublié parce que le libellé se trouve au verso de la page 4 !), le jury est sensible à des prises de positions personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes à synthétiser. Il convient d'éviter les banalités affligeantes, les lieux communs, les propos creux, les contrevérités.

Enfin, il est inutile de préciser que la langue doit être soignée : respect de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation, des majuscules. Une copie bien présentée, à l'écriture lisible, prédispose déjà le correcteur à émettre un avis favorable.

Bibliographie

Nous conseillons aux candidats de lire la presse dans les deux langues (*Le Monde*, *Le Point*, *Le nouvel Observateur*, *l'Express*, *Les Échos*... *El País*, *El Mundo*, *ABC*, *La Vanguardia*, *Actualidad Económica*...) ainsi que de consulter les sites Internet.

Quelques références :

- *Atlas de l'Amérique latine*, Collection Atlas/Monde, éd. Autrement, 2006.
- *Básico 2, la Civilisation hispanique*, Didier, 1998.
- *Le thème lexico-grammatical en fiches*, ellipses, 2007.
- *Mémento bilingue de civilisation. Le monde hispanique contemporain*, Bréal éd., 2005.

disfrutar aquí y ahora de bienes hasta ayer fuera de su alcance. Y además obtener un plus muy atractivo : hacer ostentación de ellos ante el prójimo. « Quieren objetos que les distinguan del resto », comenta Uña. « El coche más caro, la tele más grande, las vacaciones más exóticas, la ropa más exclusiva. Todo esto es muy caro. Y en realidad es un lujo excesivo que muchos no se pueden permitir ». Para los psicólogos este nuevo tipo de consumismo no tiene nada de nuevo. « Al comprar sin medida es nuestro cerebro el que busca comida o sexo », explica Isabel Carretero, psicobióloga y experta en adicciones. Los humanos buscamos bienestar por cualquier medio. Normalmente hay un equilibrio entre nuestros impulsos y la inhibición a la que los sometemos. « A veces esta inhibición, en forma de sustancia serotonina, falla. Nuestra mente pide más y más ». Por eso los nuevos estudios de psicología relacionan estrechamente la adicción a las compras con otros trastornos como la piromanía, la cleptomanía o la dependencia del trabajo.

Los jóvenes son más consumistas que los adultos, según constata el *Informe europeo sobre los problemas de adicción al consumo*, en el que un 53% de las mujeres jóvenes europeas son adictas a las compras, frente a un 39% de hombres. « En concreto, un 46% de jóvenes compra en exceso. Hasta su patrón de ocio es ir de compras : te vas al centro comercial y pasas la tarde de escaparates. Estos chicos jamás han vivido pensando en el ahorro. Si quieren algo, lo tienen ya. Y según se van haciendo mayores tienden a consumir tirando del crédito, que es lo que nos lleva a esta situación de deuda permanente », señala el psicólogo Javier Garcés. La generación consumista es, por tanto, la generación de la deuda.

El País Semanal, 24/07/2005.

(623 palabras)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D’UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

Le luxe réinvente quelques privilèges

Entre un gadget vendu à prix d’or chez Colette, le magasin branché de la rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, et un carré Hermès ou une escapade en yacht, difficile de savoir où vont désormais se nicher les codes du luxe. Les années 1980 ont consacré l’ostentatoire comme mode d’expression des marques très haut de gamme, preuves de la réussite sociale. La crise des années 1990 entraîne le secteur sur les chemins du minimalisme, fondant son expression sur le sens, l’expertise, la qualité. Au tournant du siècle, il sort des Salons et investit la rue, offrant un lifting aux marques les plus traditionnelles, comme Dior ou Vuitton. Après avoir brouillé tous les codes, le haut du pavé est aujourd’hui à la recherche « *d’un nouveau fantasme de réalité, d’une nouvelle plate-forme projective* », selon Corinne Perez et Claus Lindorff, codirecteurs de l’agence BETC Luxe.

Nombre d’experts de la question partagent une difficile équation : comment recentrer l’offre vers le haut sans perdre les clients gagnés par la vague de démocratisation des années 1990 ? « *Aujourd’hui, le secteur entretient la confusion entre codes de luxe et vrai luxe. Ce qui se traduit par une ambivalence entre l’obligation de se montrer et le besoin d’authenticité et de rareté. Pour perdurer dans ses valeurs traditionnelles, il se*

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL**Comprar a cualquier precio**

En 2005, según el *Informe europeo sobre los problemas de adicción al consumo*, un 46% de jóvenes compra en exceso.

El consumismo se verifica tanto más en España cuanto que el Banco de España señala que, durante el primer trimestre del 2005, las deudas contraídas por la mitad de los hogares españoles han alcanzado los 561 000 millones de euros, un aumento de un 20% respecto a 2004 : el 72% de la deuda corresponde a hipotecas y el 28% a créditos al consumo. Por tanto, los ratios de endeudamiento son altísimos.

Pero, ¿ cómo se explica tal fenómeno que va más allá del simple consumo de masas? Los especialistas hablan de « consumo de ficción », de la liberación de impulsos soterrados para satisfacer un deseo de bienestar. Por querer aparentar con lo más granado de los bienes (útiles o accesorios), los consumidores sufren el contagio de las compras desenfrenadas y se vuelven « compradictos ». ¡ Qué lejos queda la cultura del ahorro de la España de la posguerra!

(164 palabras)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS**La industria del lujo idea algunos privilegios**

En el transcurso de las últimas tres décadas, la industria del lujo ha experimentado varios cambios : de un símbolo del éxito social en los años ochenta pasó por un periodo de crisis minimalista en los años noventa, y a principios del siglo XXI, intenta posicionarse en ambos segmentos para captar a los clientes con un poder de compra alto y a los demás. De ahí la puesta en venta de productos de uso corriente firmados por grandes nombres.

Pero las casas de moda andan con equívocos respecto a los códigos de lujo y al verdadero lujo. Para mantener los valores nobles en todo lo alto (calidad, perfección, rareza), los clientes adinerados tienden a encerrarse en su mundillo de privilegiados y exigen el buen trato y el servicio a medida que merecen : el tradicional concepto de relación comercial ya no sirve.

Prueba de ello, la tarjeta *Centurión de American Express*, que ofrece servicios exclusivos a su clientela más selecta.

(158 palabras)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

Un exemple de ce que le jury considère être une bonne copie.

Los sociólogos y psicólogos hablan del « neolitismo » de los consumidores, del fenómeno de la « compradición » para calificar a quienes compran sin tener los medios suficientes, pero pienso que otros factores influyen en el endeudamiento.

En efecto, el vivir en una sociedad de consumo de masas que te viene machacando que adquieras bienes de primera necesidad o accesorios por un precio « regalado » y con condiciones de pago muy atractivas, te empuja a pensar que nada es imposible, que todo lo material está a tu alcance. El entorno socio-económico te mentaliza de que el aspecto financiero es lo de menos, cualesquiera que sean tus ingresos. ¡ Ya se encargarán las entidades de crédito de los trámites !

Otro factor influyente, a mi parecer, es la noción cronológica del tiempo que va dilatándose. La mayoría de los hogares se endeudan hasta las cejas sobre un periodo cada vez más largo para pagar las hipotecas que contraen. En efecto, ¿ qué son cuarenta años, por ejemplo, cuando la esperanza de vida es cada vez más alta en los países desarrollados ?

No pienso que le incumba al Estado proteger al ciudadano, sino a los organismos crediticios. Son ellos los que deben sensibilizar a los que piden prestado sobre los peligros que corren si se endeudan demasiado y velar por el mantenimiento de un equilibrio « aceptable » entre ingresos y deudas.

(218 palabras)

GESTION

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de gestion dans le cadre d'une formation en Licence 2, BTS ou DUT.

Nature de l'épreuve

Tester la compréhension des principes de base de la comptabilité générale, analytique et du contrôle de gestion, la capacité de réflexion de l'étudiant et non sa connaissance de techniques très pointues.

Programme

- Les documents du système comptable.
- Analyse des coûts :
 - utilisation des coûts de revient (coûts complets, variables, directs),
 - coûts marginaux,
 - coûts préétablis.
- Analyse de rentabilité :
 - exploitation du seuil de rentabilité,
 - marges et contributions.
- Notion de base d'organisation.
- Principes de conception d'un système d'information.

Conseils de préparation

- Revoir ses cours de 1^{er} cycle en comptabilité générale, comptabilité analytique et contrôle de gestion.
- Bien comprendre les principes de base de ces matières.
- Faire des exercices simples et les annales du concours en temps limité.
- Bien lire les énoncés.
- Réfléchir à l'intérêt des différentes techniques étudiées.

Bibliographie

- G. Enselme, *Comptabilité financière de l'entreprise*, éd. Litec.
- C. Raullet, *Comptabilité analytique et contrôle de gestion*, éd. Dunod.
- M. Lebas, *Comptabilité analytique de gestion*, éd. Nathan.
- T. Cuyaubere, J. Muller, *Contrôle de gestion : la comptabilité analytique*, t. 1, éd. La Villeguerin, 1997.



GESTION

Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

QUESTION DE RÉFLEXION

(sur 3 points)

Quels seraient, selon vous, les avantages et inconvénients d'autoriser, dans les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), l'évaluation des actifs d'une entreprise à leur juste valeur (ou valeur de marché) ?

Réponse en 15 lignes au maximum.

(Conseil : Ne pas consacrer plus de 15 minutes à cette question)

ÉTUDE DE CAS

(sur 17 points)

La société Richebourg a été créée à Beaune, le 1^{er} mars 2004 par Mesdames et Messieurs Delamarche, Favet, Paris, Bouchout et Goimard. En juin 2005, la société a absorbé l'entreprise Citadelle, située à Besançon. Depuis cette date, Richebourg possède deux usines : l'usine 1 à Beaune et l'usine 2 à Besançon.

Chaque usine est composée de 3 ateliers spécialisés en produits A, B, et C. Chaque atelier a une activité normale mensuelle mesurée en nombre d'heures-machine. Lorsque les circonstances l'exigent un atelier peut travailler plus ou moins.

Les unités sont fermées 15 jours en été et 15 jours en hivers pour assurer la maintenance.

L'unité de Beaune (Usine n° 1) est arrêtée la première quinzaine d'août et la deuxième quinzaine de novembre et l'usine de Besançon (Usine n° 2) la deuxième quinzaine de juillet et la première quinzaine de décembre.

La gestion de la société s'étant compliquée depuis 2005, les deux gérants de la société, M. Favet et M. Paris, ont demandé à leur directeur administratif et financier, M. Pignon, de leur construire un tableau de bord de gestion mensuel leur permettant de suivre le fonctionnement de chaque usine, produit par produit, sachant que chacune des usines fabrique des produits A, B et C.

Malheureusement, M. Pignon, très malchanceux en général, a dû subir une intervention chirurgicale en urgence et n'a pu mener cette mission à son terme. M. Favet, ami de vos parents, connaissant votre excellente formation initiale en gestion et n'ayant trouvé personne d'autre, vous recrute pour préparer ce tableau de bord et répondre à ses questions avant d'affronter les remarques ou critiques de ses associés à la prochaine assemblée générale qui doit se tenir prochainement.

M. Pignon avait réuni certaines informations et commencé à élaborer un tableau de bord pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2005, avant d'être conduit à l'hôpital de Dijon. Ce document de travail figure en annexe 1.

M. Favet a tenu à vous faire part de certaines informations concernant chacune des usines et chacun des produits.

Celles-ci figurent en annexe 2.

M. Favet vous conseille de limiter vos calculs aux calculs absolument nécessaires afin de ne pas perdre trop de temps.

TRAVAIL À FAIRE

1. Calculer le résultat mensuel préétabli, puis le résultat mensuel réalisé, par produit pour chacune des usines.
2. Calculer le résultat mensuel, puis trimestriel de chaque usine.
3. Calculer le résultat mensuel, puis trimestriel de l'entreprise.

Il est conseillé de présenter les résultats obtenus pour chacune des questions précédentes sous la forme d'un tableau dont la forme est à concevoir.

4. Quel constat faites-vous (en moins de 5 lignes) à propos du résultat trimestriel de l'entreprise?
5. Comment expliquer, pour l'usine 1, que les coûts de production complets unitaires et les résultats du produit A en octobre, novembre et décembre soient si différents? Faut-il récompenser le responsable de la production d'octobre, comme le propose M. Paris à la vue du coût de revient complet unitaire du produit A en octobre?
6. Pourquoi le résultat préétabli de l'usine 2 pour le produit B est-il différent de celui de l'usine 1? Faut-il, comme le pense M. Favet, féliciter le responsable de production des articles B d'une usine et sanctionner son homologue de l'autre usine? Pourquoi?
7. Comment expliquer les résultats obtenus sur le produit C par chaque usine? Pensez-vous qu'il faut arrêter de produire cet article? Pourquoi?

8. M. Paris conteste la répartition des charges fixes indirectes en fonction des quantités produites et vendues. Il aurait préféré une répartition en fonction du chiffre d'affaires. *Sans faire aucun calcul*, qu'en pensez-vous ?
(Réponse en 5 lignes au maximum)
9. M. Favet vous demande de lui fournir des arguments pour justifier une décision qu'il a prise et qui risque d'être abordée lors de l'assemblée :
Une commande supplémentaire a été refusée par M. Favet à la fin du mois de novembre alors que sa production était possible. Le refus a été motivé par des raisons financières : en effet le client souhaitait acheter à l'usine 2 un lot de 1 200 articles C à condition de bénéficier d'un tarif unitaire préférentiel de 42 €. M. Favet a estimé que ce prix ne couvrait pas le coût de revient, ni même le coût de revient direct, et allait donc engendrer des pertes supplémentaires.

ANNEXE 1**Tableau de bord Usine 1**

Produit A	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	1 024 100	490 000	960 000	980 000
Quantités vendues	10 450	5 000	10 000	10 000
Total coûts variables	606 100	285 000	570 000	570 000
Total coûts fixes directs	250 000	250 000	250 000	250 000
Total coûts fixes indirects	150 000	150 000	150 000	150 000
Heures machines	2 200	1 000	2 000	2 000
Prix de vente unitaire	98	98	96	98

Produit B	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	3 344 000	1 684 800	3 240 000	3 200 000
Quantités vendues	41 800	20 800	40 000	40 000
Total coûts variables	1 379 400	624 000	1 320 000	1 200 000
Total coûts fixes directs	800 000	800 000	800 000	750 000
Total coûts fixes indirects	600 000	600 000	600 000	600 000
Heures machines	4 400	2 000	4 000	4 000
Prix de vente unitaire	80	81	81	80

Produit C	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	224 000	112 000	224 000	280 000
Quantités vendues	4 000	2 000	4 000	5 000
Total coûts variables	92 000	46 000	92 000	115 000
Total coûts fixes directs	85 000	85 000	85 000	85 000
Total coûts fixes indirects	75 000	75 000	75 000	75 000
Heures machines	400	200	400	500
Prix de vente unitaire	56	56	56	56

Tableau de bord Usine 2

Produit A	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	1 641 500	1 470 000	715 200	1 470 000
Quantités vendues	16 750	15 000	7 450	15 000
Total coûts variables	988 250	870 000	432 100	855 000
Total coûts fixes directs	360 000	360 000	360 000	360 000
Total coûts fixes indirects	195 000	195 000	195 000	195 000
Heures machines	3 450	3 000	1 500	3 000
Prix de vente unitaire	98	98	96	98

Produit B	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	3 572 000	3 240 000	1 782 000	3 200 000
Quantités vendues	44 650	40 000	22 000	40 000
Total coûts variables	1 473 450	1 200 000	726 000	1 200 000
Total coûts fixes directs	800 000	800 000	800 000	800 000
Total coûts fixes indirects	520 000	520 000	520 000	520 000
Heures machines	4 600	4 000	2 000	4 000
Prix de vente unitaire	80	81	81	80

Produit C	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Chiffre d'affaires	672 000	672 000	336 000	840 000
Quantités vendues	12 000	12 000	6 000	15 000
Total coûts variables	276 000	276 000	138 000	345 000
Total coûts fixes directs	270 000	270 000	270 000	270 000
Total coûts fixes indirects	195 000	195 000	195 000	195 000
Heures machines	1 200	1 200	600	1 500
Prix de vente unitaire	56	56	56	56

ANNEXE 2

Informations concernant les usines et les produits :

Par usine :

- Les quantités mensuelles produites et vendues sont identiques car il n'y a ni stockage, ni déstockage. Il n'y a pas de coûts de distribution supplémentaires.
- Les coûts variables mensuels sont tous directs, et proportionnels à la production. L'arrêt de la production entraînerait donc automatiquement la disparition de ces coûts.
- Les coûts fixes directs mensuels ne varient pas en fonction des quantités produites, mais l'arrêt *total et définitif* de la production du produit entraînerait leur disparition.
- Les coûts fixes indirects mensuels d'une usine ne varient pas en fonction de la production. L'arrêt de la fabrication d'un produit (A, B ou C) n'entraînerait aucune variation de leur montant total annuel. Seule la fermeture de l'usine permettrait de les supprimer. Leur montant mensuel a été obtenu en divisant la prévision annuelle par 12. Afin de ne pas avoir à effectuer mensuellement la répartition de ces coûts fixes indirects en fonction des quantités réellement produites et vendues il a été décidé de répartir ce montant entre les 3 produits en fonction des *quantités prévisionnelles* produites et vendues, M. Favet estimant que l'écart entre les deux méthodes serait de toute façon non significatif.
- Les coûts variables concernant les produits A et B sont composés pour partie du coût d'achat de matières premières dont le prix d'achat fluctue en fonction des cours mondiaux.
- La concurrence s'accroît sur le marché du produit A à compter de la fin du mois de novembre, à la suite de l'entrée de nouveaux concurrents. La stratégie de ces derniers est de conquérir des parts de marché en vendant à prix bas (2 à 3 % en dessous du prix habituellement pratiqué).
- Les prévisions d'évolution du marché du produit C étaient très favorables (hausse de la demande d'au moins 25 %) et avaient donné lieu à un accroissement des capacités de production de l'entreprise. Malheureusement pour l'instant, ces prévisions ne se sont pas réalisées. Les nouvelles études réalisées début janvier 2006 conduisent à penser que le marché devrait stagner et qu'il ne sera pas possible d'accroître le prix de vente du produit C.

QUESTION DE RÉFLEXION**Avantages**

- Permet de donner une image plus fidèle de la réalité de l'entreprise. Une immobilisation serait par exemple inscrite pour sa vraie valeur tenant compte des éventuelles plus values latentes. Même lorsque le fond de commerce n'a pas été acquis et payé il figurera pour sa valeur réelle au bilan...
- Meilleurs calculs des rentabilités car capitaux propres et actifs plus justes.

Inconvénients

- Si les différences, les plus values latentes sont mises au passif en résultat distribuable, cela peut être dangereux.
- Difficultés de mesurer la valeur réelle notamment pour les immobilisations incorporelles, donc risque de surévaluer la valeur de l'entreprise.
- Les capitaux propres risquent de fluctuer au cours des exercices en fonction par exemple de la fluctuation des cours de l'immobilier!
- Cela ne serait plus totalement conforme au principe de prudence.

ÉTUDE DE CAS

1, 2 et 3.

Usine 1

	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Produit A				
	1 024 100	490 000	960 000	980 000
	606 100	285 000	570 000	570 000
	250 000	250 000	250 000	250 000
	150 000	150 000	150 000	150 000
	+ 18 000	- 195 000	- 10 000	+ 10 000
Produit B				
	3 344 000	1 684 800	3 240 000	3 200 000
	1 379 400	624 000	1 320 000	1 200 000
	800 000	800 000	800 000	750 000
	600 000	600 000	600 000	600 000
	+ 564 600	- 339 200	+ 520 000	+ 650 000
Produit C				
	224 000	112 000	224 000	280 000
	92 000	46 000	92 000	115 000
	85 000	85 000	85 000	85 000
	75 000	75 000	75 000	75 000
	- 28 000	- 94 000	- 28 000	+ 5 000
Résultat Usine 1	+ 554 600	- 628 200	+ 482 000	+ 665 000

Résultat trimestriel de l'Usine 1 = + 408 400

Usine 2

	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Produit A				
	1 024 100	490 000	960 000	980 000
	606 100	285 000	570 000	570 000
	250 000	250 000	250 000	250 000
	150 000	150 000	150 000	150 000
	+ 18 000	- 195 000	- 10 000	+ 10 000
Produit B				
	3 344 000	1 684 800	3 240 000	3 200 000
	1 379 400	624 000	1 320 000	1 200 000
	800 000	800 000	800 000	750 000
	600 000	600 000	600 000	600 000
	+ 564 600	- 339 200	+ 520 000	+ 650 000
Produit C				
	224 000	112 000	224 000	280 000
	92 000	46 000	92 000	115 000
	85 000	85 000	85 000	85 000
	75 000	75 000	75 000	75 000
	- 28 000	- 94 000	- 28 000	+ 5 000
Résultat Usine 1	+ 554 600	- 628 200	+ 482 000	+ 665 000

Résultat trimestriel de l'Usine 2 = + 700 900

Résultat trimestriel de l'entreprise = 1 109 300

4. Le résultat trimestriel de l'entreprise est correct, mais moins bon que le résultat mensuel préétabli, donc que le résultat trimestriel préétabli (3 x 1 435 000). Il en est de même pour chaque usine. Cela est peut-être dû pour partie au fait que les deux unités sont fermées une partie du trimestre ? Sans analyse complémentaire il n'est pas possible d'en dire davantage.
- 5.

	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
Produit A				
CA	1 024 100	490 000	960 000	980 000
PV unitaire	98	98	96	98
CV	606 100	285 000	570 000	570 000
CV unitaires	56	57	57	57
CFD	250 000	250 000	250 000	250 000
CFD unitaires	23,92	50	25	25
CFI	150 000	150 000	150 000	150 000
CFI unitaires	14,35	30	15	15
Coût complet	96,27	137	97	97
Résultat	+ 28 450	- 195 000	- 10 000	+ 10 000
Résultat unitaire	+ 1,73	-39	-1	+ 1

Les différences proviennent :

- Du prix de vente qui a diminué en décembre en raison des motifs évoqués par l'énoncé :

« La concurrence s'accroît sur le marché du produit A à compter de la fin du mois de novembre, à la suite de l'entrée de nouveaux concurrents. La stratégie de ces derniers est de conquérir des parts de marché en vendant à prix bas (2 à 3 % en dessous du prix habituellement pratiqué). »

- Des coûts fixes unitaires directs et indirects et des coûts variables unitaires.

La variation de ces coûts unitaires provient des variations d'activité et des variations de productivité, qui a probablement généré une petite hausse des coûts variables unitaires. En effet, le coût d'imputation rationnel est de 100,11 en octobre, 97 en novembre et 97 en décembre. La productivité d'octobre a été moins bonne que celle prévue ou celle réalisée en novembre et décembre. En octobre 2200 heures ont été consommées pour une production de 10450 soit une production de 4,75 articles A par heure, contre 5 en novembre et décembre.

Il n'y a donc aucune raison de féliciter le responsable de la production d'octobre. La réduction du coût de revient unitaire provient de la suractivité et masque la baisse de productivité.

6.

Produit B	Usine 1	Usine 2
CA	3 200 000	3 200 000
CV	1 200 000	1 200 000
CFD	750 000	800 000
CFI	600 000	520 000
Résultat	+ 650 000	+ 680 000
PV unitaire	80	80
CV unitaire	30	30
CFD unitaire	18,75	20
CFI unitaire	15	13
Résultat unitaire	16,25	17

Les résultats « total » et « unitaire » sont plus élevés dans l'Usine 2 que dans l'Usine 1. Ce n'est pas dû aux quantités produites et aux prix de vente unitaires qui sont identiques.

Le coût de production de l'Usine 2 est plus faible en raison du montant moindre des coûts fixes indirects imputés au produit B (2 € de moins), ceci compense le fait que les coûts fixes directs unitaires sont plus élevés dans l'Usine 2 que dans l'Usine 1 (1,25 € de plus).

Dans l'Usine 1, 72,73 % (600 000 / 825 000) des coûts fixes indirects sont imputés aux produits B, alors que seulement 57 % (520 000 / 910 000) de ceux-ci sont imputés aux produits B dans l'Usine 2.

Les responsables de production ne sont *a priori* pas responsables des coûts fixes indirects alors qu'ils ont peut-être la possibilité d'intervenir sur les coûts fixes directs (à vérifier).

En conséquence, il n'y a pas de raison de récompenser davantage le responsable de la production des produits B de l'Usine 2 que celui de l'Usine 1. Ce dernier est, d'ailleurs, peut être plus efficace que l'autre si la faiblesse des coûts fixes directs lui est attribuable, ce qui n'est qu'une supposition, l'énoncé ne permettant pas de le savoir.

7.

Usine 1

PASSELLE
1

Produit C	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
CA	224 000	112 000	224 000	280 000
CV	92 000	46 000	92 000	115 000
CFD	85 000	85 000	85 000	85 000
CFI	75 000	75 000	75 000	75 000
Résultat	- 28 000	- 94 000	- 28 000	+ 5 000
PV unitaire	56	56	56	56
CV unitaires	23	23	23	23
CFD unitaires	21,25	42,5	21,25	17
CFI unitaires	18,75	37,5	18,75	15
Résultat unitaire	- 7	- 47	- 7	+ 1
Heures réelles	400	200	400	500
Coût imputation rationnelle	55	55	55	55

Usine 2

Produit C	Octobre	Novembre	Décembre	Préétabli
CA	672 000	672 000	336 000	840 000
CV	276 000	276 000	138 000	345 000
CFD	270 000	270 000	270 000	270 000
CFI	195 000	195 000	195 000	195 000
Résultat	- 69 000	- 69 000	- 267 000	+ 30 000
PV unitaire	56	56	56	56
CV unitaires	23	23	23	
CFD unitaires	22,5	22,5	45	18
CFI unitaires	16,25	16,25	32,5	13
Résultat unitaire	- 5,75	- 5,75	- 44,5	+ 2
Heures réelles	1 200	1 200	600	1 500
Coût imputation rationnelle	54	54	54	54

Les résultats sont mauvais car les deux usines fonctionnent en sous activité (80 % des heures prévues en un mois ou en 15 jours).

L'énoncé indique :

« Les prévisions d'évolution du marché du produit C étaient très favorables (hausse de la demande d'au moins 25%) et avaient donné lieu à un accroissement des capacités de production de l'entreprise. Malheureusement pour l'instant, ces prévisions ne se sont pas réalisées. Les nouvelles études réalisées début janvier 2007 conduisent à

penser que le marché devrait stagner et qu'il ne sera pas possible d'accroître le prix de vente du produit C. »

Par ailleurs il est légitime de s'interroger sur la pertinence de la répartition des charges indirectes fixes en fonction des quantités produites et vendues, sans prise en compte du prix de vente ou de la marge réalisée sur chaque référence.

Faut-il arrêter de produire C si la demande stagne ?

La marge sur coûts variables est positive ($56-23 = +33$), la marge sur coûts directs également ($56-23-22,5 = +10,5$). En conséquence le produit C permet d'absorber les coûts fixes indirects.

Il ne semble pas approprié de supprimer cette production.

8.

La répartition de charges indirectes est toujours arbitraire quel que soit le critère retenu. Néanmoins ici, le critère des quantités semble peu approprié, en effet le prix de vente et la marge sur coûts directs unitaires est très différente selon les articles. Il serait, peut être, plus « juste » de faire supporter plus de coûts indirects aux produits à forte marge (comme les produits B) qu'aux produits à faible marge (comme les produits C et A).

Un produit C « bas de gamme » supporte la même charge fixe indirecte que le produit A qui est vendu 75 % plus cher, difficile dans ce cas-là de dégager du bénéfice sur C. Le chiffre d'affaires comme clé de répartition permet de ne pas pénaliser les produits « bas de gamme » mais les charges indirectes sont-elles proportionnelles au chiffre d'affaires ? Cela n'est pas évident !

9.

« Une commande supplémentaire a été refusée par M. Favet à la fin du mois de novembre alors que sa production était possible. Le refus a été motivé par des raisons financières : en effet le client souhaitait acheter à l'Usine 2 un lot de 1 200 articles C à condition de bénéficier d'un tarif unitaire préférentiel de 42€. M. Favet a estimé que ce prix ne couvrait pas le coût de revient, ni même le coût de revient direct, et allait donc engendrer des pertes supplémentaires. »

En effet, le coût de revient d'un produit C fabriqué par l'Usine 2 en novembre s'élève à **61,75** ($23+22,5+16,25$) et le coût de revient direct à **45,50**.

Mais pour savoir si la commande est intéressante financièrement faut-il raisonner ainsi ?

Non, financièrement il convient de raisonner en coût marginal (et marge sur coût marginal).

Déterminons le coût marginal de production des 1 200 articles C :

L'Usine 2 disposait d'une capacité de 1 500 heures de production, soit 15 000 articles C et en avait produit seulement 12 000 et 1 200 heures. Il lui restait donc 300 heures disponibles, largement de quoi produire les 1 200 articles C sans engager de coûts fixes supplémentaires.

Chaque produit C fabriqué en supplément aurait coûté 23€ de coûts variables puisque l'usine avait la capacité de produire sans engager de coûts fixes supplémentaires.

L'acceptation de la commande aurait permis d'accroître le résultat de 19€ (42 - 23) par article C vendu, soit 22 800 € pour 1 200 C.

Financièrement la commande était intéressante et aurait dû être acceptée à moins qu'elle ait eu des effets commerciaux négatifs (anciens clients mécontents d'apprendre que les produits qu'ils avaient payés 56€ avaient été vendus 42€, ou risque de se voir demander d'appliquer ce nouveau tarif (42€) à toutes les ventes ultérieures).

Mais l'argument, donné par M. Favet pour refuser la commande, est incorrect.



INFORMATIQUE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau DUT ou BTS Informatique.

Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie Algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à compléter pour la partie Systèmes d'informations.

Programme

Réviser le programme suivant :

Informatique générale :

- Les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- La structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- Les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND) ;
- Internet et e-business.

Algorithmique :

- Les séquences simples ;
- Les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- Les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- Procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- L'utilisation de tableaux.

Systèmes d'informations :

- Les entités et les associations ;
- Les dépendances fonctionnelles ;
- Les cardinalités ;
- Les modèles conceptuels de données ;
- Les modèles logiques de données.

Bibliographie

- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Modèles de données : Bertrand Bisson, *Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Économica.
- Jean-Louis Peaucelle, *Systèmes d'information*, éd. Économica.
- Hugues Angot, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.



INFORMATIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens Picardie.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque.

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A) ARCHITECTURE DE L'ORDINATEUR

Qu'est-ce que l'UAL ?

Comment est-ce que cela fonctionne-t-il ?

Que signifie VLSI ?

À quoi cela correspond-il ?

B) MÉMOIRES

Complétez le tableau suivant :

Type de mémoire	Signification	Catégorie (lecture et/ou écriture)	Effacement (Oui/Non)	Volatilité (Oui/Non)
RAM			oui	
ROM	Read Only Memory	lecture		non
PROM				
EPROM				

C) CONVERSIONS

Convertir les nombres binaires suivants en leurs équivalents décimaux :

- 001100
- 000011

- 011100
- 111100

Convertir les nombres octaux suivants en notation hexadécimale :

- 12
- 5655
- 2550276
- 3726755



D) OPÉRATIONS EN HEXADÉCIMAL

Réalisez les opérations suivantes en hexadécimal :

- 63B + 84
- 4A2 – 75

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un algorithmique qui permet de saisir une matrice 2x2, de calculer son déterminant et le produit de cette matrice par un entier n.

Rappels mathématiques : soit la matrice $A = \begin{pmatrix} a & b \\ c & d \end{pmatrix}$

Déterminant = $a.d - b.c$

Produit de n par la matrice $A = \begin{pmatrix} n.a & n.b \\ n.c & n.d \end{pmatrix}$

PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

Vous êtes chargé de la conception de la base de données qui supportera la gestion des locations de DVD du vidéo club Milapisumar.

Exemple de fiche client :

Fiche client N° : 712 BERTIN Jeanne 123, rue des alouettes 80 000 AMIENS Tél : 03 22 82 23 00

Exemple de fiche DVD :

Fiche DVD N° : 1234

Titre du film : « Virus informatique »
125 mn

Éditeur : Warner Home Vidéo

Acteurs principaux :

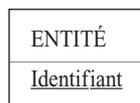
- Harrison Ford
- Cindy Crawford
- John Hackerman

Quelques remarques :

- Un film n'est commercialisé que par un seul éditeur.
- Un film comporte au moins un acteur.
- Dans la base on souhaite conserver tous les acteurs, même s'ils n'ont tourné dans aucun des films disponibles en DVD au vidéo club.

Travail demandé

1. Distinguer les entités correspondant à la gestion de ce vidéo club et proposer un identifiant pour chacune d'entre elle.
2. Mettre en évidence les associations existantes entre ces entités.
3. Créer le modèle conceptuel de données (MCD) par un schéma qui utilisera les symboles suivants :



4. Justifier par une phrase chaque cardinalité.
5. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant.

CORRIGÉ

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A) ARCHITECTURE DE L'ORDINATEUR

Qu'est-ce que l'UAL ? Comment est-ce que cela fonctionne-t-il ?

L'UAL est la partie de l'ordinateur qui effectue les opérations arithmétiques et logiques sur les données.

L'UAL est basé sur l'utilisation de dispositifs numériques capables de ranger des nombres binaires et d'effectuer des opérations booléennes logiques.

Que signifie VLSI ? À quoi cela correspond-il ?

VLSI = Very Large Scale Integration

C'est l'intégration à très grande échelle du nombre de composants par puce. Les puces VLSI peuvent accueillir plus de 100 000 composants.

B) MÉMOIRES

Type de mémoire	Signification	Catégorie (lecture et/ou écriture)	Effacement (Oui/Non)	Volatilité (Oui/Non)
RAM	Random Access Memory	lecture/écriture	oui	oui
ROM	Read Only Memory	lecture	non	non
PROM	ROM programmable	lecture	non	non
EPROM	PROM effaçable	lecture majoritairement	oui	non

C) CONVERSIONS

Convertir les nombres binaires suivants en leurs équivalents décimaux :

- 001100 = 12 en base 10
- 000011 = 3 en base 10
- 011100 = 28 en base 10
- 111100 = 60 en base 10

Convertir les nombres octaux suivants en notation hexadécimale :

- 12 en base 8 = A en base 16
- 5655 en base 8 = BAD en base 16
- 2550276 en base 8 = AD0BE en base 16
- 3726755 en base 8 = D2DED en base 16

D) OPÉRATIONS EN HEXADÉCIMAL

Réalisez les opérations suivantes en hexadécimal :

$$63B + 84 = 6BF$$

$$4A2 - 75 = 42D$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

```

/*calcul du déterminant d'une matrice 2X2 */

#include <stdio.h>
#include <conio.h>
void main()
{ int mat[2][2];
  int l,c;
  int det;
  clrscr();
  printf("Ce programme calcule le déterminant d'une matrice 2x2");
  for(l=1;l<=2;l++)
  {
    for (c=1;c<=2;c++)
    { gotoxy(c*10,l*4);
      printf("m%d,%d =",l,c);
      scanf("%d",&mat[l-1][c-1]);
    }
  }
  det = mat[0][0]*mat[1][1]-mat[0][1]*mat[1][0];
  gotoxy(1,10);
  printf("le d,terminant de cette matrice vaut : %d ",det);
  getch();
}
/*Multiplication d'une matrice 3X2 par un entier */
#include <stdio.h>
#include <conio.h>

void main()
{
  int mat[3][2];
  int l,c,n;
  clrscr();
  printf("Ce programme multiplie une matrice(3X2) par un entier");
  for(l=1;l<=3;l++)
  {
    for (c=1;c<=2;c++)
    { gotoxy(c*10,l*4);
      printf("m%d,%d =",l,c);
      scanf("%d",&mat[l-1][c-1]);
    }
  }
  gotoxy(30,8);
  printf("X ");
  scanf("%d",&n);
  gotoxy(40,8);
  printf("=");
  for(l=1;l<=3;l++)
  for (c=1;c<=2;c++)
  { gotoxy(40 + c*10,l*4);
    mat[l-1][c-1]=mat[l-1][c-1]*n;
    printf("m%d,%d =%d",l,c,mat[l-1][c-1]);
  }
  getch();
}

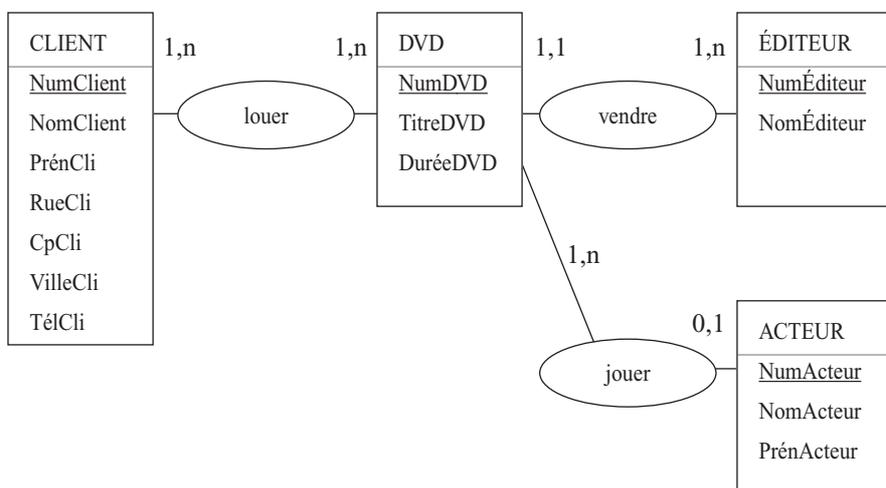
```

PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

- CLIENT identifié par NumClient
DVD identifié par NumDvd
EDITEUR identifié par NumEditeur
ACTEUR identifié par NumActeur

- Louer entre CLIENT et DVD
Vendre entre DVD et EDITEUR
Jouer entre DVD et ACTEUR

3.



4.

Entités	Associations	Cardinalités	Justification
DVD	Louer	1,n	Un DVD est loué par 1 ou plusieurs clients
CLIENT	Louer	1,n	Un client loue un ou plusieurs DVD
DVD	Vendre	1,1	Un DVD est vendu par un seul éditeur
EDITEUR	Vendre	1,n	Un éditeur vend au moins un DVD
ACTEUR	Jouer	0,n	Un acteur peut ne jouer dans aucun film ou jouer dans plusieurs
DVD	Jouer	1,n	Un film est joué par au moins un acteur

5. CLIENT (NumClient, NomClient, PrénCli, RueCli, CpCli, VilleCli, TelCli)
DVD (NumDVD, TitreDVD, DuréeDVD, #NumEditeur)
LOUER (#NumClient, #NumDVD)
EDITEUR (NumEditeur, NomEditeur)
ACTEUR (NumActeur, NomActeur, PrenActeur)
JOUER (#NumDVD, #NumActeur)

MARKETING

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi un enseignement de marketing dans le cadre d'une formation au Licence 2, BTS ou DUT.

Nature de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif la mise en valeur des capacités d'analyse, de compréhension synthétique et de proposition du candidat.

Le recours à des outils techniques marketing peut être utile mais l'épreuve n'est pas une application technique.

Programme

- Les fondements du marketing ;
- L'analyse du marché, essentiellement :
 - les études et recherches commerciales,
 - comportement d'achat,
 - les marchés cibles et la segmentation ;
- Les éléments du marketing mix, essentiellement :
 - la gestion des produits et des marques,
 - la fixation des prix,
 - choisir et animer les circuits de distribution,
 - concevoir une stratégie de communication,
 - gérer des vendeurs ;
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

Conseils de préparation

À partir des annales, bien comprendre l'objectif de l'épreuve qui peut être différent de celui des travaux demandés dans les cycles suivis par les étudiants avant le concours. Donc la méthodologie d'approche du sujet peut être différente.

Revoir les bases marketing (démarche marketing, comportement du consommateur), indicateurs permettant d'analyser un marché.

Bibliographie

- A. Zeyl et J. Brouard, *Marketing en pratique*, éd. Vuibert.
- *Annales « Passerelle »*, éd. Hobsons (www.passerelle-esc.com).



MARKETING

Ce cas a été rédigé par l'ESC Dijon.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

Supermarché Ganian

Martin a déjà connu des expériences très concluantes depuis son arrivée au supermarché Ganian, un magasin de 1 800 m² (surface moyenne des supermarchés en France = 1 200 m²). Le magasin, implanté dans une ville de 20 000 habitants joue un rôle particulièrement attractif sur les environs, qui lui a permis de développer largement le non alimentaire.

Pourtant si on demande à Martin de se pencher sur le rayon des lubrifiants auto, un linéaire actuellement de 13 m réparti sur 5 tablettes (de chacune 2,60 m), c'est que celui-ci soulève quelques difficultés, les rotations ne sont pas très bonnes et la rentabilité s'en ressent. Les évolutions techniques et celles du comportement du consommateur ont modifié singulièrement la donne, au point de rendre nécessaire une réflexion sur l'assortiment.

Martin en a fait un schéma dans le dossier intitulé « Plan d'assortiment du supermarché Ganian. »

Il a par ailleurs rassemblé un dossier sur le marché des huiles moteur, il vous demande de l'aider à l'analyser pour préparer sa recommandation.

Travail à faire

1. Vous analyserez le marché des lubrifiants automobiles de manière à en faire ressortir les caractéristiques, tendances d'évolution et les mécanismes qui en expliquent le fonctionnement.
2. Vous en tirerez les conséquences pour un rayon en supermarché et critiquerez le plan d'assortiment (références retenues selon les qualités d'huiles, les conditionnements et les marques?)
3. Vous préparerez une recommandation en vue de redéfinir (si nécessaire) le plan d'assortiment.

Vous justifierez vos choix en faisant ressortir les critères qui vous ont guidé.

Compte tenu du temps dont vous disposez il n'est pas nécessaire d'entrer dans les problématiques d'attribution ni d'optimisation de l'espace en linéaire.

DOSSIER LUBRIFIANTS

1. LES PRODUITS

Un lubrifiant est un mélange d'huile et d'additifs (anti-oxydant, anti-usure...) dont la fonction principale est d'éviter les frottements donc l'échauffement et l'usure des pièces en mouvement.

Les différents types d'huiles utilisées dans les moteurs des automobiles :

- Les **huiles minérales** résultent de la distillation du pétrole brut et sont les plus traditionnellement utilisées.
- Les **huiles de synthèse** sont issues de l'industrie chimique et leurs performances très supérieures à celles des huiles minérales.
- Les **huiles de semi synthèse** sont composées à 70 % d'huile minérale et à 30 % d'huile de synthèse.

Quelle huile pour quelle utilisation et pour quels moteurs ?

Une huile se caractérise par son degré de viscosité (ou grade), c'est-à-dire sa capacité à s'écouler avec plus ou moins de facilité, mais celle-ci varie avec la température.

Initialement, les huiles étaient monogrades et il fallait donc en changer en fonction de la saison.

Les huiles actuelles sont multigrades, avec un grade de 0 W à 25 W pour les basses températures (W pour Winter), et un grade de 20 à 60 pour l'été.

Un lubrifiant multigrade permet donc d'offrir une large plage d'utilisation mais ses performances peuvent varier : plus le 1er chiffre est petit, plus l'huile conservera sa fluidité à froid, plus le 2^e chiffre est grand, plus l'huile conservera sa viscosité à température élevée.

Les constructeurs indiquent toujours le type d'huile qui convient parfaitement au moteur.

Les huiles sont naturellement fonction du type de motorisation essence ou Diesel.

Certaines marques d'huiles proposent même des produits en fonction du type d'utilisation principal (ville, route, autoroute...)

2. L'AUTOMOBILE

Le parc automobile en circulation chez les particuliers était estimé à 28,7 millions de véhicules en 2003 avec une prévision à hauteur de 30 millions pour 2007.

L'âge moyen respectivement de 7,7 ans devrait passer à 8 ans à cette même date.

Parc automobile en France

Date	1997	1998	1999	2000	2003	2007*
Nombre (millions)	25,9	26,4	27	27,4	28,7	30

Source: CCFA et GIPA.

Âge moyen du parc automobile

Date	1997	1998	1999	2000	2003	2007*
Âge moyen (années)	6,9	6,9	7,1	7,3	7,7	8

Source: CCFA et GIPA.

Une autre caractéristique du parc automobile français réside dans l'importance de la motorisation Diesel, au point de représenter 55 % du marché des lubrifiants.

3. L'ENTRETIEN DU MOTEUR

Avec le fonctionnement du moteur, l'huile s'oxyde et perd peu à peu ses propriétés initiales. Il faut alors la remplacer, c'est la vidange. Il faut compter en moyenne 4 litres d'huile pour un moteur essence et 5 litres pour un moteur Diesel.

Parmi les opérations d'entretien, la vidange reste l'opération la plus souvent effectuée par les particuliers. Pour les uns c'est encore le souci d'économie qui domine, pour les autres, amoureux de leur voiture, ils ne supportent pas que quelqu'un d'autre y touche.

Mais les voitures actuellement mises sur le marché sont d'une plus grande complexité et l'entretien du moteur de moins en moins accessible à l'automobiliste. De plus, les moteurs plus performants sont également plus exigeants.

Les conditions de validité de la garantie sont assorties d'une clause selon laquelle l'entretien doit être effectué par le réseau.

Les constructeurs préconisent non seulement un type d'huile mais ils passent des accords avec les marques de lubrifiants ainsi :

- | | |
|--|---------|
| • Renault recommande | Elf |
| • Peugeot et Citroën | Total |
| • BMW, Volvo, Rover, Audi VW, Seat, Ford | Castrol |
| • Peugeot, Toyota | Esso |
| • Mercedes, Porsche, Chrysler, Saab | Mobil |
| • Ferrari, Peugeot, Suzuki | Shell |

On estime entre 33 et 40 % le nombre des automobilistes qui suivent ces recommandations.

6. LE MARCHÉ EN GMS ET CENTRES AUTO

6.1 Ventes d'huile auto (Hyper + Super + Centres Auto)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Valeur (millions €)	238,20	228,67	216,30	204,38	198,46	192,02
Volume (tonnes)	92 190	87 300	82 070	76 650	72 740	68 370

6.2 Les ventes par canal de distribution

Valeur (millions €)	2002	2003	2004
Hypermarchés	112,68	110,88	108,33
Supermarchés	31,04	27,52	23,43
Centres Auto	60,66	60,06	60,26

6.3 Le marché selon les qualités d'huile et les canaux de distribution

Ventes en millions d'euros en 2004

Type d'huile	Grade	Hyper	Super	Centres Auto	Ensemble
Synthèse	0 et 5W30, 40, 50	19,50	1,52	16,21	37,23
Semi-synthèse	10W30, 40, 50, 60	40,95	6,85	26,45	74,25
Minérale	15W30, 40, 50	43,01	13,30	16,75	73,06
Minérale	20W40, 50	4,87	1,76	0,84	7,48

Ventes en millions d'euros en 2003

Type d'huile	Grade	Hyper	Super	Centres Auto	Ensemble Synthèse
Synthèse	0 et 5W30, 40, 50	18,11	1,34	14,97	34,41
Semi-synthèse	10W30, 40, 50, 60	39,72	7,17	26,17	73,05
Minérale	15W30, 40, 50	47,95	16,85	17,86	82,66
Minérale	20W40, 50	5,11	2,15	1,07	8,33

Source : AC Nielsen dans Point de vente.

6.4 Les conditionnements

Le bidon de 5 litres, spécificité française (le format 4L dominant partout en Europe) correspond mieux aux besoins des consommateurs qui effectuent leur vidange.

Le format 2L est utilisé pour les compléments entre vidanges.

Le format 1L ne sert plus aujourd'hui que de cadeau lors d'opérations promotionnelles.

Format	5 litres	2 litres	1 litre	Total
%	91	8	1	100

6.5 Les Marques

Part de marché des marques GMS et centre Auto en 2004 et tendance d'évolution

Marque	Elf	Shell	Total	Esso	Mobil	Castrol	Motul	MDD	Autres
Pdm valeur	16,7	15,9	15,7	5,7	2,6	8,3	3,3	25,2	6,6
Évolution		+		-	-	+	*		

Source : Nielsen dans Point de vente.

* Motul est essentiellement présent dans les centres Auto avec une part avoisinant les 10 %.

6.6 Le linéaire

Le temps moyen d'achat d'une huile par le consommateur est de 2 min 21 sec., alors qu'il est en moyenne de 21 secondes tous produits confondus.

Taille et évolution du linéaire en GMS

		Linéaire moyen (en cm)	Nb de réf.	Promo (en % vol)
Hyper	2002	2870	86,8	15,3
	2003	2720	87,1	16,8
Super	2002	697	24,2	6,3
	2003	648	23,2	7,8

Plan d'assortiment du supermarché Ganian

	Essence	Essence	Essence	Essence	Essence	Essence	Essence	Essence
Type d'huile	Elf	Castrol	Esso	Shell	Total	Mobil	MDD	1 ^{er} prix
Synthèse	5W30	5W40		5W40	5W40	5W40	5W40*	
Semi-synthèse	10W40*		10W40		10W40		10W40*	
Minérale +	15W50*	15W40/ 15W50	15W40*	15W40	15W40		15W40*	15W40
Minérale	20W50						20W40	20W50
	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel	Diesel
Type d'huile	Elf	Castrol	Esso	Shell	Total	Mobil	MDD	1 ^{er} prix
Synthèse	5W30	5W40		5W40	5W40	5W40	5W40*	
Semi-synthèse	10W40	10W40	10W40				10W40*	
Minérale +	15W50	15W40	15W50*	15W40*			15W40*	15W40
Minérale	20W40						20W40	20W50

Les références présentes dans le tableau s'entendent en conditionnement 5 litres.
Celles marquées d'une * existent aussi en 2 litres.

Nous sommes dans un supermarché au rayon des lubrifiants pour l'automobile.
Proposer des adaptations de l'assortiment aux évolutions du marché suppose d'abord de l'analyser.

1. ANALYSE

LE MARCHÉ DES LUBRIFIANTS AUTO

L'automobile est un marché support essentiel pour les lubrifiants puisqu'avec 409 500 tonnes en 2004, il représente plus de 60 % du marché des lubrifiants toutes destinations.

Pourtant celui-ci s'effondre littéralement puisqu'il a perdu près d'un quart des volumes entre 1990 et 2004.

Évolution des volumes lubrifiants auto

Année	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04
Indice	100	93,4	92,6	91,7	92,5	93,4	88,8	89,2	90,1	87,9	86,3	85,0	84,1	78,0	76,4

La raison essentielle en incombe au **progrès technologique** des moteurs et à l'amélioration constante de la qualité des huiles. En particulier les huiles de synthèse permettent un très large **espacement des vidanges** qui atteint 30 000 km dans certains cas (cf. tableau de préconisations des constructeurs).

Tendance lourde que ne parvient pas à compenser le **développement du parc automobile**.

Parc automobile en France

Date	1997	1998	1999	2000	2003	2007*
Nombre (millions)	25,9	26,4	27	27,4	28,7	30
Évolution sur n-1 (en %)		1,9	2,3	1,5	4,4	4,5

La caractéristique de ce parc automobile en France est d'être à **majorité Diesel**, facteur qui limite un peu la chute du marché, les **vidanges** étant **plus fréquentes** que pour les moteurs à essence (cf. tableau de préconisation des constructeurs) et la **capacité du carter** moteur étant plus importante (5L contre 4L en moyenne pour un moteur à essence).

On notera d'ailleurs que le km parcouru constitue un indicateur plus pertinent que la taille du parc, même si cette information n'est pas fournie dans le cas.

LA DISTRIBUTION

Les huiles moteur sont **en majorité distribuées dans les circuits professionnels** (56 %) cette tendance se renforcera encore tant pour des raisons techniques que commerciales :

- complexité et manque d'accessibilité des moteurs dans les voitures récentes,
- conditions de validation de la garantie sous réserve d'entretien par le réseau,
- offre attractive de forfaits vidange chez les professionnels.

Autant de facteurs **défavorables à la distribution en GMS** dont la Pdm devrait pour ces motifs aller en régressant.

Or les professionnels de l'automobile lorsqu'ils effectuent l'entretien utilisent le plus souvent de l'huile achetée en fûts.

C'est pourquoi une petite moitié seulement du volume des lubrifiants est conditionnée en bidons.

LE MARCHÉ EN GMS

Il correspond d'abord à la cible des automobilistes qui pratiquent eux-mêmes l'entretien de leur voiture et en particulier la vidange. Or ce **cœur de cible** possède des **voitures plus âgées** que la moyenne (cf. § précédent) et qui en toute hypothèse ont dépassé la période de garantie.

Une autre cible plus large est composée des automobilistes qui effectuent l'appoint entre 2 vidanges. Dans ce cas plus l'espacement des vidanges est important, plus le besoin d'appoint se fait sentir. Il s'agit là de **voitures plus récentes**.

Marché GMS	1999	évol°	2000	évol°	2001	évol°	2002	évol°	2003	évol°	2004	2004/99
Valeur (millions €)	238,20	-4,0	228,7	-5,4	216,30	-5,5	204,38	-2,9	198,46	-3,2	192,02	-19,4
Volume (tonnes)	92 190	-5,3	87 300	-6,0	82 070	-6,6	76 650	-5,1	72 740	-6,0	68 370	-25,8
Prix moyen	2 584		2 619		2 636		2 666		2 728		2 809	

Comme l'ensemble du marché des huiles moteur, le marché en GMS connaît une **chute des volumes**, mais cette dernière est presque 2 fois plus rapide (- 25,8 % contre - 13 % entre 1999 et 2004).

Comme on l'a vu l'évolution du marché se fait **en défaveur de la grande distribution**.

Le marché en GMS n'est plus que de 68370 tonnes en 2004 en **recul de 6 % en vol/2003** et ceci **pour la 5^e année consécutive**.

En valeur, le marché est de 192,02 millions d'euros en baisse également mais de seulement 3,2 % en valeur en 2004.

Si on examine l'évolution des **prix moyens** à la tonne, ils passent de 2584€ à 2809€ en 5 ans. On consomme donc moins d'huile mais **des huiles de plus en plus chères** du fait de leur technologie avancée.

Cette valorisation du marché est toute relative puisqu'elle ne suffit pas à compenser la baisse des volumes. On peut imaginer de ce fait **une certaine désaffection** pour ce rayon de la part des responsables de magasin.

Si on s'intéresse aux différents formats de magasin, on ne manquera pas de constater la **part modeste des supermarchés et leur perte de poids** relativement aux hyper et aux centres auto.

millions €	2002	%	2003	%	2004	%
Hyper	112,68	55,1	110,88	55,9	108,33	56,4
Super	31,04	15,2	27,52	13,9	23,43	12,2
Centres auto	60,66	29,7	60,06	30,3	60,26	31,4
Total	204,38	100,0	198,46	100,0	192,02	100,0

Le linéaire a diminué dans les hypers et plus encore **dans les supermarchés**, plus rapidement que le nombre des références. Ce qui aboutit à un linéaire par référence en réduction.

En revanche le pourcentage des ventes en promo en progression témoigne des efforts des marques pour émerger au milieu des concurrents.

		Linéaire moyen (en cm)	Nombre de références	Promo (en % volume)	Linéaire par référence
Hyper	2002	2870	86,8	15,3	33
	2003	2720	87,1	16,8	31
	% évolution	-5,2	0,3		
Super	2002	697	24,2	6,3	29
	2003	648	23,2	7,8	28
	% évolution	-7,0	-4,1		

Cette évolution confirme nos suppositions quant à l'intérêt limité porté au rayon particulièrement dans les supermarchés dans lesquels on frise par en dessous le seuil de **lisibilité**.

Dans ces conditions, on peut supposer que certains responsables n'hésiteront pas bien longtemps avant d'éjecter certaines réf. faute de place pour installer les bidons.

STRUCTURE DU MARCHÉ SELON LES QUALITÉS D'HUILE ET LES CANAUX DE DISTRIBUTION

Valeur en 2004

Type d'huile	Grade	Hyper	Super	Centre auto	Ensemble
Synthèse	0 et 5 W	16,3	4,9	24,9	17,33
Semi synthèse	10 W	35,8	26,1	43,6	36,88
Minérale	15 W	43,2	61,3	29,7	41,77
Minérale	20 W	4,6	7,8	1,8	4,22
		100,00	100,00	100,00	100,00

Valeur en 2003

Type d'huile	Grade	Hyper	Super	Centre auto	Ensemble
Synthèse	0 et 5 W	18	6,5	26,9	19,4
Semi synthèse	10 W	37,8	29,2	43,9	38,7
Minérale	15 W	39,7	56,8	27,8	38,0
Minérale	20 W	4,5	7,5	1,4	3,9
		100,00	100,00	100,00	100,00

Les huiles de meilleure qualité ont une large plage d'utilisation, c'est le cas de l'huile de synthèse avec un grade allant de 5W (déjà très fluide à basse température, elle lubrifie dès le démarrage du moteur) à 50 voire parfois 60 à chaud (ce qui signifie qu'elle conservera sa viscosité à température élevée).

Sur l'ensemble des circuits GMS, **le marché a basculé en faveur des huiles de qualité supérieures** dont les ventes dépassent 54 % en 2003 (synthèse + semi-synthèse). Cette tendance se renforce encore pour dépasser 58 % en 2004. Les raisons de ces évolutions ont déjà largement été évoquées.

Cette évolution est **tirée par les centres auto**, et au regard de celle-ci, les **supermarchés sont très en retard** avec encore plus de 64 % de ventes d'huile minérale.

LES MARQUES

Eu égard aux évolutions mises en évidence, on peut être surpris de voir référencer autant de marques dans les magasins. La justification doit être recherchée du côté de la **fidélité des consommateurs aux marques** préconisées par les constructeurs automobiles. Il est très délicat pour les distributeurs de prendre le risque de les déstabiliser.

Autre indicateur de cet attachement aux marques, les MDD ont certes une Pdm importante (25,2 %) mais qui ne progresse plus.

3 marques dominent le marché atteignant ensemble près de la moitié du marché: Elf, Shell, Total, 3 autres ont une part encore significative.

Ces marques doivent être présentes + MDD + 1^{er} prix

Shell et CASTROL sont en progression, Esso et Mobil sont en recul. Motul n'est présent que dans les centres auto.

2. CRITIQUE DU PLAN D'ASSORTIMENT SUPERMARCHÉ GANIAN

- Le supermarché Ganian a une surface très supérieure à la moyenne avec 1 800 m² de surface de vente. Il joue un peu le rôle de l'hyper avec une forte attraction qui permet de développer davantage le non alimentaire et en particulier les lubrifiants. Cela peut-il justifier les 13 m de linéaire développé qui leur sont attribués alors que la moyenne des supermarchés se situe autour de 6,5 mld en diminution comme on l'a vu ?
- Sur ce linéaire sont présentées 51 réf. soit 25 cm de lin/réf. alors que la moyenne des supermarchés se situe aux alentours de 28 cm (31 en hyper). Si on veut assurer une meilleure lisibilité, il faudrait limiter le nombre de réf.
- Les 51 références présentées se répartissent comme suit: 5L 40 réf.
2L 11 réf. soit 22 %
du total alors que sur le marché les 2L ne représentent que 8 %. En outre il vaut mieux positionner les **2L en priorité sur les huiles de synthèse** (nécessité d'appoint du fait de l'espacement des vidanges).
- **La répartition Essence 27 réf. Diesel 21 réf. n'est pas dans la logique du marché**, le Diesel représente comme on l'a vu 55 % du marché. On devrait avoir à peu près l'inverse.
- **L'analyse du nb de réf. par degré de viscosité** Essence et Diesel confondus fait apparaître un important décalage avec le marché.

	Ensemble			Ganian	%	moy. super	Théorique
Type d'huile	Grade	40	11	51	100,0	100,0	51
Synthèse	0 et 5W30, 40, 50	12	2	14	27,5	6,5	3
Semi-synthèse	10W30, 40, 50, 60	8	3	11	21,6	29,2	15
Minérale	15W30, 40, 50	14	6	20	39,2	56,8	29
Minérale	20W40, 50	6	0	6	11,8	7,5	4

Le supermarché Ganian a largement anticipé les évolutions du marché (peut-être sous l'influence de certains fournisseurs?...) mais se retrouve en **déphasage avec la demande** dans les supermarchés (automobilistes qui effectuent la vidange eux-mêmes souvent par économie et qui possèdent des voitures moins récentes). Ils sont moins exigeants sur la qualité de l'huile puisqu'ils vidangent plus souvent. Ils constituent encore un marché pour les huiles minérales.

- Enfin l'**analyse par marque** fait apparaître certains écarts.

PASSELLE
1

Marque	Elf	Castrol	Esso	Shell	Total	Mobil	MDD	1 ^{er} prix	
Nombre référence Ganian	10	6	6	5	4	2	14	4	51
Pdm valeur	16,7	8,3	5,7	15,9	15,7	2,6	25,2	6,6	96,7
Évolution		+		-	-	+	*		
Référence théorique	8,8	4,4	3,0	8,4	8,3	1,4	13,3	3,5	51

Elf et Castrol sont un peu surreprésentées mais Castrol est une marque dont la Pdm est en progression. **Esso est 2 fois plus représentée dans l'assortiment que sur le marché**, sans justification. À l'inverse, **Shell et Total sont nettement sous représentées** dans l'assortiment, même si ces 2 marques sont en perte de vitesse sur le marché.

3. RECOMMANDATION

Les propositions des candidats doivent aller dans le sens d'une remise en phase avec le marché (cf. diagnostic de la partie 2) en tenant compte des contraintes du magasin sans négliger ni la cohérence ni le bon sens.

La justification doit être explicite pour bénéficier du maximum des points.

MATHÉMATIQUES

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat bachelier ayant suivi deux années universitaires (Licence 2 Sciences, Licence 2 Économie...) ou de niveau équivalent (BTS, IUT, classes préparatoires Math Spé...).

Nature de l'épreuve

Première partie

L'épreuve de mathématiques du concours Passerelle 1 a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

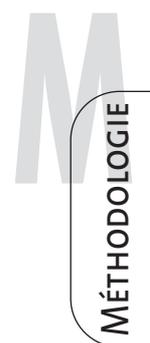
Deuxième partie

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'algèbre linéaire, l'analyse et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

Programme

A) Algèbre linéaire

- a) Espaces vectoriels de dimension finie :
 - vecteurs de \mathbb{R}^n : opérations internes et externes sur \mathbb{R}^n (généralisation à partir de $n=2$ et $n=3$) ;
 - structure d'espace vectoriel ;
 - dépendance et indépendance linéaires ;
 - vecteurs générateurs ;
 - base d'un espace vectoriel : définition.
- b) Matrices :
 - définition (tableau de nombres) ;
 - addition, multiplication par un scalaire, multiplication de deux matrices ;
 - calcul de l'inverse d'une matrice carrée et application à l'équation matricielle $AX=B$.
- c) Applications linéaires en dimension finie :
 - rang d'une application linéaire, formule reliant le rang, la dimension du noyau et celle de l'espace de départ ;
 - image par une application linéaire d'une famille liée, d'une famille génératrice, d'un sous-espace vectoriel de l'espace de départ.



B) Analyse

- a) Suites
- b) Fonctions numériques :
 - fonctions logarithme népérien, exponentielles et puissances ;
 - limites, asymptotes ;
 - dérivation ;
 - primitives d'une fonction continue sur un intervalle ;
 - maxima et minima d'une fonction ;
 - représentation graphique.
- c) Calcul intégral :
 - intégrale d'une fonction continue sur un segment ;
 - propriétés de l'intégrale ;
 - intégration par parties.

C) Statistiques et probabilités

- a) Définition d'une probabilité et propriétés ;
- b) Événements indépendants et dépendants relativement à une probabilité ;
- c) Variable aléatoire (ou aléa numérique) prenant un nombre fini de valeurs réelles ;
- d) Distribution (ou loi) de probabilité ;
- e) Fonction de répartition ;
- f) Espérance mathématique, variance, écart type ;
- g) Distributions usuelles de probabilité ;
- h) Distribution de Bernouilli, binomiale ;
- i) Distribution de Poisson : approximation de la distribution binomiale par la loi de Poisson ;
- j) Distribution normale.

Conseils de préparation

Après avoir bien lu le programme, le candidat doit noter les points inconnus ou trop flous.

Il doit avant tout revoir le cours pour consolider ou apprendre les différentes notions définies dans le programme, ainsi que les résultats (théorèmes et leurs corollaires...) qui en découlent. À chaque notion acquise, le candidat doit tester son degré d'assimilation en faisant de petits exercices.

Les différentes notions du programme étant acquises, le candidat doit faire beaucoup d'exercices et d'annales (en particulier du concours Passerelle 1) sans surtout se précipiter sur la correction.

Bibliographie

- Jean-Marie Monier, *Cours et Exercices*, collection « J'intègre », éd. Dunod.
- Simon et Blume, *Mathématiques pour économistes*, éd. Économica.
- *Recueil d'exercices et résumés de cours*, coll. «Flash U», éd. Armand Collin.
- Tout livre d'analyse et d'algèbre linéaire de 1^{er} cycle universitaire (1^{re} année).

MATHÉMATIQUES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices non autorisées.

Barème : exercice 1 : 6 points ; exercice 2 : 7 points ; exercice 3 : 7 points.

SUJET

EXERCICE 1

Une urne contient dix boules : quatre rouges et six blanches.

1. On extrait simultanément trois boules de l'urne.

Soit X la variable aléatoire qui prend pour valeur le nombre de boules rouges extraites.

Déterminer la loi de X ainsi que son espérance.

2. On effectue cinq tirages successifs de trois boules avec remise avant chaque tirage.

Calculer la probabilité que l'on obtienne exactement deux fois un tirage d'une boule rouge et deux boules blanches.

EXERCICE 2

Soit f un endomorphisme de \mathbb{R}^3 dont la matrice par rapport à la base canonique $B = \{e_1, e_2, e_3\}$ est

$$A = \begin{pmatrix} 1 & -1 & 1 \\ 5 & 1 & -7 \\ 2 & 0 & -2 \end{pmatrix}.$$

Pour tout $n \in \mathbb{N}^*$, on note f^n la composée de l'endomorphisme f n fois par lui-même.

1. Calculer f^3 .

2. En déduire que $\text{Im} f \subset \text{Ker} f^2$ et $\text{Im} f^2 \subset \text{Ker} f$.

3. Justifier, sans faire de calcul supplémentaire, que :

$$\dim \text{Im} f \leq \dim \text{Ker} f^2 \leq 2.$$

4. Calculer le rang de f et en déduire que $\text{Im} f = \text{Ker} f^2$ et $\text{Ker} f = \text{Im} f^2$.



EXERCICE 3

Soit la suite (u_n) définie sur \mathbb{N}^* par:

$$\begin{cases} u_1 = 1 \\ u_{n+1} = \frac{n}{2(n+1)}u_n + \frac{3(n+2)}{2(n+1)} \end{cases}$$

1. Démontrer que la suite (u_n) est majorée par 3.
2. Etudier le sens de variation de la suite (u_n) .
3. En déduire que (u_n) est convergente et calculer sa limite.
4. On considère la suite (v_n) définie sur \mathbb{N}^* par:

$$v_n = n(3 - u_n).$$

- a) Prouver que cette suite est géométrique. Préciser sa raison et calculer son premier terme .
- b) Exprimer v_n , puis u_n en fonction de n .
- c) Retrouver la question 3.

CORRIGÉ**EXERCICE 1**

1. L'ensemble des valeurs que peut prendre X est : $\{0, 1, 2, 3\}$.
La probabilité de choisir 3 boules parmi les 10 est $C_{10}^3 = 120$. Ainsi:

$$P(X = 0) = \frac{C_4^0 \times C_6^3}{C_{10}^3} = \frac{1}{6},$$

$$P(X = 1) = \frac{C_4^1 \times C_6^2}{C_{10}^3} = \frac{1}{2},$$

$$P(X = 2) = \frac{C_4^2 \times C_6^1}{C_{10}^3} = \frac{3}{10},$$

$$P(X = 3) = \frac{C_4^3 \times C_6^0}{C_{10}^3} = \frac{1}{30}.$$

$$E(X) = 0 \times \frac{1}{6} + 1 \times \frac{1}{2} + 2 \times \frac{3}{10} + 3 \times \frac{1}{30} = \frac{12}{10} = \frac{6}{5}.$$

2. On est en présence d'un schéma de Bernoulli.
D'après la question précédente, la probabilité d'obtenir une boule rouge et deux boules blanches lors d'un tirage est $\frac{1}{2}$. En appliquant la loi binomiale de paramètre $n = 5$ et $p = \frac{1}{2}$, la probabilité cherchée est:

$$C_5^2 \left(\frac{1}{2}\right)^5 = \frac{10}{32} = \frac{5}{16}.$$

EXERCICE 2

1. On trouve

$$A^2 = \begin{pmatrix} -2 & -2 & 6 \\ -4 & -4 & 12 \\ -2 & -2 & 6 \end{pmatrix} \text{ et } A^3 = \begin{pmatrix} 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}$$

donc: $f^3 = 0$.

2. D'après la question précédente,

$$f^2 \circ f = f \circ f^2 = f^3 = 0$$

il s'en suit donc que $\text{Im}f \subset \text{Ker}f^2$ et $\text{Im}f^2 \subset \text{Ker}f$.

3. Comme $\text{Im}f \subset \text{Ker}f^2 \subset \mathbb{R}^3$,

$$\dim \text{Im}f \leq \dim \text{Ker}f^2 \leq 3.$$

Puisque f^2 est non nul, $\text{Ker}f^2 \neq \mathbb{R}^3$ et donc $\dim \text{Ker}f^2$ est différente de 3. On a bien

$$\dim \text{Im}f \leq \dim \text{Ker}f^2 \leq 2.$$

4. D'après la question précédente, $\text{rg}f \leq 2$. Comme les deux premières colonnes de A sont non colinéaires, on en déduit que $\text{rg}f = 2$. Par conséquent

$$\dim \text{Im}f = \dim \text{Ker}f^2 = 2,$$

et comme $\text{Im}f \subset \text{Ker}f^2$, on obtient $\text{Im}f = \text{Ker}f^2$ et en particulier $\dim \text{Im}f = \dim \text{Ker}f^2$.

D'après le théorème du rang:

$$3 = \dim \text{Ker}f + \dim \text{Im}f = \dim \text{Ker}f^2 + \dim \text{Im}f^2$$

donc, $\dim \text{Ker}f = \dim \text{Im}f^2$. Or, d'après la question 2., $\text{Im}f^2 \subset \text{Ker}f$, donc $\text{Ker}f = \text{Im}f^2$.

EXERCICE 3

1. Démonstration par récurrence: On note P_n la propriété " $u_n < 3$ ".

$u_1 = 1 < 3$, donc P_1 est vraie.

Soit $n \geq 1$ tel que P_n soit vraie.

On a alors

$$u_{n+1} < \frac{3n}{2(n+1)} + \frac{3(n+2)}{2(n+1)} = \frac{3(2n+2)}{2(n+1)} = 3$$

donc la propriété P_{n+1} est vraie.

Conclusion: $\forall n \in \mathbb{N}^*, u_n < 3$.

2. On étudie le signe de $u_{n+1} - u_n$:

$$\begin{aligned} u_{n+1} - u_n &= \left(\frac{n}{2(n+1)} - 1 \right) u_n + \frac{3(n+2)}{2(n+1)} \\ &= \frac{(n+2)}{2(n+1)} (3 - u_n) \end{aligned}$$

Comme $\frac{(n+2)}{2(n+1)} > 0$, $u_{n+1} - u_n$ a le même signe que $3 - u_n$.
Or, d'après la question 1. $u_n < 3$, d'où

$$u_{n+1} - u_n > 0$$

La suite (u_n) est donc strictement croissante.

3. La suite (u_n) est croissante et majorée, donc elle est convergente. Soit L sa limite.
Par passage à la limite dans l'égalité:

$$u_{n+1} = \frac{n}{2(n+1)}u_n + \frac{3(n+2)}{2(n+1)}$$

On obtient :

$$L = \frac{L}{2} + \frac{3}{2}$$

Soit $L = 3$.

4. a) On a $v_{n+1} = (n+1)(3 - u_{n+1})$, donc

$$\begin{aligned} v_{n+1} &= (n+1) \left[\frac{6(n+1) - 3(n+2)}{2(n+1)} - \frac{nu_n}{2(n+1)} \right] \\ &= \frac{1}{2}n(3 - u_n) = \frac{1}{2}v_n \end{aligned}$$

La suite (v_n) est donc géométrique, de raison $r = \frac{1}{2}$, son premier terme est $v_1 = 3 - u_1 = 2$.

b) On en déduit que

$$v_n = 2 \left(\frac{1}{2} \right)^{n-1} = \frac{1}{2^{n-2}}$$

et

$$u_n = 3 - \frac{v_n}{n} = 3 - \frac{1}{n2^{n-2}}.$$

c) On a : $\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1}{n2^{n-2}} = 0$, donc $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n = 3$.

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Programme, conseils, bibliographie

PHILOSOPHIE

Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins.

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de terminale du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...).
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors de la deuxième année d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague ; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...).
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

Programme

- En 2003, le thème était « Progrès technique : progrès de l'Humanité ? ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? ».
- En 2005, le thème était « Le désir ».
- En 2006, le thème était « L'Histoire : science impossible, mais savoir indispensable ? ».
- En 2007, le thème était « La liberté de penser : un idéal inaccessible ? ».
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le travail ».

Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est, toutefois, accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

Sur le plan des connaissances à posséder

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lecture bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi conseillons-nous ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphes et alinéas séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction – développement – conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

En ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) L'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même, de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie.
- b) L'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant, par exemple, les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguiser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

Bibliographie

Instruments de travail

- É. Clément (dir.), C. Demonque, P. Khan et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, Ménon, Phédon, Phèdre, Timée.
- C. Roux-Lanier (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis Grateloup, *Anthologie philosophique*, nouveaux éléments pour la réflexion, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

Textes fondamentaux

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate* ; *Ménon* ; *Gorgias* ; *La République* ; *Phèdre*, *Le Banquet...* / Aristote : *Éthique à Nicomaque* ; *La Politique...* / Épicète : *Manuel* / Épicure : *Lettre à Ménécée* / Machiavel : *Le Prince* / Hobbes : *Le Citoyen* ; *Léviathan* / Descartes : *Méditations métaphysiques* ; *Le Discours de la méthode...* / Pascal : *Pensées* / Spinoza : *Éthique* ; *Traité théologico-politique* / Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; *Le Contrat social...* / Kant : *Critique de la raison pure* ; *Fondements de la métaphysique des mœurs* ; *Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire universelle, Projet de paix perpétuelle)...* / Hegel : *La Raison dans l'histoire* ; *Esthétique* ; *La Phénoménologie de l'esprit...* / Marx (et Engels) : *Le Manifeste du parti communiste...* / Nietzsche : *Généalogie de la morale* ; *Par-delà le bien et le mal* ; *Crépuscule des idoles*, *Le Gai Savoir...* / Freud : *Cinq leçons sur la psychanalyse* ; *Sur le rêve* ; *Malaise dans la civilisation...* / Alain : *Idées* ; *Éléments de philosophie* ; *Propos (sur les pouvoirs ; sur le bonheur)...* / Bergson : *L'Évolution créatrice* ; *Le Rire* ; *La Pensée et le Mouvant* ; *L'Énergie spirituelle...* / Bachelard : *La Formation de l'esprit scientifique* ; *la Philosophie du non* ; *La Psychanalyse du feu...* / Merleau-Ponty : *Phénoménologie de la perception* ; *Éloge de la philosophie* ; *L'Œil et L'Esprit...* / Sartre : *L'Être et le Néant* ; *L'existentialisme est un humanisme...* / Arendt : *Le Système totalitaire* ; *Du mensonge à la violence* ; *Condition de l'homme moderne...* / Lévi-Strauss : *Tristes tropiques* ; *Race et histoire...* / Michel Foucault : *L'Ordre du discours* ; *Histoire de la folie à l'âge classique* ; *Les Mots et les Choses...*

LETTRES**Public concerné**

L'épreuve de lettres telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

**Nature de l'épreuve**

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- Connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de seconde et première ;
- Connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- Connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

Programme

- En 2003, le thème était « Culture et cultures ».
- En 2004, le thème était « Bonne et mauvaise littérature ».
- En 2005, le thème était « Le rire ».
- En 2006, le thème était « La mort ».
- En 2007, le thème était « L'éducation dans la littérature ».
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le bourgeois dans la littérature ».

Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- Une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée.
- Qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant.
- Qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres).
- Qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées.
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur.
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale.
- La capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (historique, socioculturel...) est appréciée.

- Les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur Internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire », etc.).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.

SCIENCES HUMAINES

Public concerné

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale : il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

Programme

- En 2003, le thème était « Culture et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème était « Normes et déviance ».
- En 2006, le thème était « Les métamorphoses de l'État-Providence ».
- En 2007, le thème était « Sociologie historique du capitalisme ».
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Sociologies de la pauvreté et de l'exclusion ».

Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie). Première recommandation donc : procéder à des lectures.

- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.
- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

Bibliographie

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

- Laurent Fleury, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric Vandenberghe, *La Sociologie de George Simmel*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 2001.

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes School of Business.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois sujets proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie.

SUJETS

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Est-il facile de penser librement ?

SUJET N° 2 : LETTRES

Après, en tel train d'étude le mit qu'il ne perdait heure quelconque du jour : ainsi tout son temps consommait en lettres et honnête savoir. S'éveillait donc Gargantua environ quatre heures du mati. Cependant qu'on le frottait, lui était lue quelque page de la divine Ecriture hautement et clairement, avec prononciation compétente à la matière, et à ce était commis un jeune page, natif de Basché, nommé Anagnostes. Selon le propos et argument de cette leçon, souventes fois s'adonnait à révéler, adorer, prier et supplier le bon Dieu duquel la lecture montrait la majesté et jugements merveilleux. Puis allait es lieux secrets faire excréation des digestions naturelles. Là son précepteur répétait ce qu'avait été lu, lui exposant les points plus obscurs et difficiles.

Eux retournant, considéraient l'état du ciel, si tel était comme l'avaient noté au soir précédent, et quelques signes entraient le soleil, aussi la lune, pour icelle journée.

Ce fait, était habillé, peigné, testonné, accoutré et parfumé, durant lequel temps on lui répétait les leçons du jour d'avant. Lui-même les disait par coeur et y fondait quelques cas pratiques et concernant l'état humain, lesquels ils étendaient aucunes fois jusque deux ou trois heures, mais ordinairement cessaient lorsqu'il était du tout habillé. Puis par trois bonnes heures lui était fait lecture.

Ce fait, issaient hors, toujours conférant des propos de la lecture, et se déportaient en Bracque ou ès prés et jouaient à la balle, à la paume, à la pile trigone, galamment s'exercant les corps comme ils avaient les âmes auparavant exercé. Tout leur jeu n'était



qu'en liberté, car ils laissaient la partie quand leur plaisait, et cessaient ordinairement lorsque suaient parmi les corps ou étaient autrement la. Adonc étaient très bien essuyés et frottés, changeaient de chemise, et, doucement se promenant, allaient voir si le dîner était prêt. Là attendant, récitaient clairement et éloquemment quelques sentences retenues de la leçon.

Cependant Monsieur l'Appétit venait, et par bonne opportunité s'asseyaient à table. Au commencement du repas était lue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses, jusques à ce qu'il eût pris son vin. Lors, si bon semblait, on continuait la lecture, ou commençaient à deviser joyeusement ensemble, parlant, pour les premiers mois, de la vertu propriété, efficace et nature de tout ce que leur était servi à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruits, herbes, racines, et de l'apprêt d'icelles. Ce que faisant, apprit en peu de temps tous les passages à ce compétents en Pline, Athénée, Dioscorides, Julius Pollux, Galien, Porphyre, Oppian, Polybe, Hérodote, Aristoteles, Elien et autres. Iceux propos tenus, faisant souvent, pour plus être assurés, apporter les livres susdits à table. Et si bien et entièrement retint en sa mémoire les choses dites, que, pour lors, n'était que médecin qui en sût à la moitié tant comme il faisait. Après devisaient des leçons lues au matin et parachevant leur repas par quelque confection de cotoniât, s'écourait les dents avec un trou de lentisque, se lavait les mains et les yeux de belle eau fraîche et rendaient grâces à Dieu par quelques beaux cantiques faits à la louange de la munificence et bénignité divine.

Ce fait, on apportait des cartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles lesquelles toutes isolaient d'arithmétique. En ce moyen entra en affection d'icelle science numérale, et, tous les jours après dîner et souper, y passait temps aussi plaisamment qu'il souloit ès dés ou ès cartes. A tant sut d'icelle et théorique et pratique si bien que Tunsial, Anglais qui en avait amplement écrit, confessa que vraiment, en comparaison de lui, il n'y entendait que le haut allemand.

Et non seulement d'icelle, mais des autres sciences mathématiques comme géométrie, astronomie et musique, car, attendant la concoction et digestion de son past, il faisaient mille joyeux instruments et figures géométriques, et de même pratiquaient les canons astronomiques. Après s'ébaudissaient à chanter musicalement à quatre et cinq parties, ou sur un thème à plaisir de gorge. Au regard des instruments de musique, il apprit du luth de l'épinette, de la harpe, de la flûte allemande et à neuf trous de sacbutte.

Rabelais, *Gargantua*, Chap XXIII.

Après avoir résumé le texte dans ce qui vous semble être son essentiel, vous direz en quoi il est porteur des idées de la Renaissance sur l'homme et l'enseignement.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

Le capitalisme est-il une spécificité européenne et américaine ?

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE**Est-il facile de penser librement ?**

S'il est un domaine où l'homme semble posséder une liberté pleine et entière, c'est bien celui de sa pensée. On peut me contraindre physiquement, m'enchaîner, entraver mes mouvements, me soumettre à des interdits et des limites dans mes actions et mes paroles, mais il paraît difficile voire impossible de m'empêcher de penser ce que je veux. Toutefois, l'indépendance de l'esprit est-elle totale, absolue ? Il est aisé d'observer qu'on ne choisit pas toujours les pensées qui viennent à l'esprit : on subit notamment l'influence de l'environnement socioculturel. Est-il donc si facile d'exercer la liberté de penser souvent revendiquée comme un droit fondamental ? À quoi reconnaît-on cette liberté de l'esprit et à quelles conditions peut-on parler d'une pensée vraiment libre, autonome ? Chercher à déterminer si penser librement est facile d'accès ou si, au contraire, c'est difficile voire impossible, oblige à réfléchir à la signification de l'activité de penser et à distinguer entre plusieurs niveaux de pensées : certaines surgissent facilement en nous mais ne sont peut-être que faussement libres, car irréfléchies, confuses, et conformistes ; s'élever à une pensée véritablement autonome suppose peut-être des efforts liés à l'exercice vigilant et réglé de la raison.

I – PENSER LIBREMENT : UN PROCESSUS APPAREMMENT EXTRÊMEMENT FACILE**II – UNE FACILITÉ TROMPEUSE : ENTRAVES VOIRE OBSTACLES NOMBREUX À LA LIBERTÉ DE LA PENSÉE****III – NÉCESSITÉ D'APPRENDRE À CONSTRUIRE ET À CONDUIRE SA PENSÉE POUR LA RENDRE VRAIMENT LIBRE****SUJET N° 2 : LETTRES**

Ce sujet doit permettre au candidat de faire montre de sa capacité à comprendre, résumer et commenter un texte,

Le résumé du texte devra attester de la capacité du candidat à cerner l'essentiel et à le communiquer clairement.

L'analyse et le commentaire lui permettront de témoigner de :

- Ses connaissances littéraires (ici un auteur, les grands éléments de sa biographie et de sa bibliographie) ;
- Sa capacité à situer un auteur et une œuvre dans un contexte : histoire, générale et littéraire, et mouvement des idées ;

- Son aptitude à développer une réflexion liant la littérature à son environnement historique, philosophique, artistique...

Les éléments attendus en développement sont présentés dans la première partie de ce document. Rappelons principalement :

- L'étude des textes « sacrés » et des auteurs anciens, en toute compréhension de ceux-ci ;
- Le retour direct aux sources originales ;
- La compréhension des enseignements, l'appropriation des connaissances par la pratique, l'observation et la réflexion ;
- La variété des enseignements et des exercices ;
- Les soins du corps.

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (présentation du texte par un résumé, analyse et commentaire).

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

LE THÈME GÉNÉRAL

« *L'éducation dans la littérature* »

Pour permettre aux candidats de témoigner de leurs connaissances et de développer une réflexion sur ce thème, le choix s'est porté sur une époque particulièrement riche dans le traitement de la question de l'éducation dans les œuvres littéraires : la Renaissance française.

Les sujets proposés permettront ainsi d'établir le lien entre :

- Un domaine des sciences humaines : la pédagogie
- Une époque : la Renaissance française
- Un mouvement d'idées : l'Humanisme

Le lien sera étudié dans la littérature du XVI^e siècle, principalement à travers deux auteurs : Rabelais et Montaigne.

INTÉRÊT DU THÈME POUR LE CONCOURS

Le thème permettra au candidat de faire la démonstration de ses connaissances littéraires autant qu'historiques ou philosophiques, en les utilisant dans l'analyse et le commentaire d'un texte ou d'une citation. Ainsi, il pourra situer la littérature dans un contexte large et définir sa contribution au mouvement des idées, dont celles sur l'enseignement.

Au-delà, le candidat pourra prolonger par une réflexion personnelle sur la pédagogie et les méthodes pédagogiques.

LA JUSTIFICATION DU THÈME

Plusieurs événements majeurs marquent le XVI^e siècle, dont :

- La diffusion de l'imprimerie (fin du XV^e siècle) permettant la circulation ample des idées ;
- Le refuge en Italie des savants chassés par la mise à sac de Constantinople en 1453 ;
- Les grandes découvertes géographiques telle celle de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492.

Prétendre résumer le XVI^e siècle, ce serait le décrire comme celui de :

- La lecture des textes fondamentaux ;
- La remise en honneur de la culture antique (littérature, arts, techniques) ;
- Les changements de représentation du monde et de l'homme.

Le thème proposé au concours permet donc de lier dans une même analyse et dans une même réflexion la Renaissance française, l'Humanisme et la pédagogie.

LES TROIS DOMAINES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE : DÉFINITIONS ET ÉLÉMENTS CONVERGENTS

La Renaissance Française

La Renaissance est apparue en France plus tardivement qu'en Italie, son berceau, en raison principalement de la poursuite de la guerre de Cent Ans jusqu'au milieu du XV^e siècle. Traditionnellement, les historiens en situent l'origine avec le début des guerres d'Italie (1515) et la fin avec la signature de l'Édit de Nantes (1598).

Les caractéristiques principales du mouvement des idées à la Renaissance pourraient se résumer ainsi :

- Confiance en l'homme ;
- Goût, voire soif de vivre ;
- Appétit pour le savoir ;
- Développement de l'esprit de libre examen.

Dans ce cadre, l'Humanisme est le véhicule de ces nouvelles conceptions, idées et attitudes.

L'Humanisme

L'humanisme peut être, particulièrement dans le cadre de la réflexion proposée aux candidats, défini comme un mouvement à la fois européen, philosophique et artistique (littérature, peinture, architecture), se caractérisant par :

- Un retour aux textes antiques ;
- Une modification des modèles de pensée et de vie ;
- Une valorisation de l'homme et des valeurs humaines.

Pour les érudits du XVI^e siècle, le terme humanisme (*humanitas*) signifiait « *la culture qui, parachevant les qualités naturelles de l'homme, le rend digne de ce nom* ». Ce courant recouvre à la fois les domaines :

- Culturel ;
- Scientifique ;
- Philosophique ;
- Politique.

La pédagogie

Dans le contexte décrit précédemment, il est possible de parler « d'humanisme pédagogique » en opposition à l'enseignement du Moyen Âge, ou enseignement scolastique.

Dans cette optique, le principe de base de cette nouvelle approche pédagogique est d'affirmer :

- L'étendue illimitée, potentiellement, des capacités intellectuelles de l'homme ;
- La nécessité de la quête du savoir et de la maîtrise des diverses disciplines pour le développement et le bon usage de ces capacités.

L'Humanisme classique s'inspire donc de la philosophie antique. Il prône la vulgarisation de tous les savoirs, même religieux, pour lutter contre l'ignorance.

L'individu, correctement instruit, reste libre et pleinement responsable de ses actes dans la croyance de son choix. Les notions de liberté ou de libre-arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité sont de ce fait indissociables de la théorie humaniste classique.

Le lien entre les trois domaines

En résumé, les changements ou bouleversements apparus au XVI^e siècle favorisent l'éclosion de l'Humanisme. Dans la critique qu'ils portent à leurs prédécesseurs, les hommes de la Renaissance s'attachent à rejeter les façons de penser et d'enseigner du Moyen Âge, même s'ils en restent les héritiers. Ils construisent ce qu'il conviendrait d'appeler aujourd'hui un « projet pédagogique » à la dimension d'une société, par :

- La personnalisation de l'enseignement et de la relation entre le maître et l'élève ;
- Le développement de la faculté d'analyse et de l'esprit critique ;
- Le développement de la connaissance dans des disciplines variées ;
- Le lien établi entre savoir et observer afin de favoriser l'appropriation des connaissances ;
- Le soin du corps : hygiène et pratique du sport.

DEUX AUTEURS

Pour permettre au candidat de traiter du thème proposé, nous lui soumettrons deux textes et deux citations extraites du corpus de deux auteurs : Rabelais et Montaigne.

Rabelais

Biographie

Les principaux éléments biographiques de Rabelais, permettant de traiter les sujets proposés peuvent se résumer ainsi :

- Naissance en 1494, décès en 1553 ;
- Reçoit la prêtrise en 1511 ;
- Étudie le latin, le grec et l'hébreu ;
- Devient moine bénédictin puis se défroque ;
- Étudie puis exerce la médecine ;
- (voir bibliographie ci-dessous).

Bibliographie (éléments principaux)

- *Pantagruel (Les horribles et épouvantables faits et prouesses du très renommé Pantagruel)* (1532) ;
- *Gargantua (La vie très horrible et épouvantable du grand Gargantua, père de Pantagruel)* (1534) ;
- *Le Tiers Livre* (1546) ;
- *Le Quart Livre* (1552) ;
- *Le Cinquième Livre* (1564, posthume).

Contribution au thème

Lorsqu'il aborde la question de la pédagogie, Rabelais développe une approche novatrice, particulièrement :

- Dans le respect de l'équilibre entre les disciplines intellectuelles et physiques ;
- Dans la recherche d'application des lectures classiques au monde actuel ;
- Dans la recherche de l'appropriation des connaissances par les élèves, en respect avec leurs modes et rythmes d'apprentissage.

Les principales caractéristiques de la pédagogie prônée par Rabelais peuvent se résumer ainsi :

- Pédagogie tournée vers l'élève ;
- Maîtrise et valorisation du temps ;
- Développement de l'esprit ;
- Diversité des matières ;
- Diversité des méthodes ;
- Soins du corps, hygiène de vie.

Les sujets proposés permettent d'exploiter l'apport de Rabelais.

Montaigne

Biographie

Les principaux éléments biographiques de Montaigne, permettant de traiter les sujets proposés peuvent se résumer ainsi :

- Naissance en 1533, décès en 1592 ;
- Étudie le droit ;
- Conseiller à la Cour des aides de Périgueux (1554) ;
- Vend sa charge et se retire à la mort de son père (1568) ;
- Se consacre alors à son œuvre ;
- Maire de Bordeaux (1583-1585).

Bibliographie

- 1580 : Première édition des *Essais* ;
- 1588 : Deuxième édition des *Essais* ;
- 1595 : Réédition posthume des *Essais*.

Contribution

La contribution de Montaigne sur le thème de l'éducation se rapproche de celle de Rabelais (voir ci-dessus). L'éducation est pour lui un moyen de développer le potentiel de l'homme. Le savoir doit être utile et maîtrisé. Les matières enseignées doivent être variées, tournées vers la capacité de juger librement et d'agir.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

Le capitalisme est-il une spécificité européenne et américaine ?

Ce sujet soulevait quelques paradoxes puisque le capitalisme est considéré aujourd'hui comme mondial et on a aujourd'hui tendance à opposer un capitalisme anglo-saxon néolibéral et un capitalisme européen continental. Pourtant, d'un point de vue historique, loin de s'opposer l'Europe et les États-Unis d'Amérique ont pu circonscrire l'espace de déploiement du capitalisme. Deux raisons peuvent être : l'accumulation des ressources matérielles et la présence d'une disposition éthique.

Le sociologue Max Weber avait ainsi mis en évidence que le capitalisme ne se développe pas sans la double présence de conditions matérielles et de dispositions d'esprit (*Gesinnung*) et ce, en étudiant principalement le judaïsme, le confucianisme et le taoïsme, le bouddhisme et l'hindouisme, et le protestantisme. La conjonction synchronique de ces deux séries de facteurs et leur articulation contingente paraissent

indispensables à la production d'une économie rationnelle moderne, dont le capitalisme occidental offre une figure idéal-typique. On peut identifier, avec Weber, deux cas typiques de non-développement du capitalisme qui révèlent le caractère nécessaire, mais non suffisant, de chacun de ces deux facteurs.

I – DEUX EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Le processus d'accumulation des richesses suppose des bases matérielles (Marx)
2. L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme montre l'importance des dispositions éthiques dans le déploiement du capitalisme (Weber).

II – UNE DÉMONSTRATION « EX NEGATIVO »

1. Le non-développement du capitalisme s'explique par l'absence d'une de ces deux conditions
2. Développer les exemples de la Chine ancienne ou de la Palestine selon Max Weber. Malgré la présence, en Chine ancienne, de conditions matérielles, l'existence d'un système monétaire et une expansion démographique, le non-développement du capitalisme s'explique par l'absence de dispositions éthiques. À l'inverse, le non-développement du capitalisme en Palestine s'explique non pas par l'absence de dispositions d'esprit, présentes au sein du judaïsme antique, mais en raison de l'absence de conditions matérielles.

Bibliographie

- Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, t. II : Les jeux de l'échange, Armand Colin, 1980.
- Braudel Fernand, *La dynamique du capitalisme*, éd. Flammarion, « Champs », 1985.
- Kuisel Richard-F., *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au vingtième siècle*, éd. Gallimard, 1984.
- Luthy Herbert, *Le passé présent*, Monaco, éd. du Rocher, 1965.
- Samuelsson Kurt, *Économie et religion*, Mouton, 1971.
- Tawney Richard Henry, *La religion et l'essor du capitalisme*, Marcel Rivière, 1951.
- Wallerstein Immanuel, *Le capitalisme historique*, éd. La Découverte, « Repères », 1985.
- Wallerstein Immanuel, *Le système du monde du xv^e siècle à nos jours*, 2 tomes, éd. Flammarion, 1980.
- Weber Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduit et présenté par Jean-Pierre Grossein Gallimard, éd. Gallimard, « Tel », 2004.

TECHNOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Niveau BTS ou DUT en technologie.

Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par exemple, modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculatrice et une règle graduée sont indispensables.

Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
 - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
 - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
 - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
 - Quels procédés mettre en œuvre ?
 - Quelles machines utiliser ?
 - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
 - Comment maîtriser la qualité attendue ?
 - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
 - Comment maîtriser les délais ?

Conseils de préparation

Prérequis: lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.

Bibliographie

- C. Barlier, L. Girardin, *Memotech Productique Matériaux et Usinage*, éd. Éducalivre, coll. « A. Capliez ».
- A. Chevalier, J. Bohan, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. Trotignon, L. Benoist, J. Nowak, B. Dupont, G. Boutier, D. Sacquepey, *Organisation et technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

Remarque : la réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.

TECHNOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrice autorisée.

PASSELLE
1

SUJET

En France, la loi du 13 juillet 1992 a revu la notion de déchets, incitant au recyclage et à la valorisation lorsque cela est possible. Ainsi, le tri sélectif s'est généralisé et banalisé chez les particuliers comme chez les industriels, pour le papier, le carton, les plastiques, l'acier...

La loi du 13 juillet 1992 et ses évolutions réglementaires successives ont eu comme autres conséquences :

- les décisions de fermeture des installations non conformes, comme les décharges sauvages,
- le mouvement d'externalisation du traitement des déchets par les industriels.

L'enjeu qui se profilait en 1993 dans la plupart des pays post-industriels consiste à résoudre l'équation conjuguant :

- l'augmentation de déchets à traiter, et ce malgré le développement du tri,
- la pénurie de capacités d'élimination,
- la nécessité de traitement des déchets avec un service irréprochable et un coût économiquement acceptable pour le producteur de déchets.

Pour respecter cette nouvelle réglementation, Bayardville, agglomération de 40 000 habitants a dû se résoudre à mettre en place un nouveau système d'incinération des déchets. Suite à un appel d'offres, le conseil municipal dont vous êtes membre a retenu la société « Environnement Plus » comme prestataire.

« Environnement Plus » est l'un des principaux acteurs français de la valorisation, du traitement et du stockage de tous les types de déchets, qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales. Cette société propose à Bayardville deux types d'installations alternatives :

- Installation A : incinération et production de vapeur d'eau,
- Installation B : incinération et transformation de la vapeur d'eau produite en électricité.

Le tableau ci-dessous donne une estimation de la production des deux installations.

	Installation A	Installation B
Production de vapeur		
Quantité de vapeur produite (t)	98 845	425 179
Équivalent énergie électrique (MWh)	19 769	85 036
Valorisation		
<i>Sous forme de vapeur</i>		
Quantité de vapeur distribuée (t)	97 869	12 423
Équivalent énergie électrique (Mwh)	19 574	2 485
<i>Sous forme d'électricité</i>		
Quantité d'électricité produite (Mwh)		66 050
Équivalent énergie électrique (Mwh)		51 745
Quantité d'électricité auto-consommée (Mwh)		14 305

- Question 1 :** Quelle est la quantité d'énergie valorisée en MWh par chacune des installations ? (3 points)
- Question 2 :** Quel est le rendement énergétique pour chacune des installations ? (3 points)
- Question 3 :** Pouvez-vous expliquer la différence de rendement entre les deux installations ? (2 points)
- Question 4 :** Quelles peuvent être les applications directes de la vapeur d'eau produite par l'installation A ? (2 points)
- Question 5 :** Quelles sont les contraintes d'acheminement de l'énergie pour l'installation A et pour l'installation B ? (3 points)
- Question 6 :** Compte tenu des informations dont vous disposez, quel choix d'installation privilégieriez-vous ? – Argumentez. (4 points)
- Question 7 :** En quoi les installations proposées par la société « Environnement Plus » vont-elles dans le sens du protocole de Kyoto ? (3 points)

Question 1

- Énergie valorisée : électricité + vapeur pour l'installation A :
19 574
- Énergie valorisée : électricité + vapeur pour l'installation B :
68 535 (2 485 + 66 050)

Question 2

- Installation A : 99 % (19574 / 19769 x 100)
- Installation B : 80,6 % (68535 / 85036 x 100)

Question 3

On peut noter que l'étape de transformation de la vapeur en électricité via le turbo alternateur est consommatrice en énergie d'où le plus faible rendement observé pour l'installation B.

Question 4

Chauffage urbain / Production d'eau chaude

Question 5

- Pour l'installation A, la ville doit prévoir de construire un réseau d'alimentation pour l'acheminement du chauffage urbain et de l'eau chaude.
- Pour l'installation B, il suffit de se raccorder au réseau EDF.

Question 6

Il conviendrait de privilégier l'installation B : s'il est vrai que le rendement énergétique de l'installation B est plus faible que celui de l'installation A, le coût global de l'infrastructure reste plus faible, en effet cette dernière n'entraîne pas de surcoût supplémentaire lié aux contraintes d'acheminement de l'énergie.

Question 7

L'entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre rend la valorisation énergétique essentielle. Le bilan environnemental de l'incinération avec valorisation énergétique est amélioré par rapport à l'incinération sans récupération d'énergie, par substitution de cette énergie à des sources fossiles.

CONCOURS PASSERELLE 2



ÉPREUVES COMMUNES

PASSERELLE 2

Synthèse de dossier	p. 161
Test TAGE-MAGE	p. 183
Test d'anglais	p. 188

Épreuves au choix

• Allemand	p. 203
• Biologie	p. 210
• Droit	p. 216
• Économie	p. 224
• Espagnol	p. 235
• Gestion	p. 243
• Informatique	p. 257
• Marketing	p. 264
• Mathématiques	p. 282
• Philosophie, Lettres et Sciences humaines	p. 287
• Technologie	p. 304

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Programme, conseils, bibliographie

Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

Méthodologie proposée

A) Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- La première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- La seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'opposition, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

B) Élaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. *Le plan doit être clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

C) Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

Le style doit être sobre, concis : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est indispensable en fin d'introduction.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de *manière logique et cohérente*: les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- Lecture et analyse : 45 minutes ;
- Élaboration du plan : 15 minutes ;
- Rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- Formulation d'un plan rigoureux ;
- Pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- Clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

SYNTHÈSE DE DOSSIER

Ce cas a été rédigé par le CERAM Business School.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans ce dossier par ordre chronologique) tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de trois pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un PLAN aux structures apparentes (1^{re} partie : titre – A : titre – B : titre...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc. 1 ou docs 3,4).

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

VIN FRANÇAIS : VERS LA FIN D'UNE DOMINATION MONDIALE ?

- Doc. 1 :** Entre recherche de qualité et parts de marché, le vin français doute (2003)
- Doc. 2 :** Bordeaux lève le tabou du cépage (2003)
- Doc. 3 :** Le beaujolais nouveau dessert l'image du vignoble (2003)
- Doc. 4 :** Crus nouveaux et du vieux monde (2002)
- Doc. 5 :** Les fins palais asiatiques préfèrent les crus français (2002)
- Doc. 6 :** Les vins australiens disputent aux français leur hégémonie (2001)
- Doc. 7 :** Les « bourgeois » du Médoc se reclassent (2001)
- Doc. 8 :** Les vins français se rêvent tous en grands crus (2001)
- Doc. 9 :** Les vins français sous la menace de ceux du Nouveau Monde (1999)
- Doc. 10 :** Les Français plantent leurs vignes dans le nouveau monde (1999)
- Doc. 11 :** Avec le Web, le terroir français aux quatre coins du monde (1998)
- Doc. 12 :** Attention, œnologie aigüe (1998)



Entre recherche de qualité et parts de marché, le vin français doute

Le Salon Vinexpo ouvre ses portes dimanche à Bordeaux, au moment où les vins d'appellation marquent le pas à l'exportation. Les tenants des cépages en profitent pour réclamer une reconnaissance officielle, afin de faire face à la concurrence des pays du Nouveau Monde. Le Salon Vinexpo, consacré aux vins et spiritueux, se tient à Bordeaux du 22 au 26 juin. La crise si souvent annoncée ces dernières années est là. En 2002, les exportations de vins français ont progressé de 5,2 % en valeur (à 5,7 milliards d'euros), mais elles ont quasiment stagné en volume, à + 0,6 %. Les prix, après la flambée provoquée par le millésime 2000, notamment à Bordeaux, sont en train de retomber, sous l'effet de la surcapacité mondiale de production. Dans un entretien au *Monde*, René Renou, le président du comité vin de l'Inao, défend le modèle des appellations contrôlées à la française, seule solution pour « *préserver la valeur ajoutée des vignerons français* ». Les tenants des vins de cépage, nouveau fer de lance à l'exportation, réclament une reconnaissance officielle.

« *Les Vinexpo de crise sont plus intéressants que les Vinexpo de prospérité* », ironise Louis-Fabrice Latour, patron de la maison Louis Latour, à Beaune, et président du syndicat des négociants de Bourgogne. M. Latour va être servi. Cette année, Vinexpo, le salon international des vins et spiritueux, qui se tient à Bordeaux du dimanche 22 au jeudi 26 juin, ouvre ses portes dans un climat d'incertitude comme la profession n'en avait plus connu depuis longtemps.

À l'exportation, « *la France continue de perdre des parts de marché chez la plupart de ses gros clients* », observe le Centre français du commerce extérieur (CFCE), dans son rapport annuel 2002. États-Unis, Grande-Bretagne et Asie prisent de plus en plus d'autres vins, italiens, espagnols et surtout ceux des pays dits du Nouveau Monde, au premier rang desquels l'Australie, en passe de devenir la grande puissance du vin, avec ses marques mondiales (*Le Monde* du 10 juillet 2002).

En 2002, les exportations de vins ont encore progressé de 5,2 % en valeur (à 5,7 milliards d'euros) mais elles ont quasiment stagné en volume, à + 0,6 %, selon les chiffres de l'Onivins, l'organisation interprofessionnelle. La forte hausse des exportations de champagne (+ 13,2 % en valeur, à 1,57 milliard d'euros) et des vins de table et de pays (+ 7,8 % avec plus de 1 milliard), masque les contre-performances des « *vins tranquilles* » d'appellation d'origine contrôlée (AOC), fleurons du vignoble français.

Les exportations de ces vins ont marqué le pas : elles étaient en recul de 1,8 % en volume à la fin 2002 (+ 1,4 % en valeur, à près de 3 milliards d'euros).

Depuis janvier, le décrochage est encore plus spectaculaire. Au premier trimestre, les exportations cumulées des AOC et autres VDQS (vins délimités de qualité supérieure) ont accusé une chute de près de 10 % en volume (- 2,5 % en valeur). Seuls les bordeaux et les côtes-du-rhône ont tiré leur épingle du jeu en 2002, sauvés en partie par la flambée des prix et de la demande pour le millésime 2000 (sorti en primeurs en 2001 et exporté à partir de 2002).

Les expéditions de bordeaux ont augmenté de 3,4 % et leurs recettes de 5,8 % (1,26 milliard d'euros) en 2002, tandis que les vins de la vallée du Rhône ont compensé

Le beaujolais nouveau dessert l'image du vignoble

Le terroir est écartelé entre ses primeurs et ses crus. La crise est si profonde en Beaujolais que viticulteurs et négociants se réjouissent des conséquences du gel et du vent, qui ont endommagé les vignes en avril : les rendements seront faibles.

Les vigneron espèrent ainsi ne pas être contraints, comme en 2002, de retirer 100 000 hectolitres, 7 % de la récolte, invendus qui furent convertis en partie en vinaigre.

« Depuis trois ans, l'ensemble du vignoble est affecté par la baisse des ventes et des prix, même les grands crus, comme le chiroubles, le chénas ou le juliéas. Nous sommes en face d'une crise longue », diagnostique Marc Lebrun, le président de l'union viticole. Les indicateurs du début d'année sont mauvais.

Selon Jean Tête, le président de l'Union des maisons de vins en Beaujolais et Mâconnais, les ventes ont baissé de 30 % en avril et de 18 % sur quatre mois. « Nous subissons les contrecoups de trois phénomènes : le conflit irakien et le boycott américain des produits français, particulièrement sensible pour notre vin, l'un des plus connus à l'étranger ; l'épidémie de SRAS qui a affecté le marché asiatique, et les mesures Sarkozy sur la sécurité routière, qui ont poussé les Français à diminuer leur consommation », explique M. Tête.

Michel Rougier, de l'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais, se veut moins pessimiste : le marché est « stable » depuis août 2002, dit-il, avec une très légère augmentation (0,5 %) des contrats entre vigneron et négociants. Mais, pour M. Lebrun, ces chiffres sont trompeurs : « C'est vrai que 2002 est à peu près équivalente à 2001. Mais ce sont deux années médiocres. Comparée à ce qu'elle était il y a trois ans, la situation des vigneron est vraiment difficile. »

L'appellation est la victime paradoxale du succès de ses primeurs : « Le beaujolais nouveau a été un moteur extraordinaire. Il a permis de nous faire connaître. Mais les gens ne savent pas que nous produisons aussi un autre vin », résume M. Rougier. Des mesures exceptionnelles ont été arrêtées en 2002 : contrôle de rendement à la parcelle, renforcement de la sévérité de l'agrément, suivi de l'aval pour éviter que du vin médiocre parvienne à la grande distribution.

Le beaujolais a connu d'autres crises, en 1962, 1977, 1992 ou 1996, mais, pour la première fois, les viticulteurs craignent de ne pas retrouver les niveaux antérieurs. « Les trésoreries s'affaiblissent. Nous rognons sur le renouvellement du matériel, de la vigne. Si ça continue, nous connaissons des cessations d'activité en nombre », redoute M. Lebrun.

S. Landrin, *Le Monde*, 9/03/2003.

Document 4

Crus nouveaux et du vieux monde

À chaque vin, un accord de saveur. Sans éclectisme, il faut apprendre à les goûter. Dégustation-démonstration à l'occasion d'un repas truffier chez un grand chef.

Les consignes de boycottage des vins français aux États-Unis en raison du différend franco-américain sur l'Irak n'ont pas manqué parfois de pittoresque. On a vu un restaurateur vider une bouteille dans le caniveau devant les caméras de Fox News, chaîne d'information du milliardaire australo-américain Rupert Murdoch, qui mène vigoureusement campagne contre les intérêts français outre-Atlantique. Apprenant la nouvelle, quelques Bordelais malicieux se sont esclaffés : « *C'était du beaujolais.* » Voire.

Le déclin des exportations de vins français n'est ni récent ni conjoncturel, et l'apparition de vins étrangers, en France même, sonne peut-être le glas d'une hégémonie séculaire. La cause principale est connue, c'est l'augmentation mondiale des plantations quand la consommation stagne ou régresse, comme en France.

Est-ce un nouvel avatar de la mondialisation contre une forme particulière de l'exception française, une vision industrielle opposée à nos méthodes archaïques, parce que culturelles et artisanales ? Autrement dit, le succès rencontré par les vins de cépage, américains ou australiens, et particulièrement les monocépages, peut-il avoir raison de l'approche traditionnelle qui accorde au terroir un rôle prépondérant et au seul assemblage la capacité à obtenir des vins fins ?

Pour éclairer le débat, Alain Passard et son nouveau sommelier viennent de provoquer la rencontre de quelques-uns des plus grands domaines de l'Hexagone et de vins des cinq continents à l'occasion d'un repas truffier, le 21 février 2002, pour quelques-uns des plus fins palais parmi les clients de L'Arpège, certains venus spécialement de Londres, de Toronto, de Tokyo et des États-Unis.

Des spécialistes ? Non, simplement des amateurs, certes excessivement fortunés, mais dont la passion les pousse à franchir les océans pour un seul repas parisien – à L'Arpège, il est vrai ! Ce sont assurément les meilleurs ambassadeurs de la cuisine française dans le monde, imperméables aux consignes guerrières comme aux idées toutes faites sur le vin.

La dégustation conçue par Alain Passard promettait à elle seule quelque surprise depuis qu'il s'est fait une spécialité de renouveler presque entièrement son vocabulaire culinaire autour d'une célébration des légumes, bannissant les sauces ou la crème cuite et limitant ses autres créations aux produits de la pêche et de la basse-cour.

Une fois les vins réunis spécialement pour cette célébration par Miloud Azzaoui, jeune et brillant sommelier de 28 ans qui vient de passer plusieurs années aux États-Unis et en Amérique du Sud à courir les vignobles, le repas apparut ordonné, première surprise, comme une variation aromatique autour de la truffe, dont les nuances favorisent des accords innombrables, ténus ou enjôleurs, avec les vins blancs, les rouges et même le champagne.

Pas de concurrence étrangère pour les champagnes. L'admirable élégance d'un Billecart-Salmon « cuvée Elisabeth » rosé 1997, s'accordant avec une tartelette de

sommelier du monde »), l'Asie, qui absorbe 30 % des grands crus exportés, abrite aujourd'hui des caves exceptionnelles. La carte des vins des grands restaurants s'allonge et s'affine, avec quelques trophées, Cheval Blanc 1947, Petrus 1961, Margaux 1945... « *On ouvre ici les grands millésimes des plus grands crus à une fréquence jamais vue. Et quand ce sont les clients qui apportent leurs propres bouteilles, on voit alors des choses très jolies* », commente Maximilien Fedkiw, sommelier au restaurant Les Amis à Singapour, dont la carte des vins compte plus de 1 500 références.

Selon Patrick Maroteaux, président de l'Union des grands crus, un club rassemblant 125 grands vins de Bordeaux qui a réalisé en juin une tournée asiatique, les grands crus ont sans doute plus d'avenir en Asie qu'aux États-Unis. D'abord parce que la cuisine asiatique, de plus en plus raffinée, trouve des échos plus subtils dans la complexité des vins français. « *Aux États-Unis, à prix égal, on boirait un grand nom très jeune, alors qu'ici on choisirait un vin moins célèbre mais qui, avec quinze ans de maturité, raconte infiniment plus de choses* », commente M. Maroteaux. Ensuite parce que les Chinois, ayant été habitués à boire du cognac à table, sont prédisposés à dépenser beaucoup pour une bouteille. Enfin, il y a un facteur social et culturel, voire sentimental, dans le rapport de cette clientèle aux grands vins français. Plus question de commander du rouge ou du blanc, ni même du bordeaux ou du bourgogne ; il faut pouvoir discuter millésimes, tanin, « rive gauche, rive droite » (de la Garonne) avec le sommelier.

Certes, cette tendance n'efface pas la réalité ancienne : les Asiatiques, notamment les Japonais, achètent des marques. « *Il est essentiel sur ce marché de venir se présenter, de faire entendre son nom, de montrer son étiquette* », affirme Véronique Sanders, directrice du Château Haut-Bailly, un grand cru classé des Graves, absent de la scène asiatique jusqu'à récemment.

Le « french paradoxe », ce fameux principe énoncé par des chercheurs américains au milieu des années 1990, selon lequel le vin est bon pour la santé, a rencontré un écho particulièrement favorable en Asie, où nombre de consommateurs se sont convertis des spiritueux au vin, voire du blanc au rouge. Un autre paradoxe veut que 80 % à 90 % des meilleurs vins français sont bus à l'étranger. Louis XIV fut le premier roi de France à faire servir du bordeaux à la Cour, alors que les Anglais en buvaient déjà depuis... Aliénor d'Aquitaine !

F. de Changy, 10/07/2002.

Document 6

Les vins australiens disputent aux français leur hégémonie

Les négociants et viticulteurs des antipodes réalisent une impressionnante percée sur le marché mondial. Ils s'attaquent sans complexe à la domination des bordeaux et des bourgognes, avec des méthodes scientifiques et industrielles, et un marketing de choc.

À l'heure où pouvoirs publics et professionnels se penchent sur la situation difficile de la viticulture française, les vins du Nouveau Monde poursuivent leur percée sur le marché mondial. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, les vins de l'hémisphère sud sont en train de supplanter les bordeaux, bourgognes et autres vins du Languedoc.

explique M. Lester. *La machine nous indique la production et la qualité du jus qui sera produit à partir des fruits récoltés dans chaque parcelle. En jouant sur la quantité d'eau et la partie du pied de vigne que nous allons irriguer, nous pouvons parfaitement modifier le goût du vin.* »

Ce savoir-faire se double d'un incontestable « savoir vendre ». Les producteurs australiens, ne se contentent pas de mettre en avant le cépage : ils baptisent leurs vins « Le Léopard bondissant », « Le Poisson fou », « Le Coin du poète », et dotent leurs bouteilles d'étiquettes aux couleurs chatoyantes.

Le choix des marques

« En Grande-Bretagne, le client d'un magasin de spiritueux peut choisir parmi 700 vins différents. Le novice aura tendance à choisir une marque connue », commente Nick Blair, directeur du marketing d'Orlando Wyndham, qui n'hésite pas à dépenser 8 % de son chiffre d'affaires en marketing, en publicité ou en sponsoring pour se faire connaître du grand public. « Il y a dix ans, en Europe, les gens pensaient qu'il était impossible de développer des marques dans le vin. Nous sommes en train de démontrer le contraire », se félicite le président d'Orlando Wyndham, Christian Porta.

Aujourd'hui, les producteurs des antipodes se prennent à rêver de vins plus haut de gamme, en concurrence plus frontale avec les vins français. Déjà, 10 % de leurs crus exportés sont vendus plus de 4,50 euros la bouteille, contre 4 % en 1996. Pour soutenir cette montée en puissance à l'étranger, les groupes viticoles australiens multiplient les alliances. En février 2001, le leader, Southcorp, a racheté Rosemount Estates pour 467 millions d'euros. Deux importants producteurs indépendants, McGuigan Wines et Simeon Wines (14,1 millions de caisses à eux deux), ont annoncé leur intention de fusionner. « En s'adossant à un groupe de spiritueux, voire à un brasseur, un producteur de vin peut négocier plus facilement avec les chaînes de supermarchés pour obtenir des référencements dans leurs rayons », explique Tyrone Nott, de Tyrrells Wines.

Le boom des exportations australiennes, littéralement programmé par un plan viticole à vingt-cinq ans, n'est pas près de s'arrêter. « Nos ventes à l'étranger ont approché 1 milliard d'euros en 2001. Nous espérons augmenter ce chiffre de 50 % avant la fin de la décennie », déclare Ian Sutton, directeur général de la Fédération des producteurs de vins d'Australie (WFA). *Nous ne représentons aujourd'hui que 4 % du marché mondial du vin : notre marge de croissance est encore importante.* »

F. Thérin, 25/11/2001.

Document 7

Les « bourgeois » du Médoc se reclassent

Révolution tranquille dans le vignoble bordelais. Les crus bourgeois du Médoc engagent la procédure de classement qu'ils attendaient depuis... 1932. Ce n'est que l'aspect le plus spectaculaire de la mutation d'un ensemble de 335 exploitations (6000 emplois directs), pour la plupart familiales, qui représentent 50 % des volumes du Médoc et 40 % de son chiffre d'affaires (près de 840 millions d'euros).

Les vins français se rêvent tous en grands crus

L'Institut national des appellations d'origine est saisi de nombreuses demandes de hiérarchisation des terroirs de la part des régions viticoles, qui convoitent le prestige et les dividendes des bordeaux classés. Mais n'est pas grand cru qui veut, vient de rappeler le gardien des fameuses AOC aux vins de Cahors.

À l'heure où le gouvernement se penche sur la crise de la filière viticole, l'Inao, le gardien des appellations d'origine contrôlée (AOC), est saisi de multiples demandes de hiérarchisation des terroirs, pour mieux se distinguer de la masse des vins de pays et de table, et des vins étrangers. À Cahors, malgré dix ans d'études géologiques très poussées pour identifier les meilleurs terroirs, les vignerons se sont vu refuser l'usage de la qualification de « grand cru » par l'Inao. Bordeaux fait rêver toutes les autres appellations, avec le prestige et surtout les recettes que génèrent les grands crus pour l'ensemble de la région. Les « crus bourgeois » du Médoc veulent à leur tour adopter un classement hiérarchique. La Bourgogne, elle, cherche à retrouver le prestige attaché à ses cépages, largement utilisés pour les vins du Nouveau Monde.

Pour fêter les trente ans de leur appellation, en 2001, les vignerons de Cahors avaient prévu de sortir leurs meilleurs crus. À l'issue de dix ans d'une étude géologique sans précédent, commune par commune, parcelle par parcelle, ils avaient identifié, au sein des 4300 hectares plantés sur les 21000 que compte l'appellation, 2300 hectares de terroirs d'exception, dignes, estimaient-ils, de « *propulser dans les dix ans les vins de Cahors au niveau des très grandes appellations* ». La seule hésitation était de savoir si l'on devrait baptiser ces futurs grands vins des « premiers crus » ou des « grands crus ». Ni l'un ni l'autre, leur a répondu sèchement l'Institut national des appellations d'origine (INAO).

À l'heure où le gouvernement se penche sur le sort de la filière viticole, en particulier les vins de table et de pays, l'Inao, sous la houlette de son président du Comité vins, René Renou, semble décidé à faire le ménage sur les étiquettes de « ses » 480 appellations d'origine contrôlée (AOC). Il y a urgence : une enquête récente de l'Onivins, l'organe de l'interprofession, a montré que 90 % des consommateurs français se trompent dans l'identification des vins. Autant dire qu'à l'exportation, la bataille est loin d'être gagnée face à des vins du Nouveau Monde qui ne s'encombrent pas, eux, de mentions d'origine, préférant souvent jouer la carte du cépage, plus simple à comprendre. La bataille sémantique autour du mot « cru » n'est donc pas qu'anecdotique.

« Union sacrée »

Actuellement, seuls quelques vins français ont, historiquement, le privilège de pouvoir se revendiquer comme tel : les grands bordeaux et bourgognes, les grands vins d'Alsace et quelques côtes-de-provence. Pour les autres, l'usage du terme, désormais dûment contrôlé par l'Inao, devra être la cerise sur le gâteau d'une « hiérarchisation pyramidale » soigneusement bâtie, confirmée par l'usage et le temps. « *Une hiérarchie doit s'ancrer sur une AOC solide, pas servir de béquille pour tenter de régler des*

Océanie, en Amérique latine (Argentine en particulier) et en Chine », poursuit Verdumne dans son étude décapante. Pour rester dans la course mondiale, face à des acteurs puissants comme l'américain Gallo (lire ci-dessous), la qualité ne suffira plus. Il faudra aussi des volumes. Et des prix. « *Les nouveaux pays producteurs n'ont pas le carcan des appellations, ni celui des limites de rendement à l'hectare ou de délimitation des AOC* », observe Xavier de Eizaguirre, le président du directoire de Baron Philippe de Rothschild SA. Les prix de la terre dans l'hémisphère Sud sont largement accessibles « *et on y trouve encore d'excellents terroirs* », estime Philippe Kieffer, PDG de BLD, la société de négoce de la famille Bollinger, qui importe les vins de Mondavi en France. On connaissait le phénomène de la délocalisation pour le textile. Qui eût cru qu'elle serait aussi l'une des voies de survie pour le vin français...

P. Galinier, 05/02/1999.

Document 11

Avec le Web, le terroir français aux quatre coins du monde

Quand deux frères décident de créer une entreprise, que l'un est informaticien et l'autre viticulteur, il n'est pas très surprenant qu'ils mettent en place... un site de vente de vin sur Internet. L'histoire débute à l'été 1996, lorsque Xavier Boyreau, viticulteur dans la région du Bordelais, entreprend d'exporter des vins français sur les marchés étrangers. Son frère lui souffle qu'Internet pourrait être un vecteur idéal de promotion et de vente pour ce type de produit, et cela pour un coût relativement modeste : le monde enfin à la portée d'une PME.

Pour étoffer le catalogue de leur site consacré aux vins, *Rouge-Blanc*, et proposer le plus large éventail de produits, les deux entrepreneurs cherchent à convaincre d'autres producteurs de s'associer à leur aventure. En août 1997, le projet réunit 17 propriétaires représentant plus de 30 appellations, et le site est lancé à cette même époque pour un investissement de départ modeste : 50 000 francs. Le premier marché visé est l'Allemagne, pays qui compte le plus d'internautes en Europe et qui possède une culture de la vente par correspondance beaucoup plus développée qu'en France. Les langues utilisées sur le site sont d'ailleurs, pour l'instant, l'allemand et le français.

Depuis lors, 20 000 bouteilles ont été vendues, soit 1 400 commandes pour un total de 100 000 visiteurs. Aujourd'hui, le site affiche 80 références. Bernard Fabre, vigneron à Gaillac (Tarn) et sélectionneur de vins pour le site, ne regrette rien. « *Les ventes de Rouge-Blanc ont été multipliées par dix sur le mois de décembre 1998, comparativement au mois de décembre 1997, et elles se font à 75 % en Allemagne. Plus des trois quarts des bouteilles vendues ont un prix de vente compris entre 30 et 80 francs. Nous sommes confiants en l'avenir, puisque la phase d'explosion du commerce électronique n'a pas encore réellement commencé.* »

E. Paquette, 29/04/1998.

CORRIGÉ

En introduction, les candidats pouvaient évoquer la concurrence des vins du Nouveau Monde sur le marché extérieur et s'interroger sur l'inadaptation du système d'appellation de la filière vinicole au marché actuel.

**I – LE REcul DE L'HÉGÉMONIE DU VIN FRANÇAIS**

Il s'agissait de mettre en évidence un constat, celui des marchés traditionnels en recul (A) et d'analyser les causes diverses de ce fléchissement (B).

A – La perte des marchés traditionnels

Royaume-Uni, USA, concurrence des vins australiens, chiliens, californiens et néo-zélandais.

B – La multiplicité des causes d'affaiblissement du vin français*Causes conjoncturelles*

- Boycott des produits français
- Épidémie du SRAS en Asie
- Politique active en matière de prévention routière
- Ralentissement économique général

Causes structurelles

- Changement du comportement du consommateur
- Tarif avantageux et marketing des vins étrangers

II – LES PERSPECTIVES D'AVENIR DU VIN FRANÇAIS**A – La discussion sur le système d'appellation**

- L'appellation AOC reste synonyme de prestige et de tradition
- L'intérêt de créer une catégorie de vins de cépage

B – Les nouveaux marchés du vin français

- À l'étranger
- Sur Internet

TAGE-MAGE

Programme, conseils, bibliographie

Cette épreuve, dont vous trouverez ci-dessous le contenu, est proposée sur une durée de 2 heures.

Attention : Il n'est possible de passer le test TAGE-MAGE qu'une seule fois par an.



PRÉSENTATION DU TEST : PRINCIPES ET EXEMPLES

Ce test de 2 heures a un double objectif :

- Évaluer les aptitudes des candidats désirant entreprendre un cursus de formation dans une filière de management,
- Établir un classement des uns par rapport aux autres.

Il ne nécessite aucune connaissance particulière dans les disciplines de gestion.

Il se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM) de 90 questions réparties en six épreuves de 15 questions d'une durée de 20 minutes chacune, permettant d'obtenir 600 points au maximum.

Des épreuves différenciées permettent de mesurer trois catégories d'aptitudes des candidats :

- Aptitudes verbales (compréhension d'un texte écrit et expression) ;
- Aptitudes à la résolution de problèmes (*calcul* : maîtrise de savoirs mathématiques, *conditions minimales* : capacités de raisonnement) ;
- Aptitudes au raisonnement logique.

APTITUDES VERBALES

COMPRÉHENSION D'UN TEXTE ÉCRIT

Les textes peuvent porter sur des sujets les plus divers choisis dans les sciences humaines, sociales, exactes.

Pour bien réussir cette épreuve, il faut une bonne pratique de la lecture, de l'explication de texte, de la rigueur et bien respecter le texte.

Exemple : Le camembert et l'atome

« Sur les aliments, les irradiations produisent des phénomènes un peu analogues à certains effets de la cuisson. Le choc des photons casse les grosses molécules comme l'ADN, porteur du code génétique, empêchant toute multiplication des cellules et des micro-organismes. Les énergies utilisées sont beaucoup trop faibles pour induire une radioactivité artificielle par modification des noyaux atomiques, comme cela se passe dans les réacteurs nucléaires. Par ailleurs, la source des rayonnements ionisants n'est jamais en contact avec les denrées alimentaires, qui ne peuvent donc pas être contaminées. Cependant, tous les doutes ne semblent pas avoir été encore totalement levés et cette technique conserve un certain nombre d'adversaires ».

Question 1 :

À quoi peut-on comparer les effets des irradiations sur les aliments ?

- A) à une cuisson
- B) à une stérilisation
- C) à une ionisation
- D) à une lyophilisation
- E) à une congélation

La bonne réponse est « A ».

Question 2 :

Qu'est-ce qui provoque la segmentation de l'ADN, dans le cadre d'une irradiation ?

- A) les neutrons lents
- B) les électrons
- C) les photons
- D) les ions
- E) les neutrons rapides

La bonne réponse est « C ».

EXPRESSION**Question 1 :**

Mon voisin avait dû subir une intervention chirurgicale inattendue. Avant de lui rendre visite à l'hôpital, je lui ai téléphoné pour lui demander

- A) qu'est-ce qui lui fera plaisir
- B) qu'est-ce qu'il lui ferait plaisir
- C) qu'est-ce qui lui ferait plaisir
- D) ce qui lui fait plaisir
- E) ce qui lui ferait plaisir

La bonne réponse est « E ».

APTITUDES À LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES**CALCUL**

Les champs de connaissances requis sont :

- Les entiers relatifs, les décimaux et nombres réels ;
- Les pourcentages et les proportions ;
- Les puissances et les racines carrées ;
- Les identités remarquables ;
- Les progressions arithmétiques et géométriques ;
- Les équations du 1^{er} et 2nd degré ;
- Les systèmes d'équations ;
- L'analyse combinatoire simple ;
- La moyenne statistique ;
- Les propriétés des triangle, cercle, rectangle et carré ;
- Les propriétés des droites parallèles et perpendiculaires.

RAISONNEMENT/ARGUMENTAIRE

Énoncé 1 :

La recherche de la vie extraterrestre est devenue une quête permanente depuis quelques années chez beaucoup d'astronomes. Les espoirs les plus immédiats se tournent vers la planète Mars. Certes, on n'est pas assuré qu'il y ait actuellement de la vie sur cette planète mais que probablement il y en a eu, car les scientifiques pensent que durant les deux premiers milliards d'années de la vie de Mars, ses conditions étaient proches de celles de la Terre.

Question : Parmi ces cinq argumentations, quelle est celle qui est utilisée dans ce propos pour asseoir l'hypothèse d'une ancienne vie sur Mars ?

- A) Sophie et Albertine sont deux bonnes élèves du même âge. Sophie est en seconde, donc Albertine doit être en seconde.
- B) Les enfants bons élèves se couchent tôt. Le fils de ma voisine regarde la télévision le soir. C'est un bon élève.
- C) Les personnes âgées ont des performances intellectuelles inférieures à celles des jeunes. Malgré tout, certaines conservent un haut niveau d'activité.
- D) L'air est aux mammifères ce que l'eau est aux poissons.
- E) Sur la route, Paul est doublé par Jacques et Jacques est doublé par Benjamin.

Son traitement nécessite autant une analyse de l'énoncé que de chacune des réponses proposées.

Une reformulation de l'énoncé permet de dire que « la Terre et Mars sont comparables à leur début. La Terre accueille la vie. Mars a dû accueillir la vie à ses débuts ». Il s'agit d'un raisonnement de type syllogistique.

Un syllogisme comprend trois propositions :

- La majeure (la Terre et Mars sont comparables) ;
- La mineure (la Terre accueille la vie) ;
- La conclusion qui est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure (Mars a dû accueillir la vie à ses débuts).

La réponse, qui est un raisonnement syllogistique, est la réponse « A ».

LOGIQUE

Exemple 1 :

		OUI		
		NHK		
ZDT	UEA	?	RGW	SHC
		LXO		
		KYQ		

Les réponses proposées sont :

- A) VFB B) MHO C) MFM D) ZIK E) MLM

Dans la liste verticale des lettres, en commençant par le bas, 1^{re} lettre, la logique suivante apparaît : **K, L, ?, N, O** on en déduit que « ? » doit être « **M** ».

Toujours dans la liste verticale, on prend la 3^e lettre en commençant cette fois-ci par le haut **I, K, ?, O, Q**. On constate *un écart d'une lettre* à chaque fois. On en déduit donc que « ? » est un « **M** ». Il nous reste ainsi deux réponses possibles « **C** » et « **E** ».

Prenons la liste horizontale, au niveau des lettres du milieu, la suite suivante apparaît nettement, soit **D, E, ?, G, H**, la lettre manquante sera donc « **F** ».

Exemple 2 :

GNH

OAP

JCK

UFV

? OLK WTS ZED IXW

Les réponses proposées sont :

- A) IBH B) NDP C) IKJ D) UBA E) QOR

Prenons la série verticale de lettres, nous constatons que les 1^{res} et 3^{es} lettres de chaque série se suivent, soit **G** et **H** ; **O** et **P** ; **J** et **K** ; **U** et **V**. Nous pouvons donc enlever les réponses « **A** », « **B** » et « **D** ».

Sur la série horizontale, nous constatons que l'ordre alphabétique des 2^e et 3^e lettres est inversé, soit dans **OLK** nous avons **L** et **K** au lieu de **K L**, dans **WTS** nous avons **T** et **S** au lieu de **ST**, dans **ZED** nous avons **E** et **D** au lieu de **DE**, dans **IXW** nous avons **X** et **W** au lieu de **WX**.

Nous ne retrouvons la logique que dans la série **IKJ** où nous avons **K** et **J** au lieu de **J** et **K**.

Cette présentation n'est qu'un aperçu des épreuves constitutives du test TAGE-MAGE. Vous pouvez compléter votre entraînement par le biais des annales, disponibles à la FNEGE, par correspondance : 2, avenue Hoche – 75008 Paris, ou les commander en ligne via le site www.tagemage.com.

TEST D'ANGLAIS

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout candidat ayant suivi des cours d'anglais durant sa scolarité – collège, lycée et formation de type Bac +2/3/4.



Nature de l'épreuve

Pour l'épreuve écrite d'anglais : elle consiste en un test (QCM) comprenant grammaire, structures, usages et compréhension d'un texte écrit.

Conseils de préparation

Sont évaluées les capacités linguistiques fondamentales : il faut donc maîtriser les règles de grammaire courante, savoir choisir le mot juste sur proposition de plusieurs synonymes, avoir assimilé les tournures idiomatiques classiques, et avoir acquis de bons réflexes.

Pour cela, il faut s'entraîner à chercher la règle de grammaire ou la tournure idiomatique visée. N'hésitez pas à établir une liste des règles de grammaire et du vocabulaire qui vous font défaut.

Il faut raisonner très vite, donc faites appel à la logique chaque fois que cela est possible et méfiez-vous des tournures très proches du français.

Seront évaluées l'aptitude à l'expression et la capacité de structuration du message.

En ce qui concerne la compréhension écrite, c'est la capacité à appréhender un message écrit qui sera évaluée ; il faut donc savoir discerner les difficultés, faire appel au raisonnement tout en respectant les critères grammaticaux et lexicaux.

En résumé, l'essentiel est de travailler le vocabulaire de base nécessaire à l'expression, le mécanisme de la formation des mots, les faux amis, les verbes à particule adverbiale et à préposition, les règles de grammaire de base.

Lisez aussi de bons quotidiens ou hebdomadaires (*The Economist*, *The Independent*, *The International Herald Tribune*, etc.).

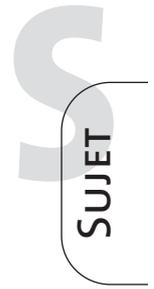
Bibliographie

- J. Brossard et S. Chevalier, *Grammaire alphabétique de l'anglais*, éd. Bordas.
- J. M. Thomson, *Vocabulaire anglais*, éd. Dunod.
- Alain Le Ho, *QCM d'anglais*, éd. Ellipse.
- *Longman Dictionary of Contemporary English*.

ENGLISH TEST

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 1 heure 30.



PRÉSENTATION

Aucun document n'est autorisé.

1. This exam is divided into 4 sections:

Section 1	Grammar exercises	20 questions	(15 minutes)
Section 2	Find the error	15 questions	(20 minutes)
Section 3	Vocabulary exercises	25 questions	(15 minutes)
Section 4	Reading comprehension	20 questions	(40 minutes)
Total	80 questions		

2. Please use your answer sheet to record your answers. If you think you have made a mistake on the first line of your answer sheet, there is a second line provided and it is this answer which will be taken into account.

3. Each section has its own instructions.

There is only one right answer to each question

Each correct answer receives: 3 points

Each incorrect answer receives: -1 point

Each unanswered question receives: 0 point

4. At the end of the exam, you will give the supervisor your test paper and your answer sheet.



SUJET

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

Choose the correct answer.

- One of the Internet's main advantages is it gives instant access to a wide range of information.
a) what b) that c) which d) for which
- I want you to consider the conditions you believe are necessary
a) to succeed b) for succeed
c) to the succeeding d) to the success
- Maintaining proper tire pressure not only reduces the risk of an accident increases the life of your tires.
a) as well b) but also c) but d) and

4. If it weren't for her aggressive behaviour, she the leading candidate for the position.
a) is b) was c) will d) would be
5. A series of unfortunate incidents to have been the cause of that malfunction.
a) has believed b) were believed
c) have believed d) was believed
6. Because of an unrealistic marketing plan they a successful product launch.
a) hadn't b) can have
c) did not have d) must not have
7. Generally, the president a certain amount of time each day talking to his employees.
a) spends b) will to spend
c) to spend d) is spending
8. State-of-the-art technology to keep ahead of the competition.
a) enable us b) enable
c) enable to us d) enables us
9. To be safe, international voyagers need to allow more time for interconnecting flights.
a) increasingly b) increase
c) an increase d) increasing
10. Soon we a study to determine the effect of passive smoking on house pets.
a) conduct b) conducting
c) can to conduct d) will conduct
11. Consumer buying power is not much it was at the turn of the century.
a) higher that b) more higher than
c) higher than d) as high as
12. The mayor, elected two years ago, his promise to improve the streets in our district.
a) have not kept b) did not kept
c) has not kept d) not keep

29. The controversial about whether to teach “ intelligent design” / versus “evolution”
A **B**
 in schools has sparked heated debate, especially in the state of Kansas / where it
C **D**
 began several years ago.
30. Keep in mind that even if the training programme / is supposed to supply you with
A **B**
 the theoretical information for this mission, / it is up to you to applicate it in the
C **D**
 correct way.
31. Some people define politics as the way / in which the power is distributed among
A **B**
 people. / If that is true then why does / the word have such a negative connotation?
C **D**
32. The world must to decrease its emissions / of greenhouse gases. This can be done /
A **B**
 with technology, know-how, / and practical solutions that have already been
C **D**
 developed.
33. Now that the euro has been in use / since several years, we should be able to
A **B**
 determine if it has been beneficial for / the economy. However, it’s still not clear.
C **D**
34. Simple pointing out a mistake is not enough / to correct improper behaviour; an
A **B**
 alternative behaviour must be proposed / or else no progress will be made.
C **D**
35. Though he has made more than fifty films / and been acting for over fifty years, /
A **B**
 Sean Connery will never escape the shadow / of his most famous role, that one of
C **D**
 James Bond.

VOCABULARY 2

Choose the word which has a similar meaning to the word in bold type.

46. **perceive**
a) predict b) recognise c) pursue d) take
47. **shade**
a) dare b) lie c) uncover d) shadow
48. **devise**
a) invent b) share c) drive d) install
49. **knock**
a) cut b) rap c) find d) wood
50. **enjoy**
a) pretty b) like c) take out d) discover
51. **depend on**
a) attach b) simulate c) count on d) put out
52. **training**
a) formation b) preparation c) locomotive d) shoe
53. **sample**
a) trial b) easy c) music d) piece
54. **resign**
a) sign again b) call out c) write d) give up
55. **bond**
a) break b) link c) deal with d) test
56. **lovely**
a) soft b) charming c) friendly d) crisp
57. **idle**
a) industrious b) willing c) quick d) unused
58. **wreck**
a) fly up b) appreciate c) smash d) step on
59. **complain**
a) country b) protest c) fill up d) exaggerate

60. **instil**
a) inspire b) refuse c) go in d) exit

SECTION 4 – READING COMPRÉHENSION

Text 1



Bedbug boom

Bedbugs, the houseguests nobody wants, are back in growing numbers across the USA, and booting them from your bunk can be a lengthy, costly process. Sixty years after near-eradication, the little bloodsuckers are infesting homes and hotels from New York to San Diego. Why the outbreak? Increased world travel and changing pest-control practices.

“The bugs had become a myth,” says Richard Cooper, an entomologist who runs a family pest control firm in Lawrenceville, N.J. “They were the monster in the closet. People don’t believe they’re real.” They’re real, all right. If they’ve gained a toehold –or wherever they find bare skin to bite– they won’t leave your house unless you unleash an all-out effort. “If you don’t manage them, they’ll manage you,” says Richard Pollack, a researcher at the Harvard School of Public Health.

The re-emergence of bedbugs appears to have begun in the late 1990s. Cooper saw his first one in a motel in 1999. Cindy Mannes of the National Pest Management Association says the pest control company Orkin has had bedbug reports this year in every state except seven: Alaska, Idaho, New Hampshire, North Dakota, Rhode Island, South Dakota and Wyoming. You might expect that the vermin would be found in cut-rate flophouses. You’d be wrong. The Helmsley Park Lane Hotel in New York, where a one-bedroom suite costs \$950 a night, was sued by a bedbug “bitee” in 2003. The suit was settled, says spokesman Howard Rubenstein, and the hotel has not had a problem since.

Pest control companies blame the bedbug boom on increased foreign travel, Mannes says. The bugs are more common abroad, and they’ll happily hitch a ride in a suitcase. The 46 million travelers landing in the USA in 2004 were an increase of almost 12% from 2003, according to the Travel Industry Association of America. Bedbugs are hardy, too, capable of surviving a year between meals. Those meals consist entirely of blood. Fortunately, they don’t appear to spread disease, Pollack says.

There’s speculation that the industry trend away from spraying pesticides on baseboards has been a boon for bedbugs, he says. The practice has mostly been discontinued in favor of more targeted, less-toxic alternatives. Whatever the reason, you may not realize you’re living with bedbugs until your home is infested. “If you wake up at 2 a.m. and something’s sucking on your ankle, that’s a pretty good sign,” Pollack says. “But people generally don’t see that, and they don’t feel feeding. They’re stealthy.”

Killing them is tough work, Cooper says. For starters, they’re hard to find. They come out only at night, they’re translucent until they fill up with blood, and hatchlings are so small they can pass through a stitch-hole in a mattress. Even as full-grown adults, they’re only a quarter of an inch long, and their flat bodies allow them to slip into tiny cracks in furniture.

Pollack says a good exterminator will spend at least a half-hour examining furniture, baseboards and mattresses. Several follow-up visits are required, too. "It can cost thousands of dollars to get rid of them," he says. Getting rid of them can require pesticides, powerful vacuums and sealing mattresses with impervious covers, Cooper says. To avoid bringing bedbugs into your home, Pollack says, avoid second-hand furniture. He says, "You might be getting friends along with that mattress, bed frame or dresser."

By Tom Vanden Brook, *USA Today*, 02/12/2005.



Text 1: Questions

61. According to the article, bedbugs
 - a) are a myth
 - b) are a very dangerous problem
 - c) were once practically extinct
 - d) come from animals

62. In the third paragraph "cut-rate flophouses" probably means
 - a) luxury hotels
 - b) massage parlours
 - c) bed and breakfast
 - d) inexpensive hotels

63. Bedbugs can now be found:
 - a) primarily on the west coast
 - b) primarily on the east coast
 - c) in just seven states
 - d) all over the United States

64. The increase in the amounts of bedbugs is due to :
 - a) an increase in the number of cheap motels
 - b) more travellers coming from overseas
 - c) greater resistance to pesticides
 - d) the daily washing habits of people

65. The author says that by the time you realise you have a bedbug problem
 - a) you will become sick
 - b) you will have to leave your home
 - c) your house will already be overrun with them
 - d) your feet will be bloody

66. In the fifth paragraph "they're stealthy" means
 - a) bedbugs are painful
 - b) bedbugs are not easily noticed

- c) bedbugs suck blood
d) bedbugs have big appetites
67. Which of the following is not mentioned as a way to get rid of these pests?
a) Spraying with pesticides
b) The use of bedbug traps
c) Use special covers for mattresses
d) Using vacuum cleaners
68. One way of avoiding this problem is :
a) not to buy used furniture
b) don't expose your bare skin
c) wear long pyjamas to bed
d) don't go to sleep before 2 am.
69. They are tough to kill because
a) they are hard to see
b) they suck blood
c) they come in suitcases
d) they are resistant to disease
70. All of the following people in the article are experts in bug control except:
a) Cooper
b) Pollack
c) Rubenstein
d) Mannes

Text 2

Ancient legends give an early warning of modern disasters

On the banks of Siletz Bay in Lincoln City, Oregon, officials dedicated a memorial last week to one of America's worst calamities: a huge earthquake and tsunami that killed thousands of Native Americans 300 years ago. But the memorial's main job is not to commemorate the disaster, which has only just come to light, but to warn local people that similar devastation could strike at any time.

The area sits over massive fault lines whose dangers have been highlighted by a new scientific discipline that combines Earth science studies and analysis of ancient legends. This is geomythology, and it is transforming our knowledge of earthquakes, volcanoes and tsunamis, says the journal *Science*. According to its proponents, violent geological upheavals may be more frequent than was previously suspected.

Apart from the "lost" Seattle earthquake, geomythology has recently revealed that a volcano in Fiji, thought to be dormant, is active, a discovery that followed geologists' decision to follow up legends of a mountain appearing overnight. Geologists have found

that Middle Eastern flooding myths, including the story of Noah, could be traced to the sudden inundation of the Black Sea 7,600 years ago. The Oracle at Delphi has been found to lie over a geological fault through which seeped hallucinogenic gases. These could account for the trances and utterances of the oracle's mystics. "Myths can tell us a great deal about what happened in the past and were important in establishing what happened here 300 years ago," said Brian Atwater, of the US Geological Survey in Seattle.

Along the Oregon and Washington coast, there are Native American stories about boulders, called a'yahos, which can shake to death anyone who stares at them. In addition, Ruth Ludwin, a seismologist in Seattle, discovered tales of villages being washed away and of whales and thunderbirds locked in fights. These stories were a key influence on Atwater, who started to study the 680-mile long Cascadia subduction zone fault along the coast. What he found provided a shock. Long stretches had suffered sudden inundation relatively recently. The study of trees stumps in this drowned landscape indicated there had been a huge earthquake and a tsunami between 1680 and 1720. "We didn't know whether it was one massive quake or a couple of slightly smaller ones. Nor did we know exactly when the disaster occurred," added Atwater.

Later research on tree rings put the date at between 1699 and 1700. Then local legends helped again. Japanese colleagues studied their records and traced an orphan tsunami –a giant wave not linked to a local earthquake– that destroyed several villages on 27 January, 1700. "That told us two things: that our earthquake must have been vast, Richter scale 9, to devastate part of Japan thousands of miles away. It also gave us a precise date for our disaster."

Scientists now believe huge earthquakes and tsunamis devastate the Seattle area every 200 to 1,000 years. "We may be due one soon," added Atwater. However, until this year, the lesson of that tsunami was remembered only as a dim legend. Other such stories have been put to better use, however. Last year's tsunami was also triggered by a strong earthquake, and around 300,000 people died. The Moken –or sea gypsies– of Thailand, however, have a tradition which warns that when tides recede far and fast, now known as a precursor of a tsunami, then a man-eating wave will soon head their way: so they should run far and fast. Last 26 December, they did –and survived.

Another example of the power of geomythology is from Patrick Nunn, of Fiji in the South Pacific. His studies of volcanoes on the Fijian island of Kadavu indicated they had not been active for tens of thousands of years. "Then I heard legends of recent eruptions," he told *The Observer*. "I thought them unlikely. When a road was cut there in 2002, I found there had been a volcanic eruption long after it had been occupied by humans. It made me look at myths in a new light."

"If you had asked me 10 years ago if there was value in local myths I would have said 'not a lot,'" added Nunn. "Since then I have had a conversion."

Robin McKie, *The Observer*, 04/12/2005.

78. According to the article, the Seattle area:
- a) is out of danger
 - b) could have an earthquake soon
 - c) has a history of tsunami
 - d) is a good place to study geomythology
79. One discovery made thanks partly to geomythology was:
- a) an inundation in the Black Sea
 - b) The Cascadia subduction zone fault
 - c) Siletz Bay
 - d) some active volcanoes in the South Pacific
80. When the author says “tsunami was triggered by a strong earthquake”, triggered means:
- a) caused
 - b) preceded
 - c) accompanied
 - d) protected

CORRIGÉ

SECTION 1 – GRAMMAR EXERCICES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a	a	b	d	d	c	a	d	a	d
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
c	c	d	b	a	d	b	a	d	a

SECTION 2 – FIND THE ERROR: A, B, C, OR D

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
c	d	b	c	d	d	c	a	a	d
31	32	33	34	35					
a	a	b	a	d					

SECTION 3

Vocabulary 1

36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
a	a	d	b	c	b	d	a	c	a

Vocabulary 2

46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
b	d	a	b	b	c	b	a	d	b
56	57	58	59	60					
b	d	c	b	a					

SECTION 4 – READING COMPREHENSION

Text 1

61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
c	d	d	b	c	b	b	a	a	c

Text 2

71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
b	a	d	a	c	b	d	c	d	a

ALLEMAND

Programme, conseils, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les Échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition *sine qua non* pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ALLEMAND

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun dictionnaire, lexique ou tout autre document n'est autorisé.

SUJET

Porträts von Frauen

Travail à faire

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „Deutschlands erste Frau im Kanzleramt“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Paraphrase!
10 Punkte.

- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text „Laurence Parisot, une fonceuse dans le marigot“.
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase!
10 Punkte.

- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema:
„Die Frauen und die Macht in der heutigen Gesellschaft“.
Nach einer Analyse der Situation werden Sie zu diesem Thema Stellung nehmen.
Mindestens 200 Wörter.
20 Punkte.



Deutschlands erste Frau im Kanzleramt

Mit der heutigen Wahl von Angela Merkel zur Bundeskanzlerin steht erstmals eine Frau an der Spitze der deutschen Politik. Hinter ihr liegt ein schwieriger Weg.

Sie glaube doch nicht im Ernst, dass diese Sozialdemokratische Partei in eine Regierung unter ihrer Führung eintreten werde, schleuderte Gerhard Schröder seiner Nachfolgerin noch am Wahlabend entgegen. Eine bewusste Provokation an der Grenze zur Beleidigung. Denn Angela Merkel hatte, wenn auch mit einem schlechten Ergebnis, die Wahl gewonnen. Einen kurzen Moment schien die Wahlsiegerin irritiert, doch dann – mit der Rückendeckung der Union – meldete sie ihren Machtanspruch unbeirrt an. „Dieses Land wird durch demokratische Spielregeln zusammengehalten. Das war so und das muss so sein“, sagte Merkel. „Und das sind wir auch unseren Gründervätern und Gründermüttern schuldig, meine Damen und Herren.“

Die Gründer der Bundesrepublik kennt die 51-jährige Physikerin allerdings nur aus Geschichtsbüchern und vom Hörensagen. Denn als jene agierten, wuchs Angela Merkel als Pfarrerstochter im kleinen Ort Templin in der DDR auf. Doch mit großer Selbstverständlichkeit stellt sie sich in die Tradition eines Konrad Adenauer oder Helmut Kohl, sie „fremdelt“ auch nicht mit der Geschichte der CDU, der sie erst seit 1990 angehört. Angela Merkel sieht sich selbst längst als gesamtdeutsche Politikerin.

Was ist ostdeutsch an ihr?

Das speziell Ostdeutsche müssen Journalisten aus ihr herausfragen, etwa wenn immer wieder nach Gemeinsamkeiten mit Matthias Platzeck, dem gleichaltrigen neuen SPD-Vorsitzenden gesucht wird. Sie glaube, dass es eine einigende Erfahrung mit Matthias Platzeck gebe, erklärte Merkel einmal. Das sei die Erfahrung, dass Veränderung etwas Gutes bewirken kann. „Das haben wir 1989 erlebt und das werden wir in die Politik einbringen“, erklärte Merkel. Ansonsten seien sie und Platzeck natürlich zwei unterschiedliche Menschen.

Matthias Platzeck sieht das ähnlich: „Jemand, der in der DDR gelebt hat, dann das Ende und den ganzen Umbruch miterlebt hat und dann von einem Tag zum anderen gespürt hat, dass nichts mehr so ist, wie es vorher war – da schärft sich der Blick für Risiken aber auch für Chancen gesellschaftlicher Entwicklung.“

Einzigartige Karriere

Entschlossen packte Angela Merkel die Chance beim Schopf, die ihr das Ende der DDR bot. Die promovierte Physikerin stieg nach der Wende in die Politik ein, wurde stellvertretende Regierungssprecherin des letzten DDR-Ministerpräsidenten Lothar de Maiziere. Dabei fiel sie durch präzise Arbeit und schnelle Auffassungsgabe auf. Als „Quotenfrau aus dem Osten“ gelangte sie als Ministerin ins Kabinett Helmut Kohls, galt als sein „Mädchen“, wurde nach seinem Rückzug vom CDU-Vorsitz 1998 überraschend Generalsekretärin der CDU unter Wolfgang Schäuble.

In der Spendenaffäre der CDU wagte sie sich als erste aus der Deckung, drängte auf Aufklärung und forderte ihre Partei in einem Zeitungsbeitrag auf, sich von Kohl zu lösen. Das gilt als ihr entscheidender Coup, der die Weichen stellte für eine einzigartige Karriere bis ins Kanzleramt. Angela Merkel besitze einen ausgeprägten Machtinstinkt und taktisches Geschick, heißt es, sie sei vorsichtig und eher misstrauisch, der Kreis der Menschen, denen sie vertraue, sei sehr klein. Auch ihr Privatleben schirmt die kinderlose Politikerin ab, ihr Ehemann, der Chemieprofessor Joachim Sauer, gibt keine Interviews.

Deutschland dienen wollen

Seit ihr niemand mehr den Anspruch streitig macht, Kanzlerin zu sein, wirkt sie befreit, lächelt mitunter glücklich. Was sie im Innersten antreibt, kann nur vermutet werden. Ehrgeiz, Wille zur Macht behaupten ihre Gegner und Rivalen. Sie selbst sagt, es gehe ihr nicht um Karrieren: „Es geht um etwas anderes: Wir wollen Deutschland dienen. Ich will Deutschland dienen. Deutschland kann es schaffen, und gemeinsam werden wir es schaffen.“

Die oft gestellte Frage, wofür sie inhaltlich stehe, beantwortet Angela Merkel selbst gern in der Wir-Form und sie verweist dann auf das Wahlprogramm der CDU: „Erstens: Wechsel zu Klarheit und Verlässlichkeit. Zweitens: ein Wechsel zu Arbeit und Wachstum in diesem Land. Drittens: Wechsel zu einer Zukunft von Familien und Kindern und viertens Wechsel zu Zuversicht und Chancen, das heißt für eine bessere Politik.“

Nach Bernd Gräßler,
dw-world.de, 22/11/2005.
(633 mots)

Texte 2

Laurence Parisot, une fonceuse dans le marigot

Ce jour-là, elle a boutonné le dimanche avec le lundi. En ce 17 février 2003, jour de remise de décorations à l'Élysée, Laurence Parisot, visage pâlichon, porte un petit imper noir de guingois. La PDG de l'institut de sondage IFOP travaille dur. Au bout du rang, la grande carcasse de Jacques Chirac se penche pour épingler sur le petit imper noir l'ordre national du Mérite.

Le nouveau chevalier ne rosit pas quand le président de la République la complimente pour être entrée au conseil exécutif du Medef et cille à peine quand il rend hommage à « une professionnelle de talent et une remarquable chef d'entreprise ». Là où beaucoup, dans leur plus beau costume, se liquéfient de reconnaissance, elle tient ses nerfs et remercie gentiment. [...]

Le pouvoir, donc. Elle aime et elle connaît. Atablée dans un café de la place du Luxembourg où elle a ses habitudes près de la cheminée, la candidate à la présidence du Medef glisse, quelques jours avant de passer son premier grand oral devant les patrons : « *Le pouvoir, bien souvent, c'est donner l'illusion du pouvoir.* » Le petit ruban bleu de l'ordre du Mérite, qu'on ne lui avait jamais vu, vient de faire son apparition sur la veste pied-de-poule. Désormais, Laurence Parisot s'habille, investit

chez le coiffeur et use de rouge à lèvres. Elle est en campagne et souffle : « *C'est vachement dur, physiquement.* » Ce qui n'est pas pour lui déplaire.

La politique, science, sport de combat et instrument de puissance, a toujours fasciné celle que ses adversaires d'aujourd'hui décrivent comme « *une sorte de Petit Chose aux dents longues* ». « *Une boule d'énergie, d'ambitions, d'une part, de sincérités et de naïvetés d'autre part* », note de manière assez juste Jacques Dermagne, le président du Conseil économique et social. « *Mais naïvetés parfois très droitières* », précise un membre influent du monde patronal.

« *La liberté de penser s'arrête là où commence le droit du travail* », avait-elle lancé devant l'assemblée générale du Medef, en janvier, s'attirant les faveurs de la salle, mais la réprobation silencieuse de quelques grands patrons. Provocation ? Sortie démagogique à la Seillière ? Ou culture familiale ?

Pour cette petite-fille et fille d'industriels du meuble, aux méthodes réputées à poigne, patron n'est pas un gros mot. Le profit non plus. Une anecdote l'amuse : « *Quand j'ai repris l'IFOP, en cessation de paiements, j'ai dit que j'allais faire des coupes sombres, de la sous-traitance, et qu'il fallait que nous dégagions du profit. La déléguée syndicale m'a dit : "D'accord, mais est-ce qu'on ne pourrait pas trouver un autre mot que profit ?" » [...]*

Dans le boulot, il faut la suivre, ou partir. Chez les sondeurs, elle est réputée pour se désintéresser de ses collaborateurs après les avoir essorés. « *Au fond, la faiblesse de Laurence, c'est qu'elle voudrait les gens à son image : capables de tout sacrifier pour le travail* », note l'un de ses confrères. A-t-elle jamais été du monde des spécialistes de l'opinion ? « *Ils peuvent déjeuner ou dîner entre eux, mais ils ne penseront pas spontanément à le faire avec elle* », constate Dominique Reynié, autre protégé d'Alain Lancelot et directeur de l'Observatoire interrégional du politique (OIP). « *C'est plutôt elle qui a recherché une position un peu marginale. Elle a horreur du petit milieu des politologues, assez masculin* », nuance Philippe Méchet, ancien directeur des études politiques de la Sofres.

C'est que le club plutôt fermé des sondeurs émet des réserves sur ses pratiques commerciales, en lui reprochant de casser les prix. Tous lui reconnaissent néanmoins d'authentiques qualités d'analyste de l'opinion et une absence de méchanceté assez rare dans le milieu. « *Elle a un côté touchant*, dit aussi Dominique Reynié. *Elle a réalisé, pendant quinze ans, des tas d'enquêtes gratuites pour les associations de lutte contre le sida et les associations gays qui intervenaient sur ce terrain.* » D'autres, chez les patrons, retiennent sa fibre cocardière. « *Oui, j'aime la France* », dit-elle comme une évidence. [...]

D'après *Le Monde*, 18/05/05.
(658 mots)

Deutschlands erste Frau im Kanzleramt

Zum ersten Mal in der Geschichte der Bundesrepublik steht eine Frau ganz oben in der Politik! Angela Merkel wurde am 22. November 2005 zur Bundeskanzlerin.

Die Wahlsiegerin wird es nicht leicht haben, wenn man den beleidigenden Worten ihres Gegners am Wahlabend zuhört. Aber sie habe die Absicht sich durchzusetzen.

Die 51jährige Physikerin, die als Pfarrerstochter in der DDR groß geworden ist, stellt sich in die liberale Tradition eines Konrad Adenauer oder Helmut Kohl.

Gemeinsam mit Matthias Platzeck, dem neuen SPD-Vorsitzenden, hat sie das Erlebnis der Wende: beide kommen aus dem Osten und bringen somit neues Blut in die Politik.

Sie fing ihre Karriere als Regierungssprecherin im Osten an. Dann wurde sie Kohls „Mädchen“, erklimmte alle Stufen bis zur Spitze der CDU und behauptete mit der Zeit ihren ausgesprochen starken Willen zur Macht.

Wenn sie sagt, „sie wolle Deutschland dienen“, kann man ihr wohl vertrauen.

(146 mots)

Laurence Parisot, une fonceuse dans le marigot

Laurence Parisot, die Durchbrecherin.

Am 17. Februar 2003 bekam Laurence Parisot als Geschäftsleiterin des Umfrageinstituts IFOP im Elyseepalast den Nationalen Verdienstorden, überreicht von Jacques Chirac, der der bemerkenswerten Geschäftsleiterin gratulierte. Die Frau wirkte damals ziemlich unbeholfen.

Einige Monate später wirbt sie um die Spitzenposition vom Arbeitgeberverband (Medef) und bemüht sich dabei mehr um ihr äußeres Erscheinungsbild, was bisher für sie eher nebensächlich war.

Vor ihrem ersten großen Auftritt vor den Arbeitgebern meinte sie, „die Macht sei oft der Anschein der Macht.“

Beobachter bezeichnen sie als Energiebündel, das gleichzeitig ehrgeizig und naiv wäre.

Aus Familientradition kennt sie die Führung einer Möbelindustrie und bekannte sich früh zu der Geschäftsführerposition, die selbstverständlich mit Profitmachen verbunden ist.

In ihrem Arbeitskreis gilt sie als Workaholic und ziemlich erbarmungslos mit ihren Mitarbeitern, die ihr folgen müssen.

Jedoch kann sie sich auch als besonders human in Aktionen zugunsten von Vereinen erweisen.

Ihre öffentliche Liebe zu Frankreich hat sie bei vielen französischen Arbeitgebern beliebt gemacht.

(156 mots)

BIOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Accessible à toute personne ayant préparé ou titulaire d'une licence 3 et, *a fortiori*, d'un master de :

- Biochimie ;
- Biologie des organismes ;
- Biologie cellulaire et physiologie mention physiologie animale ;
- Biologie mention biologie générale et sciences de la terre et de l'univers.



Programme

- Fonctions cellulaires fondamentales ;
- Physiologie des cellules excitables ;
- Les fonctions du système nerveux ;
- Les hormones ;
- Pharmacologie de la communication cellulaire ;
- Homéostasie et grandes fonctions physiologiques (milieu intérieur, défenses de l'organisme, circulation, respiration, digestion, excrétion).

NB : Ce programme suppose l'acquis de connaissances : en biologie et sur les techniques actuelles appliquées à la biologie (patch-clamp, binding, dosage RIA...).

Conseils de préparation

D'un point de vue pragmatique, il n'y a pas de solution miracle sinon qu'il faut beaucoup travailler, c'est-à-dire acquérir et surtout dominer (pour les utiliser à bon escient) des connaissances dans tous les domaines du programme affiché (ce qui demande un investissement temporel et matériel).

Étant donné que nous sommes dans le domaine scientifique, la précision du vocabulaire et la concision du langage sont requises pour répondre aux questions à développer.

Pour chaque domaine du programme étudié, il est vivement recommandé d'entreprendre un travail de réflexion en rédigeant des fiches résumant de façon synthétique les temps forts d'un chapitre du programme.

Il est conseillé, si possible, de prendre contact avec le centre régional de pédagogie ou avec le Scuiio universitaire pour s'y procurer les corrigés d'Annales portant sur des sujets abordant le programme. En librairie, il est actuellement possible de trouver des ouvrages questions/réponses (pour travailler les QCM) couvrant l'ensemble du programme.

Sur Internet, en utilisant des mégamoteurs de recherche tels que Copernic et Ariane (à chargement gratuit), il est possible de trouver réponse à toute question ponctuelle sur les sujets abordés et de confronter ses connaissances quand on y trouve des sites informatifs ou des cours. Enfin, à la télévision, l'analyse des émissions scientifiques apporte des enseignements sur la façon d'aborder un sujet, de développer ses idées et d'argumenter en faisant valoir ses connaissances.

Bibliographie

- E. N. Marieb, *Anatomie et physiologie humaine*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2000, 560 p.
- R. Wehner et W. Gehring, *Biologie et physiologie animales. Bases moléculaires, cellulaires, anatomiques et fonctionnelles*, éd. De Boeck Université.
- S. Idelman et J. Verdeti, *Endocrinologie et Communications cellulaires*, éd. EDP Sciences, coll. « Grenoble Sciences ».
- J.-P. Revillard, *Immunologie*, éd. De Boeck Université.
- D. Purves, G. J. Augustine, D. Fitzpatrick, L. C. Katz, A.-S. La Mantia et J. O. McNamara, *Neurosciences*, éd. De Boeck Université.



BIOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

1. Questions à réponse unique (10 points sur 30)

*Porter sur la feuille de composition la bonne et unique réponse qui rapporte 1 point.
(Exemple : 1a, 2b, 3c...).*

2. Question de réflexion à développer (20 points sur 30)

SUJET

QUESTIONS À RÉPONSE UNIQUE

1. Parmi les propositions suivantes concernant les propriétés du récepteur hormonal laquelle est **inexacte** ?
 - a) Le récepteur hormonal est une macromolécule.
 - b) Il représente un site de liaison spécifique.
 - c) Il peut être activé par des agonistes.
 - d) Il est considéré comme un transducteur d'informations.
 - e) Le récepteur hormonal est toujours en position membranaire.

2. Parmi les propositions suivantes concernant les récepteurs hormonaux laquelle est **inexacte** ?
 - a) Certains récepteurs « transduisent » eux-mêmes le signal extra-cellulaire.
 - b) Les récepteurs enzymes « transduisent » directement le message extra-cellulaire.
 - c) Les récepteurs sont le plus fréquemment des récepteurs associés aux protéines G.
 - d) Les récepteurs hormonaux échappent à toute régulation.
 - e) Les récepteurs peuvent être quantifiés précisément par l'exploitation de l'équation de Scatchard.

3. Parmi les propositions suivantes concernant le récepteur de l'insuline laquelle est **exacte** ?
 - a) Le récepteur est une protéine formée de 6 sous-unités (3 α et 3 β).
 - b) Les 3 sous-unités β sont extra-cellulaires.
 - c) Le récepteur de l'insuline est de la catégorie sérine/thréonine kinase.
 - d) Le récepteur de l'insuline doit être activé par 3 molécules d'insuline.
 - e) L'étape initiale de l'action de l'insuline est l'autophosphorylation du récepteur.

4. Parmi les propositions suivantes concernant les récepteurs β -adrénergiques une seule est **exacte**. Laquelle ?
 - a) Sont des récepteurs nucléaires.
 - b) Ils sont couplés à une protéine G activatrice.
 - c) Leur stimulation active une guanylate-cyclase.
 - d) Ne sont pas concernés par le phénomène de désensibilisation.
 - e) Leur second messager est le calcium (Ca^{2+}) libre cytosolique.

5. Parmi les propositions suivantes concernant l'adénylate-cyclase une seule est **exacte**. Laquelle ?
 - a) Joue, dans la transmission d'informations extracellulaires à la cellule, le rôle d'un transducteur.
 - b) Se combine au récepteur du ligand pour gagner le cytoplasme où le complexe « adénylate - cyclase + signal » déclenche une cascade de réactions enzymatiques.
 - c) Est un dimère qui catalyse la réaction de déphosphorylation de l'ATP.
 - d) Se combine directement à l'hormone qui transmet le signal.
 - e) Intervient pour les hormones stéroïdiennes.

6. Parmi les propositions suivantes concernant l'AMP cyclique laquelle est **inexacte** ?
 - a) Il est dégradé par une phosphorylase.
 - b) Il est dégradé par une phosphodiesterase.
 - c) Il est le ligand activateur de la protéine kinase A.
 - d) Il peut être éliminé de la cellule, ce qui en fait un test chimique pour évaluer une activation hormonale.
 - e) La plupart des hormones polypeptidiques agissent par l'intermédiaire de l'AMP cyclique.

7. La notion de second messager s'applique à laquelle des propositions suivantes ?
 - a) Aux hormones stéroïdes.
 - b) À l'adénylate-cyclase active.
 - c) Aux hormones polypeptidiques.
 - d) À l'ATP.
 - e) À la protéine kinase A.

8. Parmi les propositions suivantes concernant le calcium (Ca^{2+}) laquelle est **exacte** ?
 - a) À concentration élevée, il se lie irréversiblement à des protéines spécifiques, les calcium-protéines.
 - b) Il est soumis à l'effet modulateur de la calmoduline.
 - c) Le calcium (Ca^{2+}) ne peut pas être séquestré dans des réservoirs intracytoplasmiques.
 - d) Le calcium (Ca^{2+}) n'est soumis à aucun transport membranaire.
 - e) Il ne peut pas être à l'origine d'un mécanisme cellulaire calcium-dépendant.

9. Parmi les propositions suivantes concernant la dégradation des phosphoinositols membranaires une seule est **inexacte**. Laquelle ?
- Leur dégradation est extrêmement rapide.
 - Leur dégradation dépend d'une phospholipase C.
 - Leur dégradation donne l'inositol-1,4,5 triphosphate (IP3) et le diacylglycérol (DAG).
 - Leur dégradation ne dépend pas d'une protéine G.
 - Leur dégradation aboutit à une mobilisation du calcium (Ca^{2+}) des calciosomes et une activation d'une protéine kinase C.
10. Parmi les propositions suivantes concernant le GMP cyclique laquelle est **inexacte** ?
- Il peut être considéré comme un second messenger hormonal.
 - Ses variations sont souvent l'inverse de celle de l'AMP cyclique.
 - Il est sous le contrôle hormonal de l'insuline.
 - Sa production dépend de 2 enzymes spécifiques.
 - Il est à l'origine de l'activation d'une protéine G.

QUESTION DE RÉFLEXION À DÉVELOPPER

Le dioxyde de carbone (CO_2) dans l'organisme
(Origine, Devenir, Importance physiologique)

CORRIGÉ

QUESTION À RÉPONSE UNIQUE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
e	d	e	b	a	a	c	b	d	c

QUESTION DE RÉFLEXION À DÉVELOPPER

INTRODUCTION

Historique : mise en évidence de la consommation d'oxygène (O_2) et du rejet de dioxyde de carbone (CO_2) par la respiration animale (Lavoisier).

A. ORIGINE DU CO_2 DANS L'ORGANISME

Produit terminal du métabolisme cellulaire : glycolyse et cycle de Krebs, β -oxydation d'un acide gras (hélice de Lynnen).

B. DEVENIR DU CO₂ DANS L'ORGANISME

Formes de transport :

- dissous en fonction de sa pression partielle dans le sang (loi de Henry, selon CO₂ dissous = $a \text{PCO}_2 / 760$ (ml/ml de sang) avec a = constante de solubilité = 0,023 ml/ml sang/1 atm/38° C),
- Ionisé sous forme de HCO₃⁻, H⁺ (rôle de l'anhydrase carbonique),
- Carbaminé sous forme de carbhémoglobine.

Formes d'élimination :

- diffusion en fonction de la différence de pression partielle entre deux compartiments (sang/alvéole pulmonaire/tissus) selon loi de Fick :
 $dm/dt = K S (P1-P2)/e$
(dm/dt : quantité par unité de temps ; K : constante de diffusion ; S : surface d'échange ; e : épaisseur séparation compartiments ; P : pression partielle),
- diffusion sous forme de bicarbonates, en fonction du gradient électrochimique (tubule rénal),
- transport actif, sous forme de bicarbonates (branchie des poissons d'eau douce).

C. IMPORTANCE PHYSIOLOGIQUE DU CO₂

Rôle du CO₂ dans la régulation de la ventilation (chimio-récepteurs périphériques et centraux)

Rôle du CO₂ dans la régulation du pH :

- régulation physico-chimique (équation Henderson-Hasselbach) : milieu intérieur, tissus, sécrétions digestives,
- régulation physiologique : contrôle nerveux et endocrine des sécrétions, régulation du pH du milieu intérieur, rôle de la ventilation (élimination du CO₂), rôle du rein (récupération des bicarbonates).

Rôle du CO₂ dans la régulation de la balance minérale (poissons d'eau douce) : récupération de l'ion chlorure (Cl⁻) par une ATPase HCO₃⁻/Cl⁻ branchiale (côté muqueux).

CONCLUSION

Le cycle du carbone, CO₂ et effet de serre.

DROIT

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

L'épreuve « Passerelle 2 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (licence 3 Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leur formation de type licence 3 et/ou master AES.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.

Programme

- Introduction au droit : la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes : les personnes physiques, les personnes morales, l'état et la capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations ; techniques contractuelles ; clauses pénale, résolutoire, de non concurrence, attributive de compétence matérielle et/ou territoriale, de conciliation... classification des contrats ; formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités ; la force obligatoire du contrat *inter partes* ; l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers ; les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution ; les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses ; les quasi-contrats.
- Les principaux contrats : contrat de vente, contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de mandat, contrat de prêt...
- Droit commercial : le commerçant ; les actes de commerce ; le fonds de commerce ; les opérations sur le fond de commerce ; le statut des commerçants.
- Droit social : le contrat de travail, formation du contrat, typologie des contrats de travail, la durée du travail, les conditions d'exécution du travail, le salaire, les modifications du contrat de travail, la rupture du contrat de travail ; les licenciements, les juridictions compétentes en matière de litige de « droit social » ; la représentation du personnel dans l'entreprise, la présence syndicale dans l'entreprise.
- Droit des sociétés : le contrat de société, la typologie des sociétés, la formation, le fonctionnement, la dissolution, la liquidation des sociétés, la société en nom collectif, la SARL, l'EURL, la SA.

Conseils de préparation

L'épreuve juridique « Passerelle 2 » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en « récitant » un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

Bibliographie

Le programme des épreuves « Passerelle 2 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants, à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. Lefebvre, E. Mollaret-Laforêt et al., *Droit et entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

DROIT

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée de l'épreuve : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET : CAS PRATIQUE

QUESTION 1

Le gérant de la S.A.R.L. Neptune, M. Poséidon a convoqué une assemblée générale extraordinaire afin de faire approuver par les associés de celle-ci le principe d'une augmentation de capital ayant pour objet de permettre à la S.A.R.L. Neptune de candidater à plusieurs appels d'offres nécessitant de gros investissements techniques. L'augmentation de capital s'avère d'autant plus nécessaire que la trésorerie de la S.A.R.L. Neptune est déficitaire depuis deux ans.

Or il se trouve que deux associés minoritaires font part au gérant de leur volonté de s'opposer à l'augmentation du capital social prévue. Ils invoquent le fait que cette augmentation de capital va avoir pour effet mécanique de diluer leur pouvoir dans la mesure où ils ne pourront pas, faute d'argent disponible, acheter de nouvelles parts sociales. M. Poséidon leur fait savoir que « cela ne le concerne pas » (sic) et qu'il doit tenir compte avant tout de l'intérêt de la S.A.R.L. Neptune.

L'assemblée générale extraordinaire est donc convoquée et le projet d'augmentation du capital n'est pas validé en raison de l'opposition de deux associés minoritaires.

Qu'en est-il du point de vue du droit ?

QUESTION 2

Par ailleurs, le gérant de la S.A.R.L. Neptune a pris seul les décisions de gestion suivantes :

- il a vendu les produits d'un concurrent à l'intérieur d'un emballage de la S.A.R.L. Neptune ;
- il a décidé que certains brevets de la S.A.R.L. seraient cédés à des tiers aux fins d'exploitation ;
- il se fait prêter de l'argent par la S.A.R.L. Neptune afin d'acheter une résidence secondaire sur l'île d'Eden.

M. Mars, associé minoritaire, conteste ses décisions aux motifs, d'une part, que ces décisions sont contraires à l'intérêt de la personne morale et que, d'autre part, il existe dans les statuts de la S.A.R.L. Neptune une clause statutaire limitative de pouvoirs qui énonce que les brevets déposés au nom de la S.A.R.L. ne pourront être cédés qu'après autorisation de l'assemblée générale des associés.

M. Mars vous demande conseil sur les suites qu'il convient de donner quant aux différentes décisions prises par M. Poséidon, à savoir : quelles sanctions encourt M. Poséidon ? Quels sont les préjudices indemnisables ? Quelles sont les actions à mettre en place et par qui doivent-elles être mise en œuvre ? ...

CORRIGÉ

PASSELLE
2

QUESTION 3

Enfin, M. Poséidon, en qualité de particulier, a acheté par Internet des produits cosmétiques au laboratoire Algues dits anti-rides.

Après une semaine d'utilisation du produit, il est obligé de se rendre en urgence chez son médecin car il découvre un beau matin de grosses plaques rouges sur son visage. Afin d'aider son médecin dans son diagnostic, il amène avec lui un exemplaire du produit.

Le médecin diagnostique une maladie de la peau qui nécessitera de longues semaines de traitement et qui laissera des traces sur le visage de M. Poséidon. Et, en examinant de plus près le produit anti-rides en question, il remarque que le produit est périmé depuis plus d'un an et demi.

M. Poséidon, furieux, souhaite agir contre le laboratoire pharmaceutique. **Conseillez-le au mieux sur les choix qui s'ouvrent à lui car il souhaite non seulement remettre totalement en cause le contrat mais aussi obtenir des dommages et intérêts au titre de son préjudice moral et esthétique.**

CORRIGÉ

Les étudiants devaient dans un premier temps introductif identifier et qualifier les parties en présence : la SARL Neptune est une personne morale de droit privé commerçante, M. Poséidon est une personne physique et le représentant légal de la SARL Neptune.

QUESTION 1

La situation évoquée ici était l'abus de minorité. L'abus de minorité a été créé et défini par la jurisprudence comme « l'attitude contraire à l'intérêt général de la société, dans l'unique dessein de favoriser les intérêts de la minorité au détriment de la majorité » (Cass. com., 14 janvier 1992 et Cass. com., 15 juillet 1992). L'abus d'égalité se caractérise

DROIT

donc par une rupture intentionnelle de l'égalité entre les associés. Classiquement, trois éléments sont constitutifs de celui-ci : l'atteinte à l'intérêt de la société ; l'atteinte aux intérêts des majoritaires et la satisfaction des intérêts des minoritaires.

I. Il fallait dans un premier temps examiner si les éléments constitutifs de l'abus de minorité était constitués. En l'espèce :

- S'agissant de l'intérêt de la SARL : celle-ci étant déficitaire depuis deux ans et devant faire face pour l'avenir au financement de lourds investissements, la décision d'augmenter le capital n'était pas contraire à son intérêt ;
- S'agissant de l'intérêt des majoritaires : la décision d'augmenter le capital était également conforme aux intérêts des majoritaires qui acceptaient de souscrire à l'augmentation de capital escomptant un retour à meilleure fortune de la SARL ;
- S'agissant de l'intérêt des minoritaires : elle allait à l'encontre de l'intérêt commun des associés, puisque l'énoncé du cas indiquait que leur opposition était motivée par le fait que, ne pouvant souscrire à l'augmentation de capital, ils allaient voir leur pouvoir diluer.

Il y avait donc bien une rupture intentionnelle d'égalité dont le seul objectif était la préservation du pouvoir des minoritaires.

II. Dans un second temps il fallait préciser les sanctions de l'abus de minorité.

Après maints débats, la chambre commerciale de la cour de cassation a créé deux sanctions :

- L'octroi de dommages et intérêts aux majoritaires par les minoritaires sur le fondement de la responsabilité délictuelle (Cass. com., 14 janvier 1992, Cass. com., 9 mars 1993) ;
- La nomination d'un mandataire aux fins de représenter les minoritaires défaillants (Cass. com., 9 mars 1993), et non pas l'adoption par le juge de la délibération litigieuse à la place des minoritaires.

Solutions bien évidemment applicable en l'espèce.

QUESTION 2

Les étudiants étaient en présence d'un gérant ayant commis des fautes de gestion. En effet, celui-ci doit agir dans l'intérêt de la personne morale qu'il représente et dans le respect des normes légales, réglementaires en vigueur ainsi que des règles statutaires régissant le fonctionnement de la SARL.

I. Il fallait donc examiner une par une les trois décisions de gestion :

- S'agissant de la vente de produits d'un concurrent à l'intérieur d'un emballage de la SARL : il s'agissait évidemment d'une faute. Un gérant se doit de ne pas

s'approprier les produits d'autrui conformément au droit de la propriété industrielle ou intellectuelle. Qui plus est, la vente de la chose d'autrui est nulle, sauf exception – non applicable au cas d'espèce – (art. 1599 C. civil).

- S'agissant de la vente des brevets : un dirigeant doit respecter les clauses statutaires. Or en l'espèce, le dirigeant a violé la clause des statuts qui prévoyait l'obligation d'obtenir l'autorisation préalable des associés en cas de cession de brevets déposés au nom de la SARL. N'ayant pas consulté ni obtenu l'autorisation des associés, le gérant commet une faute. La vente engageait néanmoins la SARL, puisque dans la SARL les clauses limitatives de pouvoir sont inopposables aux tiers (art. L. 223-18 al. 6 C. com.).
- S'agissant du prêt d'argent : il s'agit d'une convention interdite (art. L. L. 223-21 al. 1 C. com.) qui constitue de plus un abus de biens sociaux de la part du gérant (art. L. 241-3-4° C. com) sanctionné par 5 ans d'emprisonnement et/ou de 375 000 euros d'amendes.

II. Il fallait dans un second temps envisager les sanctions susceptibles d'être appliquées à M. Poséidon :

A/ La révocation : La révocation peut être soit judiciaire, soit décidée par l'assemblée générale des associés. Dans les deux cas, la révocation est libre, mais à défaut de juste motif (révocation par les associés) ou de cause légitime (révocation judiciaire), le gérant pourra obtenir des dommages et intérêts en justice. Encore faut-il que la société respecte en plus deux conditions jurisprudentielles supplémentaires, à savoir : la révocation ne doit pas être injurieuse ou vexatoire et doit respecter le principe du contradictoire.

En l'espèce, et en l'absence de précision dans l'énoncé du cas, il fallait envisager les deux modes de révocation et ajouter à titre préventif le respect du double principe du contradictoire et de l'absence d'abus dans la révocation.

B/ La responsabilité civile : Il fallait ici identifier quelles étaient les personnes qui avaient subi un préjudice. Il y en avait trois : la SARL, les associés et le concurrent. Dès lors deux modes de responsabilité civile délictuelle devaient être envisagés.

- S'agissant de la société : deux préjudices étaient susceptibles d'être invoqués : celui subi par la personne morale et celui subi par les associés.

L'action sociale : l'action de la société est l'action sociale *ut universi* intentée par son représentant légal. Or il est plus qu'improbable que le gérant engage de lui-même sa propre responsabilité. Il appartient donc au nouveau gérant, suite à la révocation de M. Poséidon, de mettre en œuvre celle-ci.

En cas d'inaction du nouveau gérant, les associés étaient fondés à mettre en œuvre l'action sociale *ut singuli*.

Dans les deux cas, les dommages et intérêts obtenus indemnisaient le préjudice de la personne morale.

- S'agissant des associés : les associés pouvaient également tenter d'invoquer un préjudice personnel (action individuelle). Or, à ce jour, et au vu de la jurisprudence de la chambre commerciale de la cour de cassation, ils devaient invoquer un

préjudice personnel et distinct de celui de la société, ce qui signifie que la perte de valeur des parts sociales n'est pas un préjudice indemnisable. Et ce même si une décision récente du tribunal correctionnel de Paris de septembre 2006 a admis l'indemnisation au titre de la perte d'une chance de pouvoir revendre ses titres. Cette décision est isolée et a de surcroît été frappée d'appel.

Il était possible de conclure que les associés n'avaient pas de grandes chances d'être indemnisés.

- S'agissant du concurrent : le concurrent lésé peut tenter une action en responsabilité civile individuelle sur le fondement au minimum de l'article 1382 du Code civil, sur celui de la concurrence déloyale...

Seulement, à l'instar des associés, les tiers sont bloqués par la jurisprudence de la cour de cassation qui impose l'existence d'une faute personnelle et détachable des fonctions du gérant, à moins que la faute ne soit d'une particulière gravité et incompatible avec l'exercice normal des fonctions de dirigeant. Un autre critère est parfois utilisé par la cour de cassation qui s'ajoute au précédent : le caractère intentionnel de la faute, même si sur ce point la jurisprudence de la cour de cassation n'est pas, pour le moment, fixé.

En l'espèce, la faute est personnelle, mais non détachable des fonctions. Ce qui conduit à rendre irresponsable le gérant. Or, on peut estimer que le fait pour un gérant de revendre les produits d'un concurrent sous l'emballage de la société Neptune est une faute d'une particulière gravité incompatible avec l'exercice normal des fonctions de gérant, faisant ainsi obstacle à la faute personnelle et détachable des fonctions.

Le concurrent avait des chances raisonnables de voir son préjudice indemnisé.

C/ La responsabilité pénale : Ici il était essentiellement question de l'abus de biens sociaux. De nombreuses décisions judiciaires ont condamné pour abus de biens sociaux les dirigeants qui avaient emprunté de l'argent pour faire rénover, ou acheter, une résidence secondaire.

QUESTION 3

Il fallait dans un premier temps qualifier la relation existant entre M. Poséidon et le laboratoire Algues. Il s'agissait d'un contrat de vente passé entre un commerçant et un consommateur. Il s'agissait d'un acte mixte électronique.

Il n'était pas utile ici de tenter d'utiliser la responsabilité des produits défectueux ou les garanties issues du droit de la vente (vice caché, délivrance d'une chose conforme) ou du droit de la consommation (garantie légale de conformité).

Il fallait s'interroger sur l'objet du contrat. En l'espèce l'objet du contrat était la vente de crèmes anti-rides périmées. Or, au titre du droit de la santé, les producteurs ne doivent pas, en application notamment du principe de précaution, mettre en vente des produits périmés. Bien au contraire ils ont l'obligation de les retirer de la vente. L'objet du contrat était donc illicite, et plus précisément en dehors du commerce (art. 1128 C. civ.), c'est-à-dire insusceptible de la faire l'objet d'une convention.

Le consommateur pouvait donc agir en nullité de la vente. La nullité était absolue et le consommateur pouvait donc agir en nullité, le délai de prescription de dix ans n'étant pas écoulé.

Il pouvait également agir contre le laboratoire au titre de la responsabilité civile contractuelle. Le laboratoire étant tenu d'une obligation de résultat, la faute de celui-ci était présumée.

Son préjudice était esthétique, moral et financier (frais exposés...). Il avait donc de grande chance d'être indemnisé.

Il était possible toutefois de s'interroger si M. Poséidon n'avait pas lui-même commis une faute susceptible d'entraîner un partage de responsabilité, dans la mesure où il avait utilisé un produit périmé. Mais faute d'élément plus précis dans l'énoncé du cas, il n'était pas réellement possible de conclure précisément sur ce point.



ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Il s'agit du public autorisé à se présenter au concours tel que le règlement le stipule. Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau requis et précisé dans la définition de l'épreuve: licence 3 ou master en sciences économiques, licence 3 ou master d'AES.



Programme

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte;
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production;
- Le progrès technique et l'innovation;
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés;
- L'économie monétaire et financière: la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire;
- Le rôle de l'État: objectifs et instruments de politique économique;
- L'intégration européenne;
- Les grands courants de la pensée économique;
- L'histoire économique de 1945 à nos jours: les grandes tendances;
- L'analyse de la croissance économique (facteurs, fluctuations);
- L'internationalisation des échanges et de la production;
- Les relations monétaires internationales.

Conseils de préparation

L'esprit de l'épreuve consiste à:

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents: les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments: ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations: il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec: introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer

l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes sur le site Internet du concours Passerelle est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes des correcteurs.

Bibliographie

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

Peut-il exister une croissance sans épargne ?

Vous répondrez selon un plan logique et clair, en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier.

Les documents sont présentés dans un ordre quelconque. Les paraphraser est inutile.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

L'acte qui témoigne de la confiance en l'avenir c'est l'investissement. L'acte d'épargne, au contraire est en partie un acte de défiance envers le futur. Une des énigmes de l'évolution récente a été que le taux d'épargne ne se soit pas comporté comme on l'escomptait au début des années quatre-vingt-dix. D'ordinaire, en période de récession, le taux d'épargne baisse car les agents économiques, voyant leur revenu baisser transitoirement cherchent d'abord à maintenir leur niveau de vie. Ils auront toujours le temps de compenser cette baisse de l'épargne lorsque la conjoncture sera meilleure. Or loin de baisser, le taux d'épargne a augmenté. L'avenir n'est plus ce qu'il était. On s'en méfie davantage : la crainte du chômage, l'absence de perspectives d'évolution des salaires faisaient que le futur devenait plus incertain encore, et qu'il fallait se prémunir contre les mauvais risques qui le grevaient.

Il est évident également que cette même défiance du futur inhibe la volonté d'investir. Or, si les agents économiques renoncent à investir, ils renoncent par là même à construire leur avenir.

J.-P. Fitoussi, *Le débat interdit*, Arléa, 1995.

DOCUMENT 2

Si l'Amérique vit si bien, elle le doit à l'absorption des deux tiers de l'épargne mondiale, au rythme effrayant de 6 milliards de dollars par jour ouvrable. Une addiction*. Le taux d'épargne des Américains est de 0 %, celui de la Chine de 45 %. L'Asie en profite. Son développement rapide est exceptionnel, comme son accumulation d'excédents en dollars.

Éric Le Boucher, *Le Monde*, 06/11/2005.

*Addiction = dépendance à l'égard d'un produit, d'une pratique ou d'une situation, ici l'emprunt.



DOCUMENT 3

Que l'on dise que le profit est une condition préalable à l'investissement ou que l'on dise que le besoin de financement des entreprises est comblé, via le marché financier, par l'appel à l'épargne des ménages, on reprend toujours le schéma classique : l'épargne est première, elle préexiste à l'investissement, constitue sa source unique de financement et détermine son niveau ; l'épargne est une offre de capitaux (de fonds prêtables) qui rencontre sur le marché l'investissement, lequel se traduit par une demande de capitaux, l'ajustement s'effectuant par les variations du taux d'intérêt. [...]

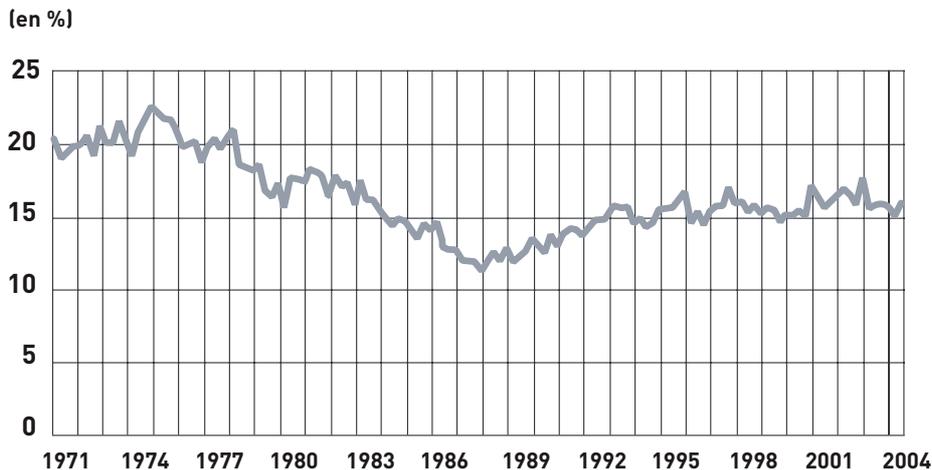
Dès lors, c'est l'acte d'épargne qui détermine le montant des ressources disponibles pour l'investissement. Sans épargne, pas d'investissement : l'épargne est une condition préalable à l'investissement.

P. Combemale, J-J. Quilès, *L'économie par le circuit*, Nathan, 1990.

DOCUMENT 4

L'explosion du déficit américain a fait oublier les autres aspects du déséquilibre des paiements courants internationaux. Les soldes des balances courantes des différentes régions du monde sont pourtant des grandeurs dont l'évolution mérite attention. Ces soldes qui représentent la différence entre ce que gagnent et ce que dépensent les résidents de chacune de ces régions, reflètent les tensions qui affectent la formation de l'épargne mondiale, mais aussi les problèmes posés par sa répartition.

A. Brender et F. Pisani, *Alternatives économiques*, n° 236, mai 2005.

DOCUMENT 5**Taux d'épargne des ménages en France**

Bulletin de la Banque de France, Étude n° 130, octobre 2004.

CORRIGÉ**1. OBSERVATION DU JURY**

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte quoique relativement bref doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées :

- de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation. La moyenne est de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu.
- de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux de la science économique.

Le jury demande aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Il ne viendrait pas à l'idée de choisir une épreuve de physique en n'y connaissant rien : il semble qu'en Économie, de trop nombreuses personnes pensent qu'il est possible de raconter tout et n'importe quoi. Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts-clés de l'analyse économique au regard du programme du concours.

A. REMARQUES SUR LA FORME

Année après année, la présentation des copies est en progrès :

- Introduction, parties et conclusion sont visibles. Il faudrait faire un effort sur la structuration interne des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : dissenter, c'est démontrer. La rédaction d'une phrase-titre pour chaque partie et sous-partie est impérative pour donner plus de cohérence aux devoirs, à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante. Peu importe que le plan soit matérialisé par des numéros et des phrases soulignées ou non.
- Concernant l'orthographe, l'accord de genre pour les adjectifs en -al (mondial, international, général, etc.) continue à être réalisé de façon fantaisiste. Il ne s'agit pourtant pas là d'un piège de la grammaire française. Un peu plus de rigueur pourrait permettre d'y remédier.

Les exigences de forme se justifient en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Rappelons également que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'amener le sujet, d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (saut de lignes).

B. ANALYSE DU SUJET

Encore trop de copies ne comportent pas de définition des termes-clés du sujet en introduction : épargne et croissance ne sont que trop rarement définies.

Cela se répercute sur l'explication de la question posée (la problématique). Ainsi, comment espérer répondre à une question qui n'est pas expliquée ? D'autant plus que cette année, il y avait un troisième terme dans le sujet, mais implicite : investissement ! Comment relier épargne et croissance sans intégrer l'investissement ?

Tous les termes du sujet doivent être analysés : y compris le mot « sans » : une lecture au premier degré a produit des copies surréalistes dans lesquelles il n'y avait aucune épargne dans le circuit économique...

Pour l'an prochain, *le jury réitère sa demande* : l'introduction doit comporter impérativement dans son contenu :

- La définition de *tous* les mots contenus dans le sujet,
- Une explication de la question posée,
- Une définition du champ spatial et temporel de la question,
- Une annonce de l'idée générale et du plan.

1. Le libellé

L'épargne représente la partie non consommée du revenu d'un point de vue comptable. Elle est thésaurisée ou placée ; elle peut être domestique ou externe ; elle n'est pas le fait des seuls ménages : nombre de copies ont passé sous silence l'épargne des entreprises (profit non distribué) alimentant l'autofinancement.

Le champ spatial est ouvert et dépend de la connaissance plus ou moins large d'exemples pertinents.

Le champ temporel du sujet demande de connaître des tendances d'évolution depuis une cinquantaine d'années : d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers, la signification du mouvement de « désintermédiation ».

2. Les documents

Surtout pour une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi de manière à aider les candidats en leur fournissant des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. De nombreux candidats n'ont même pas utilisé les amorces d'arguments fournis par les documents destinés à les aider.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'un épreuve de synthèse de documents que certains vont jusqu'à transformer en une opération exclusive visant à résumer leur contenu.

Les documents fournissent des amorces d'arguments volontairement très partielles. C'est la réflexion du candidat qui nous intéresse.

C. QUELQUES REMARQUES

Attention lors de l'usage de modèles économiques : de longs développements sur le modèle IS/LM étaient peu pertinents : l'épargne n'y est pas très présente et ce n'est pas un modèle de croissance. Des références à Kaldor et à Solow étaient préférables.

Bannissez des expressions comme :

- « la bonne santé de l'économie », « l'état de santé d'un pays » : il n'est pas question de médecine ;
- « le pays fait du profit » : une entreprise, oui, un pays, non.

D. PRÉCISIONS

1. *L'alliance des mécanismes, des théories et des faits*

Il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux de la science économique.

La copie doit intégrer du vocabulaire scientifique, des concepts, des mécanismes, des auteurs cités à bon escient. Bref, les copies doivent refléter les apports de la science économique sur le sujet.

2. *Références pour préparer l'épreuve*

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C-D. Echaudemaison intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le *Dictionnaire des sciences économiques* de A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A-M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salubre pour acquérir le sens des notions au gré des révisions.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives Économiques* publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers Français à la Documentation Française* permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2. PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer *a priori* de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet. Il faut proposer un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

On se concentrera sur la présentation des principaux axes de l'argumentaire, des exemples seront à insérer. Une bonne copie ne devait pas comporter tous les éléments présentés ci-dessous : mais tant qu'à faire un corrigé, autant développer un peu.

INTRODUCTION

1. On amène le sujet

La recherche de capitaux disponibles pour financer la croissance est primordiale (définir la croissance économique).

C'est à travers l'investissement que l'épargne peut conditionner la croissance. Définir l'épargne comme la partie du revenu qui n'est pas consommée ; épargne thésaurisée, placée.

2. On pose le sujet

Il existe des agents à besoin de financement ($S < I$) et des agents à capacité de financement ($I > S$) dans une nation ; de même pour une nation vis-à-vis du reste du monde. Il faut un système financier (intermédiaires financiers + marchés financiers) apte à transformer et affecter l'épargne disponible qu'elle soit domestique ou étrangère mais également à assurer au système économique la disponibilité de suffisamment de moyens de paiement. Mais au-delà de l'autofinancement des agents non financiers, le recours à l'emprunt dispense-t-il d'un effort d'accumulation ?

3. On annonce le plan et l'idée générale : il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phrases-titres des parties I et II et III)

Si l'épargne apparaît comme indispensable à la croissance, les intermédiaires financiers, bancaires en particulier, ont un rôle central à jouer même si le recours croissant aux marchés financiers laisse penser à une possibilité d'emprunt presque infinie.

I. L'ÉPARGNE APPARAÎT COMME INDISPENSABLE POUR OBTENIR LA CROISSANCE

A. L'épargne est un préalable à l'investissement et à la croissance

- La relation épargne – investissement selon les Classiques et les néoclassiques (Ricardo, Böhm-Bawerk, Solow) et l'ajustement par le taux d'intérêt sur le marché du capital $S \Rightarrow I$.
- L'autofinancement de la croissance durant la Révolution industrielle par épargne des entrepreneurs et réinvestissement des profits.
- Sans épargne suffisante, pas de développement : l'accumulation primitive dans les PED est difficile compte tenu de la faiblesse du capital par tête ; La Grameen Bank au Bangladesh et le micro crédit comme palliatif partiel.

B. Le capitalisme repose sur l'épargne accumulée

- Le capitalisme et l'éthique protestante : l'épargne valorisée et la naissance du capitalisme moderne selon Weber.
- Le capitalisme et l'accumulation selon Marx.

Conclusion partielle

- 1) Reprise de l'idée de la phrase titre du I.
- 2) Transition vers le II : l'accumulation d'épargne préalable ne suffit pas au financement de la croissance.

II. DANS UNE ÉCONOMIE MONÉTAIRE, LES INTERMÉDIAIRES BANCAIRES JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE GRÂCE À LEUR CAPACITÉ À CRÉER DES MOYENS DE PAIEMENT SUPPLÉMENTAIRES AU-DELÀ DE L'ÉPARGNE EXISTANTE



A. La relation épargne-investissement dans l'analyse keynésienne

- Le multiplicateur, $\Delta I \Rightarrow \Delta S$ et $I = S$ via des variations du revenu national.
- L'économie monétaire de production : l'excès d'épargne au détriment de la demande effective risque de brider la croissance. Des politiques par trop favorables à l'épargne risquent de ne pas favoriser l'investissement et la croissance (certaines politiques de rigueur).

Harrod – Domar dans les modèles de croissance

B. La croissance peut avoir un financement monétaire

- L'intermédiaire bancaire draine l'épargne par son activité de collecte et a la possibilité de créer de la monnaie (« les crédits font les dépôts »), des moyens de paiement nouveaux mis à disposition des agents non financiers.
- Une économie d'endettement (traits + illustration à travers le financement de la croissance des Trente Glorieuses).

La croissance ne peut se contenter d'une épargne préalable pour son financement : une création monétaire est indispensable. La création monétaire ne pose problème que lorsqu'elle est excessive (risque inflationniste d'un financement monétaire excessif) ; les problèmes de « l'économie d'endettement ».

Conclusion partielle

- 1) Reprise de l'idée de la phrase titre du II.
- 2) Transition vers le III : le financement externe se modifie depuis 30 ans.

III. LES MARCHÉS FINANCIERS JOUENT UN RÔLE DE PLUS EN PLUS IMPORTANT DANS LE DRAINAGE DE L'ÉPARGNE ET LA TRANSFORMATION DE L'ÉPARGNE AU PROFIT DE LA CROISSANCE EN COMPLÉMENT DES INTERMÉDIAIRES

A. Une économie de marchés financiers pour drainer l'épargne

- La recherche de financements non inflationnistes et la désintermédiation.
- L'émission/souscription de titres de dettes et de propriété: la finance directe.

Le financement de l'innovation : la Nouvelle économie et les marchés financiers spécialisés (Nasdaq, Nouveau marché) en complément du capital-risque.

B. Le recours à l'épargne étrangère au-delà de l'épargne domestique par emprunt

- Le Plan Marshall en 1945, l'aide au développement.
- Les États-Unis : Déficit courant et balance des capitaux excédentaires (Mundell-Fleming), un taux d'épargne faible et l'attrait du Dollar.

Le rôle de la Chine dans le financement des déficits états-uniens : le recyclage des excédents commerciaux chinois par acquisition de titres de dettes en dollar car l'épargne est excédentaire (capacité à financer le Reste du monde).

C. Un mouvement plus large de globalisation financière et de mondialisation de l'épargne

- Le rôle des IDE et des FMN.
- Les investissements de portefeuille et le problème de la recherche de l'attractivité des nations face à l'épargne mondiale (fonds de pension).

Conclusion partielle

Reprise de la phrase-titre du III. Pas de transition.

CONCLUSION

- 1) Reprise de l'idée générale.
- 2) Ouverture : la nécessité d'un système financier capable de mobiliser l'épargne et d'accompagner une croissance forte, durable et régulière en évitant les risques systémiques et l'instabilité financière.

ESPAGNOL

Nature de l'épreuve, objectifs, conseils aux candidats, bibliographie

Nature des épreuves

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte extrait de la presse espagnole ou hispano-américaine d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

Chaque synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle. Il s'agit de traiter librement un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

Objectifs

L'épreuve vise à mobiliser et tester les compétences du candidat dans les domaines suivants :

- Compréhension d'un document écrit en espagnol et en français,
- Connaissances culturelles, historiques et économiques du monde hispanophone,
- Capacités de synthèse et d'appropriation personnelle d'une problématique liée au monde hispanophone.

Pour ce faire, il est nécessaire d'associer à une **maîtrise solide** de la langue une **bonne connaissance** de la sphère culturelle et économique du monde hispano-américain, de savoir retirer d'un support les concepts et les informations essentiels afin de les mettre en forme **rapidement et efficacement**.

Conseils aux candidats

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être d'ordre culturel, économique, politique, sociétal, etc.

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe et ses relations, avec l'Espagne et/ou l'Amérique latine. Les questions abordées peuvent se rapporter à une réalité précise du monde hispanophone (un homme politique, une entreprise, un événement, les délocalisations, le tourisme, l'immigration, le mouvement des « Sans terre » au Brésil, etc.), mais aussi voir les choses sous un angle bien plus général dans le cadre des relations franco-espagnoles ou franco-hispano-américaines (i.e. politiques de coopération dans le domaine de la Recherche et du Développement : forces/faiblesses, divergences/convergences, historique des relations, etc.).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni trop spécialisés, ni trop techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux (même s'ils savent qu'il est impossible de contenter tout le monde !) et que le lexique soit accessible à la grande majorité des candidats qui, rappelons-le, ont **volontairement** fait le choix de prendre l'espagnol parmi les onze épreuves au choix proposées.

Nous conseillons aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés. **Une synthèse ne s'improvise pas à la dernière minute.**

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de recul par rapport à leur contenu sont les conditions *sine qua non* pour pouvoir prétendre à réaliser de bonnes synthèses.

La synthèse à partir d'un texte en français est celle qui pose le plus de problèmes formels car il faut trouver les mots justes dans la langue cible. Ce n'est en aucun cas un exercice de thème. Néanmoins, tout candidat averti retrouve facilement la plupart des mots-clés dans le texte en espagnol puisque les deux articles traitent un aspect du même thème sous un éclairage différent.

Concernant le fond, certains candidats oublient qu'une synthèse se base sur les principes suivants :

- lire **attentivement** le document pour en faire une analyse rigoureuse,
- distinguer l'essentiel de l'accessoire,
- reproduire les mots-clefs (recopier des passages en entier),
- proscrire les commentaires personnels,
- respecter les consignes quant à la longueur exigée,
- supprimer les exposés introductifs du genre : « *El texto que voy a sintetizar está sacado del muy famoso periódico español... en fecha de..., y en una primera parte voy a tratar el tema de...* ».
- enchaîner logiquement les idées... Et c'est là que le bât blesse...

À ce sujet, voici une liste des enchaînements les plus courants qui peut s'avérer utile. S'il ne faut pas en abuser, il convient cependant de les connaître pour les employer correctement.

Les connecteurs logiques

Ces connecteurs sont très utiles car ils permettent de ne pas livrer pêle-mêle vos idées, mais bien au contraire de les structurer afin que l'ensemble, écrit ou oral, soit plus cohérent. Faites-en bon usage !

a) Les marqueurs déductifs

- así es que / dado que / de ahí que / de hecho / en efecto / por consiguiente / por eso / por lo tanto / porque / puesto que / pues / ya que, etc.

b) Les marqueurs énumératifs

- 1^{re} idée : ante todo / en primer lugar / para empezar / por un lado / por una parte / primeramente / primero, etc.

- 2^e idée : a continuación / además / después / en segundo lugar / por otra parte / por otro lado / segundo / también, etc.

- 3^e idée : en último lugar / finalmente / para terminar / por fin / por último / tercero, etc.

c) Les marqueurs restrictifs

- ahora bien / a no ser que (+ subjonctif) a pesar de / aun cuando / aun si / aunque (+ subjonctif = même si) excepto / no obstante / por mucho que (+ subjonctif) salvo / sin embargo, etc.

d) Les marqueurs adversatifs

- a diferencia de / al contrario / aunque (+ indicatif = bien que) / en cambio / en comparación con / mientras que / sino / sino que, etc.

e) Les marqueurs conclusifs

- al fin y al cabo / en conclusión / en definitiva / en resumen / en resumidas cuentas / para concluir / total, etc.



Quant à l'exercice de production libre (parfois oublié parce que le libellé se trouve au verso de la page 4!), le jury est sensible à des prises de positions personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes à synthétiser. Il convient d'éviter les banalités affligeantes, les lieux communs, les propos creux, les contrevérités.

Enfin, il est inutile de préciser que la langue doit être soignée : respect de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation, des majuscules. Une copie bien présentée, à l'écriture lisible, prédispose déjà le correcteur à émettre un avis favorable.

Bibliographie

Nous conseillons aux candidats de lire la presse dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le nouvel Observateur, l'Express, Les Échos... El País, El Mundo, ABC, La Vanguardia, Actualidad Económica...*) ainsi que de consulter les sites Internet.

Quelques références :

- *Atlas de l'Amérique latine*, Éditions Autrement, Collection Atlas/Monde, 2006.

- *Básico 2, la Civilisation hispanique*, Didier, 1998.

- *Le thème lexico-grammatical en fiches*, ellipses, 2007.

- *Mémento bilingue de civilisation. Le monde hispanique contemporain*, Bréal éditions, 2005.

ESPAGNOL

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES



Aucun document n'est autorisé.

L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20 :

I – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en espagnol : 150 mots ± 10 % ;

II – Synthèse en espagnol d'un document rédigé en français : 150 mots ± 10 % ;

III – Production libre en espagnol : 200 mots ± 10 %.

Tout manquement à ces normes – par excès ou par défaut – sera sanctionné.

SUJET

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

En busca de la reforma agraria

Los movimientos de trabajadores rurales sin tierra se extienden poco a poco por Suramérica y están logrando que algunos gobiernos adopten la reforma agraria como política, aunque no siempre con el mismo estilo. En Venezuela, el Gobierno de Hugo Chávez ha emprendido este año expropiaciones y ha despertado una nueva polémica con los empresarios de ese país, incluida una compañía británica (la Vestey). En Paraguay y Bolivia las reclamaciones de los campesinos crecen, pero la semilla del problema también se encuentra en otros países de la región.

En Brasil, el Partido de los Trabajadores (PT) de Lula siempre ha sido un aliado del Movimiento de los Sin Tierra (MST), el movimiento campesino más grande de Suramérica. Desde que Lula llegó al poder, en 2003, el líder del MST, João Pedro Stélide, ha presionado por la aceleración de la reforma agraria porque temía el giro del ex sindicalista metalúrgico hacia la ortodoxia económica. El Gobierno brasileño permitió que el año pasado se asentaran 81 000 familias en tierras ociosas, pero había prometido 115 000. De ahí que, a lo largo de 2004, el MST anunciara en diversas oportunidades el reforzamiento de su plan de invasiones de tierras. Las ocupaciones subieron en el Gobierno de Lula un 47% respecto del de Cardoso, ya hay alrededor de 320 fincas en poder del MST y Stélide ha prometido una movilización masiva. Pese a que la oposición de derecha pide la cárcel para los ocupantes, Lula continúa con la reforma agraria, a su ritmo. El paso se aceleró en febrero pasado, cuando hacendados madereros que talan en forma ilegal la selva amazónica del Estado norteño de Pará enviaron sicarios para asesinar a la monja estadounidense Dorothy Stang, defensora del derecho a la tierra de los campesinos. La Iglesia católica, que defiende la reforma agraria en algunos países, ha denunciado que 521 personas murieron en ese Estado entre 1985 y 2003 por la disputa de tierras. El Gobierno brasileño respondió al

asesinato de Stang : destinó 2 000 militares a la región para que recuperaran 54 000 hectáreas y las destinaran a los Sin Tierra.

No es casualidad. Latinoamérica y el Caribe no sólo es el área con peor distribución de la riqueza, también lo es respecto a la tierra. Un informe del Banco Interamericano de Desarrollo (BID) sobre *Inequidad, desarrollo humano y política social* aplica el coeficiente Gini de distribución sobre la propiedad de la tierra por región y década y Latinoamérica aparece « con un nivel de concentración especialmente elevado ». El índice en este caso alcanzaba en la década pasada los 87,1 puntos (cuanto más cerca de 0, mayor igualdad ; cuanto más próximo a 100, menor), frente a los 68,6 de Medio Oriente y África del Norte, 51,4 de Asia del Sur, 46,9 del Sureste asiático y el Pacífico y 43,7 de África subsahariana.

La desigualdad de la tierra en Latinoamérica es mayor que en las décadas de los años sesenta, cuando el coeficiente apenas superaba los 80 puntos. La inequidad de la propiedad supera a la del ingreso, dado que en ese caso el índice ascendía en los noventa a 49 puntos, por encima de los 32,8 de los países industrializados.

Además, la pobreza resulta mayor en las zonas rurales que en la ciudad. En 1999, el 29,8% de la población urbana de la región era pobre, y el 9,1%, indigente. En cambio, más de la mitad (54,3 %) de los habitantes del campo carecía de las necesidades básicas satisfechas, mientras que el 30,7% ni siquiera tenía para comer, según la Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).

El País, 24/04/2005.

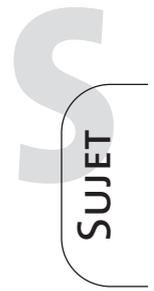
(590 palabras)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D’UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

Brésil : nouveaux défis et nouveaux enjeux

Parmi les quatre pays émergents regroupés sous l’acronyme BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), le Brésil est le plus mystérieux et sans doute le plus injustement négligé, au moins par des Européens ayant les yeux fixés de façon exagérée sur l’Asie, voire la Chine. Pour un Européen, la rencontre avec le Brésil est un exercice de relativisme culturel. La complexité et les contradictions sont telles que l’on ne peut s’y orienter que par analogie. Pour décrire le Brésil, on pense à la Chine pour sa position centrale, à l’Inde pour ses inégalités, à l’Afrique du Sud pour ses préjugés économiques, à Israël et à la Palestine pour ce qui touche à la violence potentielle et aux États-Unis du XIX^e siècle pour ce qui est de la conquête du territoire et du dynamisme de sa population.

Sous la houlette du président Lula, le Brésil n’a pas seulement développé de multiples relations avec la Chine, mais ce pays se perçoit lui-même comme la Chine de l’Amérique du Sud, comme l’empire du Milieu de cette région du monde. Les Brésiliens sont prompts à souligner leur indéniable centralité et supériorité. Il faut dire que d’un point de vue géographique, ils occupent déjà la moitié du continent. Ils ont des frontières avec tous les États d’Amérique du Sud, à l’exception du Chili et de l’Équateur. Le Mexique s’étant tourné vers l’Amérique du Nord pour son avenir économique et diplomatique, le Brésil, se considérant le géant de l’Amérique du Sud, se



sent plus que jamais en droit de faire partie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

La mondialisation a creusé le fossé entre les très riches et les très pauvres dans ce pays. Pour devenir le modèle à suivre dans le monde, pour créer cette troisième voie décrite autrefois comme étant à la fois le Nord et le Sud, le Brésil doit s'attaquer au problème de la très grande pauvreté. Sur les 180 millions d'habitants que compte ce pays, environ 30 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. On entend souvent dire que la tolérance étonnante, pour ne pas dire choquante, dont font preuve les Brésiliens vis-à-vis de ces immenses poches de pauvreté est le produit de leur histoire : en effet, le Brésil a été le dernier pays d'Amérique latine à abolir l'esclavage, en 1880.

La société brésilienne est très tolérante. Elle a connu un important métissage et la sexualité y est très libre et dépourvue de préjugés. Toutefois, les miséreux de Brasília, Rio de Janeiro ou Sao Paulo, ont pratiquement sans exception, la peau noire. Il n'existe bien entendu aucun apartheid au sens où on l'entend en Afrique du Sud, mais la pauvreté absolue a une couleur de peau bien précise. Les très riches se sont construits de véritables forteresses et ont mis en place des milices pour se protéger des très pauvres. Les Brésiliens ont leur peuple palestinien aussi : ce sont les plus démunis au sein de leur propre société. Le Brésil est le premier acheteur de véhicules blindés du monde. L'année dernière, rien qu'à Rio, 2 000 personnes ont été tuées par des balles perdues.

Pourtant, cette forme de violence civile extrême ne devrait pas occulter une autre réalité, bien plus positive. Car, malgré tout cela, ce pays fonctionne et peut, enfin, faire face à son avenir. Ce pays à l'échelle d'un continent se développe en dégageant une énergie radieuse. Ses ressources naturelles sont considérables – il parvient à couvrir ses besoins de pétrole et de gaz – et il a récemment compris qu'il fallait exploiter les ressources de la forêt d'Amazonie de façon écologique. Animé du désir de « bien faire », ce peuple rassemble les meilleures qualités du modèle américain : optimisme, souplesse et esprit d'entreprise.

Dominique Moïsi,

Conseiller spécial à l'Institut français des relations internationales,

Les Échos, avril 2005.

(610 mots)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

LA ALIANZA CONTRA EL HAMBRE, impulsada inicialmente por Brasil y que sumó en su *núcleo duro* a España, Francia, Chile y al secretario general de la ONU, Kofi Annan, tiene entre sus principales objetivos la creación de un Fondo Mundial contra el Hambre y la Pobreza capaz de conseguir más recursos económicos.

¿Qué ideas propondría usted para que este fondo se convirtiera en un instrumento más eficaz y racional que la caridad de última hora a la que nos hemos acostumbrado?

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL**En busca de la reforma agraria**

Según un informe del BID, el coeficiente inversamente proporcional de la inequidad de la propiedad de la tierra en Latinoamérica y el Caribe se situaba, para la década pasada, en 87 puntos, y el índice del ingreso, en los años noventa, en 49. Por otra parte, los datos de la CEPAL para 1999, revelan que, con el 54,3%, son las zonas rurales las que más pobreza concentran.

Por consiguiente, no es nada extraño que la reforma agraria sea una prioridad de los políticos en países tales como Bolivia, Paraguay y Venezuela.

El caso de Brasil es un botón de muestra. En efecto, el Movimiento de los Sin Tierra (MST), liderado por João Pedro Stélide, no deja de instar a que el Gobierno de Lula acometa reformas para recuperar fincas y hectáreas ociosas (54000 en 2005) en provecho de familias. Pero la lucha por la tierra crea mucha tirantez (521 muertos en el Estado de Pará en la última década) entre hacendados y campesinos.

(163 palabras)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS**Lo que se juega brasil es su porvenir**

Por ser un país emergente misterioso y complejo, a los europeos les cuesta formarse una idea clara de Brasil. En efecto, el gigante sudamericano de 180 millones de habitantes es un calidoscopio que recuerda a China por su posición central, a India por sus desigualdades, a África del Sur por sus prejuicios económicos, a Israel y Palestina por la violencia, y a Estados Unidos en los tiempos de los colonos.

De ahí se desprenden algunas características de la *China de Sudamérica*: un sentimiento de superioridad por su extensión en el continente; la tolerancia y el mestizaje corren parejo pero la miseria – la mayoría de los pobres de necesidad son de piel negra – se codea con la riqueza más visible y provoca actos de extrema violencia.

Cabe señalar que gracias a sus ingentes recursos naturales (petróleo, gas, madera) y a las habilidades emprendedoras de un pueblo dinámico, el Brasil de Lula puede confiar en un futuro prometedor.

(156 palabras)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

Un exemple de ce que le jury considère être une bonne copie.

En 2005, en la cumbre de Gleneagles (Escocia), los países del G8 se comprometieron a multiplicar la ayuda a África de aquí al 2010. En el 2007, los fondos destinados a los países en vías de desarrollo han aumentado sólo un 2%. Por tanto, la idea de crear un Fondo Mundial para disminuir la plaga del Hambre y de la Pobreza me parece muy pertinente, y para concretarla, propondría lo siguiente :

- Idear un plan de acción con los países receptores para permitirles la elaboración de proyectos tales como construcción de carreteras, redes eléctricas, escuelas y clínicas ; formación in situ de un personal docente y sanitario.
- Concienciar a los destinatarios de la necesidad de utilizar la ayuda humanitaria de manera responsable. En efecto, como el Fondo no es un juego de azar, las ayudas deben ser utilizadas conforme con el plan acordado y los vencimientos establecidos.
- Despolitizar la organización del envío de fondos para no caer en el defecto norteamericano : en la lucha contra el sida, por ejemplo, son grupos religiosos que forman parte de la coalición política del Gobierno Bush los que velan por el envío de la ayuda humanitaria.

Las medidas prioritarias afectan a cuatro áreas (salud, educación, agricultura e infraestructuras), pero serán papel mojado si el Fondo sigue las pautas del G8, incumpliendo lo prometido es deuda.

(219 palabras)

GESTION

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

- Licence 3 AES ;
- Licence 3 Économie/Gestion ;
- MSG ou MIAGE ;
- Tout étudiant en licence 3 ou master ayant suivi des enseignements en comptabilité générale, gestion budgétaire, gestion des coûts et gestion financière.

Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation fictive d'entreprise. Les candidats ont à traiter des questions susceptibles de porter sur le diagnostic financier, l'élaboration de comptes de résultats et bilans prévisionnels, le calcul de seuils de rentabilité, la réalisation d'un budget de trésorerie, les calculs de coûts de revient, etc.

Conseils de préparation

Avoir plutôt compris les mécanismes que mémorisé des tableaux et des procédures.

Savoir distinguer produits et encaissements, ressources et encaissements, ressources et produits, notions de résultat et de liquidité, etc. Bref, dominer les concepts de base et les mécanismes fondamentaux de finance et de gestion.

La question n'est pas d'avoir mémorisé les numéros du plan comptable ni de connaître de mémoire le calcul de la capacité d'autofinancement par la méthode additive ou la méthode soustractive, elle est de savoir ce que sont la capacité d'autofinancement et la logique de son calcul.

L'épreuve est généralement conçue pour traiter différents aspects et balayer plusieurs outils de gestion différents, une connaissance générale est donc préférable à un grand savoir spécialisé dans l'une ou l'autre technique.

Bibliographie

Un bon manuel de base dans chaque secteur est suffisant (finance d'entreprise, coûts de revient, contrôle budgétaire et contrôle de gestion) ainsi que les quelques cas et exercices qui ont forcément appuyé ces enseignements.

GESTION

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.



SUJET

CAS WEB MARKETING

L'éclatement de la bulle Internet entraîna en 2001 la disparition de nombreuses sociétés du secteur. D'autres ne durent leur salut qu'à de rapides mesures de sauvegarde qui eurent comme effet des réductions massives des effectifs.

Ainsi, en l'espace de quelques semaines, des professionnels réputés et poursuivis par les cabinets de chasseurs de têtes se trouvèrent sans emploi et leur téléphone désespérément silencieux.

Parmi les sociétés rescapées opérant dans la région Rhône-Alpes, se trouvaient Web Marketing et E-consulting. Toutes deux étaient spécialisées dans le conseil en communication auprès d'entreprises de vente à distance de produits ou de services.

Leurs clientes ne vendaient pas exclusivement par Internet, elles procédaient aussi par l'envoi de catalogues, la réalisation d'envois en nombre, la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres, les appels téléphoniques, etc... Mais toutes avaient en commun de disposer d'un site sur lequel des offres étaient référencées. Ces sociétés vendaient toutes sortes de produits (vérandas, salons de jardin, bijoux, cafés en grains et moulus, fournitures de bureaux, fournitures industrielles, etc.) et de services (assurances, crédits, voyages, cours à domicile, conseil matrimonial, etc.).

Aujourd'hui, le e-commerce semblait connaître un redémarrage important et plus solide. Les leçons des erreurs de jeunesse avaient porté. Plus personne n'osait avancer que l'économie de la toile n'avait pas à respecter les mêmes lois que celles qui commandaient depuis toujours le fonctionnement de l'économie marchande.

Jean de Velais, créateur et associé majoritaire de Web Marketing poussait aujourd'hui un soupir de soulagement, il avait bien craint de ne pas pouvoir sauver l'entreprise. Il s'en était fallu de peu. Le prix à payer avait été élevé, outre deux années sans vacances, outre les nuits blanches, outre la réduction de son traitement et de son train de vie, outre le repli dans des locaux plus petits et moins luxueux, il avait dû se séparer de collaborateurs de qualité, de femmes et d'hommes qu'il avait lui-même recrutés, parfois formés. Il conservait de ces moments un goût amer.

Aujourd'hui, il avait pu récupérer certains membres de son ancienne équipe mais d'autres ne reviendraient jamais, pour divers motifs dont la perte de confiance.

Il semblait à Jean de Velais nécessaire de faire un point, de resituer l'entreprise dans son environnement et de faire un diagnostic.

supérieures à 3 ans de capacité d'autofinancement, déterminez si ces deux firmes ont une capacité d'endettement ».

Question 3

Enfin, Gabriel Lécu vous explique que Web Marketing aimerait prendre le contrôle de E-consulting.

L'accord pourrait se faire sur la base d'une évaluation obtenue par la moyenne entre :

- les capitaux propres,
- 8 ans de résultat net après impôt (résultat net calculé sur la base du résultat courant afin d'éliminer les éléments exceptionnels),
- 5 ans de capacité d'autofinancement (toujours avec le résultat net corrigé).

Le taux de l'IS retenu est de 37 %.

Quelles évaluations obtenez-vous de chaque société ?

Question 4

Selon l'expert consulté par Jean de Velais, compte tenu du contexte favorable, les valeurs retenues pourraient être :

- Web Marketing 500 000 €
- E-consulting 900 000 €

Est-ce que Web Marketing est en mesure d'emprunter les fonds nécessaires pour acheter les actions de E-consulting ?

Question 5

Une augmentation de capital pourrait aussi être envisagée.

Si les actionnaires de E-Consulting acceptent d'échanger leurs actions contre des actions nouvelles Web Marketing pour la moitié du montant et contre des obligations à 7 ans à 5 % d'intérêt annuel pour l'autre moitié, comment se répartit le capital de Web Marketing entre anciens et nouveaux actionnaires ?

Si Jean de Velais et ses amis ne contrôlent que 70 % des actions de Web Marketing, quel risque y a-t-il à cette opération ?

Question 6

Jean de Velais vous a aussi demandé de comparer les rentabilités des deux sociétés.

Les capitaux propres tels qu'on les lit au bilan incluent le résultat de l'année, compte non tenu de ce résultat de l'exercice, les capitaux propres sont plus faibles et les taux de rentabilité sont les suivants :

	Web Marketing	E-consulting
Capitaux propres fin d'exercice	109	706
Résultat net	74	228
Capitaux propres début d'exercice	35	478
Rentabilité des capitaux propres	211,4 %	47,7 %

« En effet, si l'intérêt perçu à la Caisse d'Épargne est de 3€ pour avoir placé 100 € pendant 1 an, on ne calcule pas le taux d'intérêt en divisant 3 par 103 mais 3 par 100 », vous a expliqué Jean de Velais.
Comment expliquer un tel taux de rentabilité (211,4 %) des capitaux propres pour Web Marketing ?

Vous effectuez le calcul suivant pour comparer la rentabilité des deux firmes :

$$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Capitaux Propres}} = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Chiffres d' Affaires}} \times \frac{\text{Chiffres d' Affaires}}{\text{Actif}} \times \frac{\text{Passif}}{\text{Capitaux Propres}}$$

Vous prendrez pour cela le bilan condensé et utiliserez le document joint en annexe F.

Cette tautologie explique la rentabilité d'une firme par trois éléments : la marge, la rotation et l'endettement.
Commentez le résultat et explicitez chaque élément à l'intention de Jean de Velais.

BARÈME

- Question 1** : Analyse actif – passif avec les 2 bilans (4 points)
- Question 2** : Diagnostic de trésorerie (3 points)
- Question 3** : Évaluation des sociétés (3 points)
- Question 4** : Capacité d'endettement (1 point)
- Question 5** : Acquisition de E-consulting (3 points)
- Question 6** : Analyse de la rentabilité (5 points)
- Forme et présentation** (1 point)

ANNEXE A

	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Immobilisations Incorporelles	56	4,7 %	4	0,4 %
Immobilisations Corporelles	100	8,4 %	113	12,0 %
Immobilisations Financières	30	2,5 %	100	10,6 %
Total Immobilisations	186	15,6 %	217	23,0 %
En cours de production de services	24	2,0 %	0	0,0 %
Client dont E E N E	678	57,0 %	404	42,8 %
Autres créances et diverses	139	11,7 %	139	14,7 %
Total Actifs cycliques	841	70,7 %	543	57,5 %
Actifs hors exploitation courante	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités et placements	163	13,7 %	184	19,5 %
Total Actif	1 190	100,0 %	944	100,0 %
Capitaux propres	109	9,2 %	706	74,8 %
Associés	160	13,4 %	8	0,8 %
Fonds propres	269	22,6 %	714	75,6 %
Emprunts obligataires convertibles	306	27,5 %	0	0,0 %
Emprunts Établissements de crédits et divers	90	7,6 %	0	0,0 %
Total DLMT	396	33,3 %	0	0,0 %
Fournisseurs	83	7,0 %	45	4,8 %
Dettes fiscales et sociales (+ prov.)	362	30,4 %	154	16,3 %
Autres dettes	62	5,2 %	5	0,5 %
Passifs cycliques	507	42,6 %	204	21,6 %
Passifs hors exploitation courante	18	1,5 %	26	2,8 %
Crédits de trésorerie		0,0 %	0	0,0 %
Total passif	1 190	100,0 %	944	100,0 %
Chiffre d'affaires HT	1 795	100,0 %	1 080	100,0 %

ANNEXE B

	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Ventes de marchandises	31	1,7 %	0	0,0 %
Production vendue de services	1 764	98,3 %	1 080	100,0 %
Production stockée de services	- 9	- 0,5 %	0	0,0 %
Production immobilisée	12	0,7 %	0	0,0 %
Chiffre d'affaires HT	1 795	100,0 %	1 080	100,0 %
Achats de marchandises	29	1,6 %	0	0,0 %
+ Variation de stocks marchandises	0	0,0 %	0	0,0 %
= Coût d'achat des ventes	29	1,6 %	0	0,0 %
Marge commerciale marchandises	2	0,1 %	0	0,0 %
Taux de marge commerciale	0,1 %		0,0 %	
Production vendue de biens	0	0,0 %	0	0,0 %
Achats de matières premières	0	0,0 %	0	0,0 %
+ Variation de stocks matières premières	0	0,0 %	0	0,0 %
= Consommation de matières	0	0,0 %	0	0,0 %
Marge brute sur production de biens	0	0,0 %	0	0,0 %
Taux de marge sur production de bien	0		0	
Production de services	1 755	97,8 %	1 080	100,0 %
Autres produits	0	0,0 %	0	0,0 %
Chiffre d'affaires HT (rappel)	1 795	100,0 %	1 080	100,0 %
Autres achats et charges externes (hors loyers de Crédit Bail)	471	26,2 %	373	34,5 %
Valeur ajoutée	1 298	72,3 %	707	65,5 %

S
SUJET

PASSELLE
2

GESTION

ANNEXE C

	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Valeur ajoutée	1 298	72,3 %	707	65,5 %
Impôts et taxes	42	2,3 %	12	1,1 %
Salaires et traitements	816	45,5 %	413	38,2 %
Charges sociales	321	17,9 %	137	12,7 %
Subventions d'exploitation	55	3,1 %	74	6,9 %
Excédent brut d'exploitation	174	9,7 %		
Reprises DAM DAP, transferts charges	42	2,3 %	2	0,2 %
Dotations aux amortissements	92	5,1 %	15	1,4 %
Dotations aux provisions sur actifs circulants	0	0,0 %	0	0,0 %
Dotations aux provisions risques et charges	0	0,0 %	0	0,0 %
Autres charges	0	0,0 %	0	0,0 %
Résultat d'exploitation	124	6,9 %	206	19,1 %
Produits financiers	0	0,0 %	12	1,1 %
Charges financières	23	1,3 %	0	0,0 %
dont intérêts	23	1,3 %	25	2,3 %
Résultat courant avant impôt	101	5,6 %	218	20,2 %
Produits exceptionnels	21	1,2 %	1	0,1 %
Charges exceptionnelles	48	2,7 %	9	0,8 %
Résultat exceptionnel	- 27	- 1,5 %	- 8	- 0,7 %
Participation des salariés	0	0,0 %	0	0,0 %
Impôts sur les bénéfices	0	0,0 %	- 18	- 1,7 %
Résultat de l'exercice	74	4,1 %	228	21,1 %
Loyers de Crédit Bail		0		0
dont dotations aux amortissements 75 %		0		0
dont frais financiers 25 %		0		0

ANNEXE D

	Web Marketing		E-Consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Total Immobilisations	186	27,2 %	217	29,3 %
Besoin Financement Exploitation	334	48,9 %	339	45,8 %
Besoin Financement hors Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Liquidités et placements	163	23,9 %	184	24,9 %
Actifs	683	100,0 %	740	100,0 %
Capitaux propres	109	16,0 %	706	95,4 %
Associés	160	23,4 %	8	1,1 %
Dettes à LMT bancaires (+ CB)	306	44,8 %	0	0,0 %
Emprunts et dettes fin. div.	90	13,2 %	0	0,0 %
Besoin Financement Exploitation	0	0,0 %	0	0,0 %
Besoin Financement hors Exploitation	18	2,6 %	26	3,5 %
Crédits de trésorerie	0	0,0 %	0	0,0 %
Passif	683	100,0 %	740	100,0 %



ANNEXE E

	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
En % du total bilan				
Capitaux propres	109	9,2 %	706	74,8 %
Associés	160	13,4 %	8	0,8 %
Fonds propres	269	22,6 %	714	75,6 %
Total DLMT	396	33,3 %	0	0,0 %
Ratios				
Fonds propres / DMLT	0,7		0	
Dotations aux amortissements	92		15	
Résultat de l'exercice	74		228	
Capacité d'autofinancement	166		243	
DMLT / CAF	2,4		0,0	
Excédent brut d'exploitation	174		219	
Intérêts	23		25	
Intérêts / Excédent brut d'exploitation	13,2 %		11,4 %	
Clients dont E N E E	678		404	
Taux de mobilisation possible (e)	65 %		65 %	
Crédits de trésorerie accessibles	441		263	
-				
Crédits de trésorerie utilisés	0		0	
+				
Liquidités et placements	163		184	
=				
Marge de manœuvre de trésorerie	604		447	
Marge de manœuvre en % du CA HT	34 %		41 %	

ANNEXE F

Document à remettre avec votre copie

Rentabilité des sociétés	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Rentabilité				
égale Résultat net Divisé par Capitaux propres début de période				
Marge				
égale Résultat net Divisé par Chiffre d'affaires				
Rotation				
égale Chiffre d'affaires Divisé par Actif				
Endettement				
égale Actif Divisé par Capitaux propres début de période				



1. Sur le bilan classique :

Pour WEB Marketing tout d'abord, on note que l'exploitation représente l'essentiel des actifs (70 %) dont 57 % pour le seul compte client. Les immobilisations corporelles sont faibles (8,4 %) et globalement les immobilisations ne pèsent que 15 %, les liquidités atteignant 13,7 %.

Pour E-Consulting, l'exploitation pèse un peu moins dans le bilan (57,5 %) ce qui profite aux immobilisations (23 %) et à la trésorerie (19,5 %). Dans les deux cas, la caractéristique est la faiblesse des immobilisations corporelles et l'importance de la trésorerie positive.

La structure des passifs est beaucoup plus dissemblable. Web Marketing a peu de fonds propres (Cap Prop 9,2 % et CCA 13,4 %) soit 22,6 % ce qui laisse près de 77 % de dettes. Les dettes de Web Marketing sont à LMT pour 33,3 % ce qui conforte un peu la situation mais sature la capacité d'endettement. La conversion ou non des emprunts convertibles est une question essentielle. Il n'y a cependant pas de crédits de trésorerie.

E-Consulting a 75,6 % de capitaux propres ce qui ramène l'endettement total à moins de 25 %. La structure est très solide. Le bilan condensé conduit aux mêmes conclusions avec un effet de loupe très fort. Les trésoreries représentent alors 25 % des capitaux investis !!! L'exploitation presque 50 % et les immobilisations 27 % et 29 %. La différence de structure financière saute alors aux yeux avec les 95 % de fonds propres de E-Consulting.

Le bilan condensé permet de mettre en œuvre les notions de BFE telles qu'utilisées pour analyser un choix d'investissement par exemple. Il y a aussi un effet de loupe qui facilite la lecture. Cette présentation a l'inconvénient qu'ont toutes les imputations de ressources sur des emplois pour faire apparaître des soldes significatifs tq BFR. Le même BFR peut dissimuler des réalités très différentes.

2. Cf. annexe D pour calcul de FR, BFE, BFhE et TR.

Les trésoreries sont positives car les FR sont positifs et importants, supérieurs aux BFE. Les immobilisations sont faibles. Les capitaux permanents sont très faibles dans leur structure (CP + DLMT contre CP seuls).

La marge de manœuvre s'analyse comme pour un particulier : encaisse + crédit - crédit utilisé. À comparer avec la taille d'une mauvaise surprise éventuelle : impayé, procès perdu, panne machine, etc. Ici, les marges de manœuvre paraissent bien suffisantes. (cf. annexe E)

3. E-Consulting n'a pas d'emprunt et n'utilise pas de crédit de trésorerie. Elle pourrait emprunter l'équivalent de ses capitaux propres et cela ferait trois de CAF. Emprunt de 700 000 € possible.

Web Marketing a plus de DLMT que de capitaux propres y compris avec CCA. Pas de capacité d'endettement.

4.

Évaluation des sociétés	Web Marketing		E-Consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Résultat courant avt impôt	101		218	
Taux de l'IS et IS	37		81	
Résultat net courant	64		137	
Dotations aux amortissements	92		15	
Capacité d'autofinancement	156		152	
Huit ans de résultat net courant	509		1 099	
Cinq ans de CAF courante	778		762	
Capitaux propres	109		706	
Total	1 396		2 566	
Valeur retenue	465		855	

Pas de capacité d'endettement de Web Marketing.

5. La moitié de E-Consulting en actions vaut 450 000 €.

Les actionnaires de Web Marketing détiendraient 500 000 sur (500 000 + 450 000) soit 52,63 %.

Les actionnaires de E-Consulting détiendraient 450 000 sur (500 000 + 450 000) soit 47,37 %.

Si Jean de Velais ne contrôle que 70 % des titres de Web Marketing, il ne contrôle que 350 000 ou 70 % des 52,63 %. Le risque est qu'il peut être mis en minorité et perdre le contrôle.

6.

Rentabilité des sociétés	Web Marketing		E-consulting	
	31/03/2005	12 mois	31/03/2005	12 mois
Rentabilité			47,70 %	
égale				
Résultat net	74		228	
Divisé par				
Capitaux propres début de période	35		478	
Marge			21,11 %	
égale				
Résultat net	74		228	
Divisé par				
Chiffre d'affaires	1 795		1 080	



Rotation		1,46
égale		
Chiffre d'affaires	1 795	1 080
Divisé par		
Actif	683	740
Endettement		1,55
égale		
Actif	683	740
Divisé par		
Capitaux propres début de période	35	478

INFORMATIQUE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Licence 3 et master d'informatique.

Nature de l'épreuve

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à créer pour la partie Systèmes d'informations.

Programme

Informatique générale :

- Les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- La structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- Les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND) ;
- Internet et e-business.

Algorithmique :

- Les séquences simples ;
- Les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- Les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- Procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- L'utilisation de tableaux ;
- L'utilisation de pointeurs (listes chaînées simples ou doublement chaînées, piles, files).

Systèmes d'informations :

- Les entités et les associations ;
- Les dépendances fonctionnelles ;
- Les cardinalités ;
- Les modèles conceptuels de données ;
- Les modèles logiques de données.

Bibliographie

- Algorithmique.
- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Bertrand Bisson, *Modèles de données – Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Économica.
- Jean-Louis Peaucelle, *Systèmes d'information*, éd. Économica.
- Hugues Angot, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.



INFORMATIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens Picardie.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES



Les différentes parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre quelconque. Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A. GÉNÉRALITÉS

Réalisez le schéma de la structure de base d'un ordinateur (machine Von Neumann).

B. SYSTÈME DE NUMÉRATION

Écrire les 20 premiers entiers positifs du système hexadécimal.

Écrire les 20 premiers entiers positifs du système octal.

C. RÉALISER LES ADDITIONS BINAIRES SUIVANTES

$$\begin{array}{r} 10011011 \\ + 111101 \\ \hline = \end{array} \qquad \begin{array}{r} 10111011 \\ + 1101101 \\ \hline = \end{array}$$

D. CONVERTIR LES NOMBRES SUIVANTS EN UTILISANT LE COMPLÉMENT À DEUX

$(-43)_{10}$ à convertir en binaire

$(-27)_{10}$ à convertir en binaire

E. OPÉRATION EN HEXADÉCIMAL

Réalisez les opérations suivantes en hexadécimal :

$$23B + 7A =$$

$$3B0 - 27 =$$

F. SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

Simplifier l'équation suivante :

$$(\bar{a} \bullet \bar{b}) \oplus (\bar{a} \bullet b) \oplus (a \bullet \bar{b}) \oplus (a \bullet b)$$

PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

Écrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme, structuré en procédures et fonctions, qui permette de gérer une liste chaînée et ordonnée d'entiers.

Ce programme traitera la recherche d'un élément, l'insertion d'un nouvel élément et la suppression d'un élément. On supposera que tous les éléments saisis sont différents.



PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

Vous êtes chargés de la conception d'une base de données supportant la gestion d'un organisme sportif. Cet organisme gère plusieurs gymnases comprenant chacun un certain nombre de salles. Chaque salle possède l'équipement spécifique d'un sport particulier. Des clubs sportifs réservent, pour un gymnase donné, des salles à des dates déterminées, pour y entraîner leurs équipes. Trois ou quatre gardiens sont affectés à chaque gymnase afin d'en surveiller le bon fonctionnement.

Travail demandé

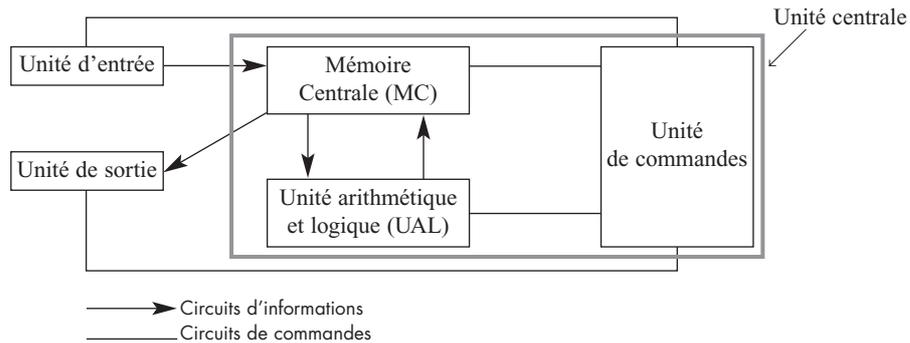
1. Distinguer les entités correspondant à la gestion de cet organisme et proposer un identifiant pour chacune d'entre elle.
2. Mettre en évidence les associations existant entre ces entités.
3. Créer le modèle conceptuel de données (MCD) par un schéma qui utilisera les symboles suivants :



4. Justifier par une phrase chaque cardinalité.
5. Décrire le modèle logique de données (MLD) correspondant.

PARTIE 1 : INFORMATIQUE GÉNÉRALE

A. GÉNÉRALITÉS



B. SYSTÈME DE NUMÉRATION

Écrire les 20 premiers entiers positifs du système hexadécimal.

0 – 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – A – B – C – D – E – F – 10 – 11 – 12 – 13 – 14

Écrire les 20 premiers entiers positifs du système octal.

0 – 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 10 – 11 – 12 – 13 – 14 – 15 – 16 – 17 – 20 – 21 – 22 – 23 – 24

C. RÉALISER LES ADDITIONS BINAIRES SUIVANTES

$$\begin{array}{r} 10011011 \\ + 111101 \\ \hline 11011000 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 10111011 \\ + 1101101 \\ \hline 100101000 \end{array}$$

D. CONVERTIR LES NOMBRES SUIVANTS EN UTILISANT LE COMPLÉMENT À DEUX

$$(43)_{10} = (00101011)_2$$

$$\text{complément à un : } (11010100)_2$$

$$\text{complément à deux : } (-43)_{10} = (11010101)_2$$

$$(27)_{10} = (00011011)_2$$

$$\text{complément à un : } (11100100)_2$$

$$\text{complément à deux : } (-27)_{10} = (11100101)_2$$

E. OPÉRATION EN HEXADÉCIMAL

$$23B + 7A = 2B5$$

$$3B0 - 27 = 389$$

F. SIMPLIFICATION DE FONCTION BOOLÉENNE

$$\begin{aligned} & (\bar{a} \cdot \bar{b}) \oplus (\bar{a} \cdot b) \oplus (a \cdot \bar{b}) \oplus (a \cdot b) \\ & \bar{a} \cdot (\bar{b} \oplus b) \oplus a \cdot (\bar{b} \oplus b) \\ & \bar{a} \cdot \oplus a \cdot \\ & = 1 \end{aligned}$$



PARTIE 2 : ALGORITHMIQUE

En langage Pascal :

```

Program liste_chaine;
Type   lien = ^element;
       element = record
           contenu : integer;
           suivant : lien;
       end;
Var debut : lien;

Function recherche(debut : lien; var prec, elt : lien; elt_cherche : integer) : boolean;
(* elt pointe vers l'élément recherché, prec pointe vers l'élément précédent. Ces deux pointeurs
serviront dans la procédure de suppression *)
Var ?ag : boolean;
Begin
    ?ag := false;
    elt := debut;
    prec := nil;
    While elt <> nil do
        Begin
            If elt^.contenu = elt_cherche then ?ag := true
            else
                begin
                    prec := elt;
                    elt := elt^.suivant;
                end;
        End;
    Recherche := ?ag;
End;

Procedure insertion (var debut : lien; elt_a_ajouter : integer);
{*insertion en tête de liste*}
Var nouveau : lien;
Begin
    New(nouveau);
    nouveau^.contenu := elt_a_ajouter;
    nouveau^.suivant := debut;
    debut := nouveau;
end;

```

```

Procedure suppression (var debut : lien ; elt_a_supprimer : integer) ;
Var prec,elt : lien ;
Begin
  If recherche(debut,prec,elt,elt_a_supprimer) then begin
    If prec =nil then debut := elt^.suivant else
      prec^.suivant := elt^.suivant ;
    Dispose(elt)
  end
  else
    Writeln('elt n'existe pas')
  end ;
End ;

```

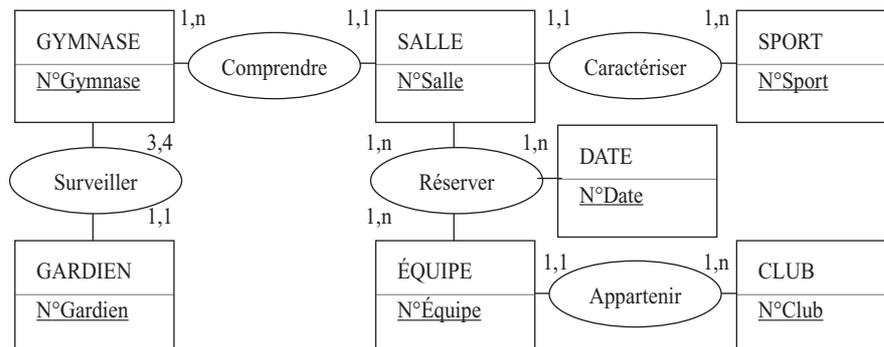
PARTIE 3 : SYSTÈME D'INFORMATIONS

1.

Entité	Identifiant
GYMNASE	N°Gymnase
SALLE	N°Salle
SPORT	N°Sport
CLUB	N°Club
DATE	Date
EQUIPE	N°Equipe
GARDIEN	N°Gardien

2. Les associations seront : Comprendre, Caractériser, Surveiller, Réserver, Appartenir

3.



4. Un gymnase comprend plusieurs salles.
Une salle appartient à un et un seul gymnase.
Une salle possède l'équipement caractéristique d'un et un seul sport.
Un sport peut se pratiquer dans plusieurs salles.
Un gymnase est surveillé par trois ou quatre gardiens.
Un gardien surveille un et un seul gymnase.
Une salle peut être réservée par plusieurs équipes à une ou plusieurs dates.
Une équipe peut réserver plusieurs salles.
Une équipe appartient à un et un seul club.
Un club peut avoir plusieurs équipes.

5. GYMNASSE (N°Gymnase)
GARDIEN (N°Gardien, #N°Gymnase)
SALLE (N°salle, #N°Gymnase, #N°Sport)
DATE (N°Date)
RESERVER (#N°Salle, #N°Equipe, #Date)
SPORT (N°Sport)
EQUIPE (N°Equipe, #N°Club)
CLUB (N°Club)



MARKETING

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

- Licence 3 AES ;
- Licence 3 Économie/Gestion ;
- MSG ou Miage ;
- Tout étudiant en licence ou master ayant suivi les concepts de base de marketing.



Nature de l'épreuve

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation d'entreprise. À partir de cette présentation, les étudiants sont amenés à répondre à des questions.

Programme

- Les fondements du marketing ;
- L'analyse du marché, essentiellement : les études et recherches commerciales, les comportements d'achat, les marchés cibles et la segmentation ;
- Les éléments du marketing mix, essentiellement : la gestion des produits et des marques, la fixation des prix, choisir et animer les circuits de distribution, concevoir une stratégie de communication, gérer les vendeurs ;
- L'élaboration et la mise en place d'une stratégie marketing.

Conseils de préparation

- S'entraîner à la méthodologie de cas, ce qui signifie :
- Être capable de synthétiser des données de nature différente et provenant de multiples sources ;
 - Se préparer à rédiger un plan d'action argumenté et cohérent ;
 - Comprendre les principaux concepts de marketing définis dans le programme indiqué ci-dessus ;
 - Être capable d'utiliser les concepts marketing dans l'analyse de la situation d'entreprise présentée ainsi que dans l'argumentation des préconisations.

Bibliographie

- Lendrevie et Lindon, *Le Mercator*, éd. Daloz.
- Koetler et Dubois, *Marketing Management*, éd. Publiunion.
- U. Mayrhofer, *Marketing*, éd. Bréal.
- Lovelock, Wirtz et Lapert, *Marketing des services*, éd. Pearson.

L'audience des quotidiens régionaux est mesurée à intervalle régulier par de vastes enquêtes par sondage au niveau national.

Parmi les indicateurs disponibles pour évaluer l'audience, deux sont habituellement mis en avant :

- la LNM, « Lecture au Numéro Moyen » ; il s'agit en quelque sorte du nombre « moyen » de lecteurs du titre chaque jour ;
- la LRC, « Lecture Régulière Confirmée » ; la presse quotidienne comptabilise dans ses audiences de nombreux lecteurs très réguliers (3 à 5 fois par semaine).

2. L'ENTREPRISE

Les *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) sont une institution dans le paysage alsacien. Créées en 1877, et depuis lors, portées à domicile chaque matin avant 7h, les DNA se sont imposées comme le premier quotidien régional d'Alsace.

Les DNA proposent chaque jour 26 éditions locales différentes dont 8 bilingues.

La classification de l'information est organisée de façon cohérente dans 4 cahiers distincts :

- Premier cahier : couvre l'actualité le monde, l'Europe et la France ;
 - Deuxième cahier : toute la vie de la région ;
 - Troisième cahier : toute l'information sportive internationale, nationale et régionale ;
 - Quatrième cahier : toute l'actualité de la ville (ce cahier varie selon les éditions).
- Des suppléments hebdomadaires réguliers sont inclus dans le journal :
- Cahier Auto-Moto le jeudi ;
 - TV magazine et Version Fémina (magazine féminin) le vendredi ;
 - Cahier Emploi le samedi ;
 - Cahier Immobilier le dimanche.

Le format du journal est le format dit « berlinois » soit 32x47 cm.

Les DNA emploient plus de 200 journalistes et une vingtaine de correspondants à l'étranger, ainsi que près de 2 000 correspondants locaux et pigistes.

Dans le domaine de la vente des espaces publicitaires, 60 collaborateurs dont 40 commerciaux assurent la liaison entre le journal et les annonceurs. Le chiffre d'affaires « Publicité » s'élève à environ 51 millions d'euros, soit la moitié du chiffre d'affaires total du journal.

En 1995, les DNA sont le premier quotidien régional à proposer une édition sur Internet. Aujourd'hui, ce sont plus de 38 000 visites par jour sur le site (www.dna.fr).

Les DNA possèdent également une filiale de portage, l'Alsacienne de Portage-DNA, forte de 1 800 porteurs, 50 collaborateurs et 80 véhicules pour livrer tous les jours avant 7h près de 170 000 abonnés.

À travers ses filiales ou participations, les DNA constituent également un groupe régional de communication, dans l'audiovisuel et les radios locales, le câble, la télématique et le multimédia.

3. LES DNA EN CHIFFRES

3.1 La diffusion

La diffusion des DNA est atypique dans le paysage de la presse quotidienne régionale (PQR) française en raison du poids très élevé des abonnés par portage.

Tableau 1 : Structure de la diffusion (2004)

Mode de diffusion	Poids relatif dans la diffusion totale
Abonnements par portage	85 %
Abonnements par voie postale	2 %
Ventes au numéro (kiosque, ...)	13 %



Tableau 2 : Évolution de la diffusion (source OJD)

Année	Diffusion totale quotidienne (en moyenne)
2004	196 225
2003	200 038
2002	203 345
2001	206 674
2000	207 389

Le quotidien est diffusé chaque jour dans près de 1 000 points de vente, en Alsace essentiellement. Les ventes au numéro sont très sensibles à 2 facteurs : l'actualité (élections régionales, 11 septembre), et le jour de la semaine (le lundi et le mardi sont des jours de faibles ventes au numéro et ces dernières augmentent durant le reste de la semaine pour culminer le vendredi (supplément TV) et le week-end.

La zone de diffusion des DNA couvre essentiellement l'Alsace (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) et de façon très marginale le département de la Moselle.

Tableau 3 : Diffusion des DNA en Alsace (source OJD 2004)

67	BAS-RHIN	158 819
68	HAUT-RHIN	36 312

3.2 Les lecteurs (données IPSOS-SPQR)

L'indicateur d'audience retenu ici est celui de la lecture au numéro moyen (LNM). Le taux de pénétration (ou taux de lecture) est le rapport entre l'audience du titre et la population totale de la zone géographique de référence (ici l'Alsace). On remarquera que la population de référence dans la mesure d'audience est constituée par les individus âgés de 15 ans et plus.

Tableau 4 : Évolution de l'audience des DNA



Vagues études	Population alsacienne (en 000)	LNM	
		Audience (en 000)	Pénétration (en %)
Cumul 2002/2004	1 435	571	39,8
Cumul 2001/2003	1 426	570	39,9
Cumul 2000/2002	1 404	540	38,4
Cumul 1999/2001	1 394	538	38,6
Cumul 1998/2000	1 398	567	40,6

Les DNA ont un lectorat fidèle : 87 % d'abonnés qui le restent en moyenne 9 ans.

Le lecteur reprend le journal en moyenne 1,5 fois par jour et consacre 25 minutes par jour à sa lecture. Les lecteurs sont matinaux : 62 % ont lu le journal avant 10h et 73 % avant midi.

Tableau 5 : Profil de l'audience selon l'âge

Tranche d'âge	Poids relatif dans l'audience totale
15 à 35 ans	21 %
35 à 49 ans	25 %
50 à 59 ans	20 %
Plus de 60 ans	34 %

Source : LNM Ipsos 2002/2004.

3.3 La publicité

Les ventes d'espace publicitaire du journal sont de 3 types : les insertions publicitaires commerciales, les annonces classées (nécrologie, auto, immobilier, emploi, annonces légales) et la publicité sur Internet (bandeaux, bannières publicitaires, ...).

Tableau 6 : Les recettes publicitaires des DNA

	Chiffres d'affaires 2004 (en K€)	Évolution 2004/2003
Insertions publicitaires	27 000	- 1,5 %
Annonces classées	23 000	- 3 %
Internet	1 000	+ 7 %

La majeure partie des recettes publicitaires provient d'annonceurs locaux ou régionaux. La publicité dite « extra locale » regroupe les investissements publicitaires réalisés par les annonceurs nationaux dont les centres de décision se trouvent généralement à Paris. La majeure partie de ces investissements est réalisée via le produit commercial PQR 66 qui associe l'ensemble des quotidiens régionaux et départementaux, faisant de la PQR un média national puissant. Ce produit national a été créé, sous l'impulsion du Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale, en 1991. Il répond à la volonté de la Presse Quotidienne Régionale et départementale de valoriser le potentiel publicitaire du média au niveau national, en proposant au marché une offre structurée et adaptée. Cette offre permet aux annonceurs de faire une campagne sur l'ensemble du territoire, bénéficiant ainsi du maillage formé par les titres régionaux (au moins un par département) ; le concept original est une offre de 3 insertions publicitaires dans 66 quotidiens régionaux (d'où son nom), mais il s'est élargi depuis.

3.4 Le prix de vente

Le prix de vente des DNA est aujourd'hui de 0,90 € le numéro. L'abonnement mensuel par portage ou par la poste est proposé à 27 €. Depuis l'été 2005, une partie du contenu de l'édition Internet du journal est payante (les informations locales).

4. LA CONCURRENCE

Le principal concurrent des DNA en Alsace est le journal *L'Alsace* qui diffuse essentiellement dans le Haut-Rhin.

Tableau 7 : Diffusion de *L'Alsace* (source OJD 2004)

67	BAS-RHIN	4 587
68	HAUT-RHIN	98 021

Mais cette structure concurrentielle est bouleversée avec les apparitions successives sur la zone de Strasbourg des quotidiens gratuits *Métro* et *20 minutes* en 2005.

Hormis leur gratuité, les quotidiens gratuits appuient leur développement sur une diffusion près des transports en communs, dans les entreprises, dans les universités ou avec d'autres partenaires générant un trafic de public.

- Données sur *Métro* (source : www.metrofrance.com)
50 % des lecteurs ont moins de 35 ans dont 25 % d'étudiants.
Un lecteur lit *Métro* en moyenne 2 fois par semaine.
54 % des lecteurs ne lisent pas la presse quotidienne payante.
- Données sur *20 Minutes* (source : www.20minutes.fr)
60 % des lecteurs ont moins de 35 ans dont 29 % d'étudiants.
70 % des lecteurs ne lisent pas la presse quotidienne payante.

5. LA POPULATION ALSACIENNE

La région Alsace est très dynamique du point démographique (croissance annuelle de 0,7 %).

Tableau 8 : Répartition par âge de la population alsacienne (Insee RP1999)

Classe d'âge	Bas-Rhin	Haut-Rhin	France métropolitaine
0-19 ans	252 527	179 053	14 381 440
20-39 ans	316 358	201 586	16 467 740
40-59 ans	264 971	188 454	15 193 381
60-74 ans	129 046	94 471	7 973 216
75 ans et plus	63 121	44 145	4 504 911
TOTAL	1 026 023	707 709	58 520 688

Tableau 9 : Répartition par âge de la population alsacienne (en %)

Classe d'âge	Bas-Rhin	Haut-Rhin	France métropolitaine
0-19 ans	24,6 %	25,3 %	24,6 %
20-39 ans	30,8 %	28,5 %	28,1 %
40-59 ans	25,8 %	26,6 %	26,0 %
60-74 ans	12,6 %	13,3 %	13,6 %
75 ans et plus	6,2 %	6,2 %	7,7 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

6. DONNÉES DE CADRAGE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

6.1 Le marché publicitaire français

La presse est le média le plus utilisé par les annonceurs en terme d'investissements. Attirant à elle seule 47,7 % des parts de marché des recettes publicitaires des grands médias en 2004, elle demeure le premier support publicitaire devant la télévision (32,6 %), l'affichage (11 %), la radio (8 %) et le cinéma (0,7 %).

En 2004, les recettes publicitaires de la presse s'élèvent à 4,6 milliards d'euros (dont publicité commerciale : 3 853 millions d'euros ; petites annonces : 828 millions d'euros), soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2003.

Tableau 10 : Répartition des recettes publicitaires selon les familles de presse

Famille de presse	Parts de marché (en %)	Montant (en millions d'€)	Évolution 04/03 (en %)
Presse magazine	15,9	1 559	- 1,3
Quotidiens régionaux	10,6	1 035	+ 3,4
Gratuits	10,2	1 005	+ 9,2
Presse spécialisée	5,9	581	1,2
Quotidiens nationaux	3,8	373	0
Hebdomadaires régionaux	1,3	128	+ 4,9

Source : IREP, *Le marché publicitaire, 2004.*

En 2004, Internet a fait encore preuve d'un dynamisme extraordinaire, avec une croissance à + 78,1 % et des recettes brutes de 837 millions d'euros. Ce media gagne encore 1,8 point de part de marché. Sur les 100 plus gros annonceurs plurimedia, 85 % ont utilisé Internet dans leur plan media, faisant de celui-ci un élément indispensable à leur stratégie publicitaire. Les annonceurs sont surtout confortés par le développement de l'ADSL dans les foyers.

6.2 Le marché de la presse quotidienne régionale en France : éléments d'analyse

En 2004, les 66 titres de la presse quotidienne régionale ont diffusé en moyenne près de 6 millions d'exemplaires chaque jour pour un prix moyen de 0,79 € l'exemplaire. Leur audience totale (LNM) est de 17 822 000 individus de 15 ans et plus (17 798 000 en 2003). Ce sont donc, en moyenne, 36,9 % des Français de 15 ans et plus qui lisent un quotidien régional chaque jour.

Le Monde, extrait du samedi 5 juin 2004

Début 2004, le Syndicat de la Presse Quotidienne Parisienne a demandé au BIPE de conduire une étude sur la situation de la presse quotidienne et sur ses perspectives de développement. Vincent Létang, responsable de cette étude, nous en livre les principales conclusions.

**Comment se porte la presse quotidienne nationale ?**

Vincent Létang : Il faut être clair : elle ne va pas bien. Parmi les grandes familles de presse, la presse quotidienne d'informations générales, c'est-à-dire *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* ou *Le Parisien*, est celle qui a subi le plus de difficultés économiques depuis dix ans. Quelques indications pour s'en persuader : alors que les recettes de la presse quotidienne nationale (PQN) ont stagné autour de 900 millions d'euros depuis 1993, celles de la presse quotidienne régionale (PQR) sont passées de 2 à 3 milliards d'euros, tandis que l'ensemble de la presse, magazines inclus, passait de 8,5 à 10 milliards d'euros. Pardon pour cette avalanche de chiffres, mais ils permettent de bien cerner le paysage.

Quelles sont les causes de cette situation ?

V. L. : Certaines de ces causes renvoient au produit lui-même, d'autres à des comportements socioculturels plus généraux affectant le lien unissant les Français à la presse écrite. C'est par ces comportements que je voudrais commencer. Il ne fait pas de doute que plusieurs phénomènes nouveaux tendent à fragiliser ce lien. Certains d'entre eux étaient attendus, le développement d'Internet, par exemple ; d'autres, plus étonnants, ont été moins analysés. Ainsi, le renforcement de l'usage des véhicules privés pour les trajets domicile-lieu de travail. Arrêtons-nous sur ces deux cas. La pénétration d'Internet pèse évidemment sur le budget-temps des Français, et notamment sur celui des jeunes. Les arbitrages opérés se font le plus souvent au détriment des loisirs ou pratiques culturelles en place. Il s'agit de transferts ne devant pas surprendre. Plus grave apparaîtra le fait que l'usage d'Internet renforce chez ses utilisateurs le sentiment d'une apparente gratuité dont vont mécaniquement pâtir les produits payants, et parmi eux les titres de la presse quotidienne. Le phénomène des quotidiens gratuits accentue ce mouvement général. Sur ce cas concret, la presse payante est donc prise entre deux feux. Émergence d'un nouveau média, apparition d'un média d'apparence identique, mais distribué gratuitement.

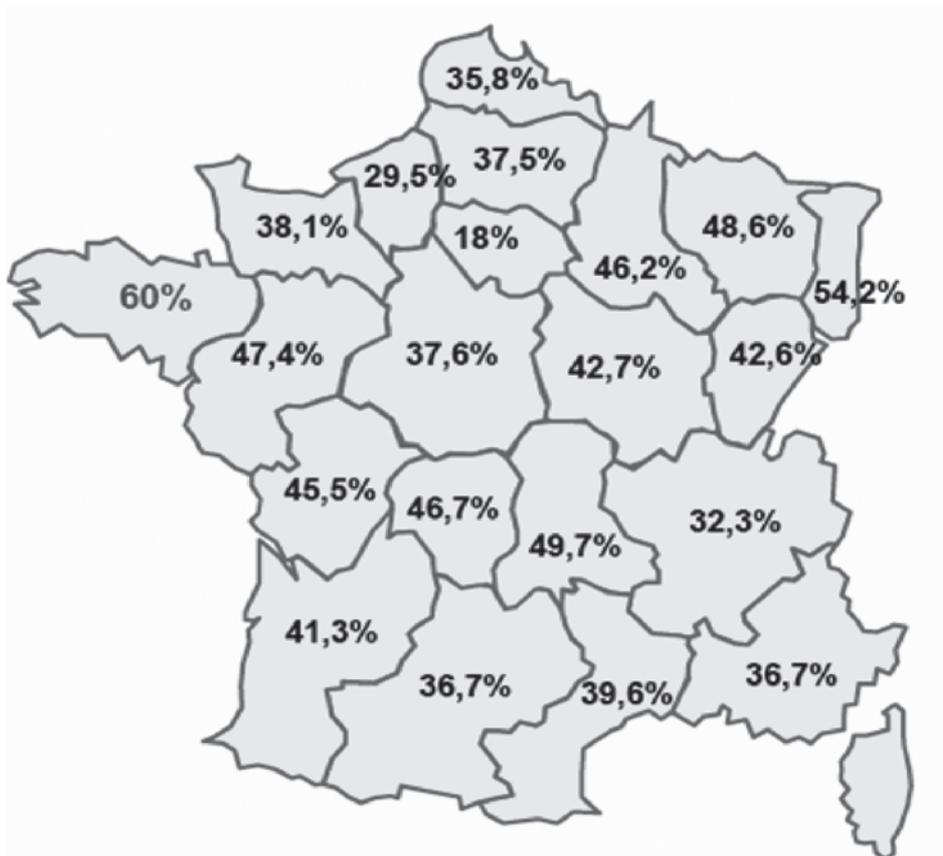
Vous avez évoqué l'usage de l'automobile comme autre facteur de fragilisation ?

V. L. : Oui, pour bien montrer que la presse écrite est soumise à un jeu de concurrence multi-facettes. Entre 1982 et 1999, la part des Français utilisant un véhicule privé pour effectuer les déplacements domicile-lieu de travail est passée de 54 à 65 %. Au cours de la même période, le recours aux transports en commun chutait de 18 à 10 %. Or, le trajet matinal constitue une séquence privilégiée pour s'informer. Et que fait-on dans une voiture ? On écoute la radio, alors que l'on lit le journal dans le bus ou le métro. Là encore, la presse écrite, et tout particulièrement la presse quotidienne, est victime d'une évolution des comportements synonyme de substitution défavorable.

colorés. Plus de la moitié (52 %) trouvent que les articles sont trop longs et que la lecture prend trop de temps. 80 % estiment qu'ils traitent les sujets sous un angle trop politique. Seuls 32 % des jeunes considèrent que les quotidiens donnent suffisamment la parole aux gens, alors que 30 % leur reprochent d'être réalisés par des gens qui ne sont pas assez proches de la vie quotidienne. Les jeunes attendent de la presse quotidienne des informations de proximité (spectacles, loisirs, sorties), davantage de sujets de société et de sport, moins de sujet concernant la politique et l'économie.



Le taux de lecture moyenne dans les régions françaises en 2004
(proportion de la population âgée de 15 ans et plus lisant un quotidien régional)



6.3 La presse quotidienne en Europe : données générales

Tableau 11 : Diffusion totale journalière de la presse quotidienne en Europe en 2001

Pays	Population + 15 ans (en millions)	Nombre de titres	Diffusion (en millions d'exemplaires)	Ratio diffusion pour 1 000 hab.
Finlande	4,2	55	2,3	548
Suède	6,9	93 ⁽¹⁾	3,7	536
Royaume-Uni	46,8	104	19	406
Autriche	6,5	16	2,5	385
Luxembourg	0,352	5	0,124	352
Pays-Bas	12,8	35	4,44	346
Allemagne	69,2	382	23,9	345
Danemark	4,3	31	1,48	344
Irlande	2,9	6	0,8	275
France	46,3	81	8,8	190
Belgique	8,4	28	1,56	186
Espagne	33,2	136	4,3	129
Italie	49,6	88	6	121
Portugal	8,3	28	0,686	83
Grèce	8,8	32	0,681	77

Source : World Press Trends.

TRAVAIL À FAIRE

Vous venez d'être embauché comme directeur marketing adjoint des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Le comité stratégique du groupe vous demande d'effectuer des propositions d'actions visant à développer la position du journal sur son marché.

1. Analysez l'évolution globale du marché de la presse quotidienne régionale en France et ses perspectives à moyen terme sur la base des documents dont vous disposez. (4 points)
2. Établissez un diagnostic interne et externe des Dernières Nouvelles. (7 points)
3. À partir de ce diagnostic, vous formulerez des propositions d'action sur la politique de produit, de prix, de distribution et de communication ayant pour objectif le développement de l'audience du titre et de ses recettes publicitaires. Votre réflexion pourra mettre en évidence des segments de lecteurs à privilégier. Pour chaque élément du mix, il convient de justifier les actions préconisées. (6 points)
4. Quelles sont les informations dont vous souhaiteriez disposer pour approfondir votre réflexion ? (3 points)

ANNEXE

L'évolution de la diffusion (DFP) moyenne et du volume de la publicité commerciale des quotidiens (extraits)

Rang	Titre	Diffusion		
		DFP 2003 (en ex)	Évolution 2003/2002 (en %)	Évolution 2003/1999 (en %)
1	<i>Ouest France</i>	762 404	- 0,30	0,35
2	<i>Le Parisien</i>	355 586	- 1,36	- 0,74
3	<i>Sud-Ouest</i>	318 176	- 0,80	- 5,35
4	<i>La Voix du Nord</i>	304 678	- 0,82	- 5,11
5	<i>Le Dauphiné libéré</i>	250 159	- 0,95	- 2,80
8	<i>La Montagne</i>	204 128	- 1,30	- 2,83
9	<i>L'Est républicain</i>	202 752	- 0,83	- 4,72
10	<i>La Dépêche du midi</i>	200 533	- 0,89	- 1,77
11	<i>Dernières nouvelles d'Alsace</i>	195 608	- 1,63	- 4,15
12	<i>Le télégramme de Brest</i>	190 088	1,91	0,14
13	<i>La Provence</i>	161 153	- 0,68	- 7,43
14	<i>Midi libre</i>	156 117	- 1,99	- 1,82
15	<i>Le Républicain lorrain</i>	152 961	- 2,20	- 9,29
16	<i>Nice Matin</i>	128 304	- 3,94	- 22,11
17	<i>L'Union-L'Ardennais</i>	116 164	- 1,86	- 7,90
18	<i>L'Alsace-Le Pays</i>	106 693	- 0,73	- 4,80
19	<i>Le Courrier de l'Ouest</i>	97 238	- 0,51	- 2,52
20	<i>Var Matin</i>	82 479	- 2,30	- 8,08
21	<i>Paris Normandie</i>	76 867	- 1,78	- 10,41
22	<i>Le Courrier Picard</i>	66 585	- 1,31	- 8,37
23	<i>L'Indépendant</i>	65 763	- 1,30	- 4,19
24	<i>Le Journal de Saône-et-Loire</i>	64 706	- 2,04	- 8,91
25	<i>Presse Océan</i>	53 653	- 0,85	- 6,71
26	<i>La République du Centre</i>	53 068	- 1,31	- 2,10
27	<i>Le Bien public - Les Dépêches</i>	52 177	- 1,13	- 5,12

Source : OJD et TNS.

Ce corrigé ne constitue pas un corrigé type ; il s'agit d'une manière cohérente de traiter le cas proposé. Les correcteurs s'attacheront avant tout à apprécier la démarche méthodologique de l'analyse marketing et la pertinence de l'argumentation présentées par le candidat. À ce titre, les correcteurs disposent d'une marge de manœuvre quant au barème proposé.

La quasi totalité des éléments de réponse ainsi que les pistes de solutions sont dans l'énoncé.

1. ANALYSEZ L'ÉVOLUTION GLOBALE DU MARCHÉ DE LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN FRANCE ET SES PERSPECTIVES À MOYEN TERME SUR LA BASE DES DOCUMENTS DONT VOUS DISPOSEZ.

Évolution globale – Points significatifs à relever (2 points) :

a) La diffusion

- La France reste un pays où la diffusion de la presse quotidienne reste relativement faible (190 exemplaires pour 1 000 habitants) par rapport à d'autres pays européens, notamment les pays nordiques et le Royaume-Uni. Culturellement, la lecture de la presse quotidienne en général est beaucoup moins marquée que dans d'autres pays européens.
- Les évolutions récentes de la diffusion payée (données OJD en annexe) de l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale ne sont guère encourageantes : sur la période 2003/1999, la quasi-totalité des titres ont observé un net recul de leur diffusion (jusqu'à - 22 % pour *Nice Matin*) ; sur la période 2003/2002, la baisse généralisée continue mais moins fortement.
- La presse quotidienne régionale reste toutefois un média fort : les 66 titres régionaux français ont diffusé en moyenne près de 6 millions d'exemplaires chaque jour en 2004 ; leur audience totale moyenne (LNM) était de 17,8 millions de lecteurs quotidiens de 15 ans et plus (en légère augmentation par rapport à 2003), soit près de 37 % des Français de 15 ans et plus qui lisent un quotidien régional chaque jour.

b) Les recettes publicitaires

- La presse reste le média le plus utilisé par les annonceurs (47,7 % des recettes publicitaires des grands médias en 2004).
- La répartition des recettes publicitaires selon les familles de presse montre que la presse quotidienne régionale demeure à la seconde place derrière la presse magazine avec un peu plus d'un milliard d'euros de recettes publicitaires en 2004 (soit une croissance de 3,4 % par rapport à l'année précédente).

La position de la presse quotidienne sur le marché publicitaire reste donc prédominante en 2004.

Perspective à moyen terme – Points significatifs à relever (2 points) :

En termes de diffusion, les perspectives d'évolution pour la presse quotidienne ne sont pas très favorables. Plusieurs facteurs sont identifiés :

- le développement d'Internet : les Français, et notamment les jeunes, consacrent plus de temps à Internet et donc moins à d'autres pratiques culturelles (lecture de la presse en particulier).
- Internet favorise le sentiment de gratuité de l'information au détriment de la presse payante ; le candidat pourra également évoquer le développement des éditions en ligne des quotidiens mêmes si ces dernières ne sont pas explicitement évoquées dans le cas.
- La montée en puissance des journaux gratuits (Métro, 20 minutes) affecte les ventes des quotidiens payants.
- Les déplacements domicile-lieu de travail ont évolué : le recours au véhicule privé augmente par rapport aux transports en commun qui sont des lieux de lecture habituels de la presse quotidienne.
- Les Français lisent de moins en moins : cette tendance lourde n'affecte pas seulement la presse mais l'écrit dans son ensemble.
- La désaffection pour la presse est particulièrement marquée chez les jeunes générations : à 20 ans, seulement 20 % des membres de la génération « Internet » lisent un quotidien (ils étaient 40 % pour la génération « mai 68 »).

Si en terme de diffusion, les perspectives pour la presse quotidienne ne sont guère optimistes, en revanche, l'évolution du marché publicitaire est plus rassurante, notamment pour la presse quotidienne régionale. Le candidat pourra également évoquer la montée en puissance de la publicité sur Internet ; celle-ci pouvant être considérée comme une opportunité de développement des recettes publicitaires des quotidiens mais également comme une menace (déplacement des investissements publicitaires dans les quotidiens vers Internet).

Mais attention, une baisse du lectorat peut entraîner à terme une baisse des recettes publicitaires (notion de double marché : un quotidien vend ses lecteurs aux annonceurs qui y insèrent des messages publicitaires ; or, s'il y a moins de lecteurs, les titres de presse deviennent moins séduisants pour les annonceurs).

2. ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC INTERNE ET EXTERNE DES *DERNIÈRES NOUVELLES* D'ALSACE : ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2004 (7 points)

Aux chapitres forces et faiblesses, on appréciera la capacité du candidat à argumenter son raisonnement en intégrant les données chiffrées contenues dans l'énoncé.

Forces (2 points) :

- Les DNA sont une institution dans le paysage alsacien depuis 1877 (premier quotidien régional).
- 85 % de sa diffusion est assurée par abonnement (cas très atypique dans le paysage de la presse quotidienne française).

- Les DNA proposent 26 éditions locales dont 8 bilingues (excellente couverture géographique du contenu du journal).
- Organisation très structurée du contenu du journal (4 cahiers distincts).
- Des suppléments hebdomadaires réguliers.
- Une équipe rédactionnelle très riche : 200 journalistes, 20 correspondants à l'étrangers et près de 2 000 correspondants locaux et pigistes.
- Une équipe commerciale importante : 60 collaborateurs dont 40 commerciaux assurent le lien avec les annonceurs.
- Une filiale de portage qui permet de livrer chaque jour avant 7h près de 170 000 abonnés ; le portage à domicile constitue un atout primordial pour le journal.
- Les DNA, à travers ses autres filiales et participations, forment un véritable groupe régional de communication diversifié.
- Les recettes du journal sont (environ 100 millions d'euros) sont équilibrées entre diffusion et recettes publicitaires.
- Les DNA sont le premier quotidien régional à proposer une édition sur Internet dès 1995 (avantage certain pour appréhender les bouleversements provoqué par Internet sur le marché de la presse écrite) ; les recettes publicitaires sur le site Internet sont en hausse significative (+ 7 % par rapport à 2003).
- Les DNA ont un lectorat fidèle : 87 % d'abonnés qui le restent en moyenne 9 ans.
- L'audience du titre (LNM) est en légère augmentation : 571 000 lecteurs quotidiens (vague 2002/2004) pour une pénétration en légère hausse (39,8 % de la population).
- Le produit PQR 66 est très attractif pour les annonceurs.

Faiblesses (2 points) :

- La diffusion totale quotidienne du titre est en baisse régulière depuis 2000 : 207 389 exemplaires en 2000, 196 225 en 2004.
- L'essentiel de la diffusion du titre est réalisée sur le département du Bas-Rhin (158 819 exemplaires contre 36 312 sur le Haut-Rhin).
- Le lectorat (audience) du titre est structurellement assez âgé : 54 % des lecteurs des DNA ont plus de 50 ans ; le poids relatif des plus de 50 ans dans la population alsacienne est nettement inférieur (cf. Tableau 9).
- Les recettes provenant des insertions publicitaires et des annonces classées sont en baisse par rapport à l'année précédente (respectivement - 1,5 % et - 3 %).
- Le prix de vente des DNA (0,90 euros) est supérieur à la moyenne des quotidiens régionaux français (0,79 euros).

L'analyse externe reprendra certains éléments présentés à la question 1.

Opportunités (1,5 point) :

- L'Alsace est une région fortement lectrice de presse : le taux de lecture moyen (proportion de la population âgée de 15 ans et plus lisant un quotidien régional) est 54,2 % celui qui la place au deuxième rang des régions françaises (moyenne nationale 36,9 %).

- Le média presse écrite, et plus particulièrement la presse quotidienne régionale, reste très apprécié des annonceurs (la PQR est au second rang derrière la presse magazine en termes d'investissements publicitaires).
- La forte croissance des investissements publicitaires sur Internet peut bénéficier aux DNA, pionniers en matière de développement en ligne.
- Les jeunes (cf. Enquête FNEP-*Télérama*) attendent de la presse quotidienne des informations de proximité, davantage de sujets de société et de sport, moins de sujets concernant la politique et l'économie.

Menaces (1,5 point) :

- La baisse de la diffusion est généralisée pour la presse quotidienne régionale révélant ainsi une tendance lourde sur le marché français.
- Le développement d'Internet, aussi bien en termes d'offre informationnelle gratuite que de comportements d'usage et de connexions, est une menace très forte pour la presse quotidienne en général.
- La désaffection des jeunes générations pour la lecture en général et la presse écrite en général rend particulièrement sensible la question du renouvellement du lectorat des DNA qui est assez âgé rappelons-le.
- La montée en puissance des éditions locales des quotidiens gratuits (*Métro* et *20 Minutes*) qui captent un lectorat jeune et peu lecteur de la presse quotidienne régionale.

3. POUR CHAQUE ÉLÉMENT DU MIX, IL CONVIENT DE JUSTIFIER LES ACTIONS PRÉCONISÉES

On appréciera dans cette question surtout la capacité du candidat à argumenter son raisonnement. Le cas est complexe dans la mesure où les titres de presse font face à un double marché : celui des lecteurs/acheteurs et celui des annonceurs. Il faut en tenir compte lors de la correction (indulgence !).

A) Objectifs (1 point)

Les objectifs fixés sont le développement de l'audience du titre et de ses recettes publicitaires. On appréciera la fixation d'objectifs chiffrés par le candidat (que ce soit en valeur ou en % d'augmentation).

B) Cibles à privilégier (1 point)

On veillera à ce que le candidat définisse des cibles de *lecteurs* avant tout ; la définition de cibles auprès des annonceurs étant plus délicate à appréhender pour le candidat.

L'objectif est d'assurer le développement de l'audience du titre : le potentiel de croissance se situe incontestablement auprès des *jeunes générations* (moins de 30 ans).

C) *Marketing-Mix*

• **Produit**

(1 point)

Le candidat pourra faire des propositions quant à l'évolution du contenu du journal afin de le rendre plus attractif pour les jeunes. Le candidat devra distinguer l'édition papier et l'édition en ligne du journal (Internet).

Par ailleurs, le candidat pourra également proposer des pistes de réflexion pour attirer les annonceurs (édition papier et édition en ligne).

• **Prix**

(1 point)

Les DNA restent un journal cher, notamment pour le budget des plus jeunes. Par ailleurs, la question de la gratuité de l'accès à l'édition en ligne devra être posée.

Par ailleurs, le candidat pourra proposer des éléments de réflexion sur les tarifs des insertions publicitaires et des annonces classées dans l'édition papier et sur le site Internet.

• **Communication**

(1 point)

Le candidat devra faire des propositions quant la communication du journal auprès de la cible des jeunes de moins de 30 ans et celles des annonceurs.

• **Distribution**

(1 point)

Le portage du journal au domicile reste un atout des DNA, il ne s'agit pas de le remettre en question. Le candidat pourra toutefois faire des propositions quant aux autres formes de distribution du quotidien (vente en kiosque, distributeurs automatiques, variété des points de vente, etc.).

**4. QUELLES SONT LES INFORMATIONS DONT VOUS SOUHAITERIEZ DISPOSER
POUR APPROFONDIR VOTRE RÉFLEXION ?**

(3 points)

Les candidats ont volontairement été placés en situation d'information incomplète sur le marché. Les correcteurs apprécieront leur capacité à lister les études de marché complémentaires dont ils souhaiteraient disposer.

Liste non exhaustive :

- Perception du contenu du journal et de son organisation
- Sensibilité au prix des acheteurs du journal
- Habitudes de lecture de la presse en général de la population alsacienne selon les critères socio-démographiques
- Impact du développement d'Internet sur les comportements de lecture de la presse de la population alsacienne,
- Etc.....



MATHÉMATIQUES

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Tout public possédant les connaissances généralement enseignées dans un cours de mathématiques de 2^e et de 3^e cycle scientifique, économique ou commercial, à l'université ou en classes préparatoires.

Nature de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques d'admissibilité en 2^e année a pour but de tester la bonne assimilation du programme par les candidats, leur capacité de raisonnement et leur aptitude à rédiger et expliquer.

Le sujet est composé de trois exercices indépendants portant sur l'analyse, l'algèbre linéaire et les probabilités-statistiques, conçus, sans grande difficulté théorique, de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

Programme

Algèbre

Réduction des endomorphismes, diagonalisation et trigonalisation, systèmes récurrents et différentiels, dualité, formes bilinéaires et quadratiques, orthogonalisation de Schmidt, formes hermitiennes et endomorphismes unitaires, produit mixte et produit vectoriel.

Analyse

Espaces métriques, espaces vectoriels normés, topologie de la convergence uniforme, fonction de la variable réelle, formule de Taylor, intégrale des fonctions réglées et critères de convergence, intégrale paramétrique et dérivabilité, critère de convergence des séries, série de fonction et séries entières, fonction de plusieurs variables, différentiabilité des applications partielles, théorème de Schwartz et recherche d'extrémum local, les multiplicateurs de Lagrange, les équations différentielles du premier et second ordre, géométrie différentielle, études des courbes et des arcs paramétrés, courbes tracées sur une surface, intégrales multiples : aires et volumes.

Statistique

Les variables aléatoires continues, espérance mathématique et variance, les principales lois statistiques, théorie de l'estimation, méthodes de tests d'hypothèses.

Conseils de préparation

Pour une préparation efficace

Une bonne assimilation du cours est indispensable. Il faut donc consacrer assez de temps pour bien connaître les principales définitions, les théorèmes de base et les

propriétés courantes. Il faut faire beaucoup d'exercices. Pour pouvoir contrôler ses résultats, il vaut mieux utiliser des livres d'exercices corrigés. Mais il ne faut pas consulter la solution sans avoir fait l'effort de chercher. Il est aussi conseillé de faire les sujets des années précédentes.

Il faut apprendre à rédiger proprement : justifier ses réponses et ne pas citer la conclusion d'un théorème sans vérifier les hypothèses.

Le jour du concours

Bien lire le sujet pour en comprendre la teneur et saisir l'enchaînement des questions. Chercher au brouillon avant d'écrire au propre une solution claire et concise.

En cas de blocage sur une question, on doit prendre le temps de relire et de faire la synthèse de tous les résultats obtenus depuis le début, la réponse à la question posée est souvent une application immédiate de l'un de ces résultats.

Écrire lisiblement et encadrer les résultats obtenus.



Bibliographie

- F. Liret, D. Martinais, *Cours de mathématiques. Analyse 2^e année*, éd. Dunod.
- R. Dupont, J.-P. Fleury, *Analyse, exercices avec solutions. Prépas écoles de commerce*, éd. Vuibert.
- C. Boy, A. Nizard, *Analyse mathématique, exercices et corrigés. Prépas économie*, éd. Armand Colin.
- F. Liret, D. Martinais, *Mathématiques pour le Deug : algèbre et géométrie 2^e année*, éd. Dunod.
- R. Dupont, *Algèbre linéaire, rappels de cours et exercices. Classes préparatoires*, éd. Vuibert.
- A. Denmat, F. Héaulme, *Algèbre linéaire, série T. D.*, éd. Dunod.
- C. Lebœuf et al., *Cours de probabilités et de statistiques*, éd. Marketing.
- A. Combrouze, *Probabilités 1 et 2. HEC, option scientifique*, éd. PUF, coll. «Major».
- F. Dress, *Probabilités et statistiques, Deug sciences*, éd. Dunod.
- Tran Van Hiep, *Morceaux choisis de l'oral de mathématiques*, éd. PUF, coll. «Major».
- Tran Van Hiep, *Mathématiques formulaire*, éd. PUF, coll. «Major».

MATHÉMATIQUES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

Barème : exercice 1 : 8 points ; exercice 2 : 5 points ; exercice 3 : 7 points.



SUJET

EXERCICE 1

On veut évaluer le nombre N de poissons dans un étang. On prélève dans cet étang un échantillon de m poissons que l'on marque, puis que l'on relâche dans l'étang.

Pour $n \in \mathbb{N}^*$ inférieur ou égal à m , on note X_n la variable aléatoire égale au nombre de poissons prélevés au hasard et avec remise qu'il a été nécessaire (et suffisant) d'attraper pour obtenir n poissons marqués.

On pose $D_1 = X_1$ et pour tout $i \in \{2, \dots, n\}$, on pose $D_i = X_i - X_{i-1}$. On suppose que les D_i sont mutuellement indépendantes.

1.a) Que représente la variable aléatoire D_i ? Rappeler la loi suivie par D_i .

On donne l'espérance et la variance de D_i : $E(D_i) = \frac{N}{m}$ et $\text{Var}(D_i) = \frac{N(N-m)}{m^2}$.

En déduire la variance et l'espérance de X_n .

b) On pose $A_n = \frac{m}{n}X_n$. Montrer que A_n est un estimateur sans biais de N .

2.a) Pour n assez grand, par quelle loi peut-on approcher la loi de la variable aléatoire $\bar{X}_n = \frac{X_n}{n}$?

b) On a marqué 200 poissons, puis effectué 450 prélèvements pour obtenir 50 poissons marqués. Si σ désigne l'écart type de A_n , on a pu prouver par ailleurs que $\sigma \leq 100$. Déterminer un intervalle de confiance de niveau 0,9 pour N .

EXERCICE 2

Montrer que l'intégrale $\int_0^{+\infty} \frac{1}{(x+1)(x+2)(x+3)} dx$ converge, puis la calculer.

EXERCICE 3

On considère les matrices $I = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{pmatrix}$ et $A = \begin{pmatrix} 2 & 1 & 1 \\ 1 & 2 & 1 \\ 0 & 0 & 3 \end{pmatrix}$.

- 1.a) Calculer $(A - 3I)^2(A - I)$.
 - b) En déduire que si X est un vecteur propre de A associé à la valeur propre λ , alors $(\lambda - 3)^2(\lambda - 1)X = 0$.
2. Déterminer les valeurs propres de A .
 3. La matrice A est-elle diagonalisable ?

CORRIGÉ**EXERCICE 1**

1. La variable D_i représente le nombre de poissons qu'il a fallu pêcher pour attraper un nouveau poisson marqué. Comme la pêche se fait au hasard et avec remise, D_i suit une loi géométrique de paramètre $\frac{m}{N}$. D'où les valeurs de l'espérance et de la variance de D_i .

On a $X_n = \sum_{i=1}^n D_i$. Donc, par linéarité, $E(X_n) = n \frac{N}{m}$ et par indépendance

$$\text{Var}(X_n) = n \text{Var}(D_i) = n \frac{N(N-m)}{m^2}.$$

b) Par linéarité, on a $E(A_n) = \frac{m}{n} E(X_n) = N$. Donc A_n est un estimateur sans biais de N .

2.a) D'après le théorème central limite, la loi de $\frac{A_n}{m} = \frac{X_n}{n} = \bar{X}_n$ peut être approchée par la loi normale $\mathcal{N}(E(\bar{X}_n), \sqrt{\text{Var}(\bar{X}_n)}) = \mathcal{N}(\frac{N}{m}, \frac{\sigma}{m})$ où $\sigma^2 = \text{Var}(A_n) = \frac{N(N-m)}{n}$.

b) Au seuil de 90%, on a $P(-1,64 \leq \frac{X_n - N}{\frac{\sigma}{m}} \leq 1,64) \simeq 0,9$. On obtient alors un intervalle de confiance pour N à 90% sous la forme $[1800 - 1,64\sigma; 1800 + 1,64\sigma]$. Avec $\sigma \leq 100$, cet intervalle de confiance est inclus dans $[1636; 1964]$.

EXERCICE 2

1. La fonction $x \mapsto \frac{1}{(x+1)(x+2)(x+3)}$ est continue sur \mathbb{R}^+ et équivalente en $+\infty$ à $x \mapsto \frac{1}{x^3}$. Par comparaison aux intégrales de Riemann, l'intégrale considérée est convergente.

On a $\frac{1}{(x+1)(x+2)(x+3)} = \frac{1}{2(x+1)} - \frac{1}{x+2} + \frac{1}{2(x+3)}$. D'où pour $X > 0$,

$$\int_0^X \frac{1}{(x+1)(x+2)(x+3)} dx = \frac{1}{2} [\ln(x+1) - 2\ln(x+2) + \ln(x+3)]_0^X = \frac{1}{2} \ln\left(\frac{(X+1)(X+3)}{(X+2)^2}\right) - \frac{1}{2} \ln\left(\frac{3}{4}\right).$$

Or $\lim_{X \rightarrow +\infty} \frac{(X+1)(X+3)}{(X+2)^2} = 1$ et donc $\int_0^{+\infty} \frac{1}{(x+1)(x+2)(x+3)} dx = \frac{1}{2} \ln\left(\frac{4}{3}\right) = \ln\left(\frac{2}{\sqrt{3}}\right)$.

EXERCICE 3

1. Par calcul, $(A - 3I)^2(A - I) = 0$.

b) Si X est un vecteur propre de A associé à la valeur propre λ , alors $AX = \lambda X$ et $(A - 3I)^2(A - I).X = (A - 3I)^2(AX - X) = (A - 3I)^2(\lambda - 1).X = (\lambda - 1)(A - 3I)^2X = (\lambda - 1)(A - 3I)(AX - 3X) = (\lambda - 1)(A - 3I)(\lambda - 3)X = (\lambda - 1)(\lambda - 3)(A - 3I)X = (\lambda - 3)^2(\lambda - 1).X$. D'où par a), le résultat.

2. D'après 1b), les valeurs propres possibles de A sont 1 et 3. Vérifions qu'elles sont effectivement des valeurs propres de A .

On a $A - 3I = \begin{pmatrix} -1 & 1 & 1 \\ 1 & -1 & 1 \\ 0 & 0 & 0 \end{pmatrix}$ qui est de rang 2 donc $\dim(\text{Ker}(A - 3I)) = 1$ et 3

est bien valeur propre de A . On a $A - I = \begin{pmatrix} 1 & 1 & 1 \\ 1 & 1 & 1 \\ 0 & 0 & 2 \end{pmatrix}$ qui est aussi de rang 2 donc $\dim(\text{Ker}(A - I)) = 1$ et 1 est bien valeur propre de A . Les valeurs propres de A sont 1 et 3.

3. La matrice A n'est pas diagonalisable car $\dim(\text{Ker}(A - I)) + \dim(\text{Ker}(A - 3I))$ n'est pas égal à 3.

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Programme, conseils, bibliographie

PHILOSOPHIE

Public concerné

L'épreuve de philosophie, telle qu'elle est proposée dans le cadre de ce concours, ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en philosophie.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation de philosophie, sous certaines conditions néanmoins :

- Il est nécessaire d'avoir acquis de manière assez ferme les principales bases de la discipline lors de l'année d'initiation à la réflexion que représente la classe de « terminale » du lycée (les exigences fondamentales qui prévalent pour la correction de cette épreuve du concours « Passerelle » sont les mêmes que celles qui régulent la préparation et l'évaluation du baccalauréat : mêmes règles de composition de la dissertation, même corpus d'auteurs...);
- Il convient d'avoir consolidé et élargi sa culture générale lors des deuxième ou troisième années d'études post-baccalauréat : la réflexion ne s'exerce pas à vide, dans le vague ; elle suppose de la part des candidats, outre un bagage philosophique minimal, des connaissances diverses fournissant références et exemples susceptibles d'appuyer et d'éclairer leurs analyses (littérature, histoire, arts, sciences...);
- Enfin, les candidats doivent posséder quelques dispositions à l'interrogation critique du monde et de soi-même : curiosité et ouverture d'esprit permettent de soutenir l'effort d'une raison qui s'exerce à la liberté de penser et qui, sensible à la permanence et à l'actualité du questionnement philosophique, vise à aller plus loin dans la conquête de cette liberté, clé d'une maîtrise de sa propre pensée.

Programme

- En 2003, le thème était « Progrès technique : progrès de l'Humanité ? ».
- En 2004, le thème était « Le droit : instance d'ordre ou de justice ? »
- En 2005, le thème était « Le désir ».
- En 2006, le thème était « L'Histoire : science impossible, mais savoir indispensable ? »
- En 2007, le thème était « La liberté de penser : un idéal inaccessible ? »
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le Travail »

Conseils de préparation

Exigeante, l'épreuve de dissertation philosophique est toutefois accessible à condition de s'engager dans un travail régulier à mener sur deux fronts.

Sur le plan des connaissances à posséder

A déjà été mentionnée l'importance d'une bonne culture générale.

Pour ce qui est du bagage philosophique à se constituer ou à consolider, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un certain nombre de grands concepts philosophiques (termes techniques, définitions précises, distinctions par rapport au langage usuel...) et qu'ils connaissent quelques auteurs majeurs, les grandes lignes de leurs analyses élaborées sur tel ou tel thème.

À cette fin, il importe de procéder à des lectures, accompagnées de prises de notes, débouchant si possible aussi sur des fiches de lectures. Lire le plus possible de textes philosophiques est donc capital, pour connaître les problématiques des auteurs, pour se confronter à d'autres pensées que la sienne, pour s'imprégner de démarches exemplaires par leur rigueur démonstrative et/ou leur puissance interrogatrice. Mais, comme il est difficile d'entrer dans des œuvres longues et des systèmes d'une complexité savante, il faut plutôt veiller à se délimiter des parcours de lectures bien précis, sans se fixer d'objectifs démesurés : on n'attend pas des candidats des connaissances pointues ni érudites en histoire de la philosophie.

Viser l'exhaustivité ferait courir le risque de la dispersion et de la superficialité. Lire des passages, des extraits, peut s'avérer déjà très fécond pour exercer la réflexion (et donc suffisant pour souscrire aux exigences de l'épreuve), dès lors que cette lecture est attentive et méthodique. Aussi, conseillons-nous, ci-dessous, outre des œuvres philosophiques, quelques ouvrages « scolaires » à la fois clairs et consistants, aide précieuse pour une approche progressive des concepts et des textes.

Sur le plan des techniques à maîtriser pour l'écriture et l'organisation de la dissertation

Cet aspect du travail suppose l'apprentissage et la mise en œuvre de méthodes et de règles formelles dont certaines sont étudiées, approfondies, tout au long de la scolarité : depuis des conventions générales d'écriture (paragraphes et alinéas séparant les idées et les parties, titres d'œuvres à souligner, exclusion des abréviations...), jusqu'à des règles de rhétorique plus spécifiques à la dissertation (division en introduction-développement-conclusion, transition entre chaque grande partie du développement, usage de connecteurs logiques...).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la dissertation de philosophie, il est requis des candidats qu'ils s'attachent à deux points :

- a) l'énoncé-question ne peut être abordé sans un travail préalable précis d'analyse et de réflexion sur les termes du sujet (leurs différentes significations), sur la forme du questionnement, sur ses présupposés : repérer et/ou reformuler tous ces éléments permet de délimiter les enjeux du sujet et, par là même de dégager les niveaux de réponse à proposer dans la copie ;
- b) l'essentiel du travail consiste à produire une argumentation cohérente, claire et rigoureuse, faisant progresser l'analyse vers l'établissement d'une réponse, d'une thèse, qui soit la plus rationnelle, la plus justifiée possible, face au(x) problème(s) soulevé(s) par la question de départ. Les connaissances (définitions conceptuelles, auteurs...) sont à mobiliser par le candidat au cours de la copie, non pour faire montre de sa culture, quelle qu'elle soit, ni pour se dispenser de réfléchir (en utilisant par exemple les auteurs comme arguments d'autorité), mais pour enrichir et aiguiser ses propres analyses, ses idées, approches et questionnements critiques.

Bibliographie

Instruments de travail

- É. Clément (dir.), C. Demonque, P. Khan et al., *Pratique de la philosophie de A à Z*, éd. Hatier. Dictionnaire présentant aussi bien des notions, des concepts, que des philosophes, des textes : très utile, très complet.
- Ouvrage collectif, *Gradus philosophique (répertoire d'introductions méthodiques à la lecture des œuvres)*, éd. Garnier-Flammarion, 1994. Des articles relativement courts présentent de nombreuses œuvres majeures après une biographie succincte de l'auteur, ex. : pour Platon, présentation de quatre dialogues, *Ménon, Phédon, Phèdre, Timée*.
- C. Roux-Lanier (dir.), *Le Temps des philosophes*, éd. Hatier, 1995. Il s'agit d'un manuel à destination des terminales L, ES, S, mais qui représente une vaste somme proposant des textes classés chronologiquement, situés dans leurs contextes historique et culturel, un glossaire final – termes techniques classés par auteurs, etc.
- Léon-Louis Grateloup, *Anthologie philosophique, nouveaux éléments pour la réflexion*, Hachette-Lycée. C'est un autre manuel dont le classement n'est pas chronologique mais thématique : notions classées alphabétiquement, de « Anthropologie » à « Violence ».

Textes fondamentaux

Nous ne précisons pas d'éditions car il en existe plusieurs pour tous ces textes : soit en petits classiques, soit en collections de poche – Hachette, Folio-Essais, Garnier-Flammarion, Points-Seuil, Vrinpoche, Presses-Pocket Agora, Tel-Gallimard, 10/18, etc.

Platon : *Apologie de Socrate ; Ménon ; Gorgias ; La République ; Phèdre, Le Banquet...* / Aristote : *Éthique à Nicomaque ; La Politique...* / Épicète : *Manuel* / Épicure : *Lettre à Ménécée* / Machiavel : *Le Prince* / Hobbes : *Le Citoyen ; Léviathan* / Descartes : *Méditations métaphysiques ; Le Discours de la Méthode...* / Pascal : *Pensées* / Spinoza : *Éthique ; Traité théologico-politique* / Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Le Contrat social...* / Kant : *Critique de la raison pure ; Fondements de la métaphysique des mœurs ; Opuscules sur l'histoire (Idée d'une histoire universelle, Projet de paix perpétuelle)...* / Hegel : *La Raison dans l'histoire ; Esthétique ; La Phénoménologie de l'esprit...* / Marx (et Engels) : *Le Manifeste du parti communiste...* / Nietzsche : *Généalogie de la morale ; Par-delà le bien et le mal ; Crépuscule des idoles, Le Gai Savoir...* / Freud : *Cinq leçons sur la psychanalyse ; Sur le rêve ; Malaise dans la civilisation...* / Alain : *Idées ; Éléments de philosophie ; Propos (sur les pouvoirs ; sur le bonheur)...* / Bergson : *L'Évolution créatrice ; Le Rire ; La Pensée et le Mouvant ; L'Énergie spirituelle...* / Bachelard : *La Formation de l'esprit scientifique ; La Philosophie du non ; La Psychanalyse du feu...* / Merleau-Ponty : *Phénoménologie de la perception ; Éloge de la philosophie ; l'Œil et l'Esprit...* / Sartre : *L'Être et le Néant ; L'existentialisme est un humanisme...* / Arendt : *Le Système totalitaire ; Du mensonge à la violence ; Condition de l'homme moderne...* / Lévi-Strauss : *Tristes tropiques ; Race et histoire...* / Michel Foucault : *L'Ordre du discours ; Histoire de la folie à l'âge classique ; Les Mots et les Choses...*

LETTRES**Public concerné**

L'épreuve de lettres telle qu'elle est proposée dans le cadre du concours ne s'adresse pas à des étudiants spécialisés en littérature.

Tout étudiant peut donc envisager de faire le choix de se lancer dans la dissertation littéraire, sous certaines conditions néanmoins.

**Nature de l'épreuve**

Le sujet demande de la part de l'étudiant des connaissances littéraires acquises au cours de sa scolarité :

- Connaissances « classiques » : les grands auteurs au programme des classes de seconde et première ;
- Connaissances « approfondies » : les auteurs étudiés en scolarité après le baccalauréat ;
- Connaissances « personnelles » : les auteurs choisis librement dans la pratique de la lecture comme loisir.

Programme

- En 2003, le thème était « Culture et cultures ».
- En 2004, le thème était « Bonne et mauvaise littérature ».
- En 2005, le thème était « Le rire ».
- En 2006, le thème était « La mort ».
- En 2007, le thème était « L'éducation dans la littérature ».
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Le bourgeois dans la littérature ».

Conseils de préparation

Pour traiter correctement le sujet, il est attendu de l'étudiant :

- Une capacité à lire et comprendre un sujet en recherchant les différents aspects de traitement possibles et les différents points de vue possibles. Il convient donc de se défier d'une lecture univoque du sujet proposé. L'exploration des termes de l'énoncé est particulièrement recommandée ;
- Qu'il mobilise ses connaissances dans le domaine de la littérature, quelles que soient les sources d'acquisition. L'originalité des auteurs cités n'est pas un critère déterminant ;
- Qu'il structure correctement son raisonnement afin de développer un point de vue avec progression et en s'appuyant sur des références précises (auteurs et œuvres) ;
- Qu'il organise son écriture afin de conduire ce raisonnement : introduction, développement et conclusion. Les règles traditionnelles de construction d'un devoir, d'une partie et d'un paragraphe doivent être maîtrisées ;
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de l'expression et de la communication écrites dans le souci de communiquer avec un lecteur ;
- Qu'il témoigne d'une maîtrise de la langue française dans la correction orthographique et grammaticale ;

- La capacité à développer un point de vue personnel, notamment en situant la littérature dans un contexte (par exemple historique, socioculturel...) est appréciée ;
- Les compétences méthodologiques pour répondre au sujet sont celles développées dans l'apprentissage scolaire.

Bibliographie

Tout étudiant pourra s'appuyer sur les cours suivis dans son cursus (se reporter aux programmes de français et littérature des lycées de l'Éducation nationale).

Aucun ouvrage particulier n'est à recommander sinon les manuels de français de seconde, première et terminale.

Certains sites sur internet sont consacrés à la littérature (« auteurs », « littérature », « rubriques littéraires », « écrivains », « poètes », « histoire littéraire », « culture et littérature », « histoire de la langue française », « notions minimales d'histoire littéraire »...).

Cependant, l'entraînement est une source considérable de progrès.

L'évaluation ou l'auto-évaluation (référence à des corrigés de sujets donnés dans des ouvrages d'annales) sont nécessaires lors de la préparation.

SCIENCES HUMAINES

Public concerné

Les candidats susceptibles de choisir l'épreuve de sciences humaines doivent posséder une solide culture générale en histoire, sociologie et/ou économie.

Toutes ces sciences sociales abordent un même phénomène sous des angles différents mais complémentaires.

Elles permettent de se déprendre des préjugés du discours commun.

Il convient donc de ne pas se satisfaire du seul discours journalistique qui ne saurait suffire à se constituer une culture générale : il faut connaître les bases des disciplines de sciences sociales ainsi que leur esprit pour mieux sociologiser un problème d'actualité à l'aide de références et d'outils conceptuels.

Programme

- En 2003, le thème était « Culture et société ».
- En 2004, le thème était « Sociologie de la famille ».
- En 2005, le thème était « Normes et déviance ».
- En 2006, le thème était « Les métamorphoses de l'État-Providence ».
- En 2007, le thème était « Sociologie historique du capitalisme ».
- En 2008, le thème sur lequel vous réfléchirez sera « Sociologie de la pauvreté et de l'exclusion ».

Conseils de préparation

- L'intelligence du sujet forme le premier critère de l'évaluation. Elle tient dans la capacité de problématisation d'une question, c'est-à-dire dans la capacité à soulever les enjeux intellectuels qui s'y attachent. Cela suppose une connaissance

des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales. Cette bonne culture suppose maîtrise des concepts et connaissance des auteurs essentiels (voir bibliographie).

Première recommandation donc : procéder à des lectures.

- La possession de connaissances techniques sur le thème proposé forme le deuxième critère. Connaissances factuelles (chiffres, données, résultats d'enquête, etc.) et connaissance d'auteurs spécialisés sur la question. Nourrir la copie d'un point de vue d'expert suppose l'appropriation de ces connaissances. Les copies se révèlent souvent très pauvres en la matière.
- Enfin, troisième recommandation générique : la démonstration de la maîtrise des règles élémentaires de la dissertation. Capacité à développer une argumentation (plan, architecture de la dissertation), respect de la langue (syntaxe et orthographe).

Bibliographie

Lire les manuels de sociologie et les introductions à l'économie sur trois fondateurs des sciences sociales :

- Laurent Fleury, *Max Weber*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.
- Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1994.
- Frédéric Vandenberghe, *La Sociologie de George Simmel*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 2001.

PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ce cas a été rédigé par l'ESC Rennes School of Business.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat doit choisir un sujet parmi les trois proposés. Le numéro du sujet choisi doit être indiqué sur la première page de la copie : Philosophie (n° 1), Lettres (n° 2), Sciences humaines (n° 3).

SUJETS

SUJET N° 1: PHILOSOPHIE

Peut-on penser par soi-même ?

SUJET N° 2: LETTRES

La charge du gouverneur (précepteur NDC) que vous lui donnerez, du choix duquel dépend toute la réussite de son institution, a plusieurs autres grandes parties. Mais je n'y touche point, pour ne savoir rien y apporter qui en vaille la peine, et de cet article, sur lequel je me mêle de lui donner des conseils, il m'en croira autant qu'il y verra de bon sens. À un enfant de bonne maison qui recherche les lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grâce et de la faveur des Muses, et puis elle dépend d'autrui) ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plutôt envie d'en tirer un habile homme qu'un homme savant, je voudrais aussi qu'on soit soigneux de lui choisir un conducteur qui ait plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on lui demande ces deux qualités mais plus les mœurs et l'entendement que la science, et qu'il se conduise dans sa charge d'une nouvelle manière.

On ne cesse de crier à nos oreilles, comme quelqu'un qui verserait dans un entonnoir, et notre charge n'est que de redire ce qu'on nous a dit. Je voudrais qu'il corrige cette partie, et que, tout de suite, selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commence à la mettre sur la montre, en lui faisant goûter les choses, les choisir et discerner d'elle-même, quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. Socrates faisait premièrement parler ses disciples, et puis il leur parlait à eux.



Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train, et juger jusqu'à quel point il doit se rabaisser pour s'accommoder à sa force. Par manque de cette mesure nous gâtons tout, et savoir la choisir, le faire correctement, est l'une des besognes les plus ardues que je connaisse. C'est la preuve d'une haute âme et bien forte, que de savoir condescendre à ces allures puériles et les guider. Je marche plus sûrement et plus ferme vers le mont que vers la vallée.

Ceux qui, comme y porte notre usage, entreprennent d'une même leçon et d'une pareille mesure de conduite diriger plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, dans tout un peuple d'enfants, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline.

Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et appliquer à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien appris et bien fait sien, en prenant comme modèle d'instruction les enseignements de Platon. C'est une preuve de crudité et d'indigestion que de régurgiter la viande comme on l'a avalée. L'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a pas fait changer la façon et la forme de ce qu'on lui avait donné à cuire.

Notre âme ne branle qu'à crédit, liée et contrainte à l'appétit des fantaisies d'autrui, esclave et captivée sous l'autorité de leur leçon. On nous a tant assujettis aux cordes que nous n'avons plus de franches allures. Notre vigueur et liberté sont éteintes. « *Nunquam tutelae suae fiunt* – Ils sont toujours en tutelle ».

Qu'il lui fasse tout passer par un filtre et ne loge rien dans sa tête par simple autorité et à crédit, que les principes d'Aristote ne lui soient pas des principes, non plus que ceux des Stoïciens ou des Épicuriens. Qu'on lui propose cette diversité de jugements : il choisira s'il le peut, sinon il demeurera en doute. Il n'y a que les fous qui soient certains et résolus.

« *Che non men che saper dubbiar m'aggrada* (« car non moins que savoir, douter me plaît », Dante, Enfer XI, NDC) ».

Car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours, ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes. Celui qui suit un autre, ne suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cherche rien. Qu'il sache qu'il sait, au moins.

Les abeilles pillent deçà delà les fleurs, mais elles en font après le miel, qui est tout à elles, ce n'est plus du thym ni de la marjolaine. Ainsi les pièces empruntées d'autrui, il les transformera et les assemblera, pour en faire un ouvrage tout à lui : à savoir son jugement. Son institution, son travail et son étude ne vise qu'à le former. Le gain de notre étude, c'est d'être devenu meilleur et plus sage.

Michel de Montaigne,

« *De l'institution des enfants* », 1588.

Après avoir résumé le texte dans ce qui vous semble être son essentiel, vous direz en quoi il est significatif de l'Humanisme de la Renaissance, particulièrement dans la conception développée de la pédagogie. Quelle serait aujourd'hui l'actualité de ce texte ?

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

**Comment expliquer la formation du capitalisme
en Europe et aux États-Unis ?**

CORRIGÉS

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

Peut-on penser par soi-même ?

La définition du sujet pensant issue de la réflexion cartésienne fonde l'idée d'une absolue autonomie de l'activité de pensée. Dans l'Antiquité déjà, les Stoïciens avaient montré que l'esprit possédait le pouvoir, véritable puissance, de résister à toute contrainte extérieure. Il paraît donc évident que chaque sujet dispose d'une capacité à penser par soi-même, et que c'est une racine profonde voire la plus fondamentale de la liberté individuelle et de la dimension de sujet propre à l'homme. Cependant l'aptitude à penser par soi-même a été largement remise en question par les « philosophies du soupçon » : l'autonomie de la conscience a été ébranlée par la mise en lumière des forces qui travaillent la pensée à son insu et qui sont sources de son aliénation. Ces forces liées à l'inconscient individuel et collectif, le poids des idéologies, font-ils de la liberté de penser une revendication vaine, une pure illusion ?

On verra qu'au premier abord, la capacité à penser par soi-même relève de l'évidence, par la définition même du sujet. Il faudra toutefois la nuancer, en tenant compte de tout ce qui influence et conditionne nos pensées. On cherchera néanmoins à montrer qu'un libre exercice de la pensée n'est pas un défi impossible à relever, mais que penser par soi-même est une tâche difficile. Il faut réunir plusieurs conditions pour passer d'une pensée sous influence à une pensée autonome.

**I – PENSER PAR SOI-MÊME SEMBLE POSSIBLE QUELLES QUE SOIENT LES
PRESSIONS EXERCÉES SUR L'INDIVIDU**

**II – LA PENSÉE EST CONSTITUÉE PAR D'AUTRES QUE SOI, DÉPENDANTE D'AUTRES
QUE SOI, VOIRE ALIÉNÉE**

**III – LE POUVOIR DE PENSER PAR SOI-MÊME S'ACQUIERT ET SE CONQUIERT À
PLUSIEURS CONDITIONS**

CORRIGÉ

**PASSELLE
2**

PHILOSOPHIE, LETTRES

SUJET N° 2 : LETTRES

Ce sujet doit permettre au candidat de faire montre de sa capacité à comprendre, résumer et commenter un texte.

Le résumé du texte devra attester de la capacité du candidat à aller à l'essentiel et à le communiquer clairement.

L'analyse et le commentaire lui permettront de témoigner de :

- Ses connaissances littéraires (ici un auteur, les grands éléments de sa biographie et de sa bibliographie) ;
- Sa capacité à situer un auteur et une œuvre dans un contexte : histoire, générale et littéraire, et mouvement des idées ;
- Son aptitude à développer une réflexion liant la littérature à son environnement historique, philosophique, artistique...
- Son aptitude à développer une réflexion personnelle sur l'actualité des principes pédagogiques énoncés.

Les éléments attendus en développement sont présentés dans la première partie de ce document. Rappelons principalement :

- Une pédagogie active tournée vers l'élève, adaptée à son rythme, respectueuse de sa forme d'apprentissage ;
- La formation du raisonnement et du jugement autour d'acquisition de connaissances maîtrisées. Par là, Montaigne se distingue d'une forme d'encyclopédisme auquel Rabelais restait encore attaché.

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (présentation du texte par un résumé, analyse et commentaire).

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

LE THÈME GÉNÉRAL**« L'éducation dans la littérature »**

Pour permettre aux candidats de témoigner de leurs connaissances et de développer une réflexion sur ce thème, le choix s'est porté sur une époque particulièrement riche dans le traitement de la question de l'éducation dans les œuvres littéraires : la Renaissance française.

Les sujets proposés permettront ainsi d'établir le lien entre :

- Un domaine des sciences humaines : la pédagogie
- Une époque : la Renaissance française
- Un mouvement d'idées : l'Humanisme

Le lien sera étudié dans la littérature du XVI^e siècle, principalement à travers deux auteurs : Rabelais et Montaigne.

INTÉRÊT DU THÈME POUR LE CONCOURS

Le thème permettra au candidat de faire la démonstration de ses connaissances littéraires autant qu'historiques ou philosophiques, en les utilisant dans l'analyse et le commentaire d'un texte ou d'une citation. Ainsi, il pourra situer la littérature dans un contexte large et définir sa contribution au mouvement des idées, dont celles sur l'enseignement.

Au-delà, le candidat pourra prolonger par une réflexion personnelle sur la pédagogie et les méthodes pédagogiques.

LA JUSTIFICATION DU THÈME

Plusieurs événements majeurs marquent le XVI^e siècle, dont :

- La diffusion de l'imprimerie (fin du XV^e siècle) permettant la circulation ample des idées ;
- Le refuge en Italie des savants chassés par la mise à sac de Constantinople en 1453 ;
- Les grandes découvertes géographiques telle celle de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492.

Prétendre résumer le XVI^e siècle, ce serait le décrire comme celui de :

- La lecture des textes fondamentaux ;
- La remise en honneur de la culture antique (littérature, arts, techniques) ;
- Les changements de représentation du monde et de l'homme.

Le thème proposé au concours permet donc de lier dans une même analyse et dans une même réflexion la Renaissance française, l'Humanisme et la pédagogie.

LES TROIS DOMAINES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE : DÉFINITIONS ET ÉLÉMENTS CONVERGENTS

La Renaissance Française

La Renaissance est apparue en France plus tardivement qu'en Italie, son berceau, en raison principalement de la poursuite de la guerre de Cent Ans jusqu'au milieu du XV^e siècle. Traditionnellement, les historiens en situent l'origine avec le début des guerres d'Italie (1515) et la fin avec la signature de l'Édit de Nantes (1598).

Les caractéristiques principales du mouvement des idées à la Renaissance pourraient se résumer ainsi :

- Confiance en l'homme ;
- Goût, voire soif de vivre ;
- Appétit pour le savoir ;
- Développement de l'esprit de libre examen.

Dans ce cadre, l'Humanisme est le véhicule de ces nouvelles conceptions, idées et attitudes.

L'Humanisme

L'humanisme peut être, particulièrement dans le cadre de la réflexion proposée aux candidats, défini comme un mouvement à la fois européen, philosophique et artistique (littérature, peinture, architecture), se caractérisant par :

- Un retour aux textes antiques ;
- Une modification des modèles de pensée et de vie ;
- Une valorisation de l'homme et des valeurs humaines.

Pour les érudits du XVI^e siècle, le terme humanisme (*humanitas*) signifiait « la culture qui, parachevant les qualités naturelles de l'homme, le rend digne de ce nom ». Ce courant recouvre à la fois les domaines :

- Culturel
- Scientifique
- Philosophique
- Politique

La pédagogie

Dans le contexte décrit précédemment, il est possible de parler « d'humanisme pédagogique » en opposition à l'enseignement du Moyen Âge, ou enseignement scolastique.

Dans cette optique, le principe de base de cette nouvelle approche pédagogique est d'affirmer :

- L'étendue illimitée, potentiellement, des capacités intellectuelles de l'homme ;
- La nécessité de la quête du savoir et de la maîtrise des diverses disciplines pour le développement et le bon usage de ces capacités.

L'Humanisme classique s'inspire donc de la philosophie antique. Il prône la vulgarisation de tous les savoirs, même religieux, pour lutter contre l'ignorance.

L'individu, correctement instruit, reste libre et pleinement responsable de ses actes dans la croyance de son choix. Les notions de liberté ou de libre arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité sont de ce fait indissociables de la théorie humaniste classique.

Le lien entre les trois domaines

En résumé, les changements ou bouleversements apparus au XVI^e siècle favorisent l'éclosion de l'Humanisme. Dans la critique qu'ils portent à leurs prédécesseurs, les hommes de la Renaissance s'attachent à rejeter les façons de penser et d'enseigner du Moyen Âge, même s'ils en restent les héritiers. Ils construisent ce qu'il conviendrait d'appeler aujourd'hui un « projet pédagogique » à la dimension d'une société, par :

- La personnalisation de l'enseignement et de la relation entre le maître et l'élève ;
- Le développement de la faculté d'analyse et de l'esprit critique ;
- Le développement de la connaissance dans des disciplines variées ;

- Le lien établi entre savoir et observer afin de favoriser l'appropriation des connaissances ;
- Le soin du corps : hygiène et pratique du sport.

DEUX AUTEURS

Pour permettre au candidat de traiter du thème proposé, nous lui soumettrons deux textes et deux citations extraites du corpus de deux auteurs : Rabelais et Montaigne.

Rabelais

Biographie

Les principaux éléments biographiques de Rabelais, permettant de traiter les sujets proposés peuvent se résumer ainsi :

- Naissance en 1494, décès en 1553 ;
- Reçoit la prêtrise en 1511 ;
- Étudie le latin, le grec et l'hébreu ;
- Devient moine bénédictin puis se défroque ;
- Étudie puis exerce la médecine ;
- (voir bibliographie ci-dessous).

Bibliographie (éléments principaux)

- *Pantagruel (Les horribles et épouvantables faits et prouesses du très renommé Pantagruel)* (1532)
- *Gargantua (La vie très horrifique du grand Gargantua, père de Pantagruel)* (1534)
- *Le Tiers Livre* (1546)
- *Le Quart Livre* (1552)
- *Le Cinquième Livre* (1564, posthume)

Contribution au thème

Lorsqu'il aborde la question de la pédagogie, Rabelais développe une approche novatrice, particulièrement :

- Dans le respect de l'équilibre entre les disciplines intellectuelles et physiques ;
- Dans la recherche d'application des lectures classiques au monde actuel ;
- Dans la recherche de l'appropriation des connaissances par les élèves, en respect avec leurs modes et rythmes d'apprentissage.

Les principales caractéristiques de la pédagogie prônée par Rabelais peuvent se résumer ainsi :

- Pédagogie tournée vers l'élève ;
- Maîtrise et valorisation du temps ;
- Développement de l'esprit ;
- Diversité des matières ;
- Diversité des méthodes ;
- Soins du corps, hygiène de vie.

Les sujets proposés permettent d'exploiter l'apport de Rabelais.

Montaigne

Biographie

Les principaux éléments biographiques de Montaigne, permettant de traiter les sujets proposés peuvent se résumer ainsi :

- Naissance en 1533, décès en 1592 ;
- Étudie le droit ;
- Conseiller à la Cour des aides de Périgueux (1554) ;
- Vend sa charge et se retire à la mort de son père (1568) ;
- Se consacre alors à son œuvre ;
- Maire de Bordeaux (1583-1585).

Bibliographie

- 1580 : Première édition des *Essais*
- 1588 : Deuxième édition des *Essais*
- 1595 : Réédition posthume des *Essais*

Contribution

La contribution de Montaigne sur le thème de l'éducation se rapproche de celle de Rabelais (voir ci-dessus). L'éducation est pour lui un moyen de développer le potentiel de l'homme. Le savoir doit être utile et maîtrisé. Les matières enseignées doivent être variées, tournées vers la capacité de juger librement et d'agir.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

Comment expliquer la formation du capitalisme en Europe et aux États-Unis ?

Fernand Braudel a forgé le concept d'*économie-monde* qu'il définit comme « *un fragment de l'univers, un morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges internationaux confèrent une certaine unité* ». Pour Braudel, il y a depuis toujours des économies-monde, mais la particularité de l'éco-monde capitaliste est d'être devenue mondiale en quatre siècles d'existence, durant lesquels le centre n'a cessé de changer (d'Amsterdam à New York, en passant par Londres).

Ce sujet, très proche du premier sujet pour l'entrée en seconde année, s'intéressait à la « formation » historique du capitalisme, donc au processus à l'origine de son déploiement en Europe et aux États-Unis. Les deux raisons, évoquées par Max Weber comme indispensables à son développement, pouvaient être rappelées : il s'agit de l'accumulation des *ressources matérielles* et surtout de la présence de *dispositions éthiques (Gesinnung)* dont la conjonction et l'articulation contingente ont favorisé l'émergence d'une économie rationnelle moderne, dont le capitalisme occidental offre un cas emblématique.

Pour Fernand Braudel, les origines du capitalisme se découvrent en Europe en amont de la Réforme puisque, selon lui, c'est dans les villes États italiennes qu'ont surgi à la fin du Moyen Âge les premières concentrations du capital marchand entrant dans le jeu de la finance internationale ; elles commencent aussi à exercer leur emprise sur les ateliers de la production artisanale et sur les métiers domestiques des campagnes. Sur un plan culturel, les premiers énoncés d'un modèle éthique correspondant à *l'esprit du capitalisme* se retrouveraient chez les humanistes italiens du xv^e siècle. Seule l'évolution occidentale moderne depuis la fin du Moyen Âge a été en mesure d'ériger ce capitalisme en système.

Pour Max Weber, trois facteurs conjoints permettent d'expliquer la formation du capitalisme en Europe et aux États-Unis :

1. L'influence de la formalisation juridique

Pour Weber, le passage de l'Antiquité au Moyen Âge s'explique essentiellement par la destruction des villes, qui a mené à « *l'étranglement du capitalisme antique* ». En 1920, Weber ajoute dans son « Avant-propos » à sa *Sociologie des religions* : « *Si l'apparition du rationalisme économique dépend d'une technique rationnelle et d'un droit rationnel, elle dépend aussi, de façon certaine, de la capacité et de la disposition des hommes à adopter des formes déterminées d'une conduite de vie caractérisée par un rationalisme pratique* ».

2. Les dispositions de la classe bourgeoise

Plus que le capitalisme, Weber entend explorer la formation de l'esprit de la moyenne bourgeoisie, où se recrutent principalement les entrepreneurs capitalistes au début de l'ère industrielle : « *au début des temps modernes les entrepreneurs capitalistes du patriarcat commercial ne furent nullement les seuls porteurs, ou les principaux apôtres, de ce que*

CORRIGÉ

PASSERELLE
2

PHILOSOPHIE, LETTRES

nous appelons ici esprit du capitalisme, mais ce rôle revient plutôt aux couches de la classe moyenne industrielle qui cherchaient à s'élever ». Selon les propres termes de Weber, la culture particulière des bourgeois (style et mode de vie) se fonde sur un nouvel *ethos*, en rupture avec les principes traditionnels. Cet *ethos* partagé constitue l'identité du groupe et il produit des comportements économiques. Weber souligne son adéquation avec les valeurs du capitalisme moderne.

L'*esprit* capitaliste naît de l'éthique protestante, dans la mesure où l'*ethos* capitaliste implique une éthique de la conscience professionnelle et une valorisation du travail comme activité donnant sens à la vie. Ces entrepreneurs introduisent une nouvelle forme de comportement social et économique en transposant l'ascétisme religieux en un ascétisme séculier. Ils refusent la jouissance stérile et prônent l'abstinence et l'effort dans la vie quotidienne et, dans les comportements économiques, l'épargne (contraire à la consommation), le profit (rentabilité du capital) et l'accumulation (épargne et investissement) qui en forment les prolongements.

Cet *ethos* protestant a ainsi créé un environnement culturel favorable au développement du capitalisme par la diffusion des valeurs ascétiques sécularisées. Cette forme d'ascèse constitue le ressort de la discipline des sociétés industrielles. Par « *un long, un persévérant processus d'éducation* », cet *ethos* gagne progressivement d'autres groupes sociaux, y compris les ouvriers, jusqu'à s'étendre à l'ensemble de la société. Cette « affinité élective » entre l'éthique puritaine et l'esprit du capitalisme forme le cœur de la compréhension du monde moderne.

3. La Bourse : le modèle de la rationalité occidentale

La considération wébérienne de l'économie comme modèle rationnel de l'activité procède enfin de son analyse d'une institution : la Bourse. Fidèle à son parti de neutralité axiologique, Weber suggère d'éviter de la juger avec réprobation ou de ne la considérer que sous le seul angle du mécanisme de réalisation de la valeur économique. L'aspect essentiel, trop souvent négligé, réside dans les fonctions de médiation que remplit cette institution dans l'économie. La Bourse permet aux hommes d'affaires et aux entrepreneurs de se rencontrer et d'échanger des informations dans leur domaine d'activité sous la forme unique de la valorisation monétaire. Ils se procurent des biens et des moyens de financement. La Bourse les oblige enfin à évaluer et à anticiper leur activité selon des règles de calcul rationnel. Par l'extension d'un principe de gestion et d'organisation rationnelle des conduites, la Bourse procure un *modèle* pour l'action sociale. Ce statut réside dans l'adéquation des valeurs sur lesquelles les agents s'appuient. La Bourse pose aussi la question des conditions qui ont permis à des agents économiques de développer et d'intérioriser ces valeurs rationnelles. Ce statut de modèle pour la rationalisation des comportements peut être observé dans toutes les sphères de l'activité sociale, juridique et politique, mais aussi esthétique et scientifique. Son mécanisme a ainsi pu être élevé au rang de modèle occidental de la rationalité instrumentale.

Bibliographie

- Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, t. II*: Les jeux de l'échange, Armand Colin, 1980.
- Braudel Fernand, *La dynamique du capitalisme*, éd. Flammarion, « Champs », 1985.

- Kuisel Richard-F., *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au vingtième siècle*, éd. Gallimard, 1984.
- Wallerstein Immanuel, *Le capitalisme historique*, éd. La Découverte, « Repères », 1985.
- Wallerstein Immanuel, *Le système du monde du xv^e siècle à nos jours*, 2 tomes, éd. Flammarion, 1980.
- Weber Max, *La Bourse*, traduit de l'allemand par Pierre Morin, préface de Hans-Helmut Kotz, éd. Transition, 1999.
- Weber Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduit et présenté par Jean-Pierre Grossein Gallimard, éd. Gallimard « Tel », 2004.
- Williamson Olivier-E., *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, Free Press, 1985.



CORRIGÉ



PHILOSOPHIE, LETTRES

TECHNOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

Public concerné

Licence 3 ou master.

Nature de l'épreuve

Les candidats recevront un dossier décrivant une situation de production (produit et éléments du processus). Sur la base de ce dossier, différentes analyses sont demandées. Il s'agira, d'une part, d'étudier la situation présente dans les trois dimensions évoquées précédemment et d'autre part, de définir et évaluer différentes alternatives (par ex., modifications du produit, du processus ou de sa gestion).

Une calculatrice et une règle graduée sont indispensables.

Critères d'évaluation

Le candidat devra montrer une compréhension du problème proposé, (reformulation structurée des éléments du dossier, schéma explicatif, calcul complémentaire) et une capacité à mener une analyse cohérente (par ex., les modifications envisagées doivent au moins être justifiées de manière qualitative).

Objectifs

Il s'agit de tester la capacité des candidats à aborder un produit technique sous trois angles différents.

- Le premier est relatif à la conception. Les questions génériques du domaine sont, par exemple :
 - Quelles sont les fonctions que doit remplir le produit ?
 - Quelles sont les solutions capables de répondre à ces fonctions ?
 - Comment représenter schématiquement les solutions ?
- Le second concerne la réalisation industrielle. Les problèmes abordés sont dans ce cas :
 - Quels procédés mettre en œuvre ?
 - Quelles machines utiliser ?
 - Quelles compétences sont nécessaires à la réalisation du produit ?
- Le dernier aspect concerne la gestion du processus industriel. Dans cette dimension les éléments demandés sont :
 - Comment maîtriser la qualité attendue ?
 - Quelles règles de synchronisation de la production mettre en place ?
 - Comment maîtriser les délais ?

Conseils de préparation

Prérequis : lecture de plans, connaissances générales des matériaux et de leur transformation, notions d'analyse de la valeur, notions de gestion des opérations.



Bibliographie

- C. Barlier, L. Girardin, *Memotech productique matériaux et usinage*, éd. Éducalivre, coll. « A. Capliez ».
- A. Chevalier, J. Bohan, *Pour maîtriser la production industrielle*, éd. Hachette technique.
- J.-P. Trotignon, L. Benoist, J. Nowak, B. Dupont, G. Boutier, D. Sacquepey, *Organisation et technologie des systèmes de production*, éd. Nathan technique.
- Normes NF X 50-152, NF X-50-151, NF X-50-150 relatives à l'analyse de la valeur.

Remarque : La réussite à l'épreuve ne suppose pas forcément d'avoir travaillé avec ces ouvrages mais au moins de maîtriser les éléments qui y sont abordés.

TECHNOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée de l'épreuve : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrice autorisée.



SUJET

1^{RE} PARTIE

L'industrie pharmaceutique a connu ces dernières années un bouleversement sans précédent avec l'avènement de nouvelles technologies : les biotechnologies. Au sein de ce nouvel ensemble de connaissances, la génomique, seconde génération des biotechnologies modernes, s'est principalement attachée à fournir des plates-formes technologiques afin d'optimiser la découverte de médicaments. La façon de découvrir de nouvelles molécules thérapeutiques s'est ainsi grandement complexifiée sous l'impulsion de la génomique. Avant l'émergence des biotechnologies, la découverte de molécules thérapeutiques candidates était un travail de design aléatoire réalisé par des milliers de chercheurs chimistes notamment au sein des grands groupes pharmaceutiques. Dorénavant la découverte de molécules thérapeutiques passe par l'exploitation des connaissances liées au fonctionnement cellulaire. En amont de tout développement, la génomique structurale, fonctionnelle et la protéomique, sont devenues les technologies clés d'identification et de validation des molécules thérapeutiques cibles. Reposant principalement sur des méthodes expérimentales *in silico*, sur des données issues des séquençages et des expérimentations réalisées à haut débit présentes dans les bases de données et des outils bio-informatiques, ces techniques confirment ou infirment les hypothèses de travail du chercheur souvent du secteur académique et constituent ainsi le principal support décisionnel pour l'orientation de la phase d'expérimentation d'une molécule candidate. Parallèlement, la chimie combinatoire permet de générer de façon robotisée des bibliothèques de composés chimiques. Au vu de la masse des combinaisons possibles, impossible à traiter dans son intégralité, il convient de réduire de façon rationnelle et ciblée la taille de ces bibliothèques. Ce travail de sélection est réalisé *in silico* principalement à partir des informations recueillies sur la protéine ciblée (forme, taille, modélisation moléculaire tridimensionnelle et d'analyse des relations structure/fonction, etc.). Seulement alors après cette étape de détermination optimisée des molécules cibles, suivra l'étape de validation, réalisée de façon robotisée par des screenings à haut débit. Cette étape permet de cibler encore un peu plus les molécules candidates, qui seront soumises à des tests pharmacologiques *in vitro*. Afin de devenir des molécules candidates (appelées "leads") aux essais cliniques, celles-ci devront encore

répondre à des profils toxicologiques et pharmacocinétiques compatibles avec son utilisation en médecine.

Plus généralement, les étapes précédentes sont ainsi fortement dépendantes des multiples données présentes au sein des bases de données et des approches expérimentales à grande échelle basée sur des modèles mathématiques et statistiques. La réussite de ce travail de prédiction présuppose l'accès à l'ensemble des connaissances aujourd'hui à la disposition des chercheurs. Les activités de bio-informatique, de "data mining" ou encore de "Knowledge Management de R&D", sont ainsi devenus les outils indispensables pour valoriser le raz de marée d'informations disponibles en permettant la production de nouvelles connaissances. L'ensemble de ces nouvelles techniques permettent ainsi de sélectionner et d'optimiser plus efficacement un nombre restreint de molécules candidates et donc d'en réduire le temps de développement.

Cependant, à partir de l'établissement de molécules "leads", les phases aval de développement (tests précliniques, cliniques, AMM, production, commercialisation et distribution) restent basées sur les pratiques qui existaient dans l'industrie pharmaceutique avant l'émergence des biotechnologies. Ainsi, comme certains travaux l'ont montré, le développement des biotechnologies a remis en cause l'organisation industrielle de l'industrie pharmaceutique mais uniquement dans sa partie amont.

La plupart des nouvelles biotechnologies ont été développées par des Nouvelles Entreprises de Biotechnologies. Les grands groupes pharmaceutiques en place, liés à des compétences chimiques, ont souffert de rigidités organisationnelles et ont été moins à même de développer en interne et d'assimiler les nouvelles technologies. Les chercheurs de ces grands groupes étaient en effet principalement des chimistes alors que ces nouvelles biotechnologies relèvent des compétences du biologiste. Ces firmes ont ainsi mis en place dans un premier temps plutôt une stratégie d'attente quant à leur adoption des nouvelles technologies.

Alors que certains travaux prévoient alors l'éviction de ces grands groupes industriels au profit des nouveaux entrants, il n'en a rien été. En effet, les grands groupes pharmaceutiques en place restent encore aujourd'hui leaders dans l'industrie. Les nouveaux entrants, à l'image des deux plus importantes NEB que sont Amgen ou Genentech, demeurent loin des places de leader, tout du moins pour le moment. Deux raisons peuvent être avancées à cela. Premièrement les compétences biotechnologiques n'ont pas totalement rendu les compétences des grands groupes pharmaceutiques en place obsolètes. En effet, les nouvelles compétences biotechnologiques permettent une amélioration sensible du processus de fabrication mais surtout de découverte. Ces technologies ne concernent que la partie amont de la chaîne de valeur. Les compétences techniques traditionnelles liées à la production des composés biochimiques, leurs tests, leur commercialisation et distribution restent nécessaires dans les phases aval. Le fait que les compétences biotechnologiques aient été plus complémentaires que rivales aux compétences chimiques, a permis aux firmes en place de conserver un avantage concurrentiel crucial. De plus, les réseaux de distribution des grands groupes pharmaceutiques, très longs et coûteux à mettre en place, restent pertinents pour la distribution des nouveaux produits biotechnologiques. L'utilisation croissante du terme d'industrie "biopharmaceutique" illustre même la fusion de ces deux ensembles de connaissances.

Deuxièmement, les grands groupes pharmaceutiques en place ont mis en place des stratégies pour accéder à ces nouvelles compétences biotechnologiques. Ces stratégies ont pris des formes très diverses ; le rachat de nouvelles entreprises de biotechnologies, le développement de compétences en interne mais surtout par la mise en place d'une nouvelle organisation basée sur des réseaux d'alliances. Les nombreuses alliances établies entre les NEB et les grands groupes pharmaceutiques trouvent ainsi une explication dans cette nouvelle façon de découvrir les molécules thérapeutiques. Les grands groupes en place ont besoins des NEB pour assimiler les nouvelles méthodes d'optimisation des molécules candidates, alors que les NEB ont besoins des grands groupes industriels en place pour la phase aval de développement. Une forte complémentarité entre ces différents acteurs apparaît alors.

Représentez graphiquement le processus d'innovation actuel d'une molécule thérapeutique dans sa globalité en mettant en avant les différents acteurs y participant.

2^E PARTIE

Dans le cadre précédemment décrit, la Nouvelle Entreprise de Biotechnologie lyonnaise Transat SA, fait partie de cette majorité de firmes biotechnologiques dont l'activité est de vendre du service de recherche. Ayant développé des compétences dans la manipulation de l'expression des gènes et notamment par l'application de la technologie de l'ARN interférence ainsi que dans la culture des cellules de mammifères, l'objectif des deux fondateurs est de proposer la réalisation de modèles cellulaires à façon notamment pour les grands groupes pharmaceutiques et cosmétiques, d'autres NEB ou encore les laboratoires de recherche académique. La technologie de l'ARN interférence a été découverte très récemment. Pour un groupe pharmaceutique qui cherche à valider une molécule par exemple, l'intérêt de l'offre de TRANSAT est d'obtenir des données fonctionnelles plus rapidement (environ 6 semaines en moyenne) que par le développement d'une lignée de souris transgéniques demandant environ deux années.

L'activité de création de modèles cellulaires requiert principalement de la main-d'œuvre (hautement qualifiée puisque 60 % des salariés de cette entreprise ont un doctorat). La PDG de Transat a estimé la productivité de ses salariés. Les résultats sont les suivants :

Nombre d'employés/année	1	2	3	4	5	6
Nombre de modèles cellulaires développés/année	8	15	21	26	30	33

- Quelle est la productivité marginale de chaque employé ?
- Le prix de vente d'un modèle cellulaire est de 30 K€. Combien d'employés/année, la société Transat doit employer pour maximiser son profit, si le taux de salaire nominal annuel est de 132 K€ ? (on suppose que les coûts totaux = uniquement coûts liés aux salaires)

- *Le coût moyen total : CMT*

C'est le coût total par unité produite : CT/q . Le coût moyen total est aussi la somme du coût fixe moyen (non représenté ici) et du coût variable moyen.

- *Le coût moyen variable : CMV*

Le coût moyen variable est le coût variable total par unité produite :

- *Le coût marginal : Cm*

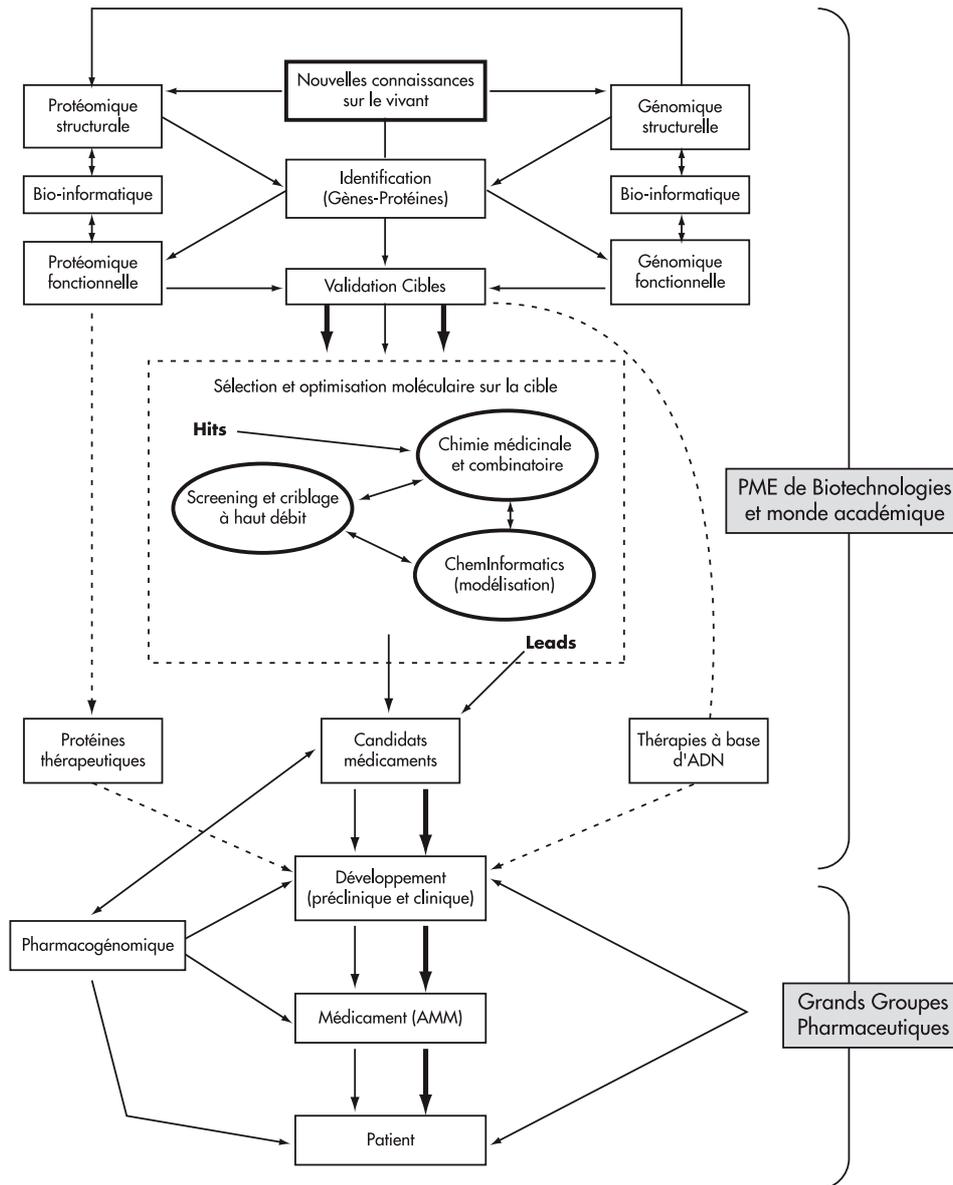
Le coût marginal est l'accroissement du coût total dû à la production d'une unité supplémentaire.

Tableau 1

Production q	CT	CFT	CVT	CMT	CMV	Cm
0						
1						
2						
3						
4						
5						

- Représentez graphiquement le coût moyen total, le coût moyen variable et le coût marginal.
- La NEB représentative est censée avoir pour objectif la maximisation du profit. Elle doit déterminer pour cela la quantité à produire selon les différents niveaux possibles du prix de vente.
Quelles sont les conditions de maximisation du profit quand une firme considère le prix de vente comme donné ?
Déterminez, d'après le graphique 1, les quantités offertes par la firme quand le prix P a les valeurs successives suivantes : $P = 58$ €, $P = 35$ €, $P = 18$ €, $P = 7$ €, et $P = 4$ €.
Qu'en concluez-vous ?
Si $P = 2$ €, puis $P = 4$ €, l'entreprise prendra-t-elle le risque de produire à perte ?
En déduire le seuil de fermeture de la firme que vous noterez F .
Tracez en conséquence la courbe d'offre d'une NEB représentative sur le graphique 1.
Exprimer mathématiquement la fonction d'offre de la NEB représentative.

Schéma du processus d'innovation actuel d'une molécule thérapeutique



2^e PARTIE

- a) Productivité marginale de chaque employé.

Nbre employés/année	1	2	3	4	5	6
Nbre de modèles cellulaires produits/année	8	15	21	26	30	33
Productivité marginale	8	7	6	5	4	3
Productivité marginale x Prix	240	210	180	150	120	90

La productivité marginale décrit l'évolution de la contribution additionnelle de chaque facteur variable (si le nombre de salariés) à la production totale.

$$P_m = dQ/dT \text{ avec } T = \text{nombre de travailleur}$$

- b) Si le prix de vente d'un modèle cellulaire est de 30 K€, combien d'employés/mois seront employés par la société Transat si le taux de salaire nominal mensuel pour chaque employé est de 132 K€ ?

Pour un taux de salaire mensuel de 132 K€, 4 employés seront embauchés.

- c) L'utilisation d'une machine permet de doubler la productivité marginale de chaque salarié. Les compétences requises pour manipuler cette machine sont importantes, ce qui engendre une augmentation du taux de salaire nominal annuel qui passe à 228 K€. Le prix de vente du modèle cellulaire reste le même = 30 K€.

On a alors :

Nbre employés / jour	1	2	3	4	5	6
Nbre de modèles cellulaires produits/jour	16	30	42	52	60	66
Productivité marginale	16	14	12	10	8	6
Productivité marginale x Prix	480	420	360	300	240	180

Le coût marginal de chaque employé supplémentaire étant égal à 228 K€, l'entreprise Transat, avec l'intégration de ce nouveau robot et en plus d'une augmentation des salaires, embauchera 5 personnes, soit une de plus.

Les financements publics (subventions) notamment pour les Petites Entreprises Innovantes peuvent engendrer indirectement des emplois.

Les limites principales de nos calculs :

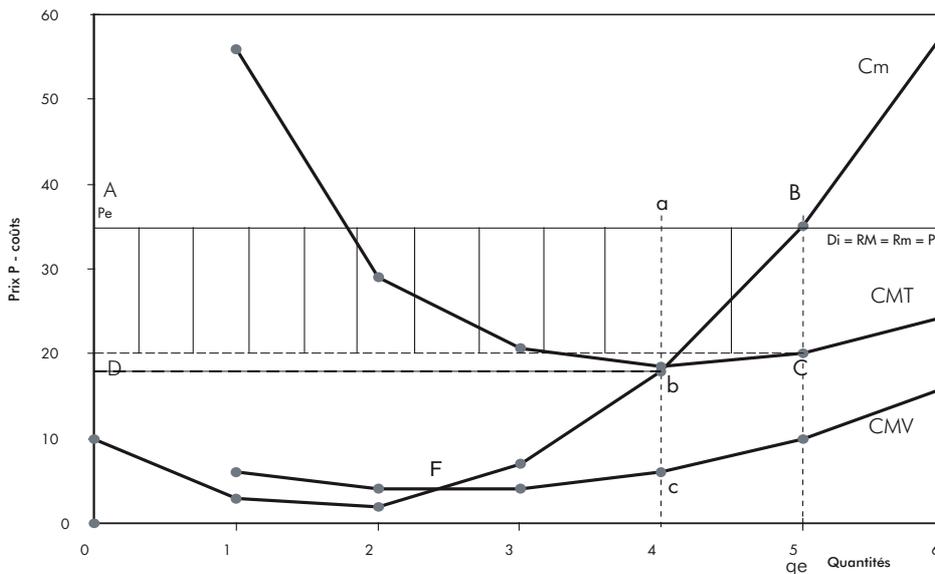
- ne tient pas compte de la demande de modèles cellulaires. Calculs réalisés sous l'hypothèse que l'entreprise Transat vend l'intégralité de sa production.
- ne tient pas compte de l'investissement du robot. Hypothèse d'un financement public externe.

3^e PARTIE

Tableau à remplir

Production q	CT	CFT	CVT	CMT	CMV	Cm
0	50	50	–	–	–	10
1	56	50	6	56	6	3
2	58	50	8	29	4	2
3	62	50	12	20,66	4	7
4	74	50	24	18,5	6	18
5	100	50	50	20	10	35
6	146	50	96	24,33	16	58

Représentation graphique du coût moyen total, le coût moyen variable et le coût marginal.



La quantité qui maximise le profit d'une entreprise, lorsque le prix est une donnée, est celle pour laquelle le coût marginal est égal au prix.

Pour le démontrer, écrivons que le profit total est la différence entre la recette totale et le coût total CT , soit $\pi = RT - CT$.

La condition de premier ordre de maximisation de π est l'annulation de la dérivée première de π par rapport à la quantité :

$$\frac{d\pi}{dq} = 0 \text{ c'est à dire } \frac{dRT}{dq} - \frac{dCT}{dq} = 0 \text{ soit aussi}$$

CORRIGÉ

PASSELLE 2

TECHNOLOGIE

$$\frac{dRT}{dq} = \frac{dCT}{dq} \quad \text{ou} \quad \frac{dRT}{dq} = Cm \quad (\text{coût marginal})$$

Or, la recette totale est le produit du prix par la quantité. $RT = P \cdot q$ et $\frac{dRT}{dq} = Cm = P$ puisque le prix est une donnée pour l'entreprise.

La condition de premier ordre est donc $P = Cm$

Aussi, la quantité qui maximise le profit total est-elle celle pour laquelle le prix de vente égale le coût marginal.

D'après le graphique, si :

$P = 58 \text{ €}, q = 6 \text{ modèles/mois}$

$P = 35 \text{ €}, q = 5 \text{ modèles /mois}$

$P = 18 \text{ €}, q = 4 \text{ modèles /mois}$

$P = 7 \text{ €}, q = 3 \text{ modèles /mois}$

$P = 4 \text{ €}, q = \text{environ } 2,5 \text{ modèles/mois}$

Les quantités produites par la firme diminuent donc à mesure que diminue le prix auquel elle peut les vendre. Autrement dit, il existe une relation croissante entre le prix de vente et les quantités offertes.

Supposons maintenant que le prix soit égal à 2 € et demandons-nous si la firme décidera de produire. D'après le graphique, on serait tenté de répondre affirmativement puisque le coût marginal n'est pas décroissant. Examinons cependant la situation de la firme.

Pour un prix de vente de 2 €, le graphique et le tableau donnent une offre optimale $q = 2$ (égalité $P = Cm$). Pour $q = 2$, le tableau fait apparaître les coûts unitaires suivants : CMT = 29 €. L'entreprise perd 27 € par unité. Cette perte vient de ce qu'il est nécessaire de couvrir un coût fixe moyen de 25 € par unité ($25 = 50 \text{ €}/2$). Ce coût n'est pas couvert, mais doit être supporté même si la production est nulle. Il ne peut intervenir dans la décision.

En outre, le coût moyen variable s'élève à 4 € ; indépendamment des coûts fixes l'entreprise perd 2 € par unité.

Ne couvrant même plus ses coûts variables, la firme a intérêt à ne pas produire. L'offre sera nulle pour tout prix de vente inférieur au minimum du coût moyen variable.

Si $P = 4 \text{ €}$, nous avons déterminé précédemment que la quantité était égale approximativement à 2,5 modèles/mois. À ce niveau de production la situation est la suivante : CMT = 25 € : perte 21 € par unité produite et vendue.

Coût moyen fixe : $50/2,5 = 20 \text{ €}$. Ce coût n'est pas couvert.

On peut en conclure que, couvrant juste ses coûts variables, l'entreprise peut se maintenir dans l'industrie.

La courbe d'offre d'une entreprise représentative se confond avec la partie de la courbe de coût marginal située au-dessus du seuil de fermeture. Sur le graphique c'est le segment entre F et Cm.

On appelle fonction d'offre la relation entre la quantité produite et le prix de vente d'un bien $q = f(P)$. Puisque l'offre est la partie croissante du coût marginal qui excède le minimum du coût moyen variable on peut écrire l'offre sous la forme :

$$Cm = 10 - 10q + 3q^2, \text{ lorsque } Cm > \text{minimum CMV.}$$

Comme à l'optimum (point de maximisation du profit), $Cm = P$, on pose $P = 10 - 10q + 3q^2$

La résolution en q de cette équation donne la fonction d'offre :

$$q = \frac{10 + \sqrt{100 - 12(10 - P)}}{6} \text{ pour } p \geq 3,75.$$



À chaque école son entretien

L'entretien est une phase très importante de votre intégration dans une ESC. C'est le moment où vous pourrez affirmer vos motivations, faire part de votre expérience passée, présenter la logique de votre parcours personnel, exposer vos projets. Chaque école a mis en place une procédure d'entretien qui lui appartient et qui est présentée dans les encadrés qui suivent. Pour en savoir plus sur les écoles et leurs caractéristiques, consultez le site www.passerelle-esc.com, rubrique « Écoles ».

CERAM Business School



- **Entretien individuel**

Préparation 30 minutes d'un thème ou d'une citation (au choix). Exposé de 5 à 10 minutes sur le sujet choisi. Puis 20 à 25 minutes d'entretien avec

le jury à partir d'un mini CV, préalablement rempli sur place, présentant vos expériences professionnelles et vos différentes activités.

- **Objectif de l'épreuve :** Sélectionner des candidats sur leurs aptitudes à intégrer l'entreprise après une formation supérieure au management.

Critères de sélection : cohérence du discours, motivation pour ce type d'études, ouverture d'esprit, authenticité, goût pour l'international, réflexion sur son avenir professionnel.

Un mini CV à remplir sur place vous sera demandé (cursus, expériences professionnelles, activités extra-scolaires...).

- **Composition du jury :** jury de deux personnes composé d'un professeur ou un représentant de l'école et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

École de Management de Normandie



- **Entretien individuel**

30 minutes de discussion ouverte à partir du CV du candidat (préalablement rempli par celui-ci). Un CV type est envoyé au candidat par courrier lorsqu'il est déclaré admissible à l'École.

- **Objectif de l'épreuve**

L'entretien permet d'apprécier le potentiel du candidat, ses capacités à exercer de futures responsabilités en entreprise, sa motivation à intégrer l'École. Le jury cherche à cerner la personnalité du candidat, il apprécie son authenticité, son enthousiasme, son ouverture d'esprit, sa capacité d'adaptation et la cohérence de son discours. À l'École de Management de Normandie, chaque candidat est unique et l'École s'enrichit de la diversité des profils et des tempéraments des étudiants qui composent ses promotions.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de deux personnes : un professeur ou un cadre de l'École et un représentant du monde de l'entreprise.

ESC Amiens Picardie



- **Modalité d'entretien :** un entretien collectif et un entretien individuel.

- **Entretien collectif :** réunion de plusieurs candidats autour d'un problème à traiter en commun. Durée : 40 minutes.

Objectif : cette épreuve vise à évaluer la faculté du candidat à s'intégrer et à travailler dans une équipe ainsi qu'à apprécier son comportement social.

- **Entretien individuel :** après un exposé sur un sujet de culture générale tiré au sort, le candidat s'entretient avec les examinateurs. Durée : 30 minutes.

Objectif : cet entretien permet de mesurer les capacités du candidat à exercer de futures responsabilités dans l'entreprise, de déceler ses qualités humaines et son aptitude à assimiler l'enseignement de l'ESC Amiens Picardie. Il est tenu compte du parcours antérieur et des motivations du candidat.

- **Composition du jury :** un représentant de l'école et deux professionnels dont un ancien élève de l'école. Un CV type est demandé.

ESC Bretagne Brest

- **Entretien individuel**

Durée : 30 min.

Discussion ouverte à partir du CV du candidat rempli au préalable à l'école (des outils supports de présentation spécifique sont prévus).

- **Objectifs de l'épreuve**

Apprécier le potentiel du candidat, sa personnalité, sa motivation à intégrer l'école de management de Brest.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de deux personnes au moins : un professeur et un représentant du monde de l'entreprise.

ESC Chambéry Savoie

- **Entretien individuel**

Il se conduit à partir du CV type que vous aurez rempli au cours de la préparation.

- **Objectifs de l'épreuve**

L'objectif de l'entretien individuel est d'apprécier vos qualités personnelles, vos motivations, vos projets (personnels et professionnels), ainsi que votre ouverture d'esprit. Durant l'entretien, sont analysés :

- votre comportement (dynamisme, écoute, émotivité, adaptabilité...)
- votre raisonnement (expression, vocabulaire, logique...)
- votre expérience (diversité, richesse, sociabilité...).

Il se déroule en présence d'un jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un représentant du monde économique.

- **Durée** : préparation (30 mn) – entretien (20 mn)

ESC Clermont

- **Entretien individuel**

Exposé à partir d'un thème, d'une citation puis dialogue avec le jury à partir d'un CV.

- **Objectif de l'épreuve**

Évaluation du potentiel général à partir de la qualité d'expression orale, qualité relationnelle, largeur du champ culturel, profondeur de l'analyse, réflexion sur l'avenir professionnel.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes : un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Dijon

- **Entretien individuel**

Durée : 30 minutes. Discussion ouverte à partir du CV du candidat (rempli avant l'entretien par celui-ci).

- **Objectif de l'épreuve**

En complément des épreuves écrites, l'entretien a pour objectif de déceler les motivations et les potentialités du candidat.

Il s'agit avant tout d'apprécier l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses projets et le cursus de formation à l'ESC Dijon.

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'au moins deux personnes dont un professeur de l'ESC Dijon.

ESC Grenoble

- **Spécificités de l'oral de l'ESC Grenoble**

L'entretien se déroule en 3 parties :

- exposé tiré au sort et préparé (30 mn de préparation)
- interview d'un membre du jury*
- dialogue avec les membres du jury (un représentant de l'École et deux représentants de l'entreprise)

- **Exposé** : trois types de sujets sont proposés à l'étudiant : une carte de géopolitique, des tableaux de chiffres ou graphiques économiques ainsi qu'une citation. Libre à lui de choisir celui qui l'inspire, l'objectif étant de dégager une problématique et de l'exposer.

- **Interview** : épreuve spécifique de l'École. L'étudiant sélectionne un membre du jury et l'interviewe sur le sujet de son choix. (durée : 10 mn).

Objectifs de l'épreuve : mesurer la créativité et l'adaptation du candidat face à une personne inconnue, évaluer sa capacité d'écoute et son aisance à communiquer.

ESC La Rochelle

Groupe Sup de Co
La Rochelle

- **Entretien individuel**

Durée : 30 minutes.

En 1^{re} partie, exposé de 3 à 5 minutes sur un sujet d'ordre général puis questions réponses.

En 2^{de} partie, exposé sur votre personnalité, vos expériences et vos projets personnels, pédagogiques et professionnels, puis discussion avec les membres du jury.

Le candidat dispose de 40 minutes afin de préparer les 2 exposés. Le second exposé (projet personnel et professionnel) s'effectue à l'aide d'un support élaboré par le candidat durant la phase de préparation.

- **Objectif de l'épreuve**

Évaluer la capacité du candidat à tenir un propos structuré et argumenté sur un sujet d'ordre général. Analyser les principaux traits de personnalité du candidat afin de mesurer son degré d'aptitude et de motivation pour suivre un programme ESC, et plus particulièrement celui de l'ESC La Rochelle. Comprendre en quoi ses expériences passées l'ont construit et enrichi. Cerner avec le candidat ses projets à venir (scolaires, personnels, et professionnels) et analyser son potentiel à court et moyen terme.

ESC Lille

- **Entretien individuel** : (venir muni de son CV personnel). Choix d'un des deux sujets proposé. Préparation : 15 minutes. Exposé : 5 minutes. Entretien : 25 minutes.

L'entretien porte sur l'exposé, le contenu du CV, les perspectives professionnelles, les activités culturelles et les expériences en entreprise.

- **Objectif de l'épreuve**

Avec les réponses aux différentes questions, le jury évalue la richesse, la curiosité, la culture, la détermination, la simplicité et l'authenticité des candidats. À la fin de l'entretien, le jury demande au candidat s'il a quelque chose à ajouter.

- **Composition du jury**

Deux ou trois personnes (un permanent ou intervenant de l'École et un ou deux représentants d'entreprise).

ESC Montpellier

- **Entretien individuel** : Durée : 25 min

Le candidat a le choix entre une dizaine de situations proposées par le jury et expose avec clarté et authenticité des expériences récentes vécues personnellement dans un cadre professionnel, familial, associatif, sportif... en relation avec la situation choisie.

- **Objectifs de l'épreuve**

Le témoignage du candidat, sur le fond comme sur la forme, permet au jury d'identifier les caractéristiques personnelles indispensables et le potentiel requis à un futur cadre et dirigeant d'entreprise. Les questions posées par les membres du jury au fil du récit visent à approfondir progressivement la connaissance du candidat, et à évaluer entre autres sa capacité d'adaptation, d'anticipation, sa curiosité, son ouverture d'esprit, et son intégrité...

- **Composition du Jury**

Il se compose de 2 ou 3 personnes : d'un professeur ou d'un responsable de l'ESC Montpellier, ainsi que d'un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Pau

- **Entretien collectif**

Durée : 35 à 40 min. Jury : 2 professeurs.

En compagnie de 8 à 10 candidats, vous débattrez d'une problématique commune qui vous sera proposée par le jury.

Objectif : évaluer la capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit et de force de proposition du candidat au sein d'un groupe qu'il ne connaît pas.

- **Entretien individuel**

Durée : 30 min (10' + 10' + 10'). Jury : 1 professeur + 1 chef d'entreprise.

10 min pour présenter vos centres d'intérêts et vos passions au jury.

10 min pour échanger avec le jury autour de votre curriculum vitae.

10 min pour répondre, sans préparation, à une problématique déroutante.

Objectif : mieux connaître le candidat, ses expériences, ses motivations, ses projets, ses rêves... L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité.

ESC Rennes School of Business

managing diversity

- **Entretien individuel**

Durée: 30 minutes. Il se conduit à partir du CV type que le candidat aura rempli au préalable. Il prend la forme d'une discussion ouverte.

- **Objectif de l'épreuve**

Comprendre qui est le candidat, quels sont ses expériences, ses projets. L'évaluation du potentiel du candidat est principalement articulée autour de sa personnalité. Pas de sujet de culture générale à préparer.

- **Composition du jury**

Le jury est constitué de deux personnes : un professeur et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ESC Saint-Étienne

- **Entretien individuel**

Exposé de 20 min à partir d'un thème ou d'une citation (au choix) et 20 min d'entretien avec le jury.
Préparation : 40 min.

- **Objectifs de l'épreuve**

L'entretien comprend 3 axes de discussion (culture générale, projet professionnel / personnel et attentes) permettant d'évaluer le candidat selon 4 critères :

- vivacité d'esprit, curiosité intellectuelle ;
- aptitude à intégrer une équipe et à participer au dynamisme de celle-ci ;
- motivations pour les études dispensées au sein d'une ESC ;
- vision sur le devenir professionnel et personnel.

- **Composition du jury**

Au moins 2 personnes : un professeur ou responsable de l'école ainsi qu'1 ou 2 cadres ou Dirigeants d'entreprise.

ESC Troyes

- **Entretien individuel**

Durée : 30 minutes. Discussion ouverte à partir d'un questionnaire préalablement rempli par le candidat et permettant d'identifier les goûts, les passions, les réalisations, les projets... aussi bien sur le plan personnel que professionnel ou associatif.

- **Objectifs de l'épreuve** : faire en sorte que le candidat révèle sa personnalité et sa motivation. Il est important que l'École découvre les candidats pour tester leur potentiel, leur projet professionnel, leur capacité à savoir argumenter et faire passer un message, leur culture générale, leur capacité d'analyse et leur esprit critique.

- **Composition du jury** : le jury est composé de deux personnes : un professeur et un cadre dirigeant d'entreprise.

IECS - École de management de Strasbourg



- **Entretien individuel**

Durée : 45 minutes (préparation 15 minutes).
Le candidat expose le sujet choisi (parmi deux) pendant 10 minutes. S'ensuit l'entretien proprement dit, qui se déroule sous la forme d'une interview à partir du CV rempli préalablement par le candidat.

- **Objectif de l'épreuve**

Déterminer le potentiel de l'étudiant à exercer de futures responsabilités en entreprise. Le jury apprécie aussi son goût pour l'international, son ouverture d'esprit, sa personnalité, la cohérence de son discours et sa motivation pour ce type d'études.

- **Composition du jury**

Le jury est composé de trois personnes : un professeur ou responsable de l'École, un professeur en BTS / DUT et un cadre ou dirigeant d'entreprise.

ÉCOLE

Les écoles Passerelle ESC se présentent

CERAM Business School	p. 326
École de Management de Normandie	p. 328
ESC Amiens-Picardie	p. 330
ESC Bretagne Brest	p. 332
ESC Chambéry Savoie	p. 334
ESC Clermont	p. 336
ESC Dijon	p. 338
ESC Grenoble	p. 340
ESC La Rochelle	p. 342
ESC Lille	p. 344
ESC Montpellier	p. 346
ESC Pau	p. 348
ESC Rennes School of Business	p. 350
ESC Saint-Étienne	p. 352
ESC Troyes	p. 354
IECS École de Management de Strasbourg	p. 356

CERAM BUSINESS SCHOOL
NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

BP 085

06902 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 0820 424 444 (0,12 €/min)

Fax : +33 (0)4 93 65 45 24

E-mail : info-esc@ceram.fr

Internet : www.ceram.fr

CERAM Business School

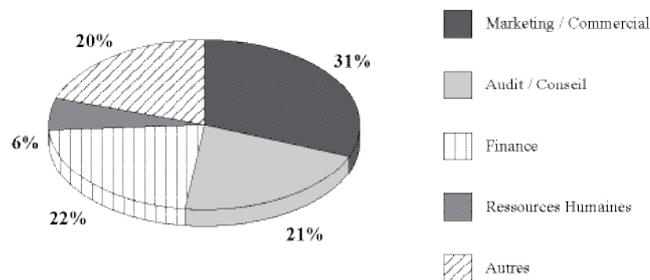
L'école

Date de création :	1963
Statut :	Établissement consulaire
Visa et labels :	Diplôme Bac+5 visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. École habilitée à délivrer le grade de Master. Membre du SAI (Service des Admissions Internationales) créé par la CCI Paris avec HEC, ESCP-EAP, EM Lyon. Membre fondateur du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, membre de l'EFMD et membre de l'AACSB. École accréditée Equis – École certifiée ISO 9001 version 2000 – Établissement primé par l'EFQM (European Foundation for Quality Management).
Directeur du groupe :	Alice Guilhon
Responsable concours :	Bernadette Dalmasso-Lani

En pratique

Scolarité :	7 400 €/an pour l'année universitaire 2007/2008
Financement :	Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires à taux préférentiels
Apprentissage :	Frais de scolarité payés par l'entreprise et étudiant rémunéré
Logement :	Fichier de l'école + Résidence Campus + Résidences universitaires
Assoc. des diplômés :	Contact au CERAM : Tél. : 0493 65 45 57

Les diplômés par fonctions



International

- 70 accords d'échange sur l'ensemble des continents, 9 accords de double diplôme
- Possibilité, en 2^e année, de choisir le programme « International Master » délivré en anglais et impliquant une expérience académique ou professionnelle à l'étranger puis, en 3^e année, suivre un Master of Science (programme international) ou une majeure en anglais.
- Une expérience obligatoire à l'étranger
- Membre du Réseau Doctoral Européen en Knowledge Management EUDOKMA.
- 35 % d'étudiants étrangers sur le campus de 60 nationalités différentes
- 30 % des professeurs de nationalité étrangère

Apprentissage

Depuis plus de 10 ans, le CERAM offre à ses étudiants la possibilité d'effectuer un apprentissage pendant leur parcours. Directement lié au tissu économique de la Région PACA, c'est l'un des plus grands centres de formation d'apprentis (CFA) de grade Master.

L'apprentissage est une remarquable formule d'alternance entre École et Entreprise. Il permet à l'étudiant d'accentuer son expérience et facilite son insertion professionnelle.

Spécificités

- 21 majeures de spécialisation ou Masters of Science (MSc) ou 3^{es} Cycles Spécialisés
- 168 options de parcours
- Choix de cours électifs ou optionnels en français et en anglais (préparation au DSCG, L2 de Droit...) dès la 1^{re} année
- Méthode « MyWay CERAM » d'accompagnement au développement des étudiants dans leur processus de formation et leur projet professionnel.
- Utilisation des nouvelles technologies éducatives (plateforme e-learning, campus virtuel, cours en e-learning).
- Un incubateur étudiant pour les projets de création et d'innovation.
- Un réseau puissant de 7 600 diplômés.

Les stages :

- 1^{re} année (ESC1) : 3 mois minimum de mai à fin août.
- 2^e année (MIM 1) : de 6 à 8 mois de janvier à fin août.
- 3^e année (MIM 2) : stage de pré-embauche 6 mois d'avril à septembre.

Année en Entreprise possible entre la 2^e et la 3^e année sous forme de stage ou CDD.

L'école est située à Sophia Antipolis, premier parc européen d'entreprises innovantes.

3^{es} cycles**Masters of Science (MSc) – Programmes en anglais**

- International Business
- International Finance
- International Marketing
- Logistics and Supply Chain Management
- Strategic Tourism Management

Mastères (MS) Spécialisés – Label de la Conférence des Grandes Écoles et 3^e Cycles Spécialisés

- Finance de Marchés, Innovations et Technologies
- Ingénierie et Gestion Internationale de Patrimoine
- Intelligence Économique et Knowledge Management
- Management Stratégique du Développement Durable



École de Management de Normandie

Groupe École de Management de Normandie

Campus du Havre

30, rue de Richelieu
76087 Le Havre Cedex
Tél. : 02 32 92 59 99 – Fax : 02 35 42 11 16

Campus de Caen

9, rue Claude Bloch
14052 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 46 78 78 – Fax : 02 31 43 81 01
info@em-normandie.fr

www.ecole-management-normandie.fr

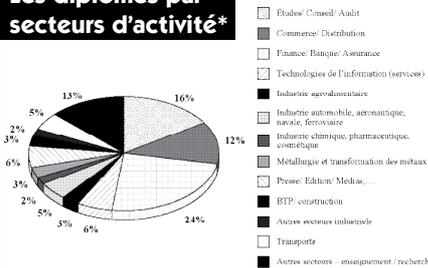
L'école

Date de création:	1871
Statut:	Association de loi 1901
Visa et labels:	Diplôme visé par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche conférant le Grade de Master. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles et des réseaux internationaux EFMD, AACSB et EMBS.
Dir. Général du Groupe:	Jean-Guy Bernard
Directeur Académique:	Didier Chabaud
Dir. des Programmes:	Jean-Christophe Hauguel
Responsables Concours:	Roger Soulieux, Catherine Perez

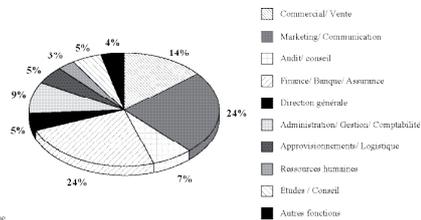
En pratique

Scolarité:	6 350 € (année 1) 6 750 € (années 2 et 3 : Master 1 et Master 2)
Financement:	Bourses de l'Enseignement Supérieur, prêts d'honneur de l'Éducation nationale, bourses des régions, Conseils généraux et villes, allocations d'études et d'installation, bourses Socrates-Erasmus, bourses de voyages ou stages, fonds d'aide aux étudiants géré par l'École, prêts bancaires, filière apprentissage: exonération pendant 2 ans des frais de scolarité, pris en charge par l'entreprise.
Logement:	Cité universitaire, locations de proximité (fichier à disposition)
Association des anciens:	Réseau de 8 300 diplômés 30 rue de Richelieu – 76087 Le Havre Cedex Tél : 02 35 41 16 03 - Fax : 02 35 42 11 16 E-mail : diplomes@em-normandie.fr Annuaire des diplômés : oui

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



- 83 % des étudiants ont signé un contrat de travail moins de 2 mois après la sortie de l'École.
- Salaire brut moyen annuel : 32 500 €.

* Selon l'enquête 2007 sur l'insertion professionnelle des Jeunes Diplômés 2006.

International

- 102 universités partenaires dans 32 pays
- 30 doubles diplômes ou diplômes communs :
 - Master, MBA, Magister, Licenciatura, Maestria... en Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Espagne, Honduras, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède, USA
 - EMBS (European Master of Business Sciences) : Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Finlande
- 170 étudiants étrangers à l'École en 2007
- 100 % des étudiants de l'École ont une expérience à l'étranger durant leur cursus (stage, mission, séjour d'études, double diplôme)
- 40 professeurs visiteurs par an à l'École
- Stages à l'étranger :
 - 1 stage obligatoire de 2 mois minimum durant le cursus
 - 1 stage de 6 à 12 mois (dans le cadre de l'année optionnelle située entre les années de Master 1 et Master 2)

Apprentissage/ Alternance

- Possibilité de suivre la filière apprentissage/alternance en 2^e et 3^e année du cursus.
- Durée : 2 ans. Rythme alternant cours à l'École (4 x 9 semaines répartis autour de 4 grands thèmes : marketing, finance, management, management stratégique) et périodes en entreprise (4 x 17 semaines, soit un total de 68 semaines, congés payés inclus).
- L'étudiant apprenti est rémunéré par son entreprise d'accueil et exonéré des frais de scolarité (pris en charge par l'entreprise).
- 60 % des apprentis sont recrutés par leur entreprise d'accueil.
- 30 places (campus de Caen) et 20 places (campus du Havre) par année sont ouvertes dans cette filière.

Spécificités

Le programme Master de l'École de Management de Normandie permet aux étudiants d'accéder à un programme d'excellence reposant sur une pédagogie résolument fondée sur l'ouverture : **internationale, culturelle, professionnelle**... Afin de former des esprits ouverts pour progresser, s'épanouir et se réaliser. La **pédagogie des missions** HEC Entrepreneurs (immersion répétée en entreprise en situation professionnelle concrète), la **pédagogie de la mobilité** (internationale et multiculturelle) et la **pédagogie du comportement** (développement du savoir-être), constituent les principes fondamentaux du programme et favorisent chez les étudiants l'émergence de comportements socialement actifs. Acteur dans la construction de son parcours, chacun développe ainsi son potentiel, son employabilité et acquiert les valeurs et les compétences nécessaires pour s'adapter, tant sur le plan personnel que professionnel, à l'échelle des cultures et des modes de vies de la planète.

Cycle de formation à la gestion : 1^{re} année (niveau Bachelor)

- Acquisition des fondamentaux de la gestion et connaissance des langues et cultures étrangères.
- Réalisation de deux missions et d'un stage en entreprise.
- Projets associatifs tutorés intégrés au dispositif de formation.

Cycle de formation au management : 2^e année (Master 1) et 3^e année (Master 2)

- **Master 1** : appropriation des connaissances managériales dans un environnement multiculturel avec près d'un tiers des cours de gestion enseignés en anglais, deux missions et un stage en entreprise.
- **Master 2** : année de la professionnalisation fondée sur 13 parcours personnalisés au choix dans les domaines de l'entrepreneuriat (**Entrepreneurs**) de la finance (**Management Financier des Groupes, Audit / Finance**), du marketing (**Marketing-Vente, Cross Cultural Sales & Marketing***), de la logistique (**Supply Chain & Logistics Management***, **Management de la Chaîne Logistique, Management du Commerce et des Transports Internationaux**), du tourisme et événementiel (**Tourism & Leisure Management***, **International Events Management***) et aussi : **Prévention des Risques Technologiques et Fiabilité des Organisations, Management du Développement Territorial**. Enfin, possibilité d'année de **double diplôme** chez un partenaire universitaire étranger ou français.
- **Filière apprentissage/alternance** (Master 1 et 2) : alternance pendant 2 ans de périodes de formation à l'École et en entreprise.
- **Année optionnelle** (entre Master 1 et 2) : année de stage en entreprise (en France ou à l'étranger) ou année d'études universitaires à l'étranger ou combinaison de ces 2 types d'expériences.

*Enseignements 100 % en anglais.

3^{es} cycles

- MS Management du Commerce et des Transports Internationaux (Le Havre)
- MS Management de la Chaîne Logistique (Le Havre)
- MSc Supply Chain & Logistics Management (Le Havre)*
- MSc Tourism & Leisure Management (Deauville)*
- MSc International Events Management (Deauville)*
- MS Entrepreneurs (Le Havre)
- MS Management du Développement Territorial (Caen)
- MS Prévention des Risques Technologiques et Fiabilité des Organisations (Caen)
- MS Management Financier des Groupes (Caen)

(*programmes 100% en anglais)



ESC Amiens Picardie

École Supérieure de Commerce
d'Amiens Picardie

18, place Saint-Michel
80038 Amiens Cedex 1

Tél. : 03 22 82 23 00

Fax : 03 22 82 23 01

E-mail :

melanie.bontant@supco-amiens.fr

Internet : www.supco-amiens.fr

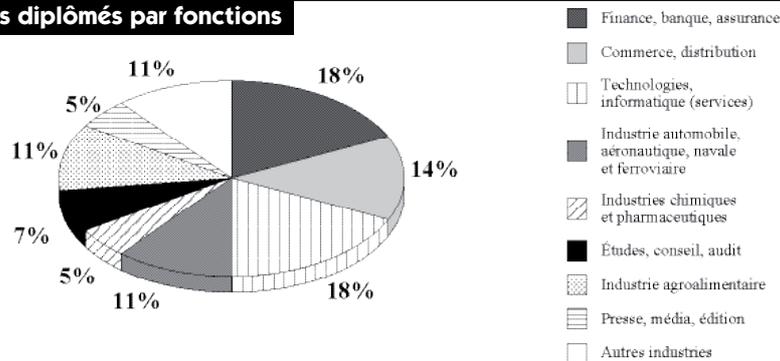
L'école

Date de création:	1942
Statut:	Association loi 1901
Visa et labels:	Diplôme reconnu et visé par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Visa renouvelé pour 6 ans le 19 août 2004. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et de l'European Foundation for Management Development. Grade de master.
Dir. du Groupe:	Jean-Louis Mutte
Directeur ESC:	Roger Davis
Relations entreprises:	Georges Pouzot
Responsable concours:	Mélanie Bontant
Resp. communication:	Hélène Guillaumot

En pratique

Scolarité:	6450 €/an
Financement:	Bourses d'État, bourses départementales, prêts d'honneur, fonds de solidarité du groupe Sup de Co, prêts bancaires
Logement:	Service logement de l'ESC
Assoc. des diplômés:	www.anciens-escamiens.com

Les diplômés par fonctions



International

- Plus de 250 universités partenaires dans 25 pays, programmes Socrates, réseaux Isep et Crepuq
- Les doubles diplômes internationaux :
 - Allemagne : FHW Trier
 - Australie : University of Ballarat
 - Canada : University de Moncton
 - Canada : University de Laval
 - Espagne : Fundesem Alicante
 - Grande-Bretagne : Anglia Ruskin University (Chelmsford & Cambridge)
 - Irlande : Dublin Institute of Technology
 - Mexique : TEC de Monterrey (ITESM)
 - Suède : Mälardalen University (Vasteras)
 - Suède : Kristianstad University
- Stages à l'étranger 2007 : 30 %
Durée : 4 à 6 mois en moyenne

Apprentissage

Au niveau de la 3^e année, chaque étudiant peut choisir le statut d'apprenti : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise.

Les étudiants de 2^e année peuvent aussi choisir ce statut, sous réserve de trouver une entreprise qui accepte le rythme proposé par l'ESC Amiens pour cette partie de la scolarité.

Le taux de placement est de 100 % en moins de 3 mois.

Spécificités

Ce qui nous différencie des autres grandes écoles de commerce :

- Le taux et le niveau de placement exceptionnels des jeunes diplômés, validé par les DRH.
- La qualité du réseau des anciens élèves (4 500 anciens élèves depuis 1942) et leur implication dans la vie de l'école.
- La diversité des partenaires internationaux : 250 universités réparties dans le monde entier.
- **L'apprentissage des comportements professionnels** au cœur du projet de l'école depuis de nombreuses années. En réalisant des simulations, des actions pour le compte des clients extérieurs et en étant évalués par des professionnels et les enseignants, les étudiants développent de réelles qualités de savoir être.
- La place accordée à la culture générale.
- **La recherche par les étudiants** : en troisième année, les étudiants réalisent un mémoire de recherche portant sur une problématique d'entreprise.
- **La créativité** : 100 % des étudiants en 1^{re} année participent au séminaire « Ouvriers d'entreprise ». Animé par des artistes, ce temps fort mobilise leur créativité, leurs talents et les familiarise avec d'autre façon de travailler.
- **Le Management Programme** : en deuxième année les étudiants choisissent 8 séminaires parmi 60 proposés sur les problématiques de management ; certains séminaires sont enseignés en anglais, en espagnol, ou en allemand. Les étudiants développent leur autonomie et leur capacité à construire un parcours de formation cohérent en lien avec leur projet professionnel et personnel. Ce Management Programme peut se dérouler également à l'étranger (Chine, Canada...)
- Le cadre d'étude, l'école est située dans l'ancien évêché d'Amiens, adossé à la cathédrale, en centre-ville et au cœur d'un parc historique.
- La coopération avec l'Université Picardie Jules Verne : DESS en fin de 3^e année, maîtrise en fin de 2^e année, la filière Science politique.
- L'implication de l'environnement économique et régional : intervention de toutes les CCI de la région Picardie, du MEDEF et de la CGPME au sein du conseil d'administration.
- Les moyens informatiques : 270 ordinateurs en réseau accessibles en libre-service permanent et collection de supports d'enseignement multimédia, l'ensemble des bâtiments équipé de bornes Wifi ainsi que la technologie SAS.

Les projets en cours pour l'année 2007 :

- L'ouverture de la filière "Science Politique"
- L'organisation du cursus en filières dès la première année.
 - Filière "International"
 - Filière "Science Politique"
 - Filière "Apprentissage"
 - Filière "Classique"
 - Développement de filières d'excellence spécifiques et développement de l'esprit d'excellence.

3^{es} cycles

- **Mastère Ingénierie des affaires internationales**, avec l'ESIEE
- **DESS « Communication et techniques des échanges internationaux »**, en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne
- **Programmes de formation continue** proposés par le département « Formation Tout au Long de la Vie »
- **Programme de consolidation du Projet Professionnel**, ouvert aux titulaires d'une maîtrise ou d'un DEA



ESC Bretagne Brest

École Supérieure de Commerce

Bretagne Brest
2, avenue de Provence
CS 23812
29238 Brest Cedex 3
Fax : 02 98 34 44 69
Tél. : 02 98 34 44 87
E-mail : communication@esc-
bretagne-brest.com
www.esc-bretagne-brest.com

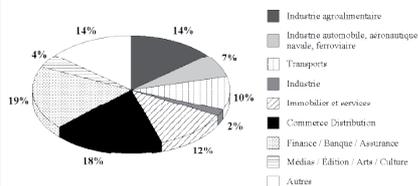
L'école

Date de création:	1962
Statut:	Établissement consulaire
Visa et labels:	École habilitée à délivrer le grade Master. Diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Membre du chapitre de la Conférence des Grandes Écoles. Membre de l'AACSB. Membre de la Fondation Nationale pour l'enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE). Membre de l'EISB (Entrepreneurship, Innovation and Small Business)
Dir. du Groupe:	Gérard Gimenez
Resp. communication :	Ghislaine Gailleton
Responsable concours:	René Uzio

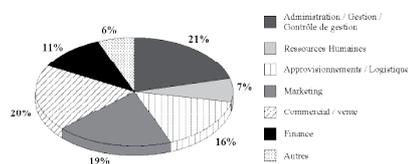
En pratique

Scolarité:	1 ^{re} année : 6 400 €, 2 ^e année : 6 200 €, 3 ^e année : 6 000 €/an
Financement:	Bourses, prêts d'honneur CCI, prêts bancaires préférentiels, stages rémunérés, apprentissage
Logement:	Cité universitaire, logement en ville
Assoc. des anciens:	Association des Diplômés de l'ESC Bretagne Brest (ADESC) à l'adresse de l'école. Tél. : 02 98 34 44 70 Annuaire des anciens (CD)

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords internationaux :**
Une expérience d'au moins 6 mois à l'étranger est obligatoire pour obtenir le diplôme. Ce séjour peut prendre différentes formes :
 - Échange académique dans l'une des universités partenaires localisées partout dans le monde,
 - Stage en entreprise,
 - Réalisation d'un projet personnel en lien avec l'international (tour du monde, mission humanitaire...).
- Possibilité de double diplôme : une année complète à l'étranger permet l'obtention du diplôme de l'université partenaire.
- Diplôme en première langue exigé et niveau requis exigé sur deuxième langue pour obtenir le diplôme.

Apprentissage

- Stage final de 6 mois minimum en 3^e année
- Possibilités d'année césure en entreprise en fin de 1^{re} année ou fin de 2^e année et de stages supplémentaires

Apprentissage : plus de 80 élèves
Année césure en entreprise : 12 étudiants.

Spécificités

- Quarante-cinq ans d'expérience dans l'enseignement supérieur du management. Quinze programmes de formation sont actuellement proposés et ouverts aux titulaires du Bac jusqu'aux Bac +5, sans oublier les salariés en formation continue...
- Au-delà des fondamentaux du management, l'ESC enseigne dans les domaines où son expertise est reconnue, comme en témoigne sa large gamme de Mastères spécialisés (MS, MSc) et/ou 3^{es} cycles : culture, logistique, entrepreneuriat...
- L'ESC Bretagne Brest fait de l'employabilité son objectif fondamental. Elle met en place la pédagogie et les moyens qui permettent à l'étudiant de trouver, à l'issue de sa formation, l'emploi auquel il peut aspirer. Chaque année, les résultats de son enquête-emploi confirment le bien-fondé de cette orientation.
- 80 % des ses étudiants de 3^e année sont en apprentissage... l'ESC propose cette formule sur 12, 18 ou 24 mois. D'excellentes relations avec les entreprises permettent leur réalisation effective : du « plus » sur le CV, et des coûts d'études allégés.
- La préparation à l'international se traduit dans les cours, qu'on peut suivre en anglais en 2^e et 3^e années, par le séjour obligatoire de six mois minimum à l'étranger et par les niveaux exigés dans les 2 langues vivantes.

3^{es} cycles et mastères

- Mastère Spécialisé et MSc Contrôle de gestion et Pilotage de la Performance
- Mastère Spécialisé et MSc Management des activités logistiques
- Mastère Spécialisé et MSc Management des organisations artistiques et culturelles
- Mastère Spécialisé et MSc Commerce international et marketing des produits alimentaires
- Mastère Spécialisé et MSc Gestion de patrimoine et Finance de marché
- Mastère Spécialisé Manager de projets technologiques
- 3^e cycle Entreprendre, Créer, Reprendre
- MBA in Strategic Leadership & International Management



ESC Chambéry Savoie

ESC Chambéry Savoie

Savoie Technolac
 12 avenue Lac d'Annecy
 73381 Le Bourget du Lac Cedex
 Tél. : 04 79 25 32 54
 Fax : +33 04 79 25 33 54
 E-mail : infoesc@esc-chambery.fr
 Internet : www.esc-chambery.fr

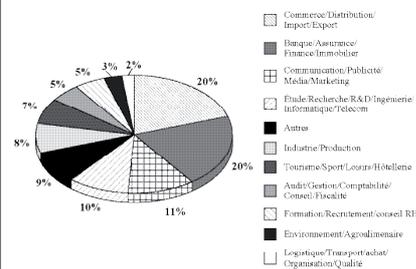
L'école

Date de création:	1992
Statut:	Consulaire
Visa et labels:	Visé par le Ministère de l'Éducation nationale, Grade de Master
Dir. du Groupe:	Bernard Pinat
Resp. du programme ESC :	Michèle Cudo
Directeur académique :	Michèle Cudo
Responsable concours:	Céline Dolgopyatoff
Responsable admissions:	Céline Dolgopyatoff

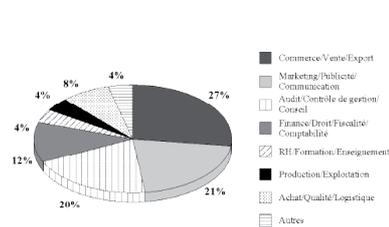
En pratique

Scolarité:	6 990 €/an
Financement:	Bourses d'État, Bourses ESC Chambéry (mérite et critères sociaux), Prêts bancaires, Alternance...
Logement:	Offres via le BDE, résidences universitaires sur le campus
Assoc. des anciens:	AAE ESC Chambéry – www.aae-esc-chambery.com Président : Patricia Denoyer

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords internationaux :**
50 accords en Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Mexique, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie
- **13 doubles diplômes :**
 - Strathclyde University, Glasgow Écosse : Master Finances / Master Marketing / Master Economics
 - Cardiff University, Pays de Galles : Diploma Business Administration (Post Graduate Diploma)
 - HTW Saarbrücken, Allemagne : Master of Arts in International Business
 - FHTW Berlin, Allemagne : Diplom Kaufmann
 - Business and Management University, Genève Suisse : Master of Business Administration / Master of Science in Finance
 - Mendel University, Brno République Tchèque : Master in Business Economics and Management / Master in Business Economics and Management option Affaires européennes
 - Karlstad University Suède : Master in International Service Management Research
 - Mälardalen University Västerås Suède : Master in International Marketing / Master in International Business and Entrepreneurship
- **Stages à l'étranger :** un séjour à l'étranger d'un semestre minimum est obligatoire au cours du cursus de l'étudiant, soit en entreprise soit en université partenaire (possibilité d'un mix des deux).

Apprentissage

- En 2^e et / ou en 3^e année.
- Rythme alterné 2 semaines École / 3 semaines Entreprise.
- Plusieurs formules possibles : contrat de professionnalisation, convention d'alternance, contrat d'apprentissage.
- Rémunération et/ou exonération des frais de scolarité.

Spécificités

Dans sa philosophie, ses valeurs, son fonctionnement et ses objectifs, l'ESC Chambéry Savoie se veut être un **révélateur de personnalité**. Nous vous donnerons les moyens de mieux vous connaître et de construire votre projet personnel et professionnel. Pour réussir, nous vous invitons à suivre « un parcours unique et sur mesure : le vôtre » !

Un environnement de qualité

- Au cœur de la région Rhône-Alpes, 2^e région économique de France,
- Sur le technopôle « Savoie Technolac » entre villes, lacs et montagnes,
- Une équipe pédagogique innovante de haut niveau académique et professionnel,
- Un dispositif de coaching et de tutorat individualisé,
- Un réseau d'alliances et de partenaires internationaux (50 universités partenaires dans 24 pays),
- Un Service Emploi Carrière et un réseau d'anciens diplômés, relais pour l'emploi.

Un enseignement à la carte

- Plusieurs parcours individualisés.
- Majeures de spécialisation :
Audit et contrôle de gestion, Finance, International, Management de projet, Marketing, Entrepreneuriat, Supply chain management.
- Cours électifs à choisir parmi une cinquantaine en :
Finance / Contrôle de gestion, Stratégie, Management de projet, Marketing, Management, International et Systèmes d'information.
- 14 doubles diplômes : DSCG et diplômes internationaux.
- Des stages chaque année et l'alternance possible dès la 2^e année.

ESC Clermont

École Supérieure de Commerce
de Clermont

4, boulevard Trudaine
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04 73 98 24 24

Fax : 04 73 98 24 49

E-mail : info@esc-clermont.fr

Internet : www.esc-clermont.fr

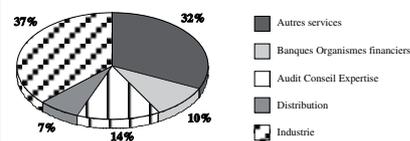
L'école

Date de création:	1919
Statut:	Établissement géré par la CCI de Clermont-Issoire
Visa et labels:	Accréditée AACSB. Diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, habilité à délivrer le grade Master. Membre du Chapitre de la Conférence des Grandes Écoles, EFMD, AACSB, CLADEA, Nibes. Membre fondateur du réseau EMBS (European Master in Business Sciences)
Dir. du Groupe:	Andrés Atenza
Dir. Programme:	Lionel Pradelier
Responsable concours:	Nicole Le Cann

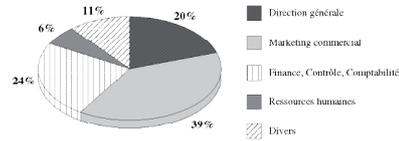
En pratique

Scolarité:	6600 €/an
Financement:	Bourses d'État, exonération partielle de droits, monitorat, prêts bancaires à taux préférentiels
Logement:	Mise à disposition d'adresses, relations privilégiées avec certains propriétaires et agences
Assoc. des anciens:	Président : Jean-Marc Picandet. L'association édite un annuaire des 6 802 diplômés en activité.

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords internationaux:**
– 91 partenaires
- **39 pays concernés**
- **Doubles diplômes ou diplômes communs:**
– Master franco-chinois en partenariat avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
– 9 universités aux États-Unis pour les MBA et MSc
– MBA en Espagne, Pologne
– MS en Grande-Bretagne
– Maestria au Mexique
– 13 universités pour l'EMBS
- **150 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger:**
tous les élèves doivent effectuer un séjour de 6 mois.

Apprentissage131 élèves en 3^e année**Spécificités****Une valeur sûre reconnue**10^e Grande École française accréditée AACSB**La force d'une grande École**

6 800 diplômés présents dans 59 pays.

Au moins 9 parcours possibles vers des spécialisations en phase avec les attentes des entreprises.

Innover pour progresserDéveloppement de nouveaux enseignements en management des entreprises culturelles, management du développement durable, marketing automobile, marketing agroalimentaire. Création d'un Master franco-chinois, en partenariat avec l'Université Blaise Pascal, ouvert aux élèves de 2^e et 3^e année et d'une filière Expertise Comptable Commissariat aux Comptes.**La formation internationale**

Tous les élèves effectuent un séjour d'au moins 6 mois à l'étranger sous la forme de stage d'études et missions pour des entreprises « Opérations Ambassadeurs », année en entreprise, double diplôme, séjour d'études. Ils disposent d'un choix très large de possibilités : 91 partenaires répartis dans 39 pays, 22 partenaires délivrant des doubles diplômes : MBA, MSc, EMBS, Maestria. À Clermont les élèves peuvent suivre le programme « ESC All in English », filière management totalement en anglais.

De nouveaux partenaires

Après le Brésil, l'Inde et le Chili en 2006, des universités chinoise, colombienne et américaine ont signé des accords de coopération avec l'École.

Dans une ville qui bouge45 000 étudiants. Dixième ville française au classement de *L'Express*, (dynamisme économique, offre culturelle et cadre de vie), quatrième ville sportive.**3^{es} cycles****Mastères et Masters of Science:**

- Ingénierie d'affaires et de projets internationaux *
- Stratégie et management des technologies de l'information*
- Management européen des ressources humaines
- Management des partenariats industriels et de la sous-traitance
- Finance and Auditing, International Audit, Risk Management

* Également enseigné en anglais.



ESC Dijon

École Supérieure de Commerce
de Dijon

29, rue Sambin – BP 50608

21006 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 59 00

Fax : 03 80 72 59 99

E-mail : escdijon@escdijon.com

Internet : www.escdijon.eu

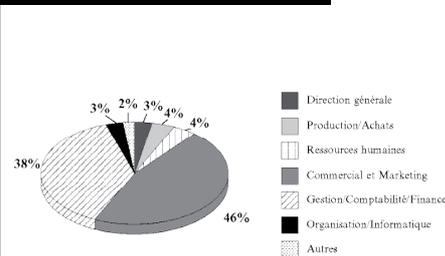
L'école

Date de création:	1899
Statut:	Établissement consulaire
Visa et labels:	Diplôme visé. Membre du Chapitre des Écoles de Management de la Conférence des Grandes Écoles, de la FNEGE et de l'EFMD. École habilitée à délivrer le grade de Master.
Dir. du Groupe:	Stéphan Bourcieu
Dir. académique:	Patrick Scotti
Dir. développement:	Isabelle Demay
Dir. du programme grande école:	Olivier Léon

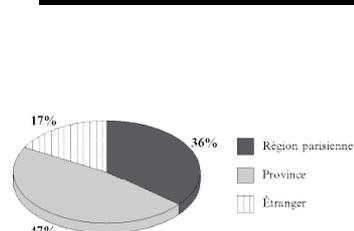
En pratique

Scolarité:	1 ^{re} année: 6 300 €; 2 ^e année : 6 900 €; 3 ^e année : 6 660 € (année scolaire de référence 2007-2008)
Financement:	Bourses de l'Enseignement supérieur, prêts bancaires étudiants à taux préférentiels, fonds de solidarité
Logement:	Cité universitaire, logements en centre-ville (Fichier logement à disposition des élèves)
Assoc. des anciens:	Réseau de plus de 5 000 diplômés en activité Président : David Sullo Secrétaire générale : Agnès Masson Tél. : 03 80 72 59 92 – Fax : 03 80 72 59 99

Les diplômés par fonctions



Les diplômés par régions



Enquête janvier 2007 « Insertion des jeunes diplômés ».

International

- **105 universités partenaires dans 37 pays**
- **26 Doubles diplômes et 1 Triple diplôme**
 - Australie
 - Canada
 - Allemagne
 - Autriche
 - Mexique
 - Espagne
 - Suède
 - USA
- **Environ 240 étudiants étrangers dans l'école**
- **Séjours à l'étranger:**
Au minimum, nos étudiants effectuent un semestre d'études obligatoire à l'étranger dans une de nos universités partenaires.
Quant à ceux qui optent pour la filière double diplôme, ils suivent, sur une durée de 12 à 18 mois, des cours de management dans une université partenaire.
Les étudiants peuvent également faire un stage à l'étranger.

Apprentissage

Possibilité de poursuivre ses études à partir du second semestre de 2^e année sous contrat d'apprentissage.

Les « apprentis » obtiennent le même diplôme que leurs camarades tout en étant salariés d'une entreprise qui prend en charge leurs frais de scolarité et leur verse une rémunération.

Spécificités

« La vocation de l'ESC Dijon est de conduire chaque étudiant à acquérir les compétences génériques que se doit de posséder tout titulaire d'un diplôme en management de niveau Master mais également les compétences spécifiques adaptées à son projet professionnel. Au-delà des savoirs et des savoir-faire, cela signifie également l'acquisition de savoir-être, lesquels sont au cœur du programme de développement et d'accompagnement personnel proposé tout au long de la scolarité. »

Nos points forts:

La mission du Groupe ESC Dijon Bourgogne est de former des Managers Entrepreneurs marqués par les valeurs d'Ouverture, de Responsabilité et de Créativité.

Ces 3 dimensions du Management Entrepreneurial se déclinent notamment dans les actions pédagogiques suivantes:

L'Ouverture:

- **L'ouverture internationale:** la possibilité est offerte aux étudiants de s'engager dès la 2^e année du Programme Grande École dans une filière internationale (cours de management réalisés intégralement en anglais, en espagnol ou en allemand) conduisant à l'obtention d'un double diplôme de niveau Master au sein d'une institution partenaire (MBA, MSc, MA, Licenciatura, Diplom Kaufmann).

- **L'ouverture sociale:** l'École s'est aussi donnée pour mission de former des entrepreneurs citoyens avec le Parcours PAC (Pédagogie par l'Action Citoyenne): en 1^{re} comme en 2^e année, les élèves doivent consacrer 48 heures (obligatoires et validées par des crédits) à la société civile (soutien scolaire, aide aux personnes en difficulté, aide à la réinsertion professionnelle dans les prisons etc.). C'est une approche originale pour donner à nos élèves le sens de la citoyenneté et leur apprendre à gérer la diversité.

La Responsabilité:

- **La responsabilité individuelle:** les étudiants sont responsabilisés sur leur apprentissage grâce à des méthodes de Pédagogie Active, rendant l'étudiant davantage autonome dans son apprentissage.

- **La responsabilité collective:** l'investissement collectif des étudiants à travers la vie associative fait l'objet à l'ESC Dijon d'un parcours spécifiquement aménagé. Les étudiants de ce parcours doivent répondre aux mêmes exigences académiques que leurs camarades mais bénéficient d'un emploi du temps aménagé. De plus, ils peuvent bénéficier d'un coaching associatif et ainsi mettre à profit durant leur cursus scolaire une expérience forte et réussie d'entrepreneur associatif.

La Créativité:

Cette dimension s'illustre notamment dans le domaine entrepreneurial. Les étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise ont la possibilité d'intégrer un Parcours Entrepreneurial. Ce parcours leur permet dès le 2^e semestre de la 1^{re} année, et jusqu'au premier semestre de la 2^e année de travailler en alternance sur leur projet de création d'entreprise. En 3^e année, ils peuvent passer ensuite 6 mois minimum sur la réalisation finale de leur projet.

3^{es} cycles

Mastères spécialisés:

- Management de l'industrie pharmaceutique
- Commerce international des vins et spiritueux
- Management des entreprises culturelles
- Marketing Alimentation Santé
- Communication Financière Internationale

Master of science:

- European Business Administration



ESC Grenoble

École Supérieure de Commerce
de Grenoble

(dépend de Grenoble École de Management)

12, rue Pierre Sépard

BP 127

38003 Grenoble Cedex 01

Tél. : 04 76 70 60 13

Fax : 04 76 70 60 99

E-mail : info@esc-grenoble.com

Internet : www.esc-grenoble.com

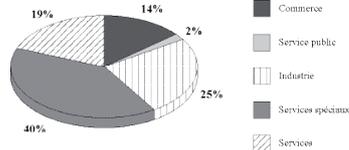
L'école

Date de création:	1984
Statut:	Établissement consulaire (Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble)
Visa et labels:	Diplôme visé – grade Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles et du Chapitre des Écoles de Management. Accrédité EQUIS, AACSB et AMBA.
Dir. Grenoble École de Management:	Thierry Grange
Dir. de la Pédagogie et de la Recherche:	Loïck Roche
Dir. de l'École:	Jean-François Fiorina
Resp. du concours:	Martine Favre-Nicolin

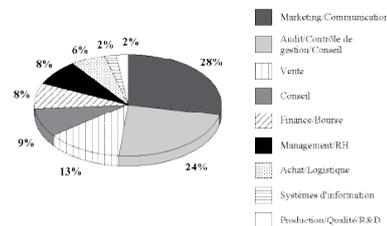
En pratique

Droits de scolarité:	1 ^{re} année: 7 070 €, 2 ^e /3 ^e année: 7 590 €
Financement:	Financement possible par contrat d'apprentissage/alternance (2 ^e /3 ^e année); mensualisation du règlement; exonérations; prêts d'honneur pour boursiers de l'enseignement supérieur ou pour toute situation exceptionnelle; bourses stages en PME/PMI; bourses pour l'étranger; jobs étudiants...
Logement:	Logements étudiants à proximité

Les diplômés par secteurs d'activités



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords d'échanges avec 136 universités partenaires dont la majorité bénéficie d'accreditation(s) internationale(s) réparties dans 31 pays. 16 possibilités de double diplôme: MBA, MSc, Diplom Kaufmann**
- **Le Global Manager Program: 100 % des étudiants partent à l'étranger.**
Quatre options au choix:
 - séjour classique d'un an ou d'un semestre dans l'une des meilleures universités internationales
 - stage de 3 à 12 mois dans une entreprise basée à l'international
 - année de césure pour un projet professionnel ou humanitaire
 - summer school de 6 à 8 semaines dans une université aux États-Unis, en Chine, Allemagne ou Australie
- **Possibilité de suivre le programme ESC entièrement en anglais en 1^{re} et 2^e année (BIB et MIB)**
- **Plus de 70 nationalités présentes au sein de l'institution**
- **Parcours Tour du Monde :** 2 années consacrées à la préparation et à la réalisation d'un Tour du Monde autour d'une thématique précise

Expérience en entreprise

- 12 mois d'expérience minimum, sous forme de stages, de césures, de parcours en alternance ou apprentissage.
www.esc-grenoble.com/parcours

Spécificités

Tout en conservant un enseignement généraliste, l'ESC Grenoble a acquis une véritable expertise en Management de la Technologie et de l'Innovation qui lui permet de former des futurs cadres dotés d'une culture de l'initiative et d'un esprit entrepreneurial, capables d'anticiper les changements et de mener des projets transversaux dès leur entrée dans l'entreprise.

S'appuyant sur des méthodes d'accès aux principes du management, aussi distinctes qu'originales, la pédagogie différenciée a pour objectif de permettre à l'étudiant de construire son propre parcours en fonction de ses aspirations et de la réalité professionnelle. Véritable accélérateur du processus personnel d'apprentissage, elle s'appuie sur une organisation rigoureuse.

Le projet professionnel de chaque étudiant est formalisé par une équipe dédiée au Développement Personnel pour concevoir le parcours de formation qui correspond à ses ambitions.

Un département entier, le Département des Enseignements Appliqués (DEA), s'attache à valoriser toutes les expériences hors salle de classe qui sont désormais intégrées au cursus: création d'entreprise, implication associative (25 associations), alternance en entreprise, apprentissage, année de césure, projet personnel national ou international...

L'École dispose également d'un Bureau des Projets qui valide le contenu de chaque initiative personnelle et un Bureau des Projets Sports destiné au suivi spécifique des sportifs de haut niveau, bénéficiaires d'un cursus adapté.

La pédagogie différenciée est bel et bien en marche pour offrir aux étudiants des degrés d'expertise modulables. Avec, comme possibilité ultime, l'obtention d'un double diplôme: MBA, Mastère Spécialisé, Certificat de l'ENST Bretagne...

Accréditée EQUIS, AACSB et AMBA, elle est aujourd'hui l'une des rares écoles mondiales à posséder cette triple accréditation. Le développement d'une stratégie internationale avec près d'une centaine d'universités partenaires et l'installation de ses programmes sur 11 sites, de Grenoble à Moscou, donnent à ses élèves une ouverture internationale très appréciée par les entreprises qui les recrutent et qui soutiennent l'École par l'offre de projets de fin d'études à l'étranger.

3^{es} cycles

Un MBA full-time et part-time avec neuf spécialisations:

• Business Intelligence • Technology Management • Global Management • Management Consulting • Marketing • Managing the Digital Enterprise • Project Management • Finance • International Accounting and Auditing

10 Mastères Spécialisés: • Management Technologique et Innovation • Systèmes d'Information et Management • Management de Projet Décisionnel • Management de la Fonction Achats • Entrepreneurs (Label Pédagogie HEC) • Management des Entreprises de Biotechnologies • Management et Marketing des Territoires • Management des Activités de Services • Manager Agile • Informatique Appliquée à la décision Bancaire et Actuarielle (en partenariat avec l'ENST Bretagne).



Groupe Sup de Co

Groupe Sup de Co La Rochelle

102, rue de coureilles
17024 La Rochelle cedex 01

Tél. : 05 46 51 77 00

Fax : 05 46 51 79 08

E-mail : com@esc-larochelle.fr

Internet : www.esc-larochelle.fr

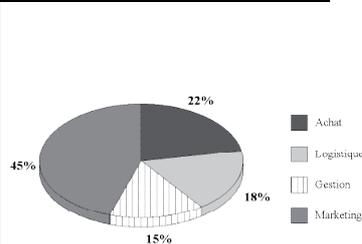
L'école

Date de création:	1988
Statut:	Consulaire
Visa et labels:	ISO 9001, diplôme bac +5 visé par le ministère de l'Éducation nationale et conférant le grade de master ; membre de la Conférence des Grandes Écoles ; membre de l'EMFD
Dir. du Groupe:	Daniel Peyron
Resp. du programme ESC:	Marc Gibiat
Dir. académique:	Sébastien Tran
Responsable Concours:	Christine Lorteau
Responsable admissions:	Christine Lorteau

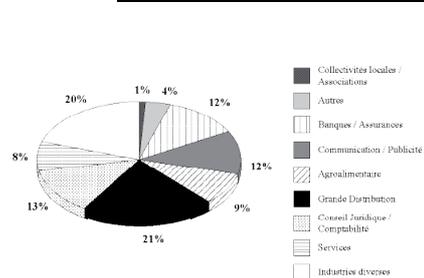
En pratique

Scolarité:	6 800 €/an
Financement:	Prêts bancaires à taux préférentiels et remboursements différés, contrat d'apprentissage, jobs étudiants, École cautionnaire, fonds de solidarité, programme ERASMUS, SOCRATE, FACE, UFA.
Logement:	Résidences sur le campus, offres des particuliers et des agences.
Assoc. des anciens:	Association des diplômés, à l'adresse de l'école, Tél. : 05 46 51 77 35

Les diplômés par fonctions



Les diplômés par activités



International

- **Accords internationaux :**
69 universités partenaires
(Canada, États-Unis, Mexique, Chine, Japon, Australie, Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie...)

Études ou stage(s) à l'étranger :

- 9 à 18 mois d'expatriation en deux expériences en contexte académique ou professionnel.
- 10 doubles diplômes internationaux au choix.
- Stage de 1^{re} année « Cap anglophone » : 3 mois en pays de langue anglaise.
- 2^e ou 3^e année : 6 mois en université ou en entreprise (pays au choix).
- Possibilité d'une césure à l'international (6 à 12 mois), 30 % des cours sont dispensés en langue anglaise.
- Initiation d'une langue de demain : Russe, Japonais, Arabe, Chinois...

Apprentissage

En 2^e et 3^e années (18 mois)

Nombre d'élèves : 45 en 2^e année et 60 en 3^e année

Durée et répartition formation et entreprise : 1 semaine à l'École et 3 semaines en entreprise sur 18 mois

Spécificités

Descriptif de l'école

La finalité du programme Grande École – ESC La Rochelle est de former des cadres opérationnels dans un monde caractérisé par la vitesse des évolutions, l'instabilité et l'incertitude, mais aussi la dimension mondiale d'un nombre croissant d'activités.

Dans ce contexte où les facteurs clés de réussite pour nos futurs étudiants sont parmi d'autres la mobilité, l'autonomie, la capacité d'initiative, l'aptitude à la pensée complexe et la capacité à hiérarchiser les problèmes, notre objectif est de développer l'employabilité de chaque diplômé de l'ESC La Rochelle.

Les objectifs du programme Grande École – ESC La Rochelle :

- Aider chaque étudiant dans la construction d'un CV cohérent (expériences professionnelles et choix académiques) et différencié.
- Développer une synergie entre les concepts appréhendés lors du cursus et sa mise en pratique.
- Former des êtres ouverts aux différentes cultures, capables d'appréhender la complexité des approches transversales.
- Forger un projet professionnel et personnel solide fondé sur une connaissance approfondie de soi-même.

Listes des spécialisations

Attractive et dynamique, la formation ESC propose :

- 12 à 24 mois d'expérience Professionnelle.
- 18 mois d'apprentissage.
- 9 à 18 mois d'expatriation à l'étranger
- Mission humanitaire, citoyenne ou sociale « Humacité » : durant le cursus, vous devrez réaliser une mission d'une durée de trois mois consacrée à une cause soit humanitaire, au service de personnes en difficulté partout dans le monde, soit citoyenne, dans les actions d'accompagnement, dans les campagnes d'information à but civique, dans l'animation culturelle, urbaine...
- Une triple Spécialisation
 - Une majeure Fonction en 3^e année: Marketing, Finance, Négociation Commerciale, Achats-Logistique, Ressources humaines, Finances, Ressources Humaines, Contrôle de gestion.
 - Une mineure Secteur d'activité en 2^e année: Événementiel, développement durable Tourisme-Loisirs, Environnement, Distribution, High-Tech, Audit-Banque-Assurance.
 - Une majeure par Zone Géo-Culturelle du Monde en 2^e année: Europe élargie, Asie Pacifique, Monde Arabo-Musulman, Amérique du Nord, Monde Hispano-Ibérique.
- Des doubles diplômes
 - double validation ESC / Master Management de l'environnement
 - double validation ESC / Master stratégie du développement durable
 - double validation ESC / Master management de produits touristiques
 - double validation ESC / Master management de projets événementiels
 - double validation ESC / Master Audit Conseil et performance
 - double validation ESC / 3^e cycle en Management Industriel
 - double diplôme ESC / Master « Management de Projet »
 - double diplôme ESC / Master of Arts in International Business and Administration ou double validation ESC / Master stratégie internationale des entreprises.

3^{es} cycles et mastères

- Management de l'environnement
- Stratégie du développement durable
- Management de produits touristiques
- Management de projets événementiels
- Audit-Conseil et Performance
- Management Industriel
- Management de projet
- Master in Tourism and Hospitality Management
- Master stratégie internationale des entreprises
- Master of Arts in International Business and Administration



ESC Lille

École Supérieure de Commerce
de Lille – Lille/Paris

Campus de Lille: Av. Willy Brandt
59777 Euralille

Tél.: 03 20 21 59 62 – Fax: 03 20 21 59 59

E-mail: infos@esc-lille.fr

Campus de Paris: Tour La Villette

6, rue Émile Reynaud – 75916 Paris cedex 19

Tél.: 01 53 56 36 60 – Fax: 01 53 56 36 61

E-mail: standard@esc-lille.fr

Internet: www.esc-lille.fr

et www.esc-lille.com

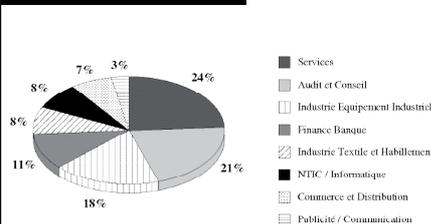
L'école

Date de création:	1892
Statut:	Association loi 1901, établissement privé reconnu par l'État
Visa et labels:	Accréditée EQUIS (février 2006), membre de l'EFMD, AACSB et ELASM (European Institute for Advanced Studies in Management). Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation nationale, Grade de Master.
Dir. du Groupe:	Jean-Pierre Raman
Dir. du Programme Grande École:	Henrik Lutzen
Responsable des études:	Laurence Lecoivre (Lille), Corinne Poroli (Paris), Katrina Panchout (IMM Lille)
Responsable concours:	Jean-Luc Deherripon

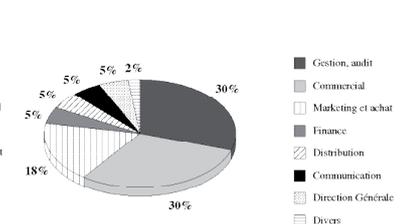
En pratique

Scolarité:	8 240 €/an
Financement:	Bourses d'État, bourses internes, monitorat, prêts bancaires, Apprentissage/Alternance
Logement:	Informations et sites d'annonces disponibles sur Internet. Service logement en juillet et août.
Assoc. des diplômés:	Président : Vincent Debels Internet: www.diplomes.esc-lille.fr

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- 56 accords internationaux (Programme Grande École)
- 4 doubles diplômes, 1 triple diplôme
- 55 professeurs internationaux visitants
- 20 % d'étudiants étrangers
- 612 étudiants d'ESC Lille en séjour d'études à l'étranger en 2006-2007 dans le cadre des séjours obligatoires

Apprentissage

Apprentissage alternance (2^e et 3^e année)

- lundi, mardi et un mercredi par mois à l'école ;
- les autres jours en entreprise ;
- 57 étudiants en 2^e année ;
- 102 étudiants en 3^e année.

Spécificités

Fondé en 1892, le Groupe ESC Lille est une des plus anciennes grandes écoles de commerce de France.

ESC Lille est accréditée EQUIS et compte aujourd'hui 2 760 étudiants ; elle est implantée sur deux campus ultramodernes situés au cœur des centres d'affaires de Lille Euralille et de Paris La Villette. Lille est à moins de 2 heures de trois grandes capitales européennes (Paris : 1 heure ; Bruxelles : 35 min ; Londres : 1 h 30). Cette proximité et le dynamisme de la métropole de Lille permettent aux étudiants d'y trouver un milieu professionnel riche d'emplois et de stages.

L'école propose aux étudiants une formation « à la carte » avec 120 parcours possibles.

L'école propose 5 Grandes Orientations :

L'orientation Internationale :

- Avec L'IMIM (International Master In Management), cursus en Anglais, stages à l'international.
- Avec le Parcours Franco-allemand ou Franco-allemand-Russe (avec respectivement double et triple diplôme).
- Franco-allemand : 1 an en France (cursus fondamental), 1 an en Allemagne, dernière année en France avec les étudiants Allemands.
- Franco-allemand-Russe : 1 an en France (cursus fondamental), 1 semestre en Allemagne, 1 semestre en Russie, dernière année en France.
- Avec le double diplôme en Management de Production de l'Université de Reutlingen (Allemagne). 1 an en Allemagne avec cours en Anglais (programme réparti sur les deux dernières années d'ESC Lille).
- Avec l'année de césure à l'étranger possible.

L'orientation Opérationnelle :

- Avec l'apprentissage et l'alternance : l'apprenti a un statut de salarié, le rythme de l'apprenti et de l'étudiant en Alternance est le même : 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise (une fois par mois il y a cours le mercredi).
- Avec l'Année de césure en entreprise.

L'orientation Comptabilité, Contrôle, Audit :

- Avec le double diplôme (Master CCA de l'École Supérieure des Affaires, Université de Lille 2).

L'orientation Juridique :

- Avec le double diplôme (Master Droit des Affaires de l'Université du Littoral Côte d'Opale).

L'orientation Généraliste :

Avec un choix de 16 majeures de spécialisation en 3^e Année : Management Entrepreneurial, International Marketing, Marketing relationnel et gestion de la relation client, Recherche en marketing, Spécialisation Marketing, Option Management Commercial, Finance d'entreprise et de marché, International Finance, Recherche en Finance, Audit, Contrôle de gestion et systèmes d'information, Recherche en Audit-Contrôle, Stratégie et management des Ressources Humaines, Stratégie et Management de la Communication, Management Logistique et Achats, Droit des Affaires.

MBA, PhD, Mastères (MS) spécialisés, Mastères MSc

Le MBA, le PhD, les 10 Mastères (MS) Spécialisés et les 3 Mastères MSc offrent aux étudiants français et étrangers ainsi qu'aux cadres et responsables d'entreprise le diplôme spécialisé le mieux adapté à leur projet professionnel et à leur développement de carrière.

PhD – Doctoral Programme in Strategy, Programme and Project. Programme anglophone. Campus de Lille.

MBA in Strategy, Programme and Project. Programme anglophone. Campus de Paris.

9 Mastères (MS) Spécialisés :

- *MS Analyse Financière Internationale* – avec préparation au Chartered Financial Analyst (CFA®). Campus de Paris
- *MS Audit, Contrôle de Gestion et Systèmes d'Information / Auditing, Management Accounting, and Information Systems.* Programme francophone (campus de Lille) ; programme bilingue français-anglais et programme anglophone (campus de Paris)
- *MS Finance et Gestion de Patrimoine* – Campus de Lille
- *MS Gestion Fiscale de l'Entreprise* – Campus de Lille
- *MS Management de Projets et Programmes / Project and Programme Management.* Programme francophone au campus de Lille et programme anglophone au campus de Paris
- *MS Marketing Direct et Commerce Électronique* – Campus de Lille
- *MS Marketing Management par la Qualité / Marketing and Quality Management* – Campus de Lille
- *MS Stratégie et Management de la Communication* – Campus de Lille
- *MS Stratégie et Management des Ressources Humaines* – Campus de Lille
- *MS Management de la chaîne logistique – Achats/Supply chain management and Purchasing* – Campus de Lille

3 Mastères MSc :

- *MSc Auditing, Management Accounting, and Information Systems.* Programme bilingue français-anglais et programme anglophone – Campus de Paris
- *MSc Supply Chain Management and Purchasing.* Programme anglophone – Campus de Lille
- *MSc Project and Programme Management.* Programme anglophone – Campus de Paris



ESC Montpellier

École Supérieure de Commerce
de Montpellier

2300, avenue des Moulins
34185 Montpellier Cedex 4

Tél. : 04 67 10 26 70

Fax : 04 67 10 25 95

E-mail :

concours@supco-montpellier.fr

Internet :

www.esc-montpellier.com

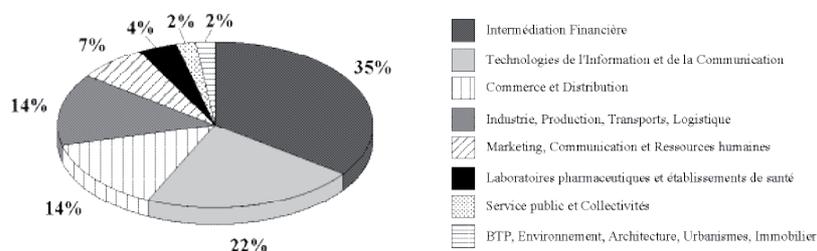
L'école

Date de création :	1897
Statut :	Établissement consulaire de la CCI de Montpellier
Visa et labels :	Diplôme visé par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Grade de Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Membre de l'AACSB – International Association to Advance Collegiate Schools of Business, Membre de l'EFMD – European Foundation for Management Development, Membre du CLADEA – Consejo latino americano de escuelas de administracion, Membre de l'IT&FA – International Trade and Finance Association, Membre de la CREPUQ – Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec, Membre de l'EAIE – European Association for International Education, Membre de l'Association Alexander Von Humboldt, Membre du projet Global Compact de l'ONU.
Dir. du Groupe :	Didier Jourdan
Dir. de l'école :	Didier Jourdan
Responsable concours :	Laurence Maire

En pratique

Scolarité :	7057 €/an (2007-2008). Sur les quatre années de scolarité, l'étudiant n'en acquitte que trois.
Financement :	Depuis la rentrée 2007, ouverture de l'apprentissage à toutes les voies d'entrée, Bourses d'Excellence (105 000 €, soit l'intégralité de 5 bourses de 21000 €) et des Bourses «Entreprise du Mérite» (15 bourses de 2 500 €), développement des monitorats, possibilité de cursus Job Alterné, partenariat privilégié avec la Société Générale, prêts bancaires à taux préférentiels, mise en place d'un Fonds Social.
Logement :	Résidences situées à proximité du campus, les offres de particuliers et d'agences immobilières sont mises à la disposition des étudiants par l'intermédiaire de l'Association Orientation Logement.
Assoc. des anciens diplômés :	Elle regroupe 6 000 diplômés qui constituent ainsi un large réseau en France comme à l'étranger. Contact : Sophie Buisine Internet : www.diplomes-escm.org

Les diplômés par secteurs d'activité



International

- 134 universités partenaires dans 31 pays
- 1 année d'échange académique obligatoire en université partenaire en 2^e année pour les étudiants entrés en 1^{re} année. Les étudiants entrés en 2^e année peuvent réaliser, en remplacement de leur année en entreprise, une année complète à l'étranger (6 mois en université partenaire et 6 mois de stage)
- **Cursus International Business** : permet d'effectuer votre dernière année académique en Université Partenaire après 12 mois de stage à l'étranger et d'obtenir en sus du DESCUM un master étranger
- 1 Master Chargé d'affaires internationales en partenariat avec l'Université Montpellier II
- Parcours "Shanghai" : unique en son genre permet aux étudiants, après une année académique ou non en Chine, d'acquérir les pratiques d'affaires chinoises et d'obtenir en dernière année un Master chinois
- **Stages à l'étranger** : tous les stages du cursus peuvent être réalisés à l'étranger. En 2006, environ 20 % des étudiants de l'ESC ont été accueillis dans une entreprise étrangère (de 2 à 12 mois)
- 300 étudiants visitants dans l'École
- 17 langues parlées sur le campus

Apprentissage

En sus de son concours spécifique ouvert aux titulaires d'un Bac +2 par alternance, l'ESC Montpellier fait figure de pionnière en permettant désormais à tous ses étudiants de réaliser tout ou partie de leur cursus par apprentissage.

Accessible dès la 1^{re}, en 2^e ou en dernière année d'études, ce cursus (15 jours en entreprise, 15 jours sur le campus) permet de conjuguer professionnalisation constante, de réduire les droits de scolarité de 30 à 100 % assumés par l'entreprise au travers de la taxe d'apprentissage et une rémunération mensuelle fixe variant de 30 à 80 % du SMIC pour l'« étudiant apprenti ».

Spécificités

La mission de l'ESC Montpellier est de former par un programme d'enseignement supérieur de niveau Master, des jeunes femmes et hommes animés par l'esprit d'entreprise et empreints d'une forte volonté de réalisation personnelle et de réussite professionnelle.

- **L'ouverture internationale** : tous les étudiants entrés en 1^{re} année réalisent obligatoirement leur 2^e année d'études dans l'une des 134 Business Schools partenaires réparties dans 31 pays leur permettant ainsi une ouverture aux pratiques académiques et entrepreneuriales étrangères, la maîtrise des langues, la découverte des cultures, une grande adaptabilité et l'obtention dans la majorité des cas d'un diplôme étranger de niveau L. Les étudiants entrés en 2^e année pourront réaliser, en remplacement de leur année en entreprise, une année complète à l'étranger (6 mois en université partenaire et 6 mois de stage).
- **la performance entrepreneuriale** : depuis trois ans, plus de 80 % des étudiants sont recrutés avant l'obtention de leur diplôme. Grâce aux projets et aux missions en entreprise (19 à 24 mois), l'étudiant multiplie les expériences professionnelles en France ou à l'étranger. Placées en dernière partie du cursus, les 27 spécialisations professionnelles dont 12 DNM en partenariat avec les Universités de Montpellier permettent à chacun de s'orienter en fonction de ses compétences et de son projet professionnel.
- **l'égalité des chances** : en sus des aides traditionnelles au financement des études (bourses, prêts, monitorat, job alterné), l'ESC Montpellier fait figure de pionnière en permettant à tous ses étudiants de réaliser tout ou partie de leur cursus par apprentissage, accessible dès la 1^{re}, en 2^e ou en dernière année d'études.

L'ESC Montpellier propose 27 spécialisations professionnelles :

- | | |
|--|---|
| • Contrôle de gestion secteur industriel | • Négociation en environnement public |
| • Contrôle de gestion secteur hospitalier | • Supply Chain Management |
| • Crédit Management et gestion du cycle client | • Management des ONG |
| • Management des achats et de la qualité | • Négociation vente |
| • Métiers de la Banque (par apprentissage) | • International Business |
| • Commerce International des vins | • Métiers du Conseil |
| • Marketing | • Small Business (Création et reprise d'entreprise) |
| | • Management des compétences en RH |

12 Diplômes Nationaux de Master

(Spécialisations en partenariat avec les Universités montpelliéraines, permettant d'obtenir, en sus du DESCUM, le Diplôme National de Master de Montpellier I, II et III) :

- | | |
|---|---|
| • Master Finance option management financier Européen | – option consultant en système d'information |
| • Master Audit finance contrôle de gestion | – option marketing et e-business |
| • Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques | – option management de projet en nouvelles technologies |
| • Master Chargé d'affaires international | • Master Recherche en science de gestion |
| • Master Management des Nouvelles technologies et ses 4 options :
– option chargé d'affaires en nouvelles technologies | • Master Management Stratégique de la Production |
| | • Master Droit des établissements de santé |
| | • Master Droit et concurrence des marchés |

3^{es} cycles

- **Executive MBA** programme, Master of Business Administration :
 - En **Full Time**, ce programme, sur un an, est destiné aux personnes pouvant se consacrer à temps plein à la formation et souhaitant mettre à profit ce temps pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives de carrière ou concrétiser un projet de création ou de reprise d'entreprise.
Formules disponibles : Executive MBA, Joint MBA avec l'Université de Birmingham (UK, accrédité AMBA) et Joint MBA avec la Fundesem Alicante (Espagne), MBA Trade with Asian Markets.
 - En **Part Time**, ce programme, en deux ans, est conçu pour privilégier la disponibilité du salarié ou du chef d'entreprise et lui permettre d'assurer la continuité de ses fonctions dans l'entreprise.
Formules disponibles : Executive MBA, Joint MBA avec l'Université de Birmingham (UK, accrédité AMBA).
- 12 Diplômes nationaux de Master en partenariat avec les Universités montpelliéraines



ESC Pau

École Supérieure de Commerce
de Pau

3, rue Saint-John Perse
BP 7512

64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 92 64 64

Fax : 05 59 92 64 55

E-mail : info@esc-pau.fr

Internet : www.esc-pau.fr

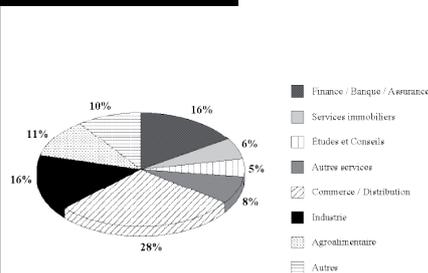
L'école

Date de création :	1969
Statut :	Établissement consulaire (CCI Pau Béarn)
Visa et labels :	Diplôme visé, grade de Master. Accréditée EPAS, Membre du Chapitre et de la Conférence des Grandes Écoles, de l'EFMD et de l'AACSB. Groupe certifié ISO 9001 version 2000
Directeur général :	Philippe Lafontaine
Dir. de l'école :	Jean-Pierre Lahille
Responsable concours :	Jean-Pierre Lahille

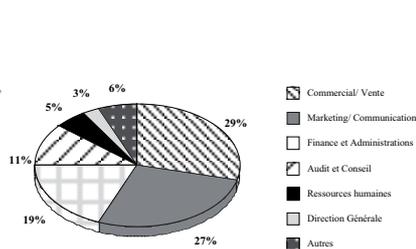
En pratique

Scolarité :	7 550 €/an
Financement :	Prêts bancaires sans caution solidaire (partenariat avec BNP Paribas, Société Générale et Caisse d'Épargne), fonds de solidarité ESC Pau, bourses de l'Enseignement supérieur, apprentissage (frais de scolarité payés par l'entreprise, étudiant rémunéré)
Logement :	Fichier logement de l'école, cité universitaire, appartements, studios
Assoc. des anciens :	Président : Bertrand Dulon

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



* Promotion 2005.

International

- 38 accords internationaux dans 15 pays

- Principaux doubles diplômes ou diplômes communs :

- School of Business of Stockholm University (Suède)
- University of Delhi, New Delhi (Inde)
- Ohio University Athens (US)
- Kean university, New York (US)
- Université Concordia Montréal (Canada)
- Université des Sciences Appliquées de Munich (Allemagne)
- Manipal School Bangalore (Inde)
- Universidad de Deusto San Sebastian (Espagne)
- Warwick University (Royaume-Uni)
- Portobello College of Dublin (Irlande)
- Università del Sacro Cuore, Milano (Italie)
- Fundacao Getulio Vargas, Sao Paulo (Brésil)
- TEC de Monterrey, Mexico (Mexique)
- Universidad San Ignacio de Loyola Lima (Pérou)

- 173 étudiants étrangers sur le Campus en 2007

- Périodes obligatoires à l'étranger sur le Programme Grande École hors parcours apprentissage :

- Bachelor: 6 mois en Entreprise
- MSc: 6 mois minimum en Entreprise ou en Université

100 % des étudiants inscrits dans le Programme Grande École ont une expérience minimale de 12 mois à l'étranger à l'exception du parcours en apprentissage.

Apprentissage

- 120 contrats négociés chaque année
- 350 Entreprises adhérentes au CFA de l'ESC Pau
- Durée: 23 mois en phase MSc
- 65 % des apprentis embauchés dans leur entreprise d'accueil

Spécificités

L'ESC Pau, depuis 1994, fait partie des 2 premières écoles françaises avec l'ESSEC à avoir fait le pari de l'apprentissage. Cette expérience acquise au fil des ans nous a permis de définir, en tenant compte des derniers référentiels internationaux, quel devait être le profil du diplômé de demain.

Ce dernier se devra d'être un généraliste équilibré entre académique et professionnel, très solide sur les fondamentaux, capable de comprendre le contexte global de l'économie en intégrant bien sûr toutes les dimensions sociales et environnementales des pays émergents.

Pour ce faire, le Programme Grande École s'articule autour de 2 grandes phases :

Le cycle BACHELOR, d'une durée de 16 mois, qui est partagé entre l'acquisition des connaissances fondamentales (économie, gestion, finance, marketing, stratégie et management...) et le développement personnel et professionnel dans un univers interculturel par l'intermédiaire d'un stage obligatoire de 6 mois à l'étranger.

Le cycle MASTER, d'une durée minimale de 24 mois, est articulé en 4 semestres :

Le semestre 1, dédié à l'approfondissement des connaissances managériales, entrepreneuriales, culturelles et internationalisation des affaires.

Le semestre 2, dédié aux filières de spécialisation :

- Corporate Finance
- Audit Conseil
- Marketing Stratégique et International
- Marketing Opérationnel et Communication
- International Entrepreneurship
- International Management and Network Building
- Économie et Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Les semestres 3 et 4, dédiés aux expériences internationales (obtention de doubles diplômes, semestres d'études dans différentes universités partenaires et/ou réalisation d'un stage en entreprise à l'étranger ou en France).

En plus du parcours traditionnel en cycle MASTER, le groupe ESC Pau propose les spécialisations suivantes :

- Le parcours en **Apprentissage** d'une durée de 23 mois qui s'effectue sur l'intégralité de la période MASTER. L'étudiant est apprenti dans le cadre du CFA du Groupe ESC Pau. Il effectue une mission de longue durée pour une entreprise (16 mois) en alternance avec les cours de l'École. L'entreprise prend en charge les frais de scolarité et l'étudiant perçoit un salaire équivalent à 70 % du SMIC en moyenne. Ce parcours est réservé aux étudiants ayant réalisé une excellente scolarité en BACHELOR ou au cours de la scolarité de validation du diplôme BAC +3/4.
- Le parcours « International Management Semester 1 et 2 » (IMS) dont l'intégralité des cours est dispensé en anglais. Ce parcours permet aux étudiants qui intègrent cette filière de bénéficier de cours spécifiques et d'évoluer dans un univers multiculturel (présence d'étudiants péruviens, mexicains, brésiliens, indiens et espagnols).
- Le parcours « International Business Apprenticeship » (IBA) d'une durée de 18 mois qui se définit comme l'apprentissage international. L'étudiant effectue une ou plusieurs missions à l'étranger pour le compte d'un Grand Groupe International dans au moins deux pays différents. Cette mission consistera à identifier dans chacun des pays les pratiques les plus innovantes dans le ou les domaines qui concernent l'entreprise.

3^{es} cycles

- Mastère Spécialisé et DNM « Gestion des Entreprises Patrimoniales et Familiales » en partenariat avec l'Université de Bordeaux IV
- Mastère Spécialisé « Audit Expertise »
- 3^e cycle « Audit Externe et Conseil »
- MBA de la School of Business of Stockholm University: « Designing Business Models in an Emerging Economy »
- Global MBA en association avec MATS School of Business & IT, Bangalore, India
- Mastère Spécialisé « Audit Expertise » Fès/Maroc, exclusivement dédié aux étudiants marocains titulaires d'un Bac +4/5.



ESC Rennes
School of Business

2, rue Robert d'Arbrissel
CS 76522

35065 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 54 63 63

Fax : 02 99 33 08 24

E-mail : esc@esc-rennes.fr

Internet : www.esc-rennes.fr

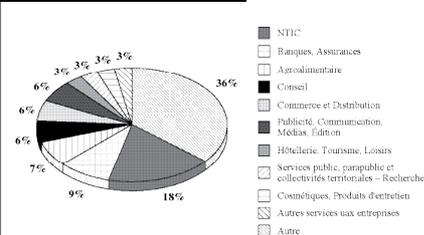
L'école

Date de création :	1990
Statut :	Association loi 1901
Visa et labels :	Validation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie en France (Grade de Master) et accréditation par l'Open University en Grande-Bretagne Membre de la Conférence des Grandes Écoles, du Chapitre des Écoles de Management Membre de l'EFMD et de l'AASCB Label européen du supplément au diplôme.
Dir. du Groupe :	Olivier Aptel
Dir. du programme Grande École :	Philippe Rivet
Dir. de la Pédagogie et des programmes Open University :	Michael Ward
Dir. du développement international :	Laurence Lambert
Resp. Concours et Admissions :	Yannick Briand (yannick.briand@esc-rennes.fr)

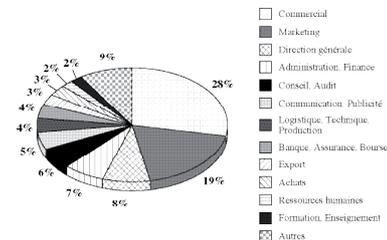
En pratique

Scolarité :	7 400 €/an (2008/09)
Financement :	Bourses d'État, monitorat, prêts bancaires, années en entreprise, stages rémunérés
Logement :	Mise à disposition d'un fichier d'adresses (www.esc-rennes.fr)
Assoc. des anciens :	2, rue Robert d'Arbrissel – CS 76522 – 35065 Rennes Cedex. Annuaire des anciens disponible
Président :	Bruno Picel (www.anciens-esc-rennes.com)

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **126 accords internationaux dans 33 pays (64 partenaires en Europe, 56 hors Europe):** Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Chypre, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Finlande, Grèce, Hong-Kong, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Macau, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Suède, USA
- **Jusqu'à deux séjours académiques à l'étranger (1 semestre en 2^e année, jusqu'à 2 semestres en 3^e année) dans l'une des 126 universités partenaires**
- **Appartenance à des réseaux :**
 - AACSB – American Assembly of Collegiate Schools of Business
 - EFMD: European Foundation for Management Development
- **Open University**
 - Instance d'accréditation britannique
 - Une pédagogie anglo-saxonne
- **75 % de nos étudiants sont double diplômés** d'un Bachelor ou d'un Master of Arts de l'Open University
- **1 cursus anglophone**
- **1 cursus germanophone** (programme de l'université franco-allemande – UFA – avec double diplôme de la Technische Universität de Dresden).
- **280 étudiants étrangers créent un environnement multiculturel dans l'école**

Spécificités

Le programme Grande École de l'ESC Rennes School of Business possède quatre particularités qui lui confèrent une position unique et originale dans le paysage français des programmes de formation de haut niveau au management.

Un exposition très forte à l'international grâce à :

- Un Campus réellement international : 85 % des professeurs sont étrangers, de 17 nationalités différentes. 1/3 des étudiants représentent 42 nationalités.

L'ESC Rennes est officiellement reconnue par deux institutions : le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et l'Open University en Grande-Bretagne. Les étudiants ont tous la possibilité d'obtenir au moins deux diplômes : celui de l'ESC Rennes et celui de l'Open University (DipHe, Bachelor of Arts in International Business, Master of Arts in International Business).

- Deux séjours académiques à l'étranger dans l'une des 126 universités partenaires.

Une qualité académique reconnue

70 % des professeurs de l'École sont docteurs ou doctorants. L'école est accréditée par l'Open University, membre du Collège de l'EFMD (éligible pour l'accréditation EQUIS) et membre de l'AACSB.

Une pédagogie centrée sur la construction du projet professionnel

Durant leur scolarité, dans le cadre des activités au sein du Centre pour l'Expérimentation et l'Orientation Professionnelle, les étudiants sont amenés progressivement, grâce à un accompagnement personnalisé, à faire des choix d'apprentissage pour réellement construire leur propre programme de formation (apprentissage théorique, micro-entreprises de l'école, projets personnels d'entrepreneuriat, stages thématiques en France ou à l'International).

Une formation dédiée au développement du potentiel humain et managérial

Dans le cadre des activités du Centre de Formation à la Globalité, les étudiants apprennent à animer et fédérer des équipes, gérer des conflits dans des contextes souvent multiculturels et développer leurs capacités de leadership.

Enfin Rennes, ville culturelle, reconnue pour sa qualité de vie, bénéficie d'un dynamisme économique dans l'industrie automobile, l'agroalimentaire et les activités de services tels que les loisirs et le tourisme, les technologies de l'information et de la communication.

Postgraduate

- **Diplômes visés par l'Open University**
 - Bachelor of Arts in International Business (BAIB)
 - Master of Arts in International Business (MAIB)
 - Executive MBA
 - Programme doctoral PhD
- **Homologué par la Conférence des Grandes Écoles**
 - MSc in Sports, Leisure and Tourism Management
 - MSc in International Negotiation

ESC Saint-Étienne

ESC Saint-Étienne51-53, cours Fauriel BP 29
42009 Saint-Étienne Cedex 2

Tél. : 04 77 49 24 50

Fax : + 33 (0)4 77 49 24 51

E-mail : info@esc-saint-etienne.fr

Internet :

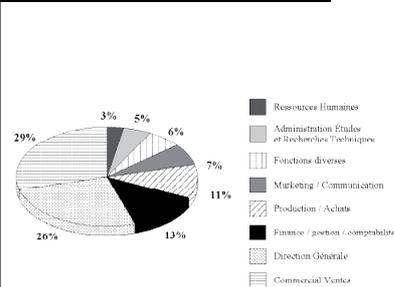
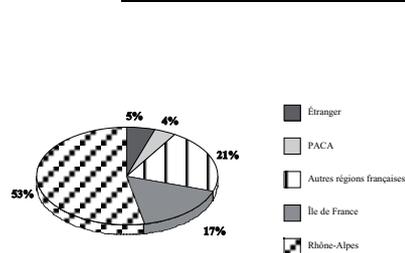
www.esc-saint-etienne.fr

L'école

Date de création:	1991
Statut:	Établissement consulaire
Visa et labels:	Diplôme visé bac +5 et habilité au grade de Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles, de l'AACSB et de l'EFMD ainsi que de l'AGERA et de CampusFrance.
Directeur du Groupe:	Michel Rollin
Dir. des programmes :	Nicolas Sokoloff
Responsable Concours et Admissions:	Jan-Aurélien Scozzesi Saint-Lager

En pratique

Scolarité:	7 100 €/an
Financement:	Bourses de l'Enseignement Supérieur, prêts bancaires étudiants à taux préférentiels, prêts d'honneur CCI, apprentissage en 3 ^e année, jobs étudiants...
Logement:	Mise à disposition d'un fichier Logement (large parc locatif privé et résidences étudiantes à proximité)
Assoc. des anciens:	Réseau de plus de 3 900 diplômés en activité. Contact Annuaire des Diplômés : Catherine Marin Tél : 04 77 49 24 50 www.reseau-anciens-esc-saint-etienne.fr Président : Frédéric Titoulet E-mail : reseau.anciens@esc-saint-etienne.fr

Les diplômés par fonctions**Les diplômés par régions**

International

- **Accords internationaux :**
 - 55 accords internationaux répartis dans 24 pays
 - 2 campus en Chine
 - 25 % d'étudiants étrangers et de visiting professors
- **Stages et séjours académiques :**
 - 1^{re} année : stage de 3 mois à l'étranger obligatoire
 - 2^e année : stage ou semestre d'études de 6 mois à l'étranger
 - 3^e année : stage de 6 mois possible à l'étranger
 - Année césure en entreprise ou université étrangère

Apprentissage

Apprentissage en 3^e et dernière année de cursus

Spécificités

L'ESC Saint-Étienne a pour mission de former des développeurs d'affaires innovants et compétitifs, qui fassent progresser la pratique des affaires. Son projet éducatif est de faire émerger et construire l'esprit d'entreprise et de leadership en matière de développement des affaires, en lien avec les clients et les marchés, au plan international.
 Une valeur : l'éthique au cœur du business
 Un principe : la liberté d'être différent
 Deux priorités : l'action et l'accompagnement individuel

Tronc commun :

Gestion, Finance, Audit, Communication, Marketing, Innovation, Compétitivité, Développement Durable, Politique Générale de l'Entreprise, Gestion des Ressources Humaines, Gestion des Systèmes d'Information, Langues Vivantes, Art et Culture, Sport, Cours électifs (improvisation théâtrale, créativité, entraînement TOEIC,...).

Liste des spécialisations :

- Négociation Internationale
- Développement des Affaires
- Gestion du Risque
- Entrepreneuriat
- DSCG
- Recherche

L'ESC Saint-Étienne propose à tous ses étudiants d'accéder pendant leur cursus à des doubles diplômes :

- Sur le campus de Saint-Étienne :
 - Licence Banque-Finance (L3) en collaboration avec l'université Jean Monnet de Saint-Étienne
 - Master Banque Finance (M2) en collaboration avec l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne
 - Master Entrepreneuriat (M2) en collaboration avec l'Université Jean Monnet et l'ISTASE de Saint-Étienne
 - Master Recherche (M2) en collaboration avec l'Université Lyon III ouvrant au Doctorat
- Dans l'une de nos universités étrangères partenaires
 - Allemagne (Bergische Universität Wuppertal)
 - USA (Nicholls State University)

3^{es} cycles et mastères

- Mastères Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Écoles :
 - Centre du Management des Achats (CMA)
 - Développeur d'Activités à l'International (Marketing et Ingénierie)
- 3^{es} Cycles :
 - Supply Chain Management (SCM)
 - Audit Interne et Expertise (AIE)

GROUPE
ESC TROYES !
 CHAMPAGNE SCHOOL OF MANAGEMENT
ESC Troyes

217 Avenue Pierre Brossolette
 BP710 – 10002 Troyes Cedex
 Tél : +33 (0)3 25 71 22 22
 Fax : +33(0)3 25 49 22 17
 Email :
 infos@groupe-esc-troyes.com
 Internet :
 www.groupe-esc-troyes.com

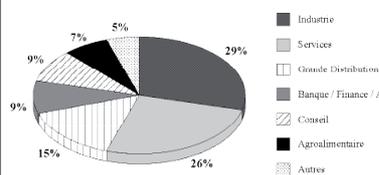
L'école

Date de création:	1992
Statut:	Consulaire
Visa et labels:	Diplôme conférant le Grade de Master. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Visé par le Ministère de l'Éducation nationale.
Dir. du Groupe:	Francis Bécard
Dir. du programme ESC Grande École :	Pierre Batime
Directeur académique:	Christian Henry
Responsable concours:	Pierre Batime

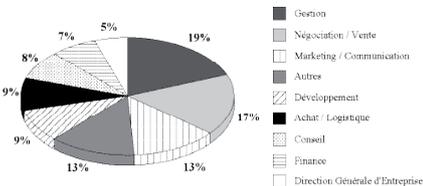
En pratique

Scolarité:	6 200 €/an
Financement:	Bourses d'enseignement supérieur, prêts établissements bancaires à taux préférentiels, prêts d'honneur, jobs étudiants, possibilités de stages rémunérés, apprentissage, etc...
Logement:	À proximité du campus ou en centre-ville (moins de 10 minutes à pied et relié par les transports en commun)
Assoc. des anciens:	ADAE http://anciens-esc-troyes.org contact : Laurence Hubert au 03 25 71 22 24

Les diplômés par secteurs d'activité



Les diplômés par fonctions



International

- **Accords internationaux :**
117 universités partenaires sur tous les continents
- **Séjour académiques :** tous les étudiants passent entre 6 et 36 mois à l'étranger, en stage en entreprise ou en université étrangère chez un de nos partenaires. S'ajoutent à cela, la possibilité de préparer des doubles diplômes internationaux avec nos universités partenaires en République Tchèque, Lettonie, Espagne et Russie.
- 180 étudiants étrangers dans l'École de 23 nationalités différentes
- **Stages à l'étranger :** possibles dans le cadre du stage de première année (2 à 3 mois), de deuxième année (3 mois), de l'année césure (12 mois) et de la troisième année (6 mois).

Apprentissage

En troisième année, tous les étudiants peuvent faire de l'apprentissage en entreprise. Le rythme est de 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours en cours au premier semestre, puis 4 jours en entreprise et 1 journée en cours au deuxième semestre. Une formule équilibrée qui concourt à financer sa troisième année tout en développant son expérience professionnelle sur des missions de longue durée.

Spécificités

Grâce à une démarche d'accompagnement personnalisé, 100 % des étudiants sont suivis par un **coach et des ateliers completent le dispositif** : gestion du stress, prise de risques, théâtre, communication, poésie, culture générale...

Les étudiants construisent leurs parcours à la carte : international, choix des options, spécialisations...

En 3^e année, de nombreuses spécialisations sont ouvertes :

- Finance (marchés financiers, audit, finance internationale...)
- Marketing (communication, publicité, négociation, marketing du luxe...)
- Entrepreneuriat (new business models, reprise d'entreprises, pratique de l'innovation...)
- Ressources humaines (coaching, communication interne, gestion des carrières...)
- Doubles diplômes Master (ESC / UTT) Ingénierie et Management du Sport / Ingénierie des Connaissances et Management des Communautés
- Apprentissage en entreprise
- Master Européen en Innovation et Entrepreneuriat (master double diplômant international dispensé à l'étranger et en anglais)
- Doubles diplômes internationaux (en partenariat avec l'Académie de Finance de Moscou en Russie et la Universidad de Seville en Espagne)

Tous les étudiants passent au moins un semestre à l'étranger, soit en université, soit en stage en entreprise. 117 universités sont partenaires du Groupe ESC Troyes dans une trentaine de pays dans le monde. 180 étudiants étrangers étudient sur le campus en provenance de 23 pays différents.

Enfin, des cours de troisième langue sont possibles à tous les étudiants qui le souhaitent : allemand, espagnol, italien, arabe, chinois, russe, ...

De 9 à 21 mois de stages en 1^{re}, 2^e, 3^e années ou en année césure, en France ou à l'étranger.

Salaire moyen d'embauche : 32,8 K€

Avec 1 100 étudiants sur trois campus, le Groupe ESC Troyes mise sur la pluri compétence et l'ouverture sur le monde pour former des cadres ouverts d'esprit, réactifs et capables de travailler dans tous les environnements. Un des nombreux exemples concerne les projets communs avec les étudiants artistes de l'École de design du Groupe : projets de créativité, cours de design, séminaires de théâtre, organisation d'expositions, rencontres avec des artistes reconnus... la palette est large pour les étudiants.

3^{es} cycles et mastères

- **MBA Business Cultures in South America and Europe en partenariat avec l'Université de Porto Alegre au Brésil :** cours 100 % en anglais, un semestre dans chaque pays puis un semestre de stage sur les spécificités des relations euro-sud américaines.
- **Master Ingénierie et Management du Sport (en partenariat avec l'Université de Technologie de Troyes)**
- **Master Ingénierie des Connaissances et Management des Communautés (en partenariat avec l'Université de Technologie de Troyes)**



IECS-École de management de Strasbourg

61, avenue de la Forêt Noire
67085 Strasbourg Cedex
Tél. concours : 03 90 41 42 72
Fax : 03 90 41 42 70
E-mail : nathalie.banzet@iecs.edu
Internet : www.iecs.edu

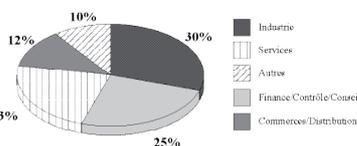
L'école

Date de création:	1919
Statut:	Établissement universitaire. Membre de la Conférence des Grandes Écoles. Partenariat CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et Fondation IECS (regroupant plus de 120 grandes entreprises et associations)
Visa et labels:	Diplôme Bac +5, grade Master de la CGE. École certifiée ISO 9001 version 2000. Membre de la CGE, de l'AACSB, de l'EFMD, du réseau HERMÈS
Dir. du Groupe:	Babak Mehmanpazir
Dir. des études:	Monique Rice
Responsable communication:	Michèle Schmitt
Responsable concours:	Nathalie Banzet

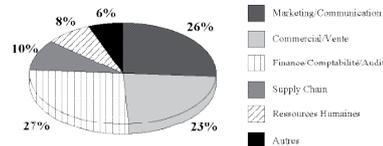
En pratique

Scolarité:	4500 €/an (année 2007/2008)
Financement:	Prêts bancaires, bourses d'État et prêts d'honneur, bourses Socrates, apprentissage
Logement:	Offres gérées par le bureau des élèves; studios universitaires accessibles par le Crous
Assoc. des anciens :	IECS Network, Président : Vincent Froehlicher Tél. : 0390414253 E-mail : contact@anciens-iecs.net Annuaire disponible

Les diplômés par secteurs d'activité*



Les diplômés par fonctions*



* Promotion 2002/2005.

International

- **1 an minimum d'études à l'étranger obligatoire**
- **117 accords internationaux dont 15 avec doubles diplômes**
- **Doubles diplômes ou diplômes communs:**
 - 10 universités européennes dans le cadre du Réseau HERMES
 - 4 universités pour les MBA (États-Unis, Afrique du Sud, Mexique)
 - 5 autres accords au Brésil, en Espagne, aux USA, au Royaume-Uni et en Suède
- **Tri-Master avec les universités de Dresde et Cracovie**
- **230 étudiants étrangers dans l'école**
- **Stages à l'étranger:** l'un des trois stages du cursus se déroule obligatoirement à l'étranger.

Apprentissage

Possibilité de suivre le cursus en apprentissage à partir de la 3^e année. Durée : 15 mois, alternance de cours à l'école et de périodes en entreprise. L'apprentissage permet un pré-recrutement approfondi et s'avère être une excellente formule pour réussir une parfaite intégration dans l'entreprise.

Spécificités

IECS-École de management de Strasbourg prépare au Master Grande École. Son cursus de trois ans comprend l'opportunité de passer une année d'études à l'étranger.

Chaque étudiant effectue une partie de sa formation dans l'une des 117 universités partenaires. IECS est au cœur d'un réseau d'échanges et de coopérations pédagogiques étroit avec ces universités dans toute l'Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Océanie. Au-delà des échanges d'étudiants et d'enseignants, IECS a créé un programme de cursus intégrés à double diplôme dans le cadre du réseau Hermès (dix universités en Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne et Russie) ainsi qu'un tri-master avec les universités de Dresde et Cracovie; des accords similaires ont été signés avec quatre universités américaines (MBA ou MSc).

Chaque année, IECS accueille plus de 200 étudiants et une vingtaine de professeurs-chercheurs internationaux: un étudiant sur 3 est de nationalité étrangère!

Les débouchés aussi sont internationaux: de 30 à 40 % des jeunes diplômés trouvent un premier emploi hors de l'Hexagone (moyenne cinq dernières promotions)! Enfin, IECS Strasbourg bénéficie d'un statut particulier d'institut universitaire, soutenu à la fois par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et par la Fondation IECS; l'un des atouts de ce statut est un montant parmi les plus bas des frais de scolarité: 4500 € par an (année 2007-2008).

3^{es} cycles

- **Master professionnel (M2) Achat international**
- **Master professionnel (M2) Audit financier et opérationnel**
- **Master professionnel (M2) Commerce électronique (e-business)**
- **Master professionnel (M2) Commerce international**
- **Master professionnel (M2) Comptabilité Contrôle Audit**
- **Master professionnel (M2) Ingénierie d'affaires**
- **Master professionnel (M2) Marketing-Management**
- **Master recherche Management**
- **DU Achat international**
- **DIU Ingénierie de Projets Innovants**
- **DU Management d'événements**
- **DU Management de systèmes logistiques**
- **DU Techniques et stratégies d'achat**

PUBLICATION HOBSONS
en coédition avec
LE CONCOURS PASSERELLE ESC

Coordination Passerelle ESC
David Wantz

Directeur d'Espace Études
Didier Visbecq
assisté de Karima Moudjari

Directrice de la fabrication
Malika Benazzoug

Réalisation
Cédric Brune

Maquette
Stéphane Mac Donald

Suivi d'édition
Deborah Navarro

Impression
Imprimerie TAAG, Grigny 91

Dépôt légal : 4^e trimestre 2007
ISBN n° : 978-2-84555-177-0

Hobsons France
7, rue de Bucarest – 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 02 89 – Fax : 01 53 89 02 90
<http://www.hobsons.fr>